This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

848
V94
1784

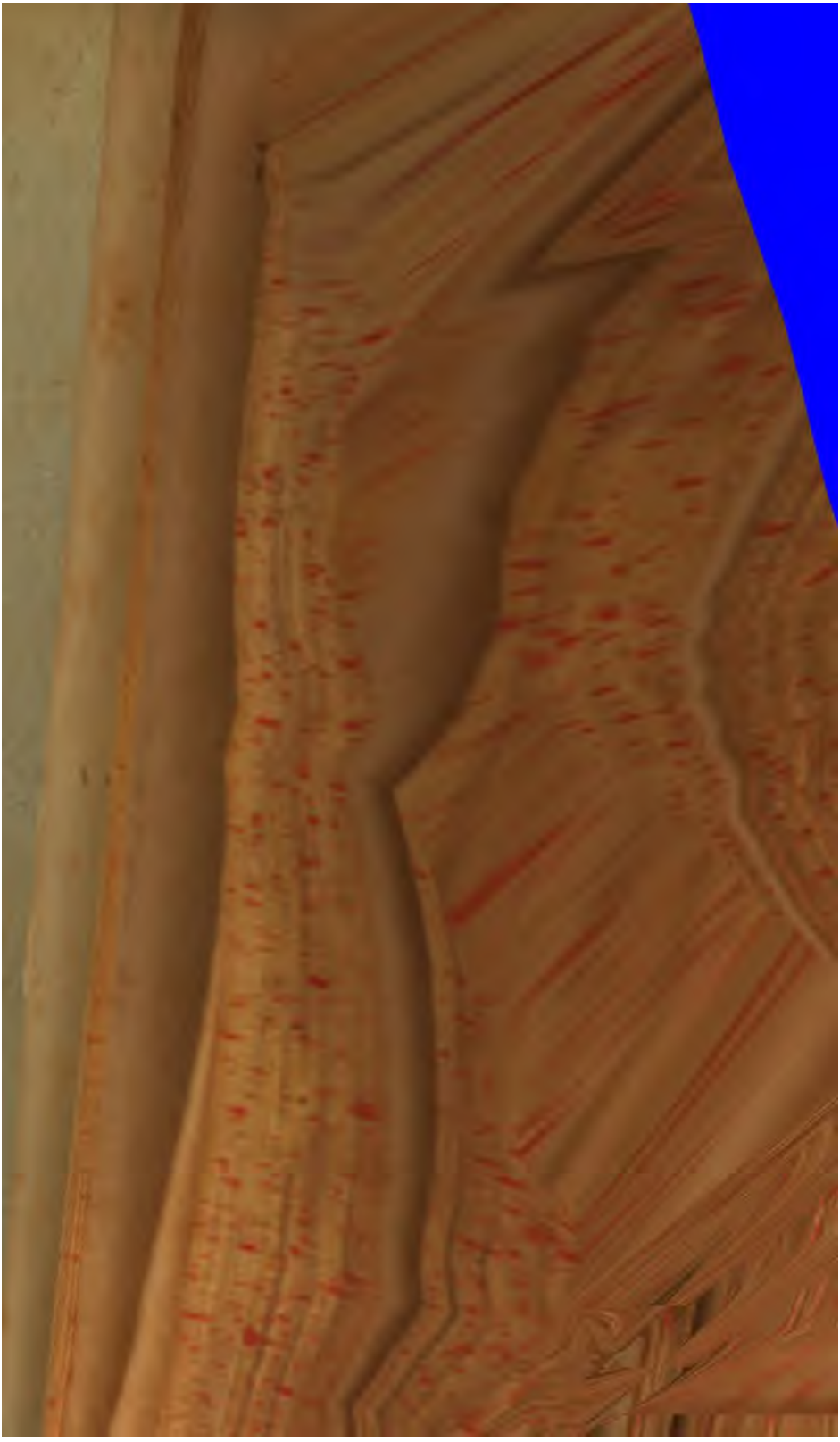

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

848
V94
1784

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

848
V94
1784

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Voltaire, François Marie Arouet de

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-HUITIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 4.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1763-1764.

Bates
manus
1-10-38
29943

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de janvier.

MADAME l'ange, le bon homme *V.* répond à la belle lettre, bien éloquente, bien penſée, bien agréable, que vous avez adreſſée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même. 1763.

1°. Il eſt vrai que j'ai toujours penſé que mes deux anges favoriſaient beaucoup mon demi-philoſophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puiſque mes deux anges me l'ont propoſé? Ils ſavent à préſent de quoi il eſt queſtion, mais notre demi-philoſophe n'en fait rien, et n'en ſaura rien, ſi la choſe ne ſe fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'eſt que votre capitaine a fait confidence de ſon deſſein coquet à

1763. M. *Micault*, aide-major de l'armée d'*Eſtrée*, ſon compatriote, neveu de *Montmartel*, qui eſt à Genève au nombre des patiens de *Tronchin*. M. *Micault* en a parlé en ſecret à une dame qui ſe porte bien, laquelle l'a redit en ſecret à une autre dame diſcrète, de ſorte que notre ſecret eſt public, et que, ſi le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui eſt bien loin de mériter ce tort, et qui eſt digne aſſurément de l'eſtime et de l'amitié de tous ceux qui la connaiſſent. Elle raiſonne ſur tout cela fort ſenſément; elle ſe conduit avec ſageſſe. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe; il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'eſpère qu'il ſe conduira très-bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement ſera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laiſſer de long-temps leur mort à pleurer à leur philoſophe, qui ſe ſont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment. *Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.*

2°. Vous penſez bien que je ſouhaite que l'édition de *Pierre* vaille beaucoup à *Marie*. Mais ſi nous avons compté ſur tous les beaux ſeigneurs français qui ont donné leurs noms, nous ſommes un peu loin de compte: la plupart n'ont rien payé; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir ſouſcrit pour cinq ou ſix.

Monſieur le contrôleur général a fait pis: il a écrit

qu'il fallait que les frères *Cramer* lui envoyaſſent deux cents exemplaires, pour leſquels le roi a ſouſcrit; qu'il les payerait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paye, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce miniſtre fait toujours d'auſſi bonnes affaires pour le roi, ſa Majeſté ſera très à ſon aiſe. 1763.

Philibert Cramer, très-beau garçon, quoiqu'un peu boſſu, devait ſolliciter les payemens à Paris; mais c'eſt un ſeigneur auſſi pareſſeux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de la Rochefoucauld qu'aux vers de *Corneille*. Il a de l'eſprit, du goût; il n'aime ni Héraclius ni Rodogune, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs ſacrées Majeſtés, l'empereur et l'impératrice, ont ſouſcrit pour deux cents exemplaires, et la caiſſe impériale n'a pas donné un denier. J'ai preſſé les *Cramer* d'agir; mais il n'y a eu de ſouſcriptions que celles que j'ai procurées. Cependant, je ſue ſang et eau depuis un an; je ſacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'eſpagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'Hiſtoire générale et celle du czar *Pierre*, travailler pour les *Calas*, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une ſanté déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des ſouſcripteurs, que c'eſt aux *Cramer* à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertiſſement; ils ne s'en ſont pas encore ſervis: il faut prendre patience.

3°. J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, ſur le produit, une penſion au père et à la mère, et cette

1763. penſion ſera plus ou moins forte, ſelon la recette. Si mademoiſelle *Corneille* a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier ſa deſtinée ; ſi la ſomme eſt plus forte, il faudra bénir DIEU encore davantage. Nous avons déjà donné ſoixante louis au père et à la mère. Les frais ſont grands, la recette médiocre. Les *Cramer* nous donneront un compte en règle.

Je baiſe bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je ſuis leur créature attachée juſqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

LETTRE II.

A M. DAMILAVILLE, *à Paris.*

A Ferney, 2 de janvier.

J'AI reçu, mon très-cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie*, et j'ai retranché ſur le champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je ſois bien perſuadé que le parlement n'a aucun droit ſur les priviléges du ſceau ; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je ſais fort bien que, quand on s'aviſe de prendre le parti de l'autorité royale contre meſſieurs, meſſieurs vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confeſſion, et des querelles parlementaires et épiſcopales, j'ai dit aſſez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout auſſi ridicules qu'ils étaient, ſans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. *Loyſeau* fit, il y a quelques années, pour mademoiſelle *Alliot* de Lorraine. J'ai connu cette demoiſelle à Lunéville; et le ſtyle de M. *Loyſeau* augmente ma curioſité. Je demande en grâce à mon frère de m'obtenir cette grâce de M. *Loyſeau*. 1763.

J'attends *la Population* de M. de *Beaumont*. Ce livre ſera, ſans doute, ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à DIEU. Mais auſſi la vie eſt-elle toujours quelque choſe de ſi plaiſant, qu'il faille ſe repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres?

Nous touchons, je croîs, à la déciſion du conſeil ſur l'affaire des *Calas*. Eſt-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouſe? ne ſera-ce pas plutôt après la réviſion ordonnée que le parlement de Toulouſe ſera obligé d'envoyer la procédure?

Au reſte, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livret *ſur la tolérance*, quand il paraîtra. Il ne ſera point de moi, et ne doit point en être. Il eſt de quelque bonne ame qui aime la perſécution comme la colique.

Si l'*Hiſtoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra ſervir aux *Calas*, en fourniſſant un petit réſumé des horreurs viſigothes-languedochiennes.

Frère *Thiriot* ſe tue à écrire; dites-lui qu'il ſe ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et ſurtout ſi ſon frère m'écrit.

J'embraſſe tous les frères. Ma ſanté eſt pitoyable. *Ecr. l'inf.*

1763. *P. S.* Il y a un petit mémoire incendié d'un préſident au mortier ou à mortier, frère peu ſenſé de l'inſenſé d'*Argens*. Je ne hais pas à voir les *claſſes* du parlement ſe brûler les unes les autres en cérémonie ; cela me paraît fort plaiſant, et digne de notre profonde nation : mais vous me feriez ſurtout un plaiſir extrême de m'envoyer, par la première poſte, le mémoire du préſident au mortier.

LETTRE III.

A M. VERNES.

2 de janvier.

Je ſuis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la choſe. Je ſens bien que je marche ſur des charbons ardens : il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance abſurde, ridicule et horrible ; mais il faut reſpecter les préjugés.

Il eſt bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penſer que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'eſt la faute des jardiniers, bien des gens ſentent que c'eſt à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reſte, il y a, dans le *Contrains-les d'entrer* de *Bayle*, des choſes beaucoup plus hardies. A peine s'en eſt-on aperçu, parce que l'ouvrage eſt long et abſtrus. Ceci eſt court et à la portée de tout le monde ; ainſi je dois être très-circonſpect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé,

refondu. La crainte de déplaire eſt l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinſſiez rallumer la mienne avec votre ami ; nous tiendrions enſemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inſpirant la modération l'ouvrage fût modéré. 1763.

Gardez-moi un profond ſecret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraiſſe ; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuſer : renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raiſonnons.

J'ai donné, à tout haſard, une lettre pour M. le baron de *Breteuil*, parce qu'il faut que je faſſe tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien : on eſt impudent avec bienſéance, quand il s'agit de rendre ſervice et de vous obéir.

La Lettre à Chriſtophe me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aye vu *la Lettre à Chriſtophe* : avez-vous lu *la Lettre à Chriſtophe* ? pouvez-vous me faire avoir *la Lettre à Chriſtophe* ? où trouve-t-on *la Lettre à Chriſtophe* ?

Bonſoir, mon cher philoſophe ; mes reſpects à *Arius*.

1763.

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 de janvier.

O MES ANGES,

Ce n'eſt pas ma faute ſi nous avons cru, madame *Denis* et moi, que vous vous intéreſſiez au demi-philoſophe qui eſt arrivé ſous vos auſpices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure ſubito, allegro, preſto; qu'il n'attendait qu'une lettre de ſon père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père eſt l'homme du monde qui dépenſe le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monſieur ſon fils. Il lui feſait une penſion de mille livres avant d'avoir payé ſa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche ſa penſion. Ce fils n'a donc que ſa compagnie qu'on va réformer, trois chevaux que nous nourriſſons, et des dettes. La philoſophie eſt quelque choſe, je l'avoue; mais cette philoſophie eſt celle de M. de *Valbelle* et de mademoiſelle *Clairon*, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main baſſe ſur la recette des ſouſcriptions, recette qui n'eſt pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puiſſe lui dire: Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi. Tout cela ne laiſſe pas d'être triſte, parce qu'on ſait tout, et que cette aventure peut

aiſément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre eſt grand. 1763.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je ſuis aſſidu auprès de M. le duc de *Villars*. Je ſuis aſſiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour tranſporter des pierres. Je me conſole d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en conſidérant les délices de la Suiſſe, qui conſiſtent, comme vous ſavez, en quarante lieues de montagnes de glace, qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de *Villars* a quitté les Délices :

Tout auprès de ſon juge il s'eſt venu loger,

dans une maiſon aſſez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Ferney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je ſuis d'ailleurs très-malingre, et aſſurément plus que lui, malgré ſes convulſions de Saint-Médard ; et obſervez qu'il n'a que ſoixante ans, et que j'en ai bientôt ſeptante, quoi qu'on die.

O mes anges ! tant que mon vieux ſang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur ſera à vous. Mais à préſent, comment renvoyer notre jeune ſoudard au milieu des glaces et des neiges ? ſavez-vous bien que cela eſt embarraſſant? Tout ce qui m'arrive eſt comique; DIEU ſoit béni ! Je remercie M. de *Parcieux*, et je n'ai que faire de lui pour ſavoir que la vie eſt courte.

Pour ce nigaud de *Laugeois*, neveu de *Laugeois*, vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer ſon rabâchage davidique, en deux envois, contre-ſignés duc

1763. de *Praſlin*. Je mettrai ſa proſe à côté des chanſons hébraïques de *le Franc de Pompignan*.

Mes chers anges, feriez-vous aſſez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un préſident au mortier, incendié par vos préſidens au mortier : cela doit être divertiſſant.

Portez-vous bien, mes anges, c'eſt-là le grand point.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE V.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 9 de janvier.

Oui, mon cher contemporain, mon cher confrère en *Apollon*, je compte ſur votre amitié; elle vous faſcine les yeux en ma faveur, et je lui en ſais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres ſont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame *Denis* et moi. Vous êtes, à Paris, à la ſource de tout, et nous ne ſommes, dans les Alpes, qu'à la ſource des neiges.

Vous me feriez grand plaiſir de me mander ſi l'on a donné quelque pièce de *Goldoni*, et comment elle aura réuſſi. Je ſuis perſuadé que l'évêque de Montrouge fera un diſcours fort ſalé et tout plein d'épigrammes à l'académie. Pour M. le duc de *Saint-Aignan*, je n'ai pas l'honneur de connaître ſon ſtyle.

Vous voyez donc quelquefois frère *Thiriot*. Il me paraît qu'il fait plus d'uſage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce ſera en faveur de la pareſſe. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'eſt pas à la pareſſe qu'il faut s'en prendre, c'eſt aux fardeaux dont je ſuis ſurchargé. Nous avons bientôt ſept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une Hiſtoire générale, continuée juſqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du czar, mettre la dernière main à cette Olimpie, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres : en voilà bien aſſez pour un vieux malade. 1763.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands ſeigneurs ne donneraient que leurs noms pour la ſouſcription de *Corneille*. Les Anglais n'en ont pas uſé ainſi. et vous ſavez encore que ce ſont les Anglais qui ont le plus puiſſamment ſecouru la veuve *Calas*. Le roi a rendu à cette infortunée ſes deux filles qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à meſſieurs du conſeil d'Etat, que M. de *Beaumont* a ſi bien prévenus en faveur de l'innocence. Je ſoupire après le jugement, comme ſi j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cauſe avec tant de chaleur pour le fou de Verberie qu'on a pendu : on prétend que c'eſt un jéſuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère de d'*Argens* ? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'opéra comique, comme mon confrère l'abbé de *Voiſenon* ?

1763. Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous ſavez et tout ce que vous penſez. Vous nous direz que ce monde eſt fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi; c'eſt que nous avons été ſur le point de marier mademoiſelle *Corneille*. Si vous avez quelque parent de *Racine*, envoyez-le-nous; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand beſoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami; je ſuis réduit à dicter, comme vous voyez; car, quoique je ſois auſſi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE VI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

Mes divins anges, ſi les mariages ſont écrits dans le ciel, celui de M. de *C**** et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéreſſiez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres. Il s'était annoncé de votre part; il ſe diſait sûr du conſentement de ſes parens; il avait débuté par demander ſi la ſouſcription du Corneille n'allait pas déjà à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit, était que ſon deſſein

était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiſelle *Corneille* était élevée dans notre maiſon comme une perſonne qu'on a priſe par charité. Il lui parla comme *Arnolphe*, à cela près qu'*Arnolphe* aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu ſurpris de voir que mademoiſelle *Corneille* était élevée, et miſe, et conſidérée chez nous, comme le ſerait une fille de la première diſtinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame *Denis* et moi, les idées de notre homme. Cependant, l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai mandé; il fallait prendre un parti. M. de C*** nous apprit lui-même que ſes parens n'étaient ni ſi vieux, ni ſi riches qu'on nous l'avait dit; mais il attendait toujours le conſentement. M. *Micault* nous aſſurait qu'il était honnête homme, quoiqu'un peu dur, entier et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente; mais, en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et ſurtout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéreſſer à ſa perſonne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui procurer, par votre protection, la place que vous ſavez. Cet emploi était préciſément à notre porte; les terres de ſon père ſont aſſez voiſines des nôtres; rien ne nous paraiſſait plus convenable pour notre ſituation. Nous ſavions que cette place dépend abſolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'eſt point d'ordinaire une récompenſe de ſecrétaire d'ambaſſade, puiſque ni le préſent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni *Champo* ſon prédéceſſeur, ni *Cloſure*, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été ſecrétaires d'ambaſſade. 1763.

1763. Nous vous repréſentons tout cela, non pas pour déſapprouver les arrangemens que M. le duc de *Praſlin* a pris, et que nous trouvons très-juſtes, mais ſeulement pour juſtifier notre démarche auprès de vous ; démarche qui n'a été fondée que ſur la perſuaſion où nous devions être par les diſcours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous ſouhaitiez ce mariage. La ſeule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions ; car le père ne voulant abſolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant préciſément pas de quoi vivre à la réforme de ſa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer ? Nous n'avons pas laiſſé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme qui, ſans avoir le moindre goût pour mademoiſelle *Corneille*, voulait abſolument reſter chez nous, uniquement pour avoir un aſile. Toute cette aventure a été aſſez triſte. Il eſt vraiſemblable que M. de *C**** a toujours caché à M. de *Valbelle* et à mademoiſelle *Clairon* l'état de ſes affaires, ſans quoi nous ſerions en droit de penſer que ni l'un ni l'autre n'ont en pour nous beaucoup d'égards. Nous ſerions d'autant plus autoriſés dans nos ſoupçons, que mademoiſelle *Clairon* ayant dit qu'elle allait marier mademoiſelle *Corneille*, *le Kain* nous écrivit qu'elle épouſerait un comédien, et nous en félicitait. J'eſtime les comédiens quand ils ſont bons, et je veux qu'ils ne ſoient ni infames dans ce monde, ni damnés dans l'autre ; mais l'idée de donner la couſine de M. de *la Tour-du-Pin* à un comédien, eſt un peu révoltante, et cela paraiſſait tout ſimple à *le Kain*. En voilà beaucoup, mes anges, ſur cette triſte aventure :

nous

nous nous en ſommes tirés très-honorablement; et la conduite de mademoiſelle *Corneille* n'a donné aucune priſe à la malignité des Génevois ni des français qui ſont à Genève; car il y a des malins par-tout. 1763.

Mais eſt-il vrai que le fou de Verberie qu'on a pendu était un jéſuite ? aurez-vous la bonté de me faire lire le diſcours du fou au mortier ? M. de *la Salle*, ce M. de *la Salle*, conſeiller de Toulouſe, qui était ſi perſuadé de l'innocence des *Calas*, et qui les a fait rouer en ſe récuſant, eſt-il à Paris ? eſt-il venu chez vous ?

Le beau *Cramer*, qui ſait par ouï-dire qu'il imprime le Corneille, eſt-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes ? ſavez-vous à préſent à quoi vous en tenir ſur les ſouſcriptions ? ſavez-vous que ni madame de *Pompadour*, ni prince, ni ſeigneur, n'ont donné un écu ? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres ? ne pardonnez-vous pas à votre créature *V.* ?

LETTRE VII.

AU MEME.

17 de janvier.

VOYEZ, mes anges, ſi ceci vous amuſera, et s'il amuſera M. le duc de *Praſlin*. Les laquais des français et des anglais, ou bien des anglais et des français, qui ſont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué

——— l'argent; on a fait des habits magnifiques, des car-
1763. touches aux armes de France et d'Angleterre, des fuſées, des confitures; on a fait venir des gélinotes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules; et *vive MM. le duc de Praſlin et de Bedfort*, deſſinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que *Calvin* défendait le bal expreſſément; qu'ils ſavaient mieux l'*Ecriture* que M. le duc de *Praſlin;* que d'ailleurs, pendant la guerre, ils vendaient plus cher leurs marchandiſes de contrebande: en un mot, toutes les dépenſes étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuſe a pris un parti fort ſage: vous allez croire que c'eſt de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis ſont allés célébrer leur orgie ſur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus ſplendide et plus plaiſant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas ſi agréable qu'à nous; mais nous ſommes de ces gens ſérieux que les moindres choſes amuſent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon teſtament en faveur de mademoiſelle d'*Epinay*, par lequel je lui donne et lègue les rôles d'*Acante* et de *Nanine*. Si elle veut encore celui de *Liſe*, dans l'Enfant prodigue, je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les teſtamens antérieurs.

Qu'eſt ce que c'eſt que le vieux *Dupuis*?

On dit que la pièce eſt de *Collé*. Si cela eſt, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'eſt une infamie que je ne

pardonnerai jamais à cette folle de *Quinault*, qui mit à la mode ce monſtre ſi oppoſé à ſon caractère. 1763.

Dieu vous ait, mes bons anges, en ſa ſainte et digne garde!

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 de janvier.

Mon cher cygne de Padoue, ſi le climat de Bologne eſt auſſi dur et auſſi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très-bien fait de le quitter pour aller je ne ſais où : car je n'ai pas pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Veniſe, ne doutant pas que la lettre ne vous ſoit rendue où vous êtes. Pour moi, je reſte dans mon lit, comme *Charles XII*, en attendant le printemps. Je ne ſuis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En reliſant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Piſe, ou du moins je crois le voir. C'eſt donc un beau pays que Piſe? Je voudrais bien vous y aller trouver; mais j'ai bâti et planté en Laponie; je me ſuis fait lapon, et je mourrai lapon.

Je vous enverrai inceſſamment le deuxième tome de czar *Pierre*. Je me ſuis d'ailleurs amuſé à pouſſer

1763. l'Hiſtoire générale juſqu'à cette paix dont nous avions tant beſoin. Vous ſentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires ; je n'ai jamais pu ſupporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres ſe reſſemblent à peu-près : c'eſt comme ſi on feſait l'hiſtoire de la chaſſe, et que l'on ſupputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit des principes de l'art. Cet art eſt, à la vérité, fort vilain, mais il eſt néceſſaire. Le prince *Louis de Virtemberg*, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Pruſſe, et eſt venu s'établir dans mon voiſinage. Nous avons des neiges, j'en conviens ; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez ſoi, ſi on en manque à Genève ; on fait bonne chère, on eſt le maître de ſon château, on ne paye de tribut à perſonne ; cela ne laiſſe pas de faire une poſition aſſez agréable. Vous qui aimez à courir, je voudrais que vous allaſſiez de Piſe à Gènes, de Gènes à Turin, et de Turin dans mon hermitage : mais je ne ſuis pas aſſez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Piſa.

LETTRE IX. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 de janvier.

J'ENVOIE à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuſe de Toulouſe. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres *Calas ;* et, quoique la religieuſe avoue que mademoiſelle *Calas* ſera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute ſa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire ; j'oſe eſpérer que la révi-ſion ſera inceſſamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chanſons du roi *David*, traduites par ce *Laugeois*, ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les pſaumes pénitentiaux, attendu que je ſuis malade.

Je ne ſais point de nouvelles du tripot ; j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles : mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la conſolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baiſe le bout de leurs ailes avec toute l'humilité poſſible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'eſt que le culte de dulie, mes anges ?

1763.

LETTRE X.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 21 de janvier.

Notre ami commun, M. *Damilaville*, m'avait envoyé, Monsieur, votre très-beau et très-solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très-bien de prêcher le mariage : je suis aussi fort de votre avis sur les défrichemens. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler : mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit : Mes amis, je vais défricher à mes frais, et quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, Monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de *Cideville*, je vous prie de lui

dire combien je l'aime. C'eſt un ſentiment que vos ouvrages m'inſpirent pour vous, qui ſe joint bien naturellement à l'eſtime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. 1763.

LETTRE XI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

DIVINS anges, vous peignez les ſeigneurs génevois du pinceau de *Rigault* : nous verrons ſi le prince fera donner de bons ordres pour les ſouſcriptions.

Je me hâte de juſtifier mademoiſelle *Corneille*, que vous accuſez avec toutes les apparences de raiſon. Or vous ſavez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles ſur les apparences. Il eſt vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aiſément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait eſt qu'à l'aide de madame *Denis*, qui lui ſert en tout de mère, elle eſt venue à bout d'écrire à ſon père, à ſa mère et à meſdemoiſelles *Felix* et de *Vilgenou*. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève ; c'eſt M. *Miqueli*, breveté de colonel ſuiſſe, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne ſait point la demeure de ſon père ; je crois auſſi que meſdemoiſelles *Felix* et de *Vilgenou* ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela eſt certain.

1763. A préſent diſons un petit mot du tripot.

Des préfaces à Zulime, vous en aurez, mes anges, et c'eſt à mon grand regret ; car, ſans me flatter, Zulime eſt un Bajazet tout pur, ſans qu'il y ait un *Acomat*. Je ſuis plus difficile que vous ne penſez. Figurez-vous que, quand j'envoyai Olimpie pour être jouée à Manheim, je feſais correction ſur correction, changement ſur changement, carton ſur carton, vers ſur vers, préciſément comme autrefois j'allais donner à mademoiſelle *Deſmares* des corrections par le trou de la ſerrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore; car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déjà dit ; vous ne me plaignez point. Je ſuis vieux comme le temps, faible comme un roſeau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à ſoie, qui s'enterre dans ſa coque en filant; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de *Praſlin*! Je ſuis à ſes pieds ; je vois que ſon bon eſprit a été convaincu par les raiſons des avocats, et que ſon cœur a été touché. Mais, quoi ! cette affaire ſera donc portée à tout le conſeil, après avoir été jugée au bureau de M. d'*Agueſſeau* ? Je n'entends rien aux rubriques du conſeil. A propos de conſeil, ſavez-vous que je crois le mémoire de *Mariette* le meilleur de tous pour inſtruire les juges ? Les autres ont plus d'itos et de pathos, mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois ſont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu.

Voici bien autre choſe. Je marie mademoiſelle

Corneille, non pas à un demi-philoſophe dégoûté du ſervice, mal avec ſes parens, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très-aimable, de mœurs charmantes, d'une très-jolie figure, amoureux, aimé, aſſez riche. Nous ſommes d'accord, et en un moment, et ſans diſcuſſion, comme on arrange une partie de ſouper. Je garderai chez moi futur et future; je ſerai patriarche, ſi vous nous approuvez. Mes bons anges, vous ſavez qu'il faut, je ne ſais comment, le conſentement des père et mère *Corneille*. Seriez-vous aſſez adorables pour les envoyer chercher et leur faire ſigner : nous *conſentons* au mariage de *Marie* avec *N. Dupuits*, cornette dans la colonelle générale, et tout eſt dit. 1763.

Que dira M. le duc de *Praſlin* de cette négociation ſi promptement entamée et conclue ? Il m'a donné de l'ardeur. Je penſe qu'il conviendrait que ſa Majeſté permît qu'on mît dans le contrat, qu'elle donne huit mille livres à *Marie*, en forme de dot, et pour payement de ſes ſouſcriptions. Je tournerais cette clauſe; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au Mont-Jura ! figurez-vous ! et puis cette clauſe réparerait la petite vilenie de monſieur le contrôleur général. J'en écris deux mots à M. le duc de *Choiſeul* et à madame la ducheſſe de *Grammont*. La petite eſt charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas ſouffrir notre demi-philoſophe. Au reſte, vous ſentez bien que mariage arrêté n'eſt pas mariage fait, qu'il peut arriver des obſtacles, comme mort ſubite ou autre accident; mais je crois

——— l'affaire au rang des plus grandes probabilités équi-
1763. valentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai ſigné les articles. Si nous avions le conſentement de la petite poſte, je ferais le mariage demain : ce n'eſt pas la peine de traîner, la vie eſt trop courte.

LETTRE XII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de janvier.

MON cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que *Jean Calas* ne ſoit roué, mais on peut rendre les juges exécrables, et c'eſt ce que je leur ſouhaite. Je me ſuis aviſé de mettre par écrit toutes les raiſons qui pourraient juſtifier ces juges ; je me ſuis diſtillé la tête pour trouver de quoi les excuſer, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage ſur la tolérance, qui va bientôt paraître. Il eſt, dit-on, d'un bon prêtre ; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire ; car, Dieu merci, l'intolérance eſt auſſi abſurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. *le Brun*. Mais eſt-il poſſible que *le Brun*, qui m'adreſſait de ſi belles odes pour m'engager à prendre mademoiſelle *Corneille*, et m'envoie ſouvent de ſi jolis vers, ne ſoit qu'un petit perfide ? 1763.

Nous marions mademoiſelle *Corneille* à un gentilhomme du voiſinage, officier de dragons, ſage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le ſervice du roi et ſa femme, poſſédant dix mille livres de rente, à peu-près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous ſommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à préſent marier meſdemoiſelles *Calas* à deux conſeillers au parlement de Toulouſe.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie : cela eſt heureux. Le nom de notre futur eſt *Dupuits*. Frère *Thiriot* doit être fort aiſe de la fortune de mademoiſelle *Corneille ;* elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps ſon père et ſa mère du travail de ſes petites mains ? La voilà récompenſée. Sa vie eſt un roman.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher frère.

Ecr. l'inf. vous dis-je.

1763.

LETTRE XIII.

A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 de janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce; mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit *Dupuits* qu'il aime mademoiselle *Corneille*. Voilà tous les dragons mariés. DIEU soit béni! Il est plaisant qu'on joue à la comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très-jolie; *Dupuits* l'est aussi: tout cela va le mieux du monde. O destinée! voilà mademoiselle *Corneille* heureuse. D'*Aumart* est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer; il faut lui donner à manger comme à un enfant: quel contraste! Soyez heureuse, vous et le grand écuyer de *Cyrus*. Le nombre des gens qui remercient DIEU est petit; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais surtout du vôtre. Si vous écrivez à votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouissez, nous sommes contens. Il faut aussi que les *Calas* gagnent leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

LETTRE XIV. 1763.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 26 de janvier.

MON ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiſelle *Corneille*, dans quelques jours, à un jeune *Dupuits*, d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, poſſédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très-agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce *Dupuits* et celui de la comédie, c'eſt que le nôtre n'a point de père qui faſſe des niches à ſes enfans; c'eſt un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment paſſionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aye une groſſe fluxion ſur les yeux, et que je ne ſois menacé de perdre la vue comme *la Motte*.

Avouez, mon ancien ami, que la deſtinée de ce chiffon d'enfant eſt ſingulière. Je voudrais que le bon homme *Pierre* revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bon homme *Voltaire*, menant à l'égliſe la ſeule perſonne qui reſte de ſon nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage eſt venu tout à propos, pour me conſoler de n'avoir plus à travailler ſur des Cid, des Horaces, des Cinna, des Pompée, des Polyeucte. J'en ſuis à Pertharite, ne vous déplaiſe. La commiſſion eſt triſte,

1763. et ce qui ſuit n'eſt pas trop ragoûtant. Il fallait que *Pierre* eût le diable au corps, pour faire imprimer tout ce déteſtable fatras. Mademoiſelle *Corneille*, avec ſa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle *Pierre*. L'avez-vous vue? la connaiſſez-vous? c'eſt une enfant gaie, ſenſible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas encore parvenue à lire les pièces de ſon oncle, mais elle a déjà lu quelques romans. Et puis, vous ſavez comment l'eſprit vient aux filles.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE XV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 de janvier.

Mes divins anges, nous marions donc mademoiſelle *Corneille!* Il eſt très-juſte de faire un petit préſent au père et à la mère; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent, comme *Pierre* feſait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille, pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner, à *Pierre* le trotteur, vingt-cinq louis à pluſieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour. Je vous demande bien pardon; je ſais à quel point j'abuſe de votre bonté, mais on n'eſt pas ange pour rien.

Nota bene qu'on pourrait confier cet argent à la mère qui le ferait durer. 1763.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père, facteur de la petite poste, dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Evreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac ou quelque autre dignité semblable, qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de *Cinna*. Je vous soumets ma lettre aux fermiers généraux ; si vous la trouvez bien, je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de *la Tour-du-Pin*, et que *Marie* écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame *Denis* : Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

» Il est vrai que, pour la composition, ce n'est » pas mon fort; mais, pour les sentimens du cœur, » je le dispute aux héros de mon oncle; je conser- » verai toute ma vie la reconnaissance que je dois aux » anges de M. de *Voltaire*, qui sont les miens. Je vous » prie, Monsieur et Madame, d'agréer, avec votre » bonté ordinaire, mon attachement inviolable, mon » respect; et, si vous le permettez, la tendresse avec » laquelle je serai toute ma vie, votre très-humble et » très-obéissante et très-obligée servante,

CORNEILLE.

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères ; mais

aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui par-
1763. donneront ſans doute.

J'ai cru auſſi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de *la Tour-du-Pin*, ſon parent. Il y a un petit mot pour ſon frère ; il ne le mérite guère, après la manière indigne dont il s'eſt conduit ſi chrétiennement à l'aide de *Fréron :* mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père ; ainſi, on peut faire ici mention de lui, et cela eſt honnête.

P. S. On n'a eu la lettre, pour père et mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endoſſe. Perſonne ne ſait ici où demeure le couſin, iſſu de germain, des *Horaces* et de *Cinna.* Mes anges ont du crédit ; ils protégent *Marie*, et ils feront trouver père et mère ; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptiſtère demandé, ſuppoſé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en paſſerons très-bien. Le ſacrement du baptême eſt peu de choſe en comparaiſon de celui du mariage.

LETTRE

LETTRE XVI. 1763.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

M. de *Beaumont*, mon cher frère, eſt donc auſſi un de nos frères. Il n'y a qu'un philoſophe qui puiſſe faire tant de bien. Il ſe trouvera que madame *Calas* aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement ſa dot et ſon douaire. Tout cela eſt d'un bien bon augure pour la réviſion. Nous ſommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falſifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la raiſon*, pour lequel on dit que *Crouſt* et *Griffet* et feu *Berner* ſont décrétés? Toute cette aventure de jéſuites fait rire les philoſophes, car il eſt permis au ſage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante*. C'eſt qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que ſa poule ne pondît point. Ce qui n'eſt pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte eſt trop long et trop faible; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère *Protagoras*. Frère *Helvétius* eſt-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque choſe d'honnête, à condition qu'il ne demanderait point de privilége.

Frère *Platon* eſt occupé à ſon Encyclopédie, mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puiſſe rendre ſervice. *Ecr. l'inf.* vous dis-je.

1763.

LETTRE XVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de janvier.

VRAIMENT, mes anges, j'avais oublié de vous ſupplier d'empêcher *François Corneille* père de venir à la noce. Si c'était l'oncle *Pierre*, ou même l'oncle *Thomas*, je les prierais en grande cérémonie; mais, pour *François*, il n'y a pas moyen. Il eſt ſingulier qu'un père ſoit un trouble-fête dans une noce; mais la choſe eſt ainſi, comme vous ſavez. On prétend que la première choſe que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce ſera de venir vîte à Ferney: Dieu nous en préſerve! Nous nous jettons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa perſonne, ſes propos, ſon emploi, ne réuſſiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiſelle *Corneille:* M. le duc de *Villars* et les autres français qui ſeront de la cérémonie, feraient quelques mauvaiſes plaiſanteries. Si je ne conſultais que moi, je n'aurais aſſurément aucune répugnance; mais tout le monde n'eſt pas auſſi philoſophe que votre ſerviteur; et, patriarcalement parlant, je ſerais fort aiſe de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'eſt bien de la faute du père de M. de *C**** ſi un autre que lui épouſe mademoiſelle *Corneille;* il a été un mois ſans lui répondre, et enfin ſa mère a écrit à M. *Micault* quand il n'était plus temps. Il faut avouer

auſſi que ce C*** s'eſt conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit *Dupuits* l'eſt; il n'y a pas à répondre à cela. 1763.

Je ne ceſſe d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités ; c'eſt ma deſtinée. Mais que M. d'*Argental* me parle donc de ſes yeux ! car, comme je ſuis en train de perdre les miens, je voudrais ſavoir en quel état les ſiens ſe trouvent. Il ne m'en dit jamais mot, cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

LETTRE XVIII,

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES, &c.

A Ferney, le 30 de janvier.

MONSIEUR,

Je me crois autoriſé à prendre la liberté de vous écrire ; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas, accuſé d'un fratricide, et qui en ſerait indubitablement coupable ſi ſon père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu ſouvent. Je fus d'abord en défiance ; j'ai fait épier, pendant quatre mois, ſa conduite et ſes paroles ; elles ſont de l'innocence la plus pure, et de la douleur la plus vraie. Il eſt prêt d'aller à Paris, ainſi que ſa mère qui n'a pu ignorer le crime, ſuppoſé qu'il ait été

1763. commis, qui, dans ce cas, en ſerait complice, et dont vous connaiſſez la candeur et la vertu.

Je dois, Monſieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point inſtruits; vous jugerez de ſon importance.

La ſervante catholique, qui a élevé tous les enfans de *Calas*, eſt encore en Languedoc; elle ſe confeſſe et communie tous les huit jours : elle a été témoin que le père, la mère, les enfans et *Lavaiſſe* ne ſe quittèrent point dans le temps qu'on ſuppoſe le parricide commis. Si elle a fait un faux ſerment en juſtice, pour ſauver ſes maîtres, elle s'en eſt accuſée dans la confeſſion; on lui aurait refuſé l'abſolution, elle ne communierait pas. Ce n'eſt pas une preuve juridique, mais elle peut ſervir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéreſſer toute l'Europe. Ou le fanatiſme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a faſciné les yeux des juges, juſqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE XIX. 1763.

A M. DAMILAVILLE.

1 de février.

J'AI pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'*Agueſſeau* et à M. de *Croſne* la lettre dont je vous envoie copie. Je ne ſais ſi MM. de *Beaumont*, *Mariette* et *Loyſeau* ne feraient pas bien de préſenter requête contre l'inſolence du préſidial de Montpellier, qui a fait ſaiſir leurs factums. Il me ſemble que c'eſt outrager à la fois le conſeil à qui on les a préſentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois meſſieurs ne ſouffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide, de ſupprimer un factum, en le déclarant injurieux et abuſif; mais ce n'eſt pas aſſurément aux parties à ſe faire juſtice elles-mêmes. J'eſpère ſurtout que cette démarche du préſidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouſe, ſera une excellente pièce en faveur des *Calas*. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je ſerais bien fâché, mon cher frère, que le libraire *Cramer* eût apporté un exemplaire de l'Eſſai ſur les mœurs à Paris, s'il l'avait dépoſé en d'autres mains que les vôtres; non-ſeulement il y manque les cartons

1763. néceſſaires pour les fautes d'impreſſion, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'hiſtoire, de ſupprimer des vérités, et ſurtout celles dont vous me parlez; les corrections ſont faites, mais elles ne ſont pas placées dans les quatre tomes qui ſont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loiſir, mon cher frère, le plaiſir ou le dégoût de les parcourir; et, ſi vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition ſoit munie ou non d'une permiſſion, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'eſt l'affaire des *Cramer*, et non la mienne; je leur ai fait préſent du manuſcrit: ils entendent aſſez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandiſe.

Catherine s'immortaliſe par ſa lettre, et frère d'*Alembert* par ſes refus. Ainſi donc, on avertit de mille lieues notre miniſtère, que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie ſupérieur.

C'eſt une aventure aſſez comique que celle que j'ai eue avec *Pindare-le-Brun*, en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ſes rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiſelle *Corneille*, qui eſt le fruit de ſa belle ode; je lui envoie des lettres pour meſdemoiſelles de *Vilgenou* et *Félix*, nièces de M. du *Tillet*, qui, les premières, tirèrent mademoiſelle *Corneille* de ſon état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaiſſance éternelle. Je l'accable de politeſſes qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

Je vous embraſſe bien cordialement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Je r'ouvre ma lettre pour ſupplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à M. de *Laleu*, notaire ; car enfin je ſuis en vie encore, et c'eſt aſſurément pour vous aimer. 1763.

LETTRE XX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de février.

Nous commençons par dire que nos anges ſont toujours auſſi injuſtes qu'adorables. Ils ont condamné *Marie Corneille* pour n'avoir point écrit depuis long-temps à père et mère, à meſdemoiſelles de *Vilgenou* et de *Félix*, et même à l'étonnant *le Brun ;* et cependant *Marie* avait rempli tous ſes devoirs, ſans oublier même ce *le Brun.*

Nos anges gardiens condamnent ladite *Marie* pour n'avoir point demandé le conſentement de père et mère, à ſon mariage ; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de *Marie* à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné M. *Dupuits* pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs ; et la lettre de M. *Dupuits* doit avoir été adreſſée à nos anges mêmes : M. *Dupuits* m'aſſure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de ſavoir la demeure du père *Corneille ;* car, juſqu'à ce que nous ſoyons inſtruits, nous ne pouvons mettre qu'à *monſieur*, *monſieur Corneille*, *dans les rues.*

1763. Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ſes père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame *Denis*, et une de monſieur *Dupuits*. Il ne me reſte qu'à vous demander pardon pour madame *Denis* qui oublia d'envoyer le paquet à l'adreſſe de M. de *Courteille*.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame *Denis* craint beaucoup que la tête de *François Corneille* ne reſſemble à *Pertharite*, *Agéſilas*, *Suréna*, et ne ſoit fort mal timbrée. Je n'ai ſu que depuis quelques jours, que, dans le voyage que fit chez moi *François Corneille*, lorſque j'étais très-malade, *François* dit à *Marie*: Gardez-vous ſurtout de vous marier jamais; je n'y conſentirai point : fuyez le mariage comme la peſte; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame *Denis*; elle tremble que les réponſes ne viennent pas aſſez tôt, qu'elle ne ſoit obligée de marier *Marie* en carême, qu'il ne faille demander une permiſſion à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ſes perdrix de Vallais, ſes coqs de bruyère ne ſoient inutiles, et qu'on ne ſoit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'*Harcourt* et compagnie, qui feront de la noce, ſont d'excellens catholiques. Pour moi, qui ne ſuis ni papiſte ni huguenot, et qui, depuis un mois, ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je ſuis de la plus grande indifférence ſur le gras et ſur le maigre.

Je ne ſers ni Baal ni le Dieu d'Iſraël.

Et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je ſuis profondément affligé que ſon alteſſe *Philibert* 1763.
Cramer ſe ſoit mêlée de la négotiation entre monſieur le contrôleur général et M. *Tronchin*, pour la ſouſcription du roi; je l'avais priée, par ſon frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiſelle *Corneille*, par les mains de M. de *la Borde*, et qui s'en ſerait bien fait rembourſer. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très-grande raiſon, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que *Philibert* veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres; je ſuis bien aiſe qu'il ſoit en état de faire ces viremens de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de ſa Majeſté, ſi nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre, dans le contrat, qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de *Corneille* qu'elle en voudrait; ce ſerait ſeulement une choſe très-honorable pour mademoiſelle *Corneille*, pour les lettres et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de *Choiſeul*. Si la choſe ſe fait, tant mieux; ſinon il faudra ſe conſoler comme de toutes les choſes de ce monde, et aſſurément le malheur eſt léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuſe *Zulime*, le bon *Benaſſar* et le froid *Ramire*, avec la manière, abſolument néceſſaire, dont il faut jouer la dernière ſcène. Cela ſera joint à une petite préface,

1763. en forme de lettre, à la demoiſelle *Clairon*, attendu que la pièce eſt tout amour, et que nous differterons beaucoup ſur cette paſſion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer Zulime, et alors tous vos ordres ſeront exécutés.

Je reviens, avec votre permiſſion, mes anges, à notre mariage qui m'intéreſſe plus que celui d'*Atide* et de *Ramire*. En voilà déjà un de rompu, il ne faut pas qu'il arrive la même choſe à l'autre. Eſt-il vrai que *François Corneille* ſoit auſſi têtu qu'imbécille, et diamétralement oppoſé à l'hymen de *Marie* ? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiſelle *Félix* qui ſait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue ſans qu'il regimbe ; mais je ne ſais point la demeure de mademoiſelle *Félix*. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique *le Brun*. Nous ne ſavons encore ſi nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aye un commerce bien régulier avec cet élève de *Pindare*. Le mieux ſerait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à *François*, qu'il n'eût ſigné ; et ſi, par une impertinence imprévue, *François* refuſait d'écrire tout ce qu'il ſait, c'eſt-à-dire d'écrire ſon nom, alors *François de Voltaire*, qui eſt la juſtice même, le laiſſerait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des ſouſcriptions. *Marie Corneille* eſt majeure dans deux mois ; nous la marierions malgré *François*, et nous abandonnerions le père à ſon ſens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, ſur la fatale feuille qui déplairait tant à *meſſieurs*. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. *Philibert Cramer* a très-mal fait de la coudre à ſon exemplaire. Je ſentis bien que ces mots : *Cent quatre-vingts membres ſe démirent*

de leurs charges ; les murmures furent grands dans la ville, et le roi fut aſſaſſiné, &c. ; que ces mots, dis-je, pourraient faire ſoupçonner à des grammairiens que cet aſſaſſinat fut le fruit immédiat du lit de juſtice, comme en effet *Damiens* l'avoua dans ſes interrogatoires à Verſailles et à Paris. Je ſais bien qu'il eſt permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même ; mais j'ai bien ſenti auſſi que le parlement ſerait fâché qu'on vît dans l'hiſtoire ce qu'on voit dans le procès verbal. Cette ſeule particule *et* eſt un coup mortel. Un ſeul mot peut quelquefois cauſer un grand mal. Cette même particule, très-mal expliquée par M. de *Silhouette* dans le traité d'Utrecht, a cauſé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce ; mais, malgré mon juſte reſſentiment contre l'infame condamnation de la Loi naturelle, je fis jeter au feu cette feuille ; je mis à la place : *Ces émotions furent bientôt enſevelies dans une conſternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut aſſaſſiné, le 5 de janvier, dans la cour de Verſailles, &c.* 1763.

J'ai inſéré même des choſes trop flatteuſes pour le parlement, dans la même feuille ; et je dis expreſſément : *Le parlement ſe fait voir qu'il n'avait en vue que le bien de l'Etat, et qu'il croyait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir.* En un mot, j'ai tourné les choſes de manière que, ſans bleſſer la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à perſonne. D'ailleurs, dans toute l'hiſtoire de *Damiens*, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reſte, l'ouvrage n'eſt pas encore achevé d'imprimer.

1763. Ce dimanche, 6, ſexagéſime, nous venons de fiancer nos futurs; de là je conclus qu'il faut que *François* ſe preſſe.

Voici, mes anges, une lettre de M. *Dupuits*, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me proſterne devant mes deux anges gardiens.

LETTRE XXI.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de février.

MADAME ANGE,

Nos lettres ſe croiſent comme les converſations de Paris. Celle-ci eſt une action de grâce de la part de madame *Denis* qui a un éréſipèle, un point de côté, la fièvre, &c.; de la part de mon cornette de dragons qui ſe jette à vos pieds, et qui baiſe le bas de votre robe avec tranſport; de la part de *Marie Corneille* qui vous écrirait un volume ſi elle ſavait l'orthographe; et enfin, de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs ſentimens de reſpect et de reconnaiſſance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait: vous échauffez les abbés de *la Tour-du-Pin*, vous allez exciter la généroſité des fermiers généraux. Il n'y a qu'un point ſur lequel j'oſe me plaindre de vous; c'eſt que vous avez omis la

permiſſion de la ſignature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de *Marie* ſera honoré de vôtre nom ; vous me déſavouerez après, ſi vous voulez. 1763.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de *C****. Elle demande pardon pour ſon dur mari ; elle me conjure de donner mademoiſelle *Corneille* à ſon fils ; je lui réponds que la choſe eſt difficile, attendu que mademoiſelle *Corneille* eſt fiancée à un autre. Il y a de la deſtinée dans tout cela, et je crois fermement à la deſtinée, moi qui vous parle. Celle de M. *le Franc de Pompignan* eſt de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). Oh, la plaiſante choſe que ſon ſermon et la relation de ſa dédicace ! On eſt trop heureux qu'il y ait de pareils gens dans le monde.

J'inſiſte pour que mon neveu d'*Ornoi* ſoit conſeiller au parlement. Il ne ſera jamais tant de bruit que l'abbé de *Chauvelin ;* mais enfin il ſera tuteur des rois, et ſera brûler ſon oncle tout comme un autre. En vérité, *meſſieurs* ſont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais : Meſſieurs, vous avez oublié la grammaire que les jéſuites vous avaient enſeignée.

Tout le public murmura, et le roi fut aſſaſſiné. Quel rapport cette phraſe peut-elle avoir avec le parlement de Paris ? Je préſenterais requête au roi et à ſon conſeil, comme les *Calas ;* mais ce ſerait avant d'être roué ; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainſi, mes anges, parce que je vous crois plutôt miniſtres d'un petit-fils de *Louis XIV*, que partiſans de la fronde. Il eſt doux de dire ce qu'on penſe à ſes anges. Je vous avoue

1763. que je ſuis comme *Platon ;* je n'aime pas la tyrannie de pluſieurs. Je ſais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit, dans le Siècle de *Louis XIV*, des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animoſité n'eſt pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais ſur le cœur; cela me peſait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point ; je vous réponds qu'il ne ſubſiſte aucune particule qui puiſſe déplaire.

Parlons du tripot pour vous égayer.

On dit que la très-ſublime *Clairon* ne veut pas ôter le rôle de *Mariamne* à la très-dépenaillée *Gauſſin*. Que voulez-vous ! ce n'eſt pas ma faute ; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raiſonnables. Qui eſt-ce qui ſe rend juſtice ? quel eſt le prédicateur de Saint-Roch, qui ne croye ſurpaſſer *Maſſillon* ?

Je me rends juſtice, mes anges, en diſant que mon cœur vous adore. *V.*

LETTRE XXII.

A M. DAMILAVILLE.

Février.

MAIS, mon Dieu, pourquoi un libraire eſt-il aſſez imbécille pour avoir ſon magaſin chez lui ! il était ſi aiſé de dérober une petite brochure aux yeux des infidèles et des fripons !

Voici pour amuſer nos frères. Si cela n'eſt pas bon, du moins cela eſt gai. Je préſume qu'on en donnera à frère d'*Alembert*. L'hymne eſt aſſez plaiſante à chanter avec des accompagnemens.

J'ai actuellement une bibliothéque ſur l'abolition de la ſociété de *Jéſus*. Avant-hier il y avait deux jéſuites chez moi, avec une nombreuſe compagnie ; nous jouâmes une parade, et la voici : J'étais M. le premier préſident ; j'interrogeai mes deux moines ; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuſes, que les lois de l'Etat réprouvent ? Jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéiſſance ſera contraire aux intérêts et aux ordres du roi ? Jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jéſuites ? Jurez-vous ſans reſtriction mentale ? A tout cela ils répondirent : oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence préſente, et feſant droit ſur vos délits paſſés et futurs, vous condamne à être lapidés ſur le tombeau d'*Arnaud* avec les pierres de Port-Royal. 1763.

Je ſalue tous les frères ; cependant *écr. l'inf.*

1763.

LETTRE XXIII.

AU MEME.

13 de février.

MADAME *Denis* étant malade, le jeune *Dupuits* et *Marie Corneille* étant très-occupés de leur premier devoir qui n'eſt pas tout-à-fait d'écrire, moi, l'aveugle *V.*, entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponſe à la lettre de madame d'*Argental* l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, *Charles Dumoulin*, *Tiraqueau*, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus ſolidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que diſent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de conſentement paternel que madame *Denis* avait envoyé à madame d'*Argental*; elle écrit quelquefois ſans daigner me conſulter. Je ne ſais quel eſt l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de conſentement. Le contrat eſt dreſſé dans toutes les règles, et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amans très-heureux, les parens enchantés, et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'eſt que, quand même les ſouſcriptions ne rendraient pas ce qu'on a eſpéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un ſort très-agréable. Il ne nous reſte donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils

S'ils veulent s'amuſer de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *meſſieurs*, la voici; elle eſt un peu contre ma conſcience. Je veux bien que monſieur le coadjuteur ſache qu'on trouve, à la feuille ſuivante, qu'un de *meſſieurs*, qui avait été traité avec plus de ſévérité que les autres, fonda, dans ſon abbaye, à perpétuité, une meſſe pour la conſervation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'hiſtoire de l'eſprit humain, et non une gazette. 1763.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'Hiſtoire générale, ſous le nom d'Eclairciſſemens hiſtoriques (*). Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'eſt bon d'ailleurs que pour un certain nombre de perſonnes qui ſont au fait de l'hiſtoire, le reſte de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Paſſons de l'hiſtoire au tripot. Mon avis eſt que, ce carême, on donne Zulime, ſuivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre ſcientifique ſur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiſelle *Clairon*.

Au reſte, le débit de Zulime eſt un très-mince objet, et je doute qu'il ſe trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit miſérable *Prault*, ce qui gêne extrêmement l'impreſſion du Théâtre de *V.* Les libraires ſont comme les prêtres; ils ſe reſſemblent

(*) Voyez Mélanges hiſtoriques, tome I, à la ſuite de l'ouvrage intitulé: Un chrétien contre ſix juifs.

1763. tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de Zulime, Mariamne, Olimpie, le Droit du seigneur, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle *Clairon* et à *le Kain*, soit que ce libraire fût *Cramer*, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du tripot; ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et monsieur *Desronais* enchantent tout Paris, si *Goldoni* est venu apporter en France la véritable comédie, si l'opéra comique est toujours le spectacle des nations, s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de *Voisenon*, rien même sur les *Calas*, objet très-important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

LETTRE XXIV. 1763.

A M. DAMILAVILLE.

13 de février.

MON cher frère, ſi vous n'avez pas des Eclairciſſemens hiſtoriques, en voici. Il eſt aſſez plaiſant qu'on puiſſe imprimer la calomnie, et qu'on ne puiſſe pas imprimer la juſtification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'Eſſai ſur les mœurs, de laquelle aſſurément *meſſieurs* doivent être contens, à moins qu'ils ne ſoient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne ſe trouve dans le procès de *Damiens*, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *meſſieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jéſuites: d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *meſſieurs;* je ſuis à l'abri de leur greffier. Au reſte, il me ſemble qu'il y a, à la page 325, une choſe bien flatteuſe pour un de *meſſieurs.*

Quant à la roture de *meſſieurs*, il faudrait être auſſi ignorant qu'un jeune conſeiller au parlement, pour ne pas ſavoir que jamais les ſimples conſeillers ne furent nobles. Voyez le chapitre de la nobleſſe, c'eſt bien pis; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient beſoin de lettres d'anobliſſement. Quand on écrit l'hiſtoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui ſe croient intéreſſés à l'opprimer.

Le *Traité ſur l'éducation* me paraît un très-bon

1763. ouvrage, et, pour tout dire, digne de l'honneur que frère *Platon-Diderot* lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère *Thiriot* ne fait pas *l'air de Béchamel*, je vais vous l'envoyer noté ; car il faut avoir le plaisir de chanter : *Vive le roi et Simon le Franc.*

Avez-vous entendu parler de la pièce dont monsieur *Goldoni* a régalé le théâtre italien ? a-t-elle du succès ? joue-t-on encore le vieux *Dupuis* et monsieur *Desfronais* ? J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis ;* j'attendais le discours de mon confrère, l'évêque de Montrouge ; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait, mais point de nouvelles. Monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'opéra comique : mais c'est à frère *Thiriot* que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les dialogues de *Grégoire le grand.* Je les avais autrefois ; c'est un livre admirable en son espèce ; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort ;* ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame *Bellot* ? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages, en faveur des jésuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ces occupations désagréables, ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

LETTRE XXV. 1763.

A M. DE LA MICHODIERE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 de février.

Si j'avais des yeux, Monſieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très-humbles complimens pour vous et M. *Thiroux de Croſne*, ſur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiſelle *Corneille* n'eſt pas ſi brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé *Dupuits*, dont les terres ſont voiſines des miennes. Il n'eſt encore que cornette de dragons; mais il a un avantage commun avec M. de *Croſne*, celui d'être heureux par la poſſeſſion de ſa femme.

L'affaire que M. de *Croſne* rapporte, eſt un peu éloignée des agrémens dont il jouit; elle eſt bien funeſte, et je n'en connais guère de plus honteuſe pour l'eſprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de *Croſne* ſur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a pluſieurs mois que *Pierre Calas*, accuſé d'avoir aidé ſon père et ſa mère dans un parricide, eſt dans mon voiſinage avec un autre de ſes frères. J'ai balancé long-temps ſur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges euſſent fait périr, par un ſupplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien

1763. que je n'aye fait pour m'éclaircir de la vérité ; j'ai employé pluſieurs perſonnes auprès des *Calas*, pour m'inſtruire de leurs mœurs et de leur conduite ; je les ai interrogés eux-mêmes très-ſouvent. J'oſe être sûr de l'innocence de cette famille, comme de mon exiſtence : ainſi j'eſpère que M. de *Croſne* aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'eſt point une ſollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'eſt qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me ſemble que les ſollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéreſſe le genre-humain ; c'eſt pourquoi, Monſieur, je n'oſe même vous ſupplier d'accorder vos bons offices ; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de *Croſne*. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de monſieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du reſpect, &c.

LETTRE XXVI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 14 de février.

Je deviens à peu-près aveugle, Monſieur. Un petit garçon, qui paſſe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a ſervi comme s'il était clair-voyant, s'eſt un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut conſommé ; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre Excellence. Deux époux qui s'aiment

ſont les vaſſaux naturels de madame l'ambaſſadrice et de vous. Je goûte le ſeul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la deſtinée dans tout ceci ; et où n'y en a-t-il point ? 1763.

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis, DIEU m'envoie mademoiſelle *Corneille*, je la marie à un jeune gentilhomme qui ſe trouve tout juſte mon plus proche voiſin, je me fais deux enfans que la nature ne m'avait point donnés ; ma famille, loin d'en murmurer, en eſt charmée ; tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaiſant, c'eſt un jéſuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiſelle *Corneille*, à préſent madame *Dupuits*, naïveté auſſi ſingulière que l'était la ſublimité de ſon grand-père.

Je jouis d'un autre plaiſir, c'eſt celui du ſuccès de l'affaire des *Calas* : elle a déjà été rapportée au conſeil de la manière la plus favorable, c'eſt-à-dire la plus juſte. Ceci eſt bien une autre preuve de la deſtinée. La veuve *Calas* était mourante auprès de Toulouſe ; elle était bien loin de venir demander juſtice à Paris. Elle diſait : Si le fanatiſme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouſe à ma retraite ! Enfin, nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage ; et, malgré tous les obſtacles imaginables, nous ſommes ſur le point de réuſſir : et contre qui ? contre un parlement entier ; et dans quel temps ! Repaſſez, je vous prie, dans votre eſprit, tout ce que vous avez fait et tout

1763. ce que vous avez vu ; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais ?

Vous n'aurez rien de moi, Monsieur, pour le mois de février ; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très-aimables Excellences ; madame *Denis* et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentimens aux miens, et notre petit château espère toujours d'avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

Voltaire l'aveugle.

LETTRE XXVII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

Que vous êtes heureux, Monsieur, et que je suis malheureux ! Vous et vos amis vous faites de beaux vers, vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire, dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je

deviens ſourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit preſque plus d'acteurs ni d'actrices ; j'avais fait venir *le Kain*, qui eſt le meilleur comédien de Paris, mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale ; en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers. 1763.

J'avais un peu de honte de me donner du plaiſir à l'âge de ſoixante et dix ans ; mais j'ai été un peu raſſuré par un vieux fou qui en a ſoixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique ; il s'appelle *le*.... Il m'a mandé qu'il jouait *Luſignan* dans Zaïre, avec beaucoup de ſuccès ; qu'il ſe feſait porter ſur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas beſoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raiſon, mais on a beſoin d'yeux et d'oreilles.

Je crois qu'on aura inceſſamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher *Goldoni*. Je ſouhaite que tous les Français ſoient en état de ſentir tout ſon mérite. Un homme, qui entend parfaitement l'italien, me mande qu'il eſt extrêmement content de la pièce dont notre cher *Goldoni* a honoré notre théâtre.

Ah ! Monſieur, ſi je n'avais pas bientôt ſoixante et dix ans, vous me verriez à Bologna la graſſa.

La riveriſco di cuore.

1763.

LETTRE XXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Mes anges, maman *Denis* eſt toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. *Dupuits* ſourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la *Pompignan*. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point ſoupé, et on s'eſt marié ſans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'*Argental* honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et jai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en vous donnant, ſans me conſulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans ſa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne ſont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. *Dupuits*, l'eſpérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce ſourdaud eſt un vieux marin, à peu-près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très-joli bien, préciſément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère qui ne deſcendent point de *Pierre Corneille*, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'eſt, par parenthèſe, une obligation que nous avons à *Fréron* qui eut, il y a plus d'un an, l'inſolence impunie d'imprimer, dans ſes feuilles,

que le père de mademoiſelle *Corneille* était un facteur de la petite poſte, à cinquante francs par mois ; et cette injure perſonnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci eſt beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué ; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, ſi nous avions inſiſté ſur le partage du produit des ſouſcriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince. 1763.

Le *Cramer*, que vous voyez à Paris, avait offert de donner quarante mille francs du produit des ſouſcriptions et de la vente de l'édition, et enſuite il avait laiſſé tomber cette offre. On ſavait très-bien dans Genève que nos ſeigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus ; et qu'un d'eux, ayant ſouſcrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les *Cramer* avaient fait retentir que monſieur le contrôleur général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-deſſous de la valeur ; et ce n'eſt qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. *Bertin*.

Les Anglais qui ſont à Genève ſe moquaient un peu de notre généroſité françaiſe. On nous diſait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magaſins deux éditions de *Corneille* qui pourriſſent, ſe plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient pluſieurs perſonnes de ſouſcrire. Le ſieur *Philibert Cramer* était trop occupé des plaiſirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très-fatigans qui me font enfin perdre les yeux.

Si, dans de pareilles circonſtances, j'avais voulu

1763. couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très-sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur le champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame *Dupuits* n'y perdront rien ; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de *Fontenelle ;* elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amans, et jouissons tranquillement du fruit de nos peines, et de la consolation que me donne madame *Dupuits* dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher *Philibert Cramer* de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes ; l'ami *Fréron* ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des *Calas* avait été rapportée par M. de *Crosne*, et qu'il a très-bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *Second appel à la raison*. Je ne sais rien de si insolent et de si mal-adroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père *le Tellier*, ils ne sont aujourd'hui que des fous.

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit

dans quelques petites réflexions ſur *Paſcal*, que les jacobins avaient écrit plus de ſottiſes qu'eux. J'ai eu le plaiſir de vérifier, dans St *Thomas*, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là ? qu'il ſerait très-expédient de ſe défaire de tous les moines, et de ſe défier de tous les ſaints. 1763.

LETTRE XXIX.

AU MEME.

19 de février.

Mes anges, ceci vous amuſera peut-être, du moins en ai-je été amuſé. Ce n'eſt qu'une chanſon d'aveugle, mais on dit que les aveugles ſont gais. J'enverrai bientôt quelque choſe à mes anges de fort ſérieux, car je ne laiſſe pas de l'être parfois. Vous ſavez que mon patron eſt l'*intimé* qui avait pluſieurs tons.

Corneille m'ennuie à préſent autant que *Marie* m'amuſe. Quel exécrable fatras que quinze ou ſeize pièces de ce grand-homme ! *Pradon* eſt un *Sophocle* en comparaiſon, et *Danchet* un *Euripide*. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que *Racine*, un rabâcheur d'un ſi mauvais goût, qui, juſque dans ſes plus beaux morceaux, qui ne ſont, après tout, que des déclamations, pèche continuellement contre la langue, et eſt toujours ou trivial ou hors de la nature ? Que *Boileau* avait bien raiſon de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique ! qu'il eſt rare, dans notre nation, d'avoir du goût !

1763. Madame *Denis* eſt toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous eſpérons que, dans peu, elle ſera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler *Pierre Corneille* le premier enfant mâle qu'aura *Manon Cornélie.* Il y a en effet un pape nommé *Corneille*, dont on a fait un ſaint, parce que, dans les premiers ſiècles, tous les évêques prenaient le nom de ſaint, au lieu de celui de monſeigneur.

Au reſte, mes divins anges, ne ſoyez nullement en peine de *François Corneille* ni de ſa petite femme; je ſuis toujours le maître des arrangemens, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme diſait monſieur le contrôleur général? Sa Majeſté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choſes noblement.

Le ſang me bout ſur les *Calas;* quand la réviſion ſera-t-elle donc ordonnée ?

N'entendrai-je parler que du triſte ſuccès de l'impreſſion de *Dupuis* et *Deſronais* ? Le tripot a bien fait ſes affaires ; mais le libraire, dit-on, fait mal les ſiennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de *Praſlin* qui réuſſiſſe parfaitement.

Toute la famille ſe met ſous les ailes des anges.

LETTRE XXX. 1763.

A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 de février.

J'AI reſpecté long-temps vos occupations, Monſieur; mais la meilleure raiſon qui m'ait empêché de vous écrire, c'eſt qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'eſt pas comme *Homère*, c'eſt comme *la Motte-Houdart*, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui feſait des vers médiocres tout comme moi. Je ſuis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaiſir, qui eſt celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'eſprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement ſatisfait de la dernière comédie dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle eſt imprimée, je vous demande en grâce de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous deſtine une quarantaine de volumes; *nardi parvus onix eliciet cadum.*

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre ſerviteur, que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous conſoler, le reſte eſt de *Corneille*. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis *Albergati*. Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embraſſer; mais j'ai ſoixante et dix ans,

1763. et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous y aurez un vrai ſerviteur juſqu'au dernier moment de ma vie. *Voltaire.*

LETTRE XXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de février.

Il eſt bon quelquefois que des anges s'égayent. L'accompagnement de l'hymne à M. de *Pompignan* eſt fort bon, et le refrain, quand on eſt dix ou douze, eſt très-plaiſant à chanter. Pour les Eclairciſſemens hiſtoriques, ils ſont du plus grand ſérieux.

Pour Zulime, je crois qu'il ne la faut pas donner ſeule, mais attendre qu'on puiſſe imprimer deux ou trois pièces à la fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de *Ramire*, je crois que je ne ſerais point mal. Pour Mariamne, je la trouve aſſez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec le Droit du ſeigneur. Pour Olimpie, qu'on appelle *oh l'impie!* et qui cependant eſt très-pie, je dirai comme M. de *Pompignan : De moi je ſuis aſſez content; allons, ſaute marquis.*

Corneille va ſon train. Ah, le pauvre homme! qu'il me fait trouver *Racine* divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis* et de *Deſronais*, et pas un mot du diſcours de l'abbé de *Voiſenon;* et M. le premier préſident

de

de *la Marche* ne m'envoie point ma pancarte néceſſaire ; et madame *Denis* eſt toujours malade ; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoiqu'au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt ſoixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je ſuis toujours à tous deux avec reſpect et tendreſſe. 1763.

Mais dites donc comment vont vos yeux ; je perds les miens, et je deviens ſourd comme un pot.

LETTRE XXXII.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 23 de février.

MON très-cher et très-aimable confrère, *en même temps que c'eſt à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talens que*, &c., voilà une belle phraſe ; il me paraît que mon cher évêque a tout un autre ſtyle. Je ne ſais pas ſi votre teint était de couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre diſcours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez : voulez-vous que je vous parle net ? ni *Crébillon* ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis *Racine*, et aucune, avant lui, où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous avez pu jamais vous réſoudre à lire tout *Corneille*, ce qui eſt une très-rude pénitence, vous verriez que c'eſt lui qui

1763. a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ſes pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*, où il n'y ait un amour poſtiche et ridicule, très-ridiculement exprimé.

C'eſt *Racine* qui eſt véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'eſt l'auteur d'Athalie qui eſt l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant *Corneille* je deviens idolâtre de *Racine*. Je ne peux plus ſouffrir le bourſouflé et une grandeur hors de nature.

Vous ſavez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de *Crébillon* ne valent rien, et je vous avoue en conſcience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, ſi je pouvais; et cependant j'ai encore la ſottiſe d'en faire, comme le préſident *Lubert* jouait du violon à ſoixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la muſique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie, mais ne me trahiſſez pas. (*)

Vous embraſſez madame *Denis*, eh bien, elle vous embraſſe auſſi; mais elle eſt bien malade. Je lui lirai votre diſcours, dès qu'elle ſe portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la ducheſſe de *Grammont*, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ſes lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfeſante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuſe protectrice de mademoiſelle *Corneille*.

(*) La muſique de l'hymne ſur *Pompignan*.

Il s'eſt trouvé heureuſement que mademoiſelle *Corneille* en était digne ; c'eſt la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grâce à *Fontenelle* de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là. 1763.

Mon cher confrère, je ne ſouhaite plus qu'une choſe, c'eſt que vous ſoyez bien malade, que vous ayez beſoin de *Tronchin*, et que vous veniez nous voir. Je vous embraſſe de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je viſe à être un peu aveugle. DIEU me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'abſolution.

LETTRE XXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 de février.

PLUS anges que jamais, madame *Denis* eſt toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance ; on n'eſt pas plutôt ſorti du collége qu'on a ſoixante ans ; en un clin d'œil on a ſoixante et dix ; on voit tomber ſes contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui ſont à vos pieds, ne ſavent rien de tout cela. Je voudrais que vous euſſiez vu la crainte où était *Marie* de ne point avoir ſon *Dupuits*. — *Mon père m'a ſignifié que je ne devais pas me marier, qu'il n'y conſentirait point.* — Mes anges, que vouliez-vous que je penſaſſe ? Vous voulez que je commente *François Corneille*, c'eſt bien aſſez de commenter *Pierre*. Ce *Pierre* me fait paſſer de mauvais quarts d'heure ;

1763. je ſuis outré contre lui. Il eſt comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondiſſent ſur un rocher eſcarpé, et deſcendent dans des précipices. J'avais cru que *Racine* ſerait ma conſolation, mais il eſt mon déſeſpoir. C'eſt le comble de l'inſolence de faire une tragédie après ce grand-homme-là. Auſſi après lui je ne connais que de mauvaiſes pièces, et avant lui que quelques bonnes ſcènes.

Au nom de Dieu, laiſſez-là votre Adélaïde. Que veut dire ce héros bleſſé? à quoi ſert ſa bleſſure? à rien du tout; et je vous répète qu'il eſt impertinent d'imputer à un prince du ſang le crime qu'il n'a point commis; cela ſeul détruit tout intérêt.

Laiſſons un peu dormir Zulime ce carême. C'eſt bien dommage que cette *Zulime* reſſemble à toutes les femmes délaiſſées qu'on a tant miſes ſur le théâtre, ſans cela, elle pourrait être paſſable.

J'aime aſſez le Droit du ſeigneur, je vous l'avoue; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le ſujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en diſent.

Mariamne eſt médiocre, malgré mon eſſénien.

Olimpie eſt prodigieuſement ſupérieure à cette Mariamne, et n'eſt pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine; je ſuis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il eſt dur de ſentir la perfection, et de n'y pouvoir atteindre.

Ne rempliſſez pas mes vieux jours d'amertume; ne me faites point mourir, en reſſuſcitant Adélaïde; empêchez-moi de boire ce calice; je vous le demande avec la plus vive inſtance.

Eh bien, a-t-on enfin rapporté l'affaire des *Calas*? Je vois qu'il eſt beaucoup plus aiſé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me ſemble que M. de *Croſne* ne demande pas mieux que de parler, et aſſurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que ſon aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlemens. Malheur à qui a affaire à eux! fût-on jéſuite, on s'en trouve toujours fort mal. 1763.

Puiſque j'ai du papier de reſte, il faut que je diſe à mes anges que j'ai jugé les jéſuites. Il y en avait trois chez moi, ces jours paſſés, avec une nombreuſe compagnie. Je m'établis premier préſident; je leur fis prêter ſerment de ſigner les quatre propoſitions de 1682, de déteſter la doctrine du régicide, du probabiliſme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent ſerment, après quoi je prononçai:

La cour, ſans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les ſottiſes que vous avez écrites depuis deux cents cinquante ans, vous déclare innocens de tout ce que les parlemens diſent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne diſent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-royal, ſur le tombeau d'*Arnaud*.

Tout le monde convint que j'avais raiſon, et les jéſuites l'avouèrent auſſi. Et vous, mes anges, qu'en penſez-vous?

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1763.

LETTRE XXXIV.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

A Ferney, le 28 février.

J'AIMERAIS beaucoup mieux, Monſieur, que vous m'euſſiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuſcrit, le public en jouirait déjà. Je crois très-ſincèrement que c'eſt un des meilleurs préſens qu'on puiſſe lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire preſque tout votre mémoire, parce que je deviens un peu aveugle, à la ſuite d'une grande fluxion qui m'eſt tombée ſur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur, de me donner un avant-goût de ce que vous deſtinez à la France. Pour former des enfans, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage : *Eſſai d'un plan d'études pour les colléges ;* et moi je l'intitule : *Inſtructions d'un homme d'Etat, pour éclairer toutes les conditions.* Je trouve toutes vos vues utiles. Que je vous ſais bon gré, Monſieur, de vouloir que ceux qui inſtruiſent les enfans, en aient eux-mêmes ! Ils ſentent certainement mieux que les célibataires comment il faut inſtruire l'enfance et la jeuneſſe. Je vous remercie de proſcrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous préſente requête pour avoir des manœuvres,

et non des clercs tonſurés. Envoyez-moi ſurtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les y atteler. Je tâche de réparer, ſur la fin de ma vie, l'inutilité dont j'ai été au monde; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des ſiècles. Il y a, dans Paris, trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, auſſi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence. 1763.

Vous faites bien de l'honneur à *Jean-Jacques* de réfuter ſon ridicule paradoxe, qu'il faut exclure l'hiſtoire de l'éducation des enfans; mais vous rendez bien juſtice à M. *Clairaut*, en recommandant ſes élémens de géométrie, qui ſont trop négligés par les maîtres, et qui mèneraient les enfans par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus néceſſaire de ſa maiſon, et il ſervira de règle à tous ceux qui ſe mêleront d'enſeigner. Vous vous élevez par-tout au-deſſus de votre matière. Je ne ſais pas pourquoi vous mettez le livre de M. *Vatel* au rang des livres néceſſaires. Je n'avais regardé ſon livre que comme une copie aſſez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé *Gédouin*, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus ſimple et la plus ſenſiblement fondée ſur la loi naturelle, eſt ſans doute la meilleure.

Je vous rends compte, Monſieur, avec autant de bonne foi que de reconnaiſſance, de l'impreſſion que votre mémoire m'a faite. A préſent, que

1763. m'ordonnez-vous? voulez-vous que je vous renvoye le manuſcrit? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'eſt chère.

Je ne ſuis point du tout de votre avis ſur le ſtyle; je trouve qu'il eſt ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phraſes et de l'eſprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être ſolide!

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez miſes en marge? Cela délaſſe les yeux et repoſe l'eſprit.

Je ſuis bien faible, bien vieux, bien malade, mais je défie qu'on ſoit plus ſenſible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de reſpect et d'eſtime j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 2 de mars.

En réponſe à la lettre de mon cher frère, du 23 de février, je lui dirai: Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, ſurtout quand on n'a pas beſoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jéſuites; mais je ſoulèverais la poſtérité en leur faveur, ſi je les

accuſais d'un crime dont l'Europe et *Damiens* les ont juſtifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui eſt dans le procès. J'ai rempli le devoir d'hiſtorien; et je ne ſerais qu'un vil écho des janſéniſtes, ſi je parlais autrement. 1763.

Comment pouvez-vous dire que l'*inf...* n'a aucune part au crime de ce ſcélérat? Liſez donc ſa réponſe: *C'eſt la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans ſon interrogatoire: je ne ſuis que ſon greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne ſerai jamais ni jéſuite, ni janſéniſte, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur général de Provence: j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jéſuites. Dans quelque temps on ne ſe ſouviendra plus de tous ces livres, et l'on dira ſeulement: Il y eut des jéſuites. Je ſuis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque auſſi nombreuſe que celle de M. le marquis de *Pompignan*.

On a oublié, ce me ſemble, dans les petites plaiſanteries que mérite *Simon le Franc*, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien DIEU de l'excès de ſon ridicule. Je vous réponds que, ſi ce petit préſident des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il ſerait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce *Simon*. Vous ſavez ſans doute l'aventure du garde des ſceaux,

1763. du ſecrétaire *Carpot* et des lettres patentes ; cela eſt délicieux et l'emporte ſur tout le reſte. *Vive le roi et Simon le Franc!*

Ecr. l'inf.

LETTRE XXXVI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 de mars.

Je vois, Monſieur, par votre lettre du 18 de février, que vous êtes l'apôtre de la raiſon. Vous rendez ſervice à l'humanité, en détruiſant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame ſuperſtition qui ait jamais ſouillé la terre. Nous ſommes défaits des jéſuites, mais je ne ſais ſi c'eſt un ſi grand bien ; ceux qui prendront leur place ſe croiront obligés d'affecter plus d'auſtérité et plus de pédantiſme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous ſommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La ſeule philoſophie peut nous défendre. Il ſerait à ſouhaiter que le *Sermon des cinquante* fût dans beaucoup de mains, mais malheureuſement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Teſtament* de *Jean Meſlier* que je vous envoie. La ſimplicité de cet homme, la pureté de ſes mœurs, le pardon qu'il demande à DIEU, et l'authenticité de ſon livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Teſtament* de ce bon curé. L'affaire des *Calas* a été rapportée ; elle eſt en très-bon train ; je réponds du ſuccès. C'eſt un grand coup porté à la ſuperſtition ; j'eſpère qu'il aura d'heureuſes ſuites. 1763.

J'ai marié mademoiſelle *Corneille* à un jeune gentilhomme de mon voiſinage, infiniment aimable ; c'eſt un de nos adeptes, car il a du bon ſens. Adieu, Monſieur ; cultivez la vigne du Seigneur ; conſervez-moi vos bontés, et ſoyez perſuadé de mon tendre reſpect.

Chriſtmoque.

LETTRE XXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 de mars.

MON cher frère, j'attends votre petite *Pompignade* dont les notes me réjouiront. J'attends ſurtout des nouvelles de la ſeconde repréſentation de la pièce de M. de *Croſne*, qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des *Calas* fera un bien infini à la raiſon humaine, et autant de mal à l'*inf*...

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*. Eſt-il bien vrai qu'après avoir été perſécutée par les *Omer* et les *Chaumeix*, elle l'eſt par les libraires ? eſt-il vrai que la mauvaiſe foi et l'avarice aient ſuccédé à la ſuperſtition, pour anéantir cet ouvrage ? ſi cela eſt, ne pourrait-on pas

1763. renouer avec l'impératrice de Ruſſie? Après tout, ſi les auteurs ſont en poſſeſſion de leurs manuſcrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en ſureté, était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le ſort des gens de lettres; tantôt un *Omer* leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourſe.

Eſt-il vrai que M. *Saurin* aura le poſte que *Catherine* deſtinait à mon frère d'*Alembert*? En ce cas, ce poſte ſerait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en actions de grâce, tandis qu'à Paris on lève les épaules ſur les *Pompignan* et ſur les *le Brun*, et ſur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des *Sermon* et des *Meſlier* : la vigne ne laiſſe pas de ſe cultiver quoi qu'on en diſe.

Mon frère *Thiriot* eſt prié de me dire combien il y a encore de petits *Corneilles* dans le monde; il vient de m'en arriver un qui eſt réellement arrière-petit-fils de *Pierre*, par conſéquent très-bon gentilhomme. Il a été long-temps ſoldat et manœuvre; il a une ſœur cuiſinière en province, et il s'eſt imaginé que mademoiſelle *Corneille*, qui eſt chez moi, était cette ſœur. Il vient tout exprès pour que je le marie auſſi; mais, comme il reſſemble plus à un petit-fils de *Suréna* et de *Pulchérie*, qu'à celui de *Cornélie* et de *Cinna*, je ne crois pas que je faſſe ſitôt ſes noces.

J'embraſſe tendrement mon frère. Je ſuis aveugle et malingre. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XXXVIII. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 de mars.

ASSUREMENT vous êtes bien anges; et je ſuis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez préciſément comme *Gabriel* traita *Tobie*. Vous m'enſeignez un remède pour mes yeux; mais ce n'eſt pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le tripot pour longtemps. Vous n'ignorez pas, ſans doute, que mademoiſelle *Clairon* eſt dans le cas de l'hémorroïſſe, et que le ſauveur *Tronchin* lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir ſi elle ne venait toucher le bas de ſa robe. Il la déclare morte, ſi elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter *Corneille* et à admirer *Racine*.

Mais admirez dans quel embarras me jette *Pierre Corneille*. Ce n'eſt pas aſſez pour lui d'avoir fait Pertharite, Théodore, Agéſilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes, me relancer aux Délices.

C'eſt réellement l'arrière-petit-fils de *Pierre*. Il ſe nomme *Claude-Etienne Corneille*, fils de *Pierre-Alexis Corneille*, lequel *Alexis* était fils de *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, lequel *Pierre* était fils de *Pierre*, auteur de Cinna et de Pertharite.

1763. *Claude-Etienne*, dont il s'agit ici, eſt né avec ſoixante livres de rentes mal-venans. Il a été ſoldat, déſerteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En paſſant par Grenoble, il a repréſenté ſon nom et ſes beſoins à M. de *M**** que vous connaiſſez. Ce préſident, qui eſt le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un ſou, mais il lui a conſeillé de pourſuivre ſon voyage à pied, et de venir chez moi, l'aſſurant que ce conſeil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que ſa fortune était faite.

Claude-Etienne lui a repréſenté qu'il n'avait que quatre livres dix ſous pour venir de Grenoble aux Délices. Le préſident a fait ſon décompte, et lui a prouvé qu'en vivant ſobrement il en aurait encore de reſte à ſon arrivée.

Le pauvre diable, enfin, arrive mourant de faim, et reſſemblant au *Lazare* ou à moi. Il entre dans la maiſon et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le préſident de *M****. Quand il eſt un peu refait, il dit ſon nom, et demande à embraſſer ſa couſine. Il montre les papiers qu'il a en poche ; ils ſont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le préſenter à ſa couſine ni à ſon couſin M. *Dupuits*, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il deſcend pourtant de *Pierre Corneille* en droite ligne, et mademoiſelle *Corneille*, à la rigueur, n'eſt rien à *Pierre Corneille*. Nous aurions pu marier *Marie* à *Claude-Etienne*, ſans être obligés de demander une diſpenſe au pape.

Mais comme M. *Dupuits* eſt en poſſeſſion, et qu'il

s'appelle *Claude*, l'autre *Claude* videra la maiſon. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire. 1763.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits cornillons, couſins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais *Marie Corneille* eſt comme *Marie* ſœur de *Marthe*, elle a pris la meilleure part.

Le bon de l'hiſtoire, c'eſt que c'eſt un nommé *Dumolard*, pauvre diable de ſon métier, qui eſt le premier auteur de la fortune de *Marie*. Tout cela, combiné enſemble, me fait croire plus que jamais à la deſtinée.

Heureuſement le roi s'eſt moqué des beaux arrangemens de M. *Bertin;* il nous envoie de l'argent comptant, autre deſtinée encore très-ſingulière.

Celle de la veuve *Calas* ne l'eſt pas moins; elle ne ſe doutait pas, il y a un an, que le conſeil d'Etat s'aſſemblerait pour elle.

Olimpie a encore ſa deſtinée; elle ſera jouée à Moſcou avant de l'être à Paris. Une très-mauvaiſe copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaiſe. La pièce me paraît ſingulière et aſſez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis Attila; mais je la trouve déteſtable quand je lis les pièces de *Racine*, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que *Racine* dans le monde: ſ'il me vient quelqu'un de ſa famille, je vous promets de le bien traiter: mais pour *Campiſtron*, *la Grange-Chancel*, *Crébillon* et moi, nous ſommes des gens exceſſivement médiocres. Ce n'eſt pas qu'il

1763. n'y ait de très-belles choſes dans *Corneille ;* mais, pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baiſe le bout de vos ailes avec tendreſſe et reſpect.

LETTRE XXXIX.

AU MEME.

Aux Délices, 11 de mars.

POUR peu que mes anges ſoient curieux, ils pourront ſe mettre au fait de mon aventure des trois brancards, car me voici avec trois *Corneilles.* La véritable eſt madame *Dupuits*, les deux autres ſont les deſcendans en ligne directe de *Pierre*, et ſa ſœur dont on me menace eſt la troiſième; mais *Pierre* eſt beaucoup plus embarraſſant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le ſens commun dans ſes dix dernières pièces, et, à la réſerve de la conférence de *Sertorius* et de *Pompée*, et de la moitié d'une ſcène d'Othon, qui ne ſont après tout que de la politique très-froide, tout le reſte eſt fort au-deſſous de *Pradon* et de *Danchet.*

L'embarras du commentateur eſt plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame *Dupuits* m'amuſe par ſa gaieté et par ſa naïveté; mais ſon oncle *Pierre* eſt bien loin de m'amuſer. M. *Dupuits* et elle préſentent leurs très-humbles et très-tendres reconnaiſſances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit au père. J'ai vraiment grand ſoin

que

que mes deux marmots rempliſſent leurs devoirs. —— Savez-vous bien que je les fais aller à la meſſe tout comme s'ils y croyaient. 1763.

Je ne ſais ſi mes anges ſont de la paroiſſe de Saint-Euſtache; je les crois de Saint-Roch, et cela eſt fort égal, car *Roch* n'a pas plus exiſté qu'*Euſtache;* mais je hais *Euſtache* où l'on ne voulut point enterrer *Molière*, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront, ſans doute, quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Euſtache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aiſément de lui qu'il faſſe examiner les regiſtres de la paroiſſe. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de ſavoir comment mon confrere *Pierre*, gentilhomme ordinaire de *Louis XIV*, et fils de *Pierre* mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital?

J'en reviens toujours à la deſtinée. L'arrière-petit-fils de *Pierre Corneille* demande l'aumône; *Marie Corneille*, qui eſt à peine ſa parente, a fait fortune ſans le ſavoir.

Le prince *Ferdinand de Brunswick* nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et ſon frère, régent de Ruſſie, eſt en priſon depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur *Ivan* eſt enfermé chez des moines, et la fille de cette princeſſe de *Zerbſt*, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. *George III* nous a pris le Canada, tandis que le prétendant dit ſon chapelet à Rome, et que ſon fils s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cu à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

1763. Vivez gaiement, mes anges ; jouiſſez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon ſens. Celui qui a pris le nom de *Salomon* pour dire que tout eſt vanité, et que tout va comme il peut, était un philoſophe d'Alexandrie bien raiſonnable. Il faut que l'Egliſe ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à *Salomon*, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes ſont bien fous, mais les eccléſiaſtiques ſont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une choſe de raiſonnable dans ma vie, c'eſt de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de ſervice au genre-humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame *Denis* eſt toujours bien malingre, et moi toujours un petit *Homère*, un petit *la Motte*, verſifiant et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et ſurtout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et perſiſtant pour vous dans mon culte de dulie, juſqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens qui me l'ont donné.

LETTRE XL. 1763.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de mars.

C'EST donc lundi paſſé, 7 du mois, que tout le conſeil d'Etat aſſemblé a écouté M. de *Croſne*. Je ne ſais pas encore ce qui aura été réſolu, mais j'ai encore aſſez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'Etat n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouſe. Ces huit indignes juges ont ſervi la philoſophie plus qu'ils ne penſent. DIEU et les philoſophes ſavent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau *Corneille*? C'eſt un véritable coup de théâtre. Que dit frère *Thiriot* l'apathique? vous réjouiſſez-vous à m'envoyer des pompignades? On rit beaucoup à Verſailles de la converſation du roi avec le marquis *Simon le Franc*. On en aurait ri ſous *Louis XI*, comment voulez-vous qu'on ne ſe tienne pas les côtés ſous *Louis XV*, le plus indulgent et le plus aimable des ſouverains?

J'embraſſe tendrement mon frère et mes frères. *Ecr. l'inf.*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'Eſſai ſur les mœurs; rien n'eſt ſi difficile à dire aux hommes que la vérité.

1763.

LETTRE XLI.

A M. THIROUX DE CROSNE,

MAITRE DES REQUETES.

Aux Délices, mars.

MONSIEUR,

Vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée, par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conſeil, dont vous avez enlevé les ſuffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainſi que mes remercîmens. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projetté dans nos cantons, moitié catholiques, moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au devant de vous, et je vous aſſure que votre arrivée ſera un triomphe. Je ne ſerai pas, Monſieur, le moins empreſſé à vous rendre mes hommages. Les philoſophes doivent vous chérir, et les intolérans mêmes doivent vous eſtimer. Je vous reſpecte et je prends la liberté de vous aimer. Je ſouhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène inceſſamment aux grandes places que vous méritez. En feſant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage ſi elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'oſe me flatter du bonheur de vous voir, mais je le déſire avec une paſſion égale au reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. 1763.

LETTRE XLII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 de mars.

MON cher frère, il y a donc de la juſtice ſur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne ſont donc pas tous de méchans coquins, comme on le dit.

Il me ſemble que le jour du conſeil d'Etat eſt un grand jour pour la philoſophie. C'eſt le jour de votre triomphe, mon cher frère; vous avez bien aidé à la victoire; vous avez ſervi les *Calas* mieux que perſonne.

Tout le monde dit que M. de *Croſne* a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguſte aſſemblée devant laquelle il parlait. Il eſt devenu célèbre tout d'un coup. C'eſt un jeune homme d'un rare mérite, et qui eſt un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable: le temps n'eſt pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis *Simon le Franc* eſt fâché de ce ſuccès, et que ſon frère a dit la meſſe pour obtenir de DIEU que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentiſtes; je crois que vous

—— recevrez bientôt la *Relation du voyage*, imprimée à
1763. Paris, *aux dépens* de *Simon le Franc*.

J'embraſſe plus que jamais mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

On dit que mademoiſelle *Clairon* viendra bientôt voir le ſauveur *Tronchin* à Genève; nous la prierons de jouer ſur notre petit théâtre quand elle ſe portera bien. Ce ſera une de nos ſingularités d'avoir eu *Clairon* et *le Kain* dans notre baſſin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conſeille de mettre ſur leur porte : *maiſon à louer*.

LETTRE XLIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 de mars.

M. *Tronchin*, Mademoiſelle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagemens et l'attention la plus ſcrupuleuſe, et que vous riſquez beaucoup ſi vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voiſinage de M. *Tronchin;* non-ſeulement il n'y en a point, mais, s'il y en avait, il ſerait d'une cherté exceſſive. Il y a même une famille conſidérable de Genève qui, ne pouvant trouver à ſe loger cette année, eſt obligée d'aller habiter un petit château que je poſsède à une lieue de la ville. Genève, d'ailleurs, n'eſt pas

un ſéjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talens comme à Paris. 1763.

Nous ſommes actuellement, madame *Denis* et moi, aux Délices. C'eſt une maiſon de campagne aſſez agréable, mais les appartemens que nous pouvons donner ſont bien mal diſpoſés. Vous choiſirez celui qui vous conviendra le mieux; ce ſont plutôt des chambres que des appartemens. Madame *Denis* eſt malade, je le ſuis auſſi; M. *Tronchin* viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons paſſer la belle ſaiſon dans le petit château de Ferney, où vous ſerez beaucoup plus commodément logée. Ferney eſt à deux lieues de Genève; on rendra compte tous les jours de votre état à M. *Tronchin*, qui veillera ſur votre ſanté.

Voilà, Mademoiſelle, ce que je vous propoſe: l'état de madame *Denis* et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre ſituation préſente. Cependant, ſi vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convaleſcence, nous mettrons auſſi les nôtres pour la célébrer. Il eſt juſte que la deſcendante de *Corneille* voye la perſonne du monde qui fait le plus d'honneur à ſon grand-père, et que j'aye la conſolation dans ma vieilleſſe de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, Mademoiſelle, avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, &c.

1763.

LETTRE XLIV.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, &c.

Mars.

Je ſuis très-fâché, Monſieur, que vous ſoyez compris dans la réforme, mais conſolez-vous; la France a la guerre tous les ſept ans, et, pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très-heureux, très-honoré, et je me donnerais les airs d'un homme conſidérable, ſi je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de *Choiſeul* la commiſſion que vous me donneriez. Vous ſavez ce que c'eſt que les faibles bontés d'un miniſtre pour un pauvre reclus de mon eſpèce. Il ſouffre quelquefois que je lui écrive, et c'eſt très-rarement. Je ſuis confondu, comme de raiſon, dans la foule de ceux dont il ſe ſouvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais, s'il ſe préſentait quelque occaſion où je puſſe, ſans faire l'inſolent, être votre commiſſionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai, avec reconnaiſſance, le manuſcrit du bacha de *Bonneval* que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'uſage que vous ordonnerez. Je vous

avoue que je ſerais curieux de ſavoir les motifs de ſa converſion à la foi muſulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de *Mahomet* que de l'humilité de *Jéſus-Chriſt*. Il y a je ne ſais quoi dans ce *Mahomet* qui impoſe. Les religions ſont comme les jeux du trictrac et des échecs, elles nous viennent d'Aſie. Il faut que ce ſoit un pays bien ſupérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas ; tout nous vient d'ailleurs, juſqu'à l'inoculation. 1763.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parce que je deviens aveugle comme le vieux *Tobie*.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus reſpectueux et les plus vrais, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mars.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'eſt que de la proſe. Cette proſe vaut mieux que des vers ; c'eſt un projet d'éducation que M. de *la Chalotais* doit préſenter au parlement de Bretagne, et ſur lequel il m'a fait l'honneur de me conſulter. Si mes anges veulent

1763. le parcourir, je crois qu'ils en ſeront contens. Je vous ſupplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-ſigné, ſoit *duc de Praſlin*, ſoit *Courteille*.

Si le procureur général de Toulouſe avait fait de tels ouvrages, au lieu de pourſuivre la mort de *Jean Calas*, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne ſais point encore quel parti prendra mademoiſelle *Clairon*. Je lui ai offert un logement chez moi; car aſſurément elle n'en trouverait pas à Genève; et cette ville à conſiſtoire n'eſt pas trop faite pour une comédienne. M. *Tronchin* prétend que le voyage peut lui être funeſte, dans l'état où elle eſt. Il aſſure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière, ſans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'eſt auſſi. Maman *Denis* eſt toujours malade, et je ſuis plus miſérable que jamais. Ma conſolation eſt la journée du 7 de mars, ce conſeil d'Etat de cent perſonnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui eſt déjà la juſtification des *Calas*, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul *David*. Tous ces *David* me déplaiſent, à commencer par le roi *David*, et à finir par *David* le libraire.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Euſtache qui ait déterré l'extrait baptiſtère d'un *Corneille*, fils d'un *Pierre Corneille*, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une *le Cochois*. Il ne m'eſt point venu de nouveaux *Corneille*; mais, s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la Sophonisbe du grand *Pierre*, que je fais actuellement imprimer. Je ne ſais ſi je vivrai aſſez long-temps pour finir cet ouvrage. Je preſſe *Cramer* tant que je

peux ; car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes. 1763.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

LETTRE XLVI.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 de mars.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer, par M. d'*Argental*, le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de *Praslin*, ou par quelqu'autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très-grande grâce, Monsieur, de daigner me faire parvenir le *Mémoire sur l'origine du parlement*. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. *Damilaville*, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine ; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique

1763. le nouveau tableau des ſottiſes du genre-humain ſoit déjà achevé d'imprimer ſous le titre d'Eſſai ſur l'hiſtoire générale, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout ſe rajuſte au moyen de quelques cartons.

Vraiment, Monſieur, *le Jugement de la raiſon* eſt un joli ſujet; mais les *Appels à la raiſon* ſont déjà oubliés; et les plaiſanteries ne ſont bonnes que quand elles ſont ſervies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raiſon prononce ſur les enfans de *Loyola*, ſans dire ſon avis ſur ceux de cet extravagant *François d'Aſſiſe*, et de cet énergumène de *Dominique*, et de cet inſolent *Norbert*, et de tous ces inſtituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuſe pour les gouvernemens.

Je me chargerais bien pourtant, et très-volontiers, d'être le greffier de la raiſon dans un tribunal dont vous êtes le premier préſident; mais je ſuis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'eſt ni moins raiſonnable ni moins preſſante; c'eſt malheureuſement contre le parlement de Toulouſe. La deſtinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour ſecourir une famille infortunée, ſacrifiée au fanatiſme le plus abſurde, et dont le père a été condamné à la roue ſur les indices les plus trompeurs. Vous aurez ſans doute entendu parler de cette aventure : elle intéreſſe toute l'Europe ; car c'eſt le zèle de la religion qui a produit ce déſaſtre. Il me paraît que, grâce à vous, Monſieur, on eſt plus raiſonnable dans l'Armorique que dans

la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de *Locke* et de *Newton*, et les têtes toulouſaines tiennent un peu de *Dominique* et de *Torquemada*. 1763.

Je vous avoue que j'ai eu une grande ſatisfaction quand j'ai ſu que tout le conſeil, au nombre de cent juges, avait condamné d'une voix unanime le zèle avec lequel huit catholiques toulouſains ont condamné à la roue un père de famille, parce qu'il était huguenot; car voilà à quoi ſe réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre ſociété d'agriculture, et j'en ai profité. J'ai fait ſemer du fromental; j'ai défriché; j'ai fait une terre de ſept à huit mille livres de rente, d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieilleſſe vaut mieux que de faire des Agéſilas et des Suréna. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Mœrim deficit;* ce qui ne me *deficit* point, c'eſt l'eſtime très-reſpectueuſe et le ſincère attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

1763.

LETTRE XLVII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 de mars.

MON cher frère, l'illuſtre frère, qui daigne tant aimer Brutus, me paraît avoir ſuppléé, par ſa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conſcience lui en ſavoir mauvais gré. Un tel ſuffrage et le vôtre ſont d'une grande conſolation. Je me ſouviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu *Bernard de Fontenelle* et compagnie prièrent l'ami *Thiriot* de m'avertir ſérieuſement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réuſſirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque choſe, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère *Thiriot*, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations ſur le ſuccès des *Calas*. J'ai appris une des raiſons du jugement de Toulouſe, qui va bien étonner votre raiſon.

Ces viſigots ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes ſont deux preuves complètes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raiſonner et de juger? eſt-il poſſible que la vie des hommes dépende de gens auſſi abſurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous ſont mieux faites.

Pour notre ami *Pompignan*, les preuves de ſon

ridicule ſont complètes. Je vous répète que cet homme ſerait bien dangereux, s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je ſais de très-bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le deſſein de ſe faire valoir auprès de la cour, en perſécutant les philoſophes. Les *quarts* de plaiſanterie qui ſont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'*Hymne* eſt parſemée, ſeront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir. 1763.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon ſymbole.

Buvez, mes très-chers frères, à la ſanté de votre vieux frère *Voltaire*.

LETTRE XLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, eſt vraiment un bien bon ouvrage, mais je voudrais qu'on leur donnât par plaiſir à commenter Othon, la Toiſon d'or et Sophonisbe, &c. &c., la patience leur échapperait comme à moi; et ſi, pour ſe conſoler, ils reliſaient Iphigénie, ils ſe mettraient à genoux devant *Jean Racine*.

Que m'importe que *Pierre* ſoit venu avant ou après! Cela n'entre pour rien dans mes plaiſirs ou

1763. dans mes dégoûts; c'eſt l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que *Pierre* ait cent fois plus de génie que *Jean; Pierre* n'en eſt que plus condamnable d'avoir fait un ſi déteſtable uſage de ſon génie, dans la force de ſon âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un Brutus et d'un Orphelin; j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais encore une fois, vive *Jean!* Plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, ſoutenu par toutes les fineſſes de l'art. En un mot, s'il y a quelque choſe ſur la terre qui approche de la perfection, c'eſt *Jean*. Je n'ai commenté *Pierre* que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en diſant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la relation du marquis de *Pompignan*, faite par lui-même; il y a là je ne ſais quoi de naïf qui me fait plaiſir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine Olimpie pour laquelle je me refroidiſſais beaucoup; c'eſt un enfant que j'étouffais de careſſes. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à préſent je ne l'aime pas aſſez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde, car, à moins que le bûcher ne ſoit le plus beau des ſpectacles, il peut devenir grande matière à ſifflets. Je vais ſur le champ faire chercher Olimpie; je dois en avoir encore une aſſez mauvaiſe copie, mais je vous l'enverrai telle qu'elle eſt, pour ne pas vous faire attendre.

LETTRE

LETTRE XLIX. 1763.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 de mars.

J'AI envoyé votre lettre à M. le duc de *Villars*, à l'inſtant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monſeigneur le Duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me pourſuivent juſque dans le printemps; c'eſt un petit inconvénient attaché à la beauté de notre payſage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'eſt ce qui me rend quinze-vingt, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car, lorſqu'on eſt dans la ſoixante et dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leurs ſeptante ans, comme nous autres chétifs; noſſeigneurs les maréchaux ſont d'une meilleure pâte; et je ſuis sûr que, quand vous ſerez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous ſerez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de *Pompignan* n'eſt pas ſi gai, quoiqu'il faſſe rire tout le monde. Je ne crois pas que ſon ſermon ſoit parvenu juſqu'à vous; c'eſt ſon panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'égliſe de ſon village de Pompignan, et dont il eſt l'auteur; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais eſſuyé feu M. *Chiantpot-la-perruque*.

Un M. de *Radonvilliers*, ci-devant jéſuite, eſt votre

1763. autre confrère académicien. Il était, comme vous ſavez, fort recommandé par la cour, et en conſéquence il a obtenu ſix boules noires. Nos pauvres gens de lettres tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vîte dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur reſtaient, qu'ils en avaient donné de blanches; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient meſſieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit préſent à M. de *Radonvilliers*. Cela fait voir qu'il y a des malins par-tout.

Pour M. le duc de *Villars*, votre confrère en pairie, en académie et en gouvernement de province, il eſt engraiſſé et embelli depuis environ trois ſemaines; ſes créanciers ont appris, avec une joie incroyable, la mort de madame la maréchale ſa mère; mais, pour moi, j'en ai été très-affligé. Je crois qu'il reſtera encore quelque temps à Genève; ce n'eſt pas qu'il y ſoit amoureux, mais *Tronchin* qui eſt malade, et qui ne ſort pas de ſon lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! Monſeigneur, je n'ai point du tout l'eſprit plaiſant, et je ne ſais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous ſerez de loiſir, faire des mémoires de votre vie; ils ſeraient écrits du ſtyle de ceux de M. le comte de *Grammont*, et ils contiendraient des choſes plus intéreſſantes, plus nobles et plus gaies. Eſt-ce que vous ne ſerez jamais aſſez ſage pour paſſer trois ou quatre mois à Richelieu? Vous repaſſeriez tout ce que vous avez fait dans votre illuſtre et ſingulière vie, et perſonne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre ſiècle.

Vraiment notre victoire des *Calas* eſt bien plus grande qu'on ne vous l'a dit ; non-ſeulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ſes motifs. 1763.

Cette demande eſt déjà une eſpèce de réprimande; quand on eſt content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils diſent leurs raiſons. Auſſi M. *Gilbert*, grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingt *V.* ſe met à vos pieds.

LETTRE L.

A M. HELVETIUS.

Mars.

ORATE, fratres, et vigilate. Sera-t-il donc poſſible que, depuis quarante ans, la *Gazette eccléſiaſtique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou ſix honnêtes gens bien unis ne ſe ſoient pas aviſés de prendre le parti de la raiſon ? pourquoi ſes adorateurs reſtent-ils dans le ſilence et dans la crainte ? Ils ne connaiſſent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis ſeraient les ſeuls dépoſitaires ? C'eſt ainſi qu'en ont uſé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il eſt certain que ſon témoignage eſt du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il eſt encore certain que, vous et vos amis, vous pourriez

1763. faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter ſans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la ſottiſe et de la perſécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe eſt remplie d'hommes raiſonnables, qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en eſt prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un ſeul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât abſolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui ſoit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'eſpère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un anglais vous a déjà remis. C'eſt à peu-près dans ce goût ſimple que je voudrais qu'on écrivît; il eſt à la portée de tous les eſprits. L'auteur ne cherche point à ſe faire valoir; il n'envie point la réputation, il eſt bien loin de cette faibleſſe; il n'en a qu'une, c'eſt l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à ſa mort: je l'avoue; et c'eſt par cela même que ſon ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le diſtribuer: mais, ſi on peut en faire un meilleur ſans rien riſquer, ſans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou ſix pages excellentes et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu (*), qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue ſans doute. C'eſt un grand dommage que l'auteur y parle ſans ceſſe de lui-même, quand il ne doit parler que de choſes utiles. Son titre eſt

(*) Lettre de *J. J. Rouſſeau* à *Chriſtophe de Beaumont*, archevêque de Paris.

d'une indécence impertinente, ſon ridicule amour propre révolte; c'eſt *Diogène*, mais il s'exprime quelquefois en *Platon*. Croiriez-vous que ces audacieuſes ſorties contre un monſtre reſpecté, n'ont révolté perſonne; et que ſa philoſophie a trouvé autant de partiſans que ſa vanité cynique a eu de cenſeurs? Oh! ſi quelqu'un pouvait rendre aux hommes le ſervice de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je ſuis bien loin de vous prier de courir le moindre riſque. Je ſuis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous haſardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre ſervice au genre-humain ſans vous faire le moindre tort. 1763.

Ce ſont là, Monſieur, les vœux de la perſonne du monde qui vous eſtime le plus, et qui vous eſt le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéiſſante ſervante,

De Mitèle.

1763.

LETTRE LI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 d'avril, veille de Pâques.

Mes yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oiſifs. Le père *Mabillon* n'a jamais tant fait de récherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a ſurtout un *Corneille*, vinaigrier, dans le treizième ſiècle, qui eſt un point d'érudition aſſez rare. N'eſt-ce point ce vinaigrier-là qui a fait Suréna et Pulchérie? Il eſt vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été preſque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire Attila imprimé menu. Ma mauvaiſe humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père *Pierre* toute la juſtice qui lui eſt due; et ſi je révèle la turpitude de notre père, c'eſt en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Gueſclin ou le Duc de Foix, bonnet ſale ou ſale bonnet, c'eſt la même choſe, c'eſt-à-dire que ces deux pièces ſont également médiocres, à cela près que le bonnet ſale d'Adélaïde eſt encore plus ſale que celui du Duc de Foix.

Puiſque me voilà ſur l'article du tripot, je vous avouerai que j'ai du faible pour le Droit du ſeigneur, et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant.

J'ai peut-être tort ; je ſens encore entrailles de père pour Olimpie. Croyez-moi, cela fait un beau ſpectacle. Je compte les yeux pour quelque choſe. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de nobleſſe et de fermeté, eſt plus mon affaire pour *Olimpie*, qu'une héroïne fière, vigoureuſe, connaiſſant toutes les fineſſes de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. *Olimpie* reſſemble plus à *Zaïre* qu'à *Cornélie*. 1763.

Paſſons à la proſe, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du czar *Pierre*. Liſez les chapitres ſur la religion et ſur la mort d'*Alexis*.

Il y a une autre proſe plus intéreſſante, c'eſt celle des derniers chapitres de l'Hiſtoire générale. J'eſtime qu'il faut abſolument que ni M. de *Malesherbes* ni perſonne n'en permette l'entrée en France, avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On ſait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque diſcrétion.

Mes anges, nous baiſons tous le bout de vos ailes.

1763.

LETTRE LII.

AU MEME.

Aux Délices, 9 d'avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères *Cramer* ſe ſont aviſés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet Eſſai ſur l'Hiſtoire générale, où je peins le genre-humain aſſez en laid pour le rendre reſſemblant. Ils m'avaient toujours promis de ſupprimer mon nom. *Meſſieurs* peuvent très-bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque, mais j'ai toujours dit aux *Cramer* que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition eſt déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent aſſez pour être fidelles. Je ſuis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un *Cramer* à Paris; vous me direz qu'il n'eſt point libraire, qu'il eſt prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait eſt que, s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons néceſſaires, je demanderai net la ſaiſie des exemplaires fataux ou fatals.

Les dernières pièces du père *Pierre*, et les dernières ſottiſes de ma chère nation, ne laiſſent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'hiſtorien, vous ſavez que la vérité eſt mon premier devoir, et la dire ſans déplaire aux gens de mauvaiſe humeur, c'eſt la pierre philoſophale.

Ce qui m'eſt encore fort amer, c'eſt que leſdits *Cramer* ont recueilli tous les traits nouveaux que 1763.
j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'Hiſtoire générale; et, de tous ces petits morceaux, ils ont fait un recueil qui ſe trouve être la ſatire du genre-humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un ſupplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas, quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop piquans quand ils ſeront raſſemblés dans un ſeul tome; ce ſera-là le corps du délit. J'ai ſouvent repréſenté que la choſe était dangereuſe; mais ces meſſieurs, en peſant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait; et leur maudit recueil eſt en chemin avec l'édition entière de l'Hiſtoire. Voilà donc dangers ſur dangers; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'eſt la ſeule récompenſe de cinquante ans de travaux. *Meſſieurs* devraient cependant me ménager un peu; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre juſtice au peuple ne ſoit conſigné dans toutes les gazettes? pourront-ils empêcher que ce refus ne ſoit auſſi ridicule qu'injuſte? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proſcrivant des ouvrages où la conduite du roi ſe trouve, par le ſeul expoſé et ſans aucune louange, le modèle de la modération et de la ſageſſe, et où leurs irrégularités paraiſſent, ſans aucun trait de ſatire, le comble de la mauvaiſe humeur, pour ne rien dire de plus?

1763. Le parlement eſt puiſſant, mais la vérité eſt plus forte que lui. Rien ne réſiſte à une hiſtoire ſimple et vraie; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'eſt de ne rien dire. Vous ſentez bien que je parle toujours au miniſtre d'un petit-fils de *Louis XIV*, à l'ami de MM. les ducs de *Praſlin* et de *Choiſeul*, et non pas au conſeiller d'honneur.

Le but et le réſumé de cette longue lettre eſt qu'il m'importe très-peu qu'*Omer* dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous ſupplie, mes divins anges, d'engager le prince *Cramer* à ordonner à quelqu'un des officiers de ſa garde d'ôter ce nom qui n'eſt pas en odeur de ſainteté. Cette précaution et quelques cartons ſont tout ce que je veux.

Si j'étais ſeulement commis de la chambre ſyndicale, j'arrêterais le débit d'Olimpie juſqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou ſifflée au théâtre; mais je ne ſuis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici :

Je ne ſais quel anglais fit mettre ſur ſon tombeau : Ci gît l'ami de *Philippe Sidney*; je veux qu'on grave ſur le mien : Ci gît l'ami de M. et de madame d'*Argental*.

LETTRE LIII. 1763.

AU MEME.

Aux Délices, 13 d'avril.

Mes divins anges, je vois à peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc eſt bien malade, et moi auſſi; maman *Denis* a un engorgement au foie. Nous ſommes tous auprès d'*Eſculape-Tronchin*, mais *Eſculape* a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la ſanté à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les ſaints qui ſoit plus fort. Mes anges, nous ne ſommes nullement de votre avis ſur la figure d'*Antigone* au mariage d'*Olimpie*. Nous ſavons ce que c'eſt que d'aſſiſter à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raiſons les plus fortes de s'oppoſer à ce mariage*? Il n'en a certainement aucune; il n'a pas le moindre droit; il n'a pas la poſſibilité; il eſt hors du temple dans le parvis; il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies ſacrées. Comment peut-il empêcher que *Caſſandre* donne la main à ſon eſclave? Il n'eſt sûr de rien; il n'a encore pris aucunes meſures; il n'a que des doutes, il n'eſt venu que pour les éclaircir; dira-t-il: Je m'oppoſe à ce mariage, parce que je crois *Olimpie* fille d'*Alexandre*? Tout le monde, le grand-prêtre, *Caſſandre*, *Olimpie* répondraient: Tant mieux, c'eſt un

1763. mariage fort ſortable ; vous n'êtes point en droit de vous y oppoſer; vous ne connaiſſez pas ſeulement *Olimpie ;* le droit civil et le droit canon ſont contre vous; de quoi vous aviſez-vous de faire du bruit à la meſſe ?

Antigone n'eſt donc pas ſi ſot que de faire un tapage inutile ; il s'y prend plus prudemment; il ſoulève les peuples et fait venir des troupes ; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il ſerait ridicule de faire le mariage devant un confident, qui enſuite en rendrait compte à *Antigone* ? Je ſuis ſi convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de ſentiment. Cette pièce d'ailleurs n'eſt point du tout dans le ſyſtême ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très-grand effet, à nous autres habitans des Alpes qui ne connaiſſons point la tyrannie de l'uſage. Le ſpectacle en eſt fort beau. Si vous aviez vu *Statira* entourée de ſes prêtreſſes, et la ſcène où *Olimpie* , en embraſſant ſa mère, lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de ſon père et de ſa mère; ſi vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaiſir comme nous. L'hiérophante eſt un digne prêtre ; catholiques, huguenots , luthériens, déiſtes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris; je crois bien que la cabale de *Fréron* criera , et c'eſt pourquoi j'ai toujours été dans le deſſein de haſarder cette tragédie plutôt à l'impreſſion qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer ſi vous voulez; je n'ai ſur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe aſſez peu

quelle pièce on repréſente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer Catilina, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris, en croyant faire leur cour à madame de *Pompadour*. Après avoir vécu malheureuſement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que, l'an paſſé, je fus un peu trop ſéduit d'*Olimpie*, mais je me ſuis tempéré. 1763.

Jean-Jacques ne ſe tempère pas comme moi. *Jean* a écrit à *Chriſtophe*. Il y a un mois que ſa lettre eſt imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé *Queſnel* l'a eue à Verſailles. Malheureuſement l'auteur fait des cartons, et c'eſt ce qui retarde la publicité de ce modeſte ouvrage. L'auteur y diſait qu'*on aurait dû lui élever des ſtatues*. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dreſſer une dans la place de Grêve; qu'à la vérité elle ne ſerait pas reſſemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*inri*. Enfin il cartonne, et moi je cartonne auſſi l'Hiſtoire générale, de peur de l'*inri*.

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'opéra; c'eſt une juſtice de DIEU : on dit que ce ſpectacle était ſi mauvais qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je ſuis en peine de mon contemporain le préſident *Hénault*; il aura pris ſa pleuréſie à Verſailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de ſa ſurdité. Le préſident eſt ſourd, et moi auſſi; mais j'ai pardeſſus lui une propenſion extrême vers l'aveuglement.

——— J'ai perdu ma jolie petite écriture ; les yeux me
1763. cuiſent. Je finis en baiſant le bout de vos ailes avec les reſpects les plus tendres. *V.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 d'avril.

Le bon Dieu vous le rende, Monſieur, d'avoir guéri M. le comte de *Braſſac* de ſa peur. Non-ſeulement vous êtes philoſophe, mais vous en faites. Je ſuis bien fâché de n'avoir plus de ſermons, mais vous aurez des curés *Meſlier* tant que vous en voudrez. Je ne ſais ſi le dernier ouvrage de *J. J. Rouſſeau*, intitulé *Emile*, eſt parvenu juſqu'à vous. Il eſt vrai que dans ce livre, qui eſt un plan d'éducation, il y a bien des choſes ridicules et abſurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuiſier ; voilà le fond de ce livre ; mais il introduit au troiſième tome un vicaire ſavoyard, qui, ſans doute, était vicaire du curé *Jean Meſlier*. Ce vicaire fait une ſortie contre la religion chrétienne, avec beaucoup d'éloquence et de ſageſſe. Vous avez ſu que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre *Jean-Jacques ;* que *Jean-Jacques*, pourſuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève ſa patrie, brûlé à Berne, c'eſt-à-dire dans la perſonne de ſon livre, s'eſt retiré dans un déſert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Pruſſe.

C'eſt de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée *Lettre de J. J. Rouſſeau à Chriſtophe de Beaumont.* Il eſt fort difficile d'en avoir des exemplaires; s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-ſignés. Adieu, Monſieur; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous ſont le plus dévoués. 1763.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

Mes chers anges, je vous envoie Olimpie, que j'ai fait imprimer pour deux raiſons aſſez fortes. La première, à cauſe des remarques que je crois très-intéreſſantes et très-utiles, ſi utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres ſont perſécutés, et où l'inſolent et ridicule *Omer de Fleuri* oſe proſcrire la Religion naturelle, ainſi que le bon ſens.

La ſeconde raiſon, c'eſt que ni *le Kain* ni mademoiſelle *Clairon* ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où ſont les choſes, j'aime mieux les ſuffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'eſt aux ſeuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Ruſſie

1763. veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'*Omer de Fleuri* veut qu'on vole à Paris les ſouſcripteurs. On repréſente, à Moſcou et à Rome, ce même Mahomet qu'*Omer de Fleuri* voulait anéantir à Paris, &c. &c.

J'avoue qu'on a protégé dans votre ville une comédie, dont tout le mérite conſiſtait à dire que *Diderot* et d'*Alembert* étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mauſolée à un aſſez mauvais poëte bourſouflé, qui n'a preſque jamais parlé français; mais ces petites faveurs ſi bien appliquées ne me font pas changer de ſentiment.

Je crois que mademoiſelle *Clairon* eſt la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ſes jugemens.

Permettez-moi auſſi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont aſſez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit *Antigone* au premier acte :

Nous verrons... Mais on ouvre, et ce temple ſacré
Nous découvre un autel de guirlandes paré.
Je vois des deux côtés les prêtreſſes paraître;
Au fond du ſanctuaire eſt aſſis le grand-prêtre.
Olimpie et Caſſandre arrivent à l'autel!

Chaque mot que dit *Antigone* eſt la peinture d'un ſpectacle qui lui ſera funeſte, et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la ſolennité du ſpectacle. Rien n'eſt ſi pauvre, ſi meſquin, ſi oppoſé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir

vouloir tout étriquer, tout tronquer, d'ôter aux mouvemens et aux ſentimens l'étendue qui leur eſt néceſſaire. Si on reſſerrait, par exemple, la cataſtrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vîte leur argent. 1763.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à préſent Olimpie; et, puiſqu'on n'a pas voulu reprendre le Droit du ſeigneur, et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je ne me ſoucie point du tout de me riſquer au haſard de la repréſentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me feſais un plaiſir de le conſacrer aux amuſemens de mes anges; mais eux-mêmes ne me conſeilleraient pas, dans les circonſtances préſentes, d'eſſuyer de nouvelles humiliations.

Je ſuis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit, dans l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, ce que j'avais déjà dit dans celle de *Louis XIV*. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre. Malheureuſement ce tort eſt irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève, il y a plus de trois mois, à ce que diſent les *Cramer;* et ces torts conſiſtent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuiſent à perſonne. Au reſte, ſi vous avez trouvé quelque petite odeur de philoſophie morale, et d'amour de la vérité dans l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, je me tiens très-récompenſé de mon travail, car c'eſt à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

1763. Vous aurez inceſſamment la lettre de *Jean-Jacques* à *Chriſtophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait; il perſiſte toujours à dire qu'il fallait lui élever des ſtatues au lieu de le brûler; il aſſure que ſi on trouve quelques traits voluptueux dans ſon *Heloïſe*, il y en a davantage dans l'*Aloïſia* que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothéques. Il proteſte à *Chriſtophe* qu'il eſt chrétien, et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules; il y a une douzaine de pages ſublimes contre cette ſainte religion. Peut-être ce qu'il dit eſt-il trop fort; car, après tout, le chriſtianiſme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de perſonnes de tout âge et de tout ſexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que *Jean-Jacques*, dans ſon épître, prouve à *Omer* qu'il eſt un ſot, en quoi je ſuis entièrement de ſon avis.

Mes divins anges, la plus grande conſolation de ma vie eſt votre amitié; il eſt vrai que je ne vous verrai plus, mais je ſongerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame *Denis* eſt infiniment ſenſible à toutes vos bontés. *Tronchin* prétend qu'elle ſera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fuſſiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous diſe que j'exige abſolument des *Cramer* d'ôter mon miſérable nom des frontiſpices de leur recueil. Vous ſavez que rien n'eſt plus aiſé que de brûler un livre. Un *Chaumeix*, un *Gauchat* n'ont qu'à recueillir, falſifier, empoiſonner quelques phraſes, et donner un extrait

calomnieux à un *Omer*, *Omer* fera ſon réquiſitoire, et des hommes extrêmement ignorans condamneront au 1763.
braſier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les *Cramer* n'en ſeront pas fâchés; mais moi, ſi mon nom eſt à la tête d'une hiſtoire ſage et inſtructive, je ſuis décrété en perſonne, et mes biens confiſqués ſi je ne comparais pas devant *meſſieurs*. Or, c'eſt ce qui eſt abſolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure conceſſion des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregiſtremens ne viennent que des *regeſta*, des compilations qu'on s'aviſa de faire ſous *Philippe-le-Bel*, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir regiſtre (habitude qui ſuccéda au tréſor des chartres); qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une hiſtoire dans laquelle la conduite du parlement eſt toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela eſt dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'Olimpie, et je finis. Un homme qui a été à moi, qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ſes dépens: c'eſt un plaiſir que je lui devais. Sera-t-il juſte d'empêcher ſon édition d'entrer en France, et de le priver du fruit de ſes avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en ſuis sûr, trouvé ſombre, chagrin dans mon épître. Je ne ſais pourquoi je ſuis triſte; car votre humeur eſt toujours égale, et je voudrais

1763. vous imiter. Je crois que c'eſt parce que le vent du nord ſouffle; mais je ſuis à vous à tout vent, ô anges.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LVI.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

Avril.

J'AI lu, Monſieur, la lettre de votre bacha (*); tout ce qui m'étonne, c'eſt qu'ayant été exilé dans l'Aſie mineure, il n'alla pas ſervir le ſophi de Perſe *Thamas Kouli-kan;* il aurait pu avoir le plaiſir d'aller à la Chine, en ſe brouillant ſucceſſivement avec tous les miniſtres : ſa tête me paraît avoir eu plus beſoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir ſe battre avec le prince *Eugène*, préſident du conſeil de guerre ; c'eſt à peu-près comme ſi un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne propoſait-il auſſi un duel au grand-viſir ? Cependant on pourrait tirer quelque parti de ſa lettre, en élaguant les inutilités, en adouciſſant les choſes flatteuſes qu'il dit de notre ambaſſadeur M. de *Villeneuve*, et en donnant quelques coups de lime au ſtyle grivois du bacha; on lui paſſera tout, parce qu'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, Monſieur, de vous prouver avec quels ſentimens reſpectueux j'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire.

(*) M. de *Bonneval* qui s'était fait turc.

LETTRE LVII. 1763.

A M. HELVETIUS.

Le 1 de mai.

Voici, mon illuſtre philoſophe, un gentilhomme anglais très-inſtruit, et qui, par conſéquent, vous eſtime.

Je me ſuis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui penſent. M. *Makartney* penſe tout comme vous. Il croit, malgré *Omer* et *Chriſtophe*, que, ſi nous n'avions point de mains, il ſerait aſſez difficile de faire des rabats à *Chriſtophe* et à *Omer*, et des ſifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, &c., &c., &c.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, ſitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde eſt alarmé, comme ſi les Anglais feſaient une deſcente.

Puiſque vous avez eu la bonté de reſter parmi les ſinges, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. *Jean-Jacques* dit, à mon gré, une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à *Chriſtophe*.

Pour prouver que, dans notre ſecte, la partie eſt plus grande que le tout, il ſuppoſe que notre ſauveur JESUS-CHRIST communie avec ſes apôtres : en ce cas, dit-il, il eſt clair que JESUS mit ſa tête dans ſa

1763. bouche. Il y a, par-ci, par-là, de bons traits dans ce *Jean-Jacques.*

On m'a envoyé les deux extraits de *Jean Meſlier :* il eſt vrai que cela eſt écrit du ſtyle d'un cheval de carroſſe; mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enſeigné des choſes abſurdes et horribles ! quelle réponſe aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'aſſurer que la philoſophie n'eſt que le fruit du libertinage !

Vale; je vous eſtime autant que je vous aime.

LETTRE LVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 de mai.

Le pauvre vieux malade a reçu, Monſieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira s'il peut jamais boire; il y a auſſi des ſauciſſons dont il mangera s'il peut manger : il eſt dans un état fort triſte, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de ſauciſſons. Vraiment, Monſieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils; il eſt vrai que je me ſens pour vous la tendreſſe d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, Monſieur, qu'à ma vieilleſſe ſi je ne me ſouviens pas du père *Pacciaudi* ou *Pacciardi;* je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il ſe

peut faire que j'aye eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie ſon ordre de me pardonner ſi je ne m'en ſouviens pas. 1763.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduiſant quelques-uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaiſſance.

Comme l'état où je ſuis ne me permet d'écrire que très-rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort ſuivi avec notre cher *Goldoni;* mais j'aime toujours paſſionnément ſes écrits et ſa perſonne. J'imagine qu'il reſtera long-temps à Paris, où ſon mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agrémens. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le ſupplierai de paſſer par notre hermitage; nous aurons le plaiſir de nous entretenir de vous. Il vous portera, Monſieur, mon reſpect extrême pour votre perſonne, et mes regrets de mourir ſans avoir eu la conſolation de vous voir. *V.*

1763.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

ANGES EXTERMINATEURS,

CELUI qui vous appelait furie avait bien raiſon. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlemens de votre ouaille miſérable.

1°. Vous voulez qu'on imprime la médiocre Zulime au profit de mademoiſelle *Clairon;* très-volontiers, pourvu qu'elle la faſſe imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus ; mais je conſens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2°. Voulez-vous faire ſupprimer l'édition d'Olimpie, ou en faire imprimer une autre, en adouciſſant quelques paſſages ſur ce déteſtable grand-prêtre *Joad*, et le tout au profit de mademoiſelle *Clairon* ? de tout mon cœur, avec grand plaiſir aſſurément.

3°. L'Hiſtoire générale eſt peut-être un peu plus ſérieuſe. Le parlement ſera irrité ; de quoi ? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèſe, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. *Pitt*

m'avait propoſé. Mais laiſſons-là le Canada, et parlons des iroquois qui me feraient brûler pour avoir laiſſé entrevoir un air d'ironie ſur des choſes très-ridicules. 1763.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus abſurde, que d'oſer condamner un homme pour avoir repréſenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ſes enfans? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été ſouillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas ſavoir gré; mais, de bonne foi, le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la poſtérité? miroir qu'il ne caſſera pas, et qui eſt d'un aſſez bon métal. Ne ſaura-t-on pas que c'eſt la vérité qui l'a indiſpoſé perſonnellement? et, quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ſes prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni ſur mon bien ni ſur ma perſonne. Ma réponſe eſt toute prête, et la voici:

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'hiſtorien de l'Etat: Quoi! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, &c., &c., &c.

Mais, s'il eſt vrai que j'aye altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de *Chauvelin* et à M. le préſident de *Meynières*. Ces dates

1763. et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin;* et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession, et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses ; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de *Praslin;* je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre *Histoire de France;* il y a eu des temps plus funestes; mais y en a-t-il eu de plus impertinens ? Je voudrais que vous fussiez aux Délices, oui assurément, je le voudrais; vous y verriez des anglais, des tudesques, des polacres, des russes; vous verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation ; vous verriez comme l'Europe la traite; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar *Pierre I*, vous en usez avec moi précisément comme le docteur *Tronchin* avec madame *Denis;* elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, *Cramer* imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire; pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire ?

Voilà M. de *Thibouville* qui m'envoie vraiment

de beaux projets pour Olimpie : c'eſt bien prendre ſon temps. 1763.

Ma concluſion eſt que je vous ſuis très-obligé de me procurer les remarques de MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter ſur le champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlemens du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai ; de même que les trois états du royaume aſſemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlemens, je vous en prie ; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France, dont je peux diſpoſer ; j'enverrai ma nièce avec M. et madame *Dupuits* à Paris, le parlement ne ſaiſira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en reſtera aſſez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle ſix mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je ſuis ſous vos ailes à la vie et à la mort.

1763.

LETTRE LX.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 de mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, Monſieur, vos bienfaits. La perſonne qui m'avait dit tant de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris, ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont fait mes pauvres yeux en la liſant; mais le plaiſir de l'eſprit m'a bien conſolé des tourmens de mes yeux. Je viens de relire l'Avventuriere onorato, il Cavaliero di buon guſto, et la Locandiera. Tout cela eſt d'un goût entièremetn nouveau, et c'eſt, à mon ſens, un très-grand mérite dans ce ſiècle-ci. Je ſuis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre ſtyle. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! Que je voudrais vivre avec lui! Il n'y a perſonne qui ne voulût reſſembler au cavalier di buon guſto, et je ſuis toujours prêt de demander au marquis de *Forlipopoli* ſa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne ſont pas encore tout-à-fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Eſpagnols avec les Indiens; ils donnaient des petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de *Lelius Albergati*, l'ami intime de *Térence*. Heureux ceux qui peuvent ſe trouver à table entre *Térence* et *Lelius*!

Bonſoir, Monſieur; je vous aime et vous eſtime trop pour faire ici les plats complimens de la fin des lettres. *V.* 1763.

LETTRE LXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de mai.

ENCORE un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de *Meynières* et de *Chauvelin*, pour les remercier de la bonté qu'ils ont : voilà déjà un devoir de rempli pour la proſe.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changemens dans Zulime, pour la tirer, autant qu'il eſt poſſible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en ſert, et on remercie DIEU; car les idées viennent, DIEU ſait comment. J'ai beau rêver à Olimpie, je ſuis à ſec. Point de grâce à rendre à DIEU. Je dédie Zulime à mademoiſelle *Clairon;* mais, dans ma dédicace, je ſuis ſi fort de l'avis de l'intendant des menus contre l'abbé *Grizel*, que je doute fort que cette brave dédicace ſoit honorée de l'approbation d'un cenſeur royal et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on penſe ! On le dit en Angleterre; quel mal en arrive-t-il ? la liberté de penſer empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des guinées ? Ah, Français ! Français !

1763. vous avez beau chaſſer les jéſuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre parlement examine les manuſcrits de monſieur le contrôleur général avec une extrême ſévérité, et qu'on parle d'un lit de juſtice. Les arrangemens de finance ne laiſſent pas de nous intéreſſer, nous autres Génevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous feriez pourtant de vrais anges, ſi vous daigniez en toucher quelque choſe.

Je prends la liberté de vous adreſſer cette lettre pour frère *Damilaville*. Je vous ſupplie de la lui faire tenir par la petite poſte, ou de la lui donner, s'il vous fait ſa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, ſoyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainſi un pauvre montagnard?

Mon Dieu, que je trouve les tracaſſeries des billets de confeſſion, et tout ce qui s'en eſt ſuivi, ridicules! c'eſt la farce de l'hiſtoire. Peut-on traiter ſérieuſement un ſujet de farce? Paſſez-moi un peu de plaiſanterie, je vous en prie; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne ſoyez pas impitoyables envers votre vieille créature qui vous aime tant.

LETTRE LXII. 1763.

AU MEME.

Aux Délices, 19 de mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non vraiment, ils ne ſont point exterminateurs, et je les rétablis dans leur titre naturel et dans leur dignité d'anges ſauveurs. Ils ont daigné prendre le ſeul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il eſt vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confeſſion, et pour une ſupérieure de l'hôpital, extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choſes produiſent quelquefois des événemens terribles. Il y a loin d'un billet de confeſſion à l'aſſaſſinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grâce à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire ſentir dans une hiſtoire qui n'eſt que celle de l'eſprit humain; et, ſans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracaſſeries paſſagères, qui ne ſont faites que pour le recueil *D*, ou le recueil *E*.

Je vous avoue que je ſuis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques ſemble marquer un peu d'aigreur. Eſt-il poſſible qu'il puiſſe me reprocher de n'avoir pas nommé, dans pluſieurs endroits, un conſeiller auquel

1763. je ſuis très-attaché, et dont je rapporte une belle action, quoiqu'étrangère à mon ſujet? aurait-il fallu que je le nommaſſe dans ce vaſte tableau des affaires de l'Europe, lorſque je ne nomme pas M. le duc de *Praſlin*, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire : *Deux ſages crurent la paix néceſſaire, la proposèrent et la firent* ? En vérité, la plupart des hommes reſſemblent aux moines, qui penſent qu'il n'y a rien d'intéreſſant dans le monde que ce qui ſe paſſe dans leur couvent.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques ſur les billets de confeſſion, en deux endroits différens. Au premier, il prétend qu'il n'eſt pas dans l'exacte vérité, *qu'il fallait que ces billets fuſſent ſignés par des prêtres adhérens à la bulle, ſans quoi, point d'extrême-onction, point de viatique.* Et au ſecond endroit, il dit, que *dans les remontrances du parlement, on prouvait juſqu'à la démonſtration combien il était abſurde d'attacher la réception ou l'excluſion des ſacremens à un billet de confeſſion.*

Il dit donc préciſément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le voyez bien mieux que moi, qu'il règne dans les eſprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de ſang froid quand j'ai fait cette hiſtoire; on eſt un peu animé quand on la critique. Mes anges concilians ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le parlement brûle le livre, ce ſera donc vous qu'il brûlera; je ſerai enchanté d'être incendié en ſi bonne compagnie.

Je tâcherai de ſervir M. le duc de *Praſlin* dans ſa

Gazette

Gazette littéraire qu'il protége. S'il le veut, je ferai moi-même les extraits de tout ce qui paraîtra en Suiſſe, où l'on fait quelquefois d'aſſez bonnes choſes : on me gardera le ſecret ; mais probablement monſieur l'ambaſſadeur en Suiſſe, et monſieur le réſident à Genève, ſeront plus inſtruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne ſerait qu'un double emploi. 1763.

Il me ſemble que les yeux, chez un de mes anges et chez moi, ne ſont pas notre fort ; j'en ai vu de fort beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes. *V.*

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux, qui ne ſont pas indifférens ; je les enverrai à M. de *Montperoux*, notre réſident, afin qu'il en ait le mérite, ſi la choſe comporte le mot de mérite ; et, quand on ſera content de cet eſſai, je continuerai, ſuppoſé qu'il me reſte au moins un œil.

LETTRE LXIII.

AU MEME.

21 de mai.

Je reçois, ô anges de paix ! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuſet ; je les trouve très-bien, et je vous trouve infiniment plus raiſonnables que l'auteur des *Remarques*. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui ſuppoſais, il s'en faut beaucoup : il reſpire l'eſprit de parti ;

1763. et ſi ſes confrères penſent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéreſſe tout comme un autre, ne finira pas ſitôt.

J'avais très-bien compris la raiſon de la petite contradiction qui ſe trouvait dans votre lettre précédente et celle de *Philibert Cramer;* il n'y avait nul mal à la choſe, et tout ſe confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaiſſance que je vous en dois.

Je vous enverrai inceſſamment la Zulime dédiée à la nymphe *Clairon.* Vous aurez auſſi une nouvelle édition d'Olimpie; celle d'Allemagne n'eſt bonne que pour les pays étrangers, et il eût été bon qu'elle n'eût point tranſpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable : on a mis *Jeanne Gray* pour *Marie Stuart ;* ramaſſe, *Fréron.*

Le cinquième acte d'Olimpie n'eſt point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup; comptez que les yeux ſont très-ſatisfaits, c'eſt tout ce qu'il m'eſt permis de dire. Si vous aviez vu une jeune *Olimpie* venir en deuil ſur le théâtre, au milieu des prêtreſſes vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres : la rareté ! la curioſité ! vous auriez même été très-attendris ; et, quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reſte, meſſieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous béniſſe !

Pourvu que je ne ſois pas maudit de mes anges, je ſuis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

LETTRE LXIV. 1763.

AU MEME.

Aux Délices, 23 de mai.

Il faut que je vous diſe, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les obſervations ſuccinctes ſoient du préſident de *M* ***, qui m'avait autrefois paru modéré et philoſophe. Je vous avoue que ces obſervations ſont un monument rare de l'eſprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choſes. Mais les préjugés des autres ne ſervent qu'à me faire aimer davantage votre raiſon, et tout augmente la reconnaiſſance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaiſir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui ſont ces abbés *Arnaud* et *Suard*; ce ſont apparemment gens de mérite, puiſqu'ils ſont encouragés par M. le duc de *Praſlin*. Il me ſemble qu'on pourrait ſe ſervir de cet établiſſement pour ruiner l'empire de l'illuſtre *Fréron*.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de *Praſlin* trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques-uns ont de la réputation. J'ai eu grand ſoin de mettre en marge que ces eſquiſſes informes n'étaient préſentées que pour être miſes en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux brutes pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entrepriſe. Il n'y

1763. a que ma maladie des yeux qui me faſſe craindre d'être inutile; ſans cela, je pourrais dégroſſir tout ce qui ſe ferait en Eſpagne, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aiſément me faire venir tous les livres par la poſte; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, ſervis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai propoſé à M. le duc de *Praſlin* cet arrangement, et, s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amuſement convient à mon âge; il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai juſqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

Comme je vous fais toujours des confeſſions générales, je dois vous dire que madame *Denis*, à qui j'ai donné Ferney, a préſenté requête à M. le duc de *Praſlin*, pour avoir ſes cauſes commiſes au conſeil privé: en voici le motif.

Les priviléges de la terre ſont tous fondés ſur les traités des rois, depuis *Charles IX* juſqu'à *Louis XV*; les parlemens s'embarraſſent peu des traités. Le roi paraît le ſeul juge comme le ſeul interprète des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne et Genève. Si on attaque nos droits aux parlemens, nous les perdons infailliblement; ſi nous plaidons au conſeil, nous eſpérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre, ce ſerait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ſes droits pour être plus tranquille. C'eſt un parti de *Bias* et de *Diogène*, et je le prendrais peut-être ſi j'étais ſeul; mais il ſerait triſte pour madame *Denis*

de perdre de très-belles prérogatives, et le plus clair revenu de ſa terre. 1763.

Vous ne me dites jamais rien du tripot; pas un mot de la tragédie de Socrate; profond ſilence ſur les trois tomes immortels du modeſte *Paliſſot;* vous ne parlez ni de l'opéra, ni des édits, ni de la *Lettre de Jean-Jacques à Chriſtophe.* Les yeux me cuiſent et refuſent le ſervice à votre créature *V.*

LETTRE LXV.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 de mai.

Je ſuis très en peine, Monſieur, d'un gros paquet que je vous adreſſai, il y a quelques ſemaines, par M. *Bouret.* Il m'eſt important de ſavoir ſi la poſte uſe de ſon droit, qui n'eſt pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé, ni par vous ni par la poſte. Je vous demande en grâce de m'inſtruire ſi vous l'avez reçu. Quelle ſenſation fait dans Paris la tragédie de Socrate ? le ſujet n'eſt pas trop intéreſſant; s'il l'eſt devenu, c'eſt une preuve que la philoſophie fait de terribles progrès, et que la partie ſaine du public déteſte les *Anitus*, les *Omer* et les *Chriſtophe.* Dieu ſoit béni !

Que dit-on de la *Lettre de Jean-Jacques à Chriſtophe* ? Savez-vous que *Paliſſot* a fait imprimer ſes œuvres ? le ſait-on ? Tout ſon recueil eſt contre les pauvres

philoſophes, et cependant il penſe comme eux; cela
1763. fait ſaigner le cœur. Conſolez-moi en écrivant ſur la poëſie, puiſque vous ne voulez plus me conſoler en la cultivant. Eſt-il poſſible que ce coquin de *Fréron* vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très-grands ſuccès? Votre *Poëtique* réuſſit beaucoup auprès des gens du métier et de ceux qui n'en ſont pas; c'eſt la preuve du vrai mérite. Je ſuis toujours preſque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaiſir quelques mots de vous.

Conſervez vos ſentimens pour votre ancien ami *V.*

LETTRE LXVI.

A M. VERNES, *miniſtre à Séligny.*

Aux Délices, 24 de mai.

NON aſſurément *Jean-Jacques* n'eſt pas ce que vous ſavez, et peu d'êtres penſans ſont ce que vous ſavez. S'il y a une bonne morale dans les *Mille et une nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient ſous cape perſécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voiſins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très-cher curé; et vous ſavez bien..... (Je raye ceci par excès de diſcrétion.)

On dit que *Jean-Jacques* fait actuellement des fagots comme le médecin malgré lui; il en a tant

conté, qu'il eſt bien juſte qu'il en faſſe. A l'égard de ſon abdication, il ſe croit un *Charles-Quint* qui abdique l'empire. 1763.

La Tolérance ne ſervira de rien à moins qu'on n'ait des protections très-fortes. Il eſt difficile de perſuader de ſi loin des ames occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'eſpérance; je n'ai qu'un violent déſir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce ſerait une bonne œuvre.

C'eſt bien dommage qu'on n'ait pas fait une hiſtoire des conciles dans le goût naïf du *Précis du concile de Trente* : il faut eſpérer que quelque bonne ame rendra ce ſervice aux honnêtes gens. Tout vient dans ſon temps, et un temps arrivera où l'on n'enſeignera aux hommes que la morale qui vient de DIEU, et qu'on laiſſera là les dogmes qui viennent des pères : car quels enfans que ces pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infame procédure des infames juges de Toulouſe eſt partie, ou part cette ſemaine. Nous eſpérons que l'affaire ſera jugée au grand conſeil où nous aurons bonne juſtice, après quoi, je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouſe, ayant roué le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces; mais tout cela eſt fait par la juſtice: *Ah, manigoldi!*

1763.

LETTRE LXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 de juin.

MON cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'eſt pas en Normandie, ou Launai dans le pays de Gex.

Nous ſommes quatre à préſent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame *Denis* eſt languiſſante, je le ſuis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me ſoulager. Vous êtes ſeul, vous avez de la ſanté, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin, il faut ſe voir avant de mourir. Il eſt clair que nous ne converſerons pas enſemble quand nous ſerons *cinis, fabula et manes.*

J'aurais bien voulu vous envoyer Olimpie, mais comment vous l'adreſſer? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poſte. La *Lettre de J. J. Rouſſeau à Chriſtophe de Beaumont, archevêque de Paris*, a mis l'alarme par-tout. On a ouvert et ſupprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fuſſent; ainſi on a coupé les vivres à l'ame.

Notre Corneille avance; nous en ſommes malheureuſement à Bérénice. Vous ſavez qu'il ne ſortit pas de ce combat à ſon avantage. Je fais imprimer la

Bérénice de *Racine* avec des remarques qui m'ont paru néceſſaires. J'en fais peu ſur la pièce de *Corneille*, vous ſavez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de Cinna. 1763.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites ſur Olimpie; elles ſont un peu philoſophiques. J'avais, dès long-temps, aſſez d'antipathie contre le rôle de *Joad*, dans Athalie. Je ſais bien qu'en ſuppoſant qu'*Athalie* voulait tuer ſon petit-fils, le ſeul rejeton de ſa famille, *Joad* avait raiſon; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger ſon petit-fils pour ſe venger de ce qu'on a tué tous ſes frères et tous ſes enfans? cela eſt abſurde : *Quodcunque oſtendis mihi, ſic incredulus odi.* Le public n'y fait pas réflexion, il ne ſait pas la *Sainte-Ecriture*. *Racine* l'a trompé avec art; mais, au fond, il réſulte que *Joad* eſt du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons.

1763.

LETTRE LXVIII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Au château de Ferney, le 9 de juin.

Je n'ai point reçu, Monſieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuſcrit. Il ſe pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contre-ſigné qu'il puiſſe être, à moins qu'on ne l'adreſſe à M. *Janel*, intendant des poſtes et maître abſolu de tous les imprimés qu'on envoie, ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adreſſe de M. *Camp*, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquiſition ſur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres ames, tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre que M. *Jean-Jacques Rouſſeau* s'eſt aviſé d'écrire à *Chriſtophe de Beaumont*.

Je ne ſuis point du tout étonné, Monſieur, que le *pédant*, *lourd*, *craſſeux et vain* (*), ſoit fâché qu'un homme, qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'univerſité, lui enſeigne ſon métier. Vous avez chaſſé les jéſuites, et vous avez bien fait, Meſſieurs; je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainſi que les gens en bonnet à trois cornes. *La Fontaine* a raiſon de dire :

Je ne connais de bête pire au monde
Que l'écolier, ſi ce n'eſt le pédant.

(*) *Crévier.*

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le propoſerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis. 1763.

Permettez-moi, Monſieur, de vous dire que le ſénat de Suède eſt un conſeil de régence perpétuel. Vous ſavez mieux que moi que chaque gouvernement a ſa forme différente, et que rien ne ſe reſſemble dans ce monde. Je ſuis partiſan de l'autorité des parlemens, et j'aimerais paſſionnément celui de Paris, ſi vous en étiez le procureur général. Je voudrais ſurtout qu'il fût un peu plus philoſophe ; il ne l'eſt point du tout, et cela me fâche. Mais vous me conſolez autant que vous m'inſtruiſez. DIEU nous donne bien des magiſtrats comme vous, afin que nous puiſſions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque choſe !

Agréez, Monſieur, le très-ſincère reſpect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conſerver pour vous lire.

Voltaire.

LETTRE LXIX.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 12 de juin.

ON ne peut obliger, Monſieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'eſprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet ſi malade que M. le marquis de*** a quelque raiſon de douter que je

fois en vie. *Deſcartes* diſait : *Je penſe, donc je ſuis ;*
1763. et moi je dis : *Je vous aime, donc je ſuis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait paſſionnément la vérité, et qui déteſtait ſouverainement la tyrannie eccléſiaſtique. On dit qu'on a trouvé, dans ſes manuſcrits, quelques morceaux qui répondent aſſez aux idées que vous propoſez. Cet homme penſait que, de tous les fléaux qui affligent le genre-humain, l'intolérance n'eſt pas le moins abominable.

Nous allons entreprendre un nouveau procès aſſez ſemblable à celui des *Calas*. Vous avez peut-être entendu parler de la famille *Sirven*, accuſée d'avoir noyé ſa fille que l'évêque de Caſtres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer *Calas*, fit condamner *Sirven* à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à aſſiſter à la potence, et à être bannies. Heureuſement ce jugement, plus cruel encore que celui de *Calas*, et non moins inſenſé, n'a été exécuté qu'en effigie ; mais la famille, dépouillée de tous ſes biens, eſt dans le dernier malheur.

M. de *Beaumont*, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de caſſation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des *Calas*. Il nous manque encore des pièces importantes ; nous eſſuyons bien des longueurs ; mais nous ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monſtrueux qui a fait deux fois des aſſaſſins de ceux dont le premier devoir eſt de protéger l'innocence.

Adieu, Monſieur ; madame *Denis* et toute ma famille vous fait les plus ſincères complimens. Je me ſouviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier qui me parlâtes des *Calas*. Vous avez été la première origine de la juſtice qu'on leur a rendue, et de celle qu'on va bientôt achever de leur rendre. J'eſpère que vous verrez inceſſamment à Marſeille un petit Traité ſur la tolérance, qui n'eſt pas fait pour ſcandaliſer les honnêtes gens. 1763.

LETTRE LXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé Olimpie à Paris, et qu'on avait ſupprimé la ſeule note pour laquelle je ſouhaitais que l'ouvrage fût public. Il eſt bon de connaître les Juifs tels qu'ils ſont, et de voir de quels pères les chrétiens deſcendent. Le fanatiſme eſt bien alerte en France ſur tout ce qui peut l'égratigner : ce monſtre craint la raiſon comme les ſerpens craignent les cigognes. On eſt beaucoup plus raiſonnable dans le petit pays que j'habite. Ah, que les Français ſont encore loin des Anglais, en philoſophie et en marine !

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire*, en les ſervant ; mais je ne les ſers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal

1763. eſt celui de St *Michel* d'écraſer le diable. Vous penſez bien que je ſervirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de *Praſlin* veut ſeulement favoriſer la bonne volonté de quelques directeurs des poſtes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'inſtruirai, je m'amuſerai, je vous ſervirai, rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'eſt monſieur le contrôleur général qui a fait graver *Tronchin;* c'eſt lui qui donne ces eſtampes, et c'eſt lui faire plaiſir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il faſſe graver meſſieurs de la grand'chambre, ni que meſſieurs faſſent la dépenſe de ſon portrait. On ſiffle ſa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur. Pour celle d'Olimpie, il eſt bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai propoſée que comme nouvelle, et non comme heureuſe. Songez qu'*Antigone* étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher *Olimpie* de ſe faire religieuſe; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple, et s'il craignait la violence de *Caſſandre*, il démentirait ſon caractère; le théâtre ſerait trop vide, la fin trop maigre. *Olimpie*, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau ſpectacle qu'en ſe trouvant ſeule avec *Caſſandre;* et c'eſt peut-être quelque choſe d'aſſez heureux d'introduire devant elle les deux princes, obligés tous deux de reſpecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impoſſibilité de troubler la cérémonie. La mort d'*Antigone* ne peut jamais faire

un grand effet. Ce n'eſt pas un tyran dont la mort ſoit néceſſaire pour mettre deux amans en liberté, et ce n'eſt guère que dans ce cas que le ſpectateur aime la mort d'un perſonnage odieux. *Antigone* mort ne ſerait qu'un perſonnage de moins au cinquième acte. Conſidérez encore que tous les perſonnages mourraient, et qu'il faut bien au moins qu'il en reſte un, n'importe lequel. Mais c'eſt le plus coupable qui eſt ſauvé! oui, par ma foi, mes anges; c'eſt ainſi que la providence eſt ſouvent faite, et j'en ſuis bien fâché. 1763.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une Zulime pour M. de *Thibouville-Baron*. Cette Zulime me paraît aſſez rondement écrite, c'eſt tout. J'ai peu d'enthouſiaſme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Chriſtophe* a excité l'attention de ceux qui ſont chargés de l'inſpection de la poſte, et qu'à cette occaſion on a ſaiſi pluſieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les Olimpie et les Zulime que j'ai déjà envoyées à mes anges ſous le couvert de M. le duc de *Praſlin* et de M. de *Courteille*. Je ſuis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ſes oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin, et les étrangers qui y ſont, lui ont redemandé Olimpie; qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même choſe? On prétend, à Manheim, que je n'ai jamais rien fait, ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne ſera-ce donc qu'aux bords du lac Leman,

1763. et ſur ceux du Rhin, que j'obtiendrai un peu d'indulgence ?

J'en reviens toujours à *Candide ;* il faut finir par cultiver ſon jardin : tout le reſte, excepté l'amitié, eſt bien peu de choſe ; et encore cultiver ſon jardin n'eſt pas grand'choſe.

Vanité des vanités, et tout n'eſt que vanité, excepté de vivre tout doucement avec les perſonnes auxquelles on eſt attaché.

La nièce à *Pierre*, la nièce à *François*, et le vieux *François* baiſent le bout de vos ailes.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

18 de juin.

Mes anges, eſt-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite vérole ? Meſſieurs ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien vu de pareil. Il me ſemble que la philoſophie a donné de l'ardeur aux *Gilles*. Plus la raiſon ſe fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ſes treteaux. Vous ne concevez pas juſqu'à quel point on ſe moque de nous en Europe. Je vous le dis ſouvent, après qu'un *Berrier* a gouverné votre marine, il manquait un *Omer*, et vous l'avez. Ce ſont là de ces pièces qui ſont ſifflées dans le parterre de toutes les nations qui penſent. A vous dire le vrai, je ne ſuis pas fâché de

cette

cette équipée ; j'en ferai mention en temps et lieu, pour égayer mes œuvres posthumes. 1763.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur gazette. Si M. le duc de *Praslin* approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude ; mais je ne reçois, ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus de temps de travailler à Olimpie. Mes anges, je suis épuisé, rebuté ; je renifle sur cette Olimpie. Il faut attendre le moment de la grâce, et cultiver le jardin de *Candide*.

Je baise les plumes de vos ailes.

LETTRE LXXII.

A M. MARMONTEL.

19 de juin.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore ; mais saisir la lettre qui l'accompagne ! se rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile ! cela n'est pas dans *l'Esprit des lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous

——— a valu *Jean-Jacques* avec ſa lettre à *Chriſtophe*. Ce
1763. poliſſon inſolent gâte le métier. Il ſemble qu'on ne cherche qu'à rendre la philoſophie ridicule.

Je n'ai laiſſé imprimer Olimpie qu'en faveur d'une petite note ſur les grands-prêtres, qu'on aura, ſans doute, retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de *Jean Meſlier*; cet ouvrage m'a toujours frappé. Il eſt néceſſaire qu'il ſoit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut ſervir la raiſon autant qu'on le peut; c'eſt notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'eſt formé beaucoup de ſujets dans le pays où je ſuis, parce qu'on y a plus le temps de penſer. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meſlier* par voie bien ſûre.

Mangocapac eſt un étrange nom pour un héros de tragédie; *Mahomet* eſt plus ſonore. C'eſt pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poëtique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poëtique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poëtique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais ſurtout d'avoir rendu juſtice à *Quinault*, dont on n'a pas aſſez connu le mérite.

Je hais *Rouſſeau*, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philoſophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infame, et je vous aimerai toujours.

Voltaire.

LETTRE LXXIII. 1763.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juin.

Si je pouvais rire, monſeigneur le grand médecin, ce ſerait de voir maître *Omer de Fleuri* uſurper vos droits, et ſe mêler de l'inoculation en plein parlement, ſans vous avoir conſulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de *Forcalquier*, et fait des vers pour *Tronchin*, non pas le fermier général, mais *Tronckin* l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent ſans doute ſa proſe, et vous aurez raiſon. Mais avouez qu'il eſt plaiſant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite vérole. Il eſt bien clair que la faculté de médecine ſera contre l'inoculation, et que la ſacrée faculté ſera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra ſe faire inoculer à Genève; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comteſſe d'*Egmont* a eu la petite vérole; c'eſt bien dommage; ſans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, monſieur le maréchal amener ſa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'eſt pas ſi aimable que vous; elle eſt toute raſſotée de vos lits de juſtice, de vos parlemens qui ne veulent pas obtempérer.

1763. Je ne ſais quelle maligne influence eſt tombée ſur ce pauvre peuple ; mais il m'eſt avis qu'il eſt ſorti de ſon élément qui était la gaieté. Pour moi, il eſt vrai que je ſuis auſſi dérouté que la nation ; mais je ſuis vieux, aveugle et ſourd ; et ces petits agrémens ne rendent pas un homme exceſſivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais ; vous le ſerez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la ſanté, de la gloire, de grands établiſſemens, de l'eſprit, des amis, on peut ſe livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiſelle d'*Epinai ;* cela dit qu'elle eſt buona roba, mais cela ne dit pas qu'elle eſt bonne actrice. Qu'elle ſoit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me proſterne devant votre force permanente, devant vos agrémens toujours nouveaux, devant votre eſprit auſſi ſenſé que gai, qui met aux choſes leur véritable prix, et qui ſait très-bien que la vie n'eſt qu'un pélerinage qu'il faut ſemer de coquilles et de fleurs. Ma philoſophie eſt la très-humble ſervante de la vôtre.

Ed in tanto la riveriſco ſommamente con ogni oſſequio. *V.*

LETTRE LXXIV. 1763.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 22 de juin.

MONSIEUR,

J'AI reçu enfin, et j'ai dévoré votre excellent *Traité de l'éducation.* Autrefois le triſte emploi d'inſtruire la jeuneſſe était mépriſé des honnêtes gens et abandonné aux pédans, et, qui pis eſt, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de phyſique et de rhétorique; vous faites, de l'inſtitution des enfans, un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du ſein de nos académies les meilleurs ſujets qui voudraient ſe conſacrer à des emplois devenus par vous ſi honorables? Mais il faudrait *Michel de l'Hôpital* ou M. de *la Chalotais* pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il eſt lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque choſe, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'eſt-là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me ſemble, à l'empreſſement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on ſera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon à parcourir

—— l'eſpace qui s'étend de notre globe au ſoleil, que
1763. c'eſt en ſuppoſant la vîteſſe toujours égale? c'eſt une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples, en plus d'un genre, au parquet de Paris. On prétend que maître *Omer de Fleuri* ne les a pas ſuivis en feſant ſon réquiſitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne ſoit ſi embarraſſé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfans l'attention qu'elle mérite. *Curtæ neſcio quid ſemper abeſt rei.* C'eſt aſſurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, Monſieur, le reſpect, l'attachement et la reconnaiſſance de votre très-humble, &c.

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juin.

DIVINS anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon ſang bout, voici le temps de faire quelque choſe. Il faut ſe preſſer, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Ils me font jouer de grands rôles de tragédie, pour amuſer ces enfans et ces Génevois. Mais ce n'eſt pas aſſez d'être un vieil acteur, je ſuis et je dois être un vieil auteur; car il faut remplir ſa deſtinée juſqu'au dernier moment.

Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre gazette. Je ſuivrai très-exactement les ordres de M. le duc de *Praſlin*, s'il m'en donne. Encore une fois, il eſt pourtant bien étrange que je n'aye pas vu une ſeule *Gazette littéraire:* qu'eſt-ce que cela veut dire ? 1763.

Cramer aſſure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à *Robin-mouton*, et qu'on a ôté mon nom par-tout. Je déſirerais fort de n'être pas réduit à faire un deſaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne ſervira à rien. Il ne s'agit que d'engager *Merlin* à veiller ſur ſon propre intérêt; c'eſt ce que j'ai mandé à frère *Damilaville*.

Au reſte, il y a long-temps que j'ai pris mon parti ſur cette affaire. Si on me pourſuit, je crois la choſe très-injuſte, et tout le monde ici penſe de même. Je n'ai pas écrit un ſeul mot qui puiſſe déplaire à la cour; ma juſtification eſt toute prête. Je ſais très-bien que le roi ne me ſoutiendra pas plus contre le parlement, que le préſident d'*Eguille;* mais je me ſoutiendrai très-bien moi-même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puiſſe ſaiſir; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien ſur ma fortune, ni ſur ma perſonne, ni ſur mon ame, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait ſouvent de très-fauſſes démarches, il faut s'y attendre; mais ſoyez très-sûrs qu'à mon âge tous les parlemens du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le ſang ne me bout que pour les vers; je ſuis et ſerai ſerein en proſe. Il m'importe fort peu où je meure; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

1763. J'ai été fidelle avec le dernier ſcrupule ; je n'ai envoyé à perſonne une ſeule ligne de ce que vous avez très-ſagement ſupprimé. Je vous ſupplie de m'inſtruire ſi les *Cramer* ont laiſſé ſubſiſter mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point eſt très-important, car on ne peut procéder contre la perſonne que quand elle s'eſt nommée. Toutes les procédures générales et ſans objet tombent. Mais enfin, qu'on procède comme on voudra, je ſuis auſſi imperturbable que je ſuis dévot à mes anges.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LXXVI.

AU MEME.

A Ferney, 6 de juillet.

Mes divins anges ſauront que je ne ſais rien de la *Gazette littéraire* à laquelle ils s'intéreſſent. Il eſt toujours fort ſingulier qu'après les peines que je me ſuis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant ? Mes anges, *ſervire e non gradire, e una coſſa per far mordere.*

Le préſident *Hénault* m'a envoyé une préface anglaiſe, en ſon honneur, qui eſt à la tête de la traduction de ſa *Chronologie ;* il ne me parle que de cela, et date de Verſailles. Et moi, je ne lui parle point de la traduction anglaiſe de l'Hiſtoire générale, je ne parle de cette Hiſtoire qu'à vous. Nous avons

imaginé, avec *Cramer*, une tournure pour que le parlement ne ſoit point fâché, et nous vous enverrons inceſſamment le petit avertiſſement. Je ſuis bien aiſe de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de ſoi. 1763.

M. de *Thibouville* crie toujours après un cinquième acte. Vraiment, j'ai bien autre choſe à faire. Il faut attendre que l'inſpiration vienne : malheur à qui fait des vers quand il le veut; quiconque n'en fait pas malgré ſoi, en fait de mauvais.

Permettez encore ce petit billet pour *le Kain;* il vous apprendra que je ſuis le plus grand acteur qu'il y ait en Suiſſe. J'ai joué, à l'âge de près de ſoixante et dix ans, *Gengis-kan* avec un applaudiſſement univerſel. Nous avions parmi les ſpectateurs une eſpèce de kalmouk qui diſait que je reſſemblais à *Gengis-kan* comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geſte tout-à-fait tartare; mais madame *Denis* jouait encore mieux que moi, s'il eſt poſſible.

Je prends toujours la liberté de vous adreſſer des paquets pour frère *Damilaville*. Il y a des choſes concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je ſuis forcé de prendre ce tour parce que M. *Mariette*, l'avocat des *Calas*, n'a pas reçu une lettre de change que je lui avais envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été ſaiſi, et la lettre de change avec lui. On ne ſait plus comment faire; on coupe les vivres à l'ame, comme on coupe les bourſes.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poſte; vous n'aurez pas même de changemens pour la tragédie des roués, parce qu'il vaut mieux que

1763. je vous la renvoye avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Reſpect et tendreſſe, et pardon pour les paquets. *V.*

LETTRE LXXVII.

AU MEME.

13 de juillet.

Eh, qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame ? Je vous ai dit que le ſang me bouillait : mais, que de raiſons de le faire bouillir, quand je conſidère tout ce qui ſe paſſe dans ce monde ! Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans ; mais, s'il y en avait une, vous ſeriez ardemment conjurés de ne la donner jamais ſous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne ſe tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours ſur la ſcène ; on ſe laſſe de voir toujours le même homme. On ſiffla douze fois *Pierre Corneille* après ſa Rodogune, dont on avait paſſé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme ſont faits les hommes, et ſurtout les gens de mon pays. Si on eut un enthouſiaſme extravagant pour l'extravagante et barbare pièce de ce vieux fou de *Crébillon*, ce fut parce qu'il était miſérable, parce qu'il avait été vingt ans ſans rien donner, et ſurtout parce qu'on voulait m'humilier. Je n'ai donné Olimpie qu'à cauſe des remarques, qui peuvent être

utiles aux gens de bien; c'eſt pour avoir le plaiſir de parler du beau livre des *Rois*, et pour mettre dans tout ſon jour l'abomination du peuple de DIEU, que j'ai permis que *Colini* imprimât la pièce. Je ne perds pas une occaſion de rendre de petits ſervices à la ſacro-ſainte; mon zèle eſt actif. 1763.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très-grand effet ſur le théâtre, et j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très-volontiers.

J'ai toujours trouvé très-bon que *le Kain* et mademoiſelle *Clairon* imprimaſſent Zulime; mais ce n'eſt pas ma faute ſi un nommé *Ducheſne* ou *Grangé* en donna une édition clandeſtine déteſtable, et ſi les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'eſt pas ma faute ſi ce monde eſt un brigandage. Je donne tout, et on ne me ſait gré de rien; c'eſt un ancien uſage.

Mais encore, ſi je feſais un drame, je ne le ferais pas en ſix jours; il m'en coûterait quinze ou ſeize; car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciſeau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne ſerait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un ſtyle dur qui dérouterait le monde; la pièce ſerait un peu barbare, un peu à l'anglaiſe; il y aurait de l'aſſaſſinat; elle ſerait bien loin de nos mœurs douces; le ſpectacle ſerait aſſez beau. quelquefois très-pittoreſque. Enfin, ſi les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce ſecret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les *Thiriot* et autres n'en croqueraient que d'une

1763. dent. Ce drame ſerait d'un jeune homme qui promettrait quelque choſe de bien ſiniſtre, et qu'il faudrait encourager. Ne ſerait-ce pas un grand plaiſir pour vous de vous moquer de ce public ſi frivole, ſi changeant, ſi incertain dans ſes goûts, ſi volage, ſi français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le tripot; en voilà les effets. Mango-capac eſt-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu ſoit un petit Mango; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours?

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à *Charles I;* cela eſt mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le préſident de *la Marche* combien je lui ſuis obligé. Le contrat de l'acquiſition de Ferney eſt au nom de madame *Denis;* je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfans; et ſi *meſſieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité eſt plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. de *Chauvelin* l'ambaſſadeur. Que lui dirais-je? que je ſuis très-mécontent de ſon frère?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthouſiaſme.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE LXXVIII. 1763.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 de juillet.

Il n'y a point de cas pareil, Monſeigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an, ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiſelle *Hus;* je donnai mon conſentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des teſtamens, dont le dernier annulle tous les autres; et l'envie de vous obéir eſt toujours ma dernière volonté. Je ne me ſouviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambaſſadeur au tripot, et vous êtes maître abſolu. Il eſt vrai qu'on dit que votre protégée n'eſt que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amuſera: *Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, M. Grichard?* pourquoi grondez-vous? à qui en avez-vous? ſerait-il vrai que vous duſſiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y ſerez très-commodément, ſi mieux n'aimez Ferney. Je ne ſuis content ni du tripot de la comédie, ni de celui du parlement; mais je ſuis ſi heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma ſanté et la mort qui approche.

Je vous ſouhaite vie longue et gaie.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1763.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de juillet.

O Anges, ſans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets ; elle n'eſt pas fade. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce ſujet ; mais, comme on a imprimé au louvre l'incomparable Triumvirat de l'inimitable *Crébillon*, j'ai cru que je pouvais faire quelque choſe d'auſſi mauvais, ſans prétendre aux honneurs du louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs aſſez fortes, aſſez anglaiſes, pour ſoutenir ce ſpectacle digne, en partie, des Romains et de la Grêve, vous vous donnerez le plaiſir de le faire eſſayer ſur le théâtre ; ſe no., no.

Vous me direz : mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours ! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de *Raphaël*, qu'on appelait *Far-preſto*, et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vîte parce que la vie eſt courte, et que j'ai bien des choſes à faire. Chacun travaille à ſa façon, et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaiſir de lire du neuf; cela vous amuſera, et j'aime paſſionnément à vous amuſer.

Remarquez bien que tout eſt hiſtorique. *Fulvie* avait aimé *Octave*, témoin l'épigramme ordurière d'*Auguſte*. *Fulvie* fut répudiée par *Antoine*. *Sextus*

Pompée était un téméraire, il fesait des sacrifices à l'ame de son père. *Lucius Céſar*, proscrit, à qui on pardonna, était père de *Julie*. 1763.

Antoine et *Auguſte* étaient deux garnemens fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme, que vous passerez par Ferney ; je le voudrais. Quel jour pour moi ! que je mourrais content !

LETTRE LXXX.

AU MEME.

27 de juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et *le Kain* ! Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femme ; cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. *Le Kain* m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire ; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment, je ferai fort aise que M. le duc de *Praslin* s'amuse de mes coupe-jarrets ; mais il y a un rôle de *Fulvie* dont je ne suis pas content aux premiers actes ; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'*Antoine* avait eu une passade avec *Octave* ; mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de

—— ces temps de cruauté et de débauche. J'ai été trop
1763. loin, et j'ai avili *Fulvie*, en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de *Fulvie*. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu ? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi ; s'il y a du bon, dites-le-moi aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas ; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement ; c'est un coup de la grâce : elle vient quand il lui plaît ; elle est, comme l'amour, très-volontaire.

Je vous promets le secret : il n'y aura point de *Thiriot* dans cette affaire. La nymphe *Clairon* n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets : *Julie* est trop jeune, *Fulvie* trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle ; il faudrait des passions plus tragiques. *Fulvie* réussirait à Londres ; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature : nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de *Fulvie* avec M. le duc de *Praslin*, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie ? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur *Ivan* ? que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie ?

J'ai

J'ai reçu enfin le proſpectus de meſſieurs de la *Gazette littéraire ;* je ſouhaite qu'on y répande un peu de ſel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami *Fréron ;* mais il ſera bien difficile qu'un ouvrage ſérieux, dont le miniſtère répond, ſoit ſi ſalé. 1763.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'*Argental*, ſur le traité qui aſſure Plaiſance au duc de Parme ? et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmeſan ?

LETTRE LXXXI.

AU MEME.

30 de juillet.

J'AI pris la liberté d'envoyer des paperaſſes à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés en proſe et en vers.

Il eſt queſtion vraiment d'une affaire conſidérable. Si M. d'*Argental* veut ſeulement jeter les yeux ſur le précis de ma requête au roi en ſon conſeil, il verra de quoi les prêtres ſont capables. Je ne ſais comment m'y prendre pour faire parvenir, par la poſte, un ſi énorme paquet à M. *Mariette.*

Pardon, encore une fois, mes divins anges, ſi je vous importune à ce point.

On dit que le préſident *Hénault* eſt fort malade ; il ſemble qu'il retombe bien ſouvent ; cela fait peine. Je voudrais bien ſavoir s'il joint à ſa maladie celle

de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là, avec
1763. l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie, c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué, c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes roués : êtes-vous de cet avis ? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf ? Vous voyez : je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Respect, tendresse et pardon.

LETTRE LXXXII.

AU MEME.

1 d'auguste.

O Anges de lumière, voici donc ce que M. de *Thibouville* me mande sous votre cachet :

Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, oui, oui, j'en sais plus que je n'en dis, peut-être plus que vous-même qui me tenez rigueur, entendez-vous. Mon Dieu que cela sera beau !

Il en sait plus qu'il n'en dit ; donc il a lu mes roués ; il en sait plus que moi ; donc il sait votre

ſentiment ſur mes roués, que je ne ſais pas encore. Il eſt donc dans la bouteille ; vous lui avez donc fait jurer de garder le ſecret : ce ſecret eſt eſſentiel; c'eſt en cela que conſiſte tout l'agrément de la choſe. Figurez-vous quel plaiſir de donner cela ſous le nom d'un adoleſcent ſortant du ſéminaire. Comme on favoriſera ce jeune homme qui s'appelle, je crois, *Marcel!* Voilà la vraie tragédie, dira *Fréron.* Les ſoldats de *Corbulon* diront : Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand *Crébillon;* et mes anges de rire. Si on ſiffle, mes anges ne feront ſemblant de rien ; quoi qu'il arrive, c'eſt un amuſement sûr pour eux, et c'eſt tout ce que je prétendais. 1763.

Mais me voici à préſent bien loin de la poëſie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à racrocher cette affaire au croc du conſeil, dont on l'a décrochée, je ſuis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaiſir de me moquer d'un homme d'égliſe, ingrat et chicaneur.

Il y a un ſiècle que je n'ai reçu de nouvelles de mon frère *Damilaville ;* je ne ſais plus comme le monde eſt fait.

Reſpect et tendreſſe.

1763.

LETTRE LXXXIII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 d'auguſte.

L'UN des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguſte. Je vous envoie, pour vous amuſer, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à préſent que j'ai un maudit procès pour mes dixmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela eſt bien honnête. Avouez, Madame, qu'il ſera bien plaiſant d'être ſous le maſque; donnez-vous ce plaiſir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de *Praſlin* n'aime pas mon impératrice de Ruſſie; j'ai peur qu'on ne la dégotte; il ne me reſtait plus que cette tête couronnée, il m'en faut une abſolument.

J'ai lu les *Quatre ſaiſons* du cardinal de *Bernis*, c'eſt une terrible profuſion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets euſſent été arrangés avec plus de ſoin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne ſavez pas, Madame, combien l'on eſt heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le ſait pas non plus.

Je ris aux anges, c'eſt-à-dire que je ſuis rempli pour vous, Madame, du plus tendre reſpect. *V.* 1763.

Madame *Denis*, et ma petite famille, qui rit et ſaute tout le jour, baiſent humblement le bout de vos ailes.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguſte.

O Mes anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviſerai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués. Une autre farce vient à la traverſe. On prétend que notre ami *Fréron*, très-attaché à l'*Ancien teſtament*, a fait imprimer la facétie de Saül et de David, qui eſt dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce ſcélérat, plus méchant qu'*Achitophel*, a mis bravement mon nom à la tête. C'eſt du gibier pour *Omer*. Je n'y fais autre choſe que de prévenir *Omer*, et de préſenter requête, s'il veut faire réquiſitoire. Je me joins d'eſprit et de cœur à *meſſieurs*, en cas qu'ils veuillent poſer ſur le réchaud *Saül* et *David*, au pied de l'eſcalier du mai. C'étaient, je vous juro, deux grands poliſſons que ce *Saül* et *David;* et il faut avouer que leur hiſtoire et celle des voleurs de grand chemin ſe reſſemblent parfaitement. Maître *Omer* eſt tout-à-fait digne de ces

1763. temps-là. Quoi qu'il en soit, je déshérite mon neveu le conseiller au parlement, s'il n'instrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille instrumenter.

Je lui donne tous pouvoirs par les présentes, et mes anges sont toujours le premier tribunal auquel je m'adresse.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction s'il ne se démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère *Damilaville* un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

» Ayant appris qu'on débite à Paris sous mon » nom, et sous le titre de Genève, je ne sais » quelle farce intitulée, dit-on, Saül et David, je suis » obligé de déclarer que l'éditeur calomnieux de » cette farce abuse de mon nom, qu'on ne con- » naît point à Genève cette rapsodie, qu'un tel » abus n'y serait pas toléré, et qu'il n'y est pas » permis de tromper ainsi le public.

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de *Socrate*, un si importun client; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt *Omer*, je ne finis point; je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sérieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère *Damilaville* fasse mettre dans les papiers publics le petit avertissement daté de la sainte ville de Genève. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là! Mes méchancetés à moi se terminent au Pauvre

diable, au Ruſſe à Paris, aux Pompignades, aux Berthiades, à l'Ecoſſaiſe; mais aller au criminel! ah fi! 1763.

Reſpect et tendreſſe au bout de vos ailes. *V.*

LETTRE LXXXV.

AU MEME.

16 d'auguſte.

J'ENVOIE à mes divins anges la lettre de M. *Douet* ou *Drouet*, fermier général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de *Pierre Corneille* un nouvel emploi; et il le trouve poſté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt de voir un *Drouet* meſurer du bois et du charbon; et un *Corneille* fermier général.

On m'a envoyé des choſes aſſez plaiſantes ſur les ſept cents quarante millions de M. *Rouſſel*. Je l'avais pris d'abord pour le tréſorier d'*Aboul-Caſſem*. Meſſieurs les pariſiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reſte, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation; je les ſupplie très-inſtamment de m'excuſer auprès de M. de *la Marche*, ſi je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de *Chauvelin*, à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur eſt bien empêché quand il faut faire des tragédies et des commentaires ſur des tragédies: c'eſt bien pis pour

1763. l'hiſtoire ; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baiſe humblement le bout de vos ailes, mes anges.

LETTRE LXXXVI.

A M. DUPONT,

De la ſociété royale d'agriculture.

A Ferney, 16 d'auguſte.

Je vois, Monſieur, que vous embraſſez deux genres un peu différens l'un de l'autre, la finance et la poëſie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permeſſe. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de ſept cents quarante millions. C'eſt apparemment le tréſorier d'*Aboul-Caſſem* qui a fait ce petit état de ſept cents quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne reſſemble pas mal à la poëſie ; c'eſt une très-noble fiction. Il faut que l'auteur avance la ſomme, pour achever la beauté du projet.

Vous avez très-bien fait de dédier à M. l'abbé de *Voiſenon* vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume ; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière, qu'en adreſſant quelque choſe de ſi ſérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que ſi le roi a autant de millions que l'abbé de *Voiſenon* dit de bons mots, il eſt plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi,

je ne ſuis qu'un pauvre laboureur; je ſers l'Etat en défrichant des terres, et je vous aſſure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inſéparables de la nature humaine, et ſurtout de la nature françaiſe; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu ſur les charges. Je trouve les impôts très-juſtes, quoique très-lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un Etat ne peut payer ſes dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaiſir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plutôt quitte. 1763.

A l'égard des *Frérons* et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en proſe.

Pour vous, Monſieur, je vous paye avec grand plaiſir le tribut d'eſtime et de reconnaiſſance que je vous dois. C'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguſte.

Je reçois la lettre du 11 d'auguſte de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière; car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord, mes anges ſauront que toutes les choſes de détail ne ſont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me propoſez,

1763. et à laquelle madame *Denis* n'a jamais pu conſentir, cela prouve que vous êtes devenu très méchant depuis que vous êtes miniſtre. C'eſt ce que je mande à M. le duc de *Praſlin ;* le crime ne vous coûte rien ; nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que *Fulvie* voulût aſſaſſiner *Antoine ;* que ce n'était point l'uſage des dames romaines, quand on leur préſentait des lettres de divorce ; que deux aſſaſſinats à la fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les ames tendres et les eſprits délicats. Mais, puiſque ce comble d'horreur vous fait tant de plaiſir, je commence à croire que le public pourra la pardonner; mais je vous avertis que la combinaiſon de ces deux aſſaſſinats eſt horriblement difficile ; il eſt à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un aſſaſſinat manqué peut faire un effet tragique ; deux aſſaſſinats manqués peuvent faire rire, ſurtout quand il y en a un haſardé par une dame. Toutes les combinaiſons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déjà en vous contant la choſe ſeulement.

Mes divins anges, mon affaire contre la ſainte Egliſe eſt entre les mains de M. *Mariette ;* cette affaire eſt terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous ſeraient infailliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits ſont fondés ſur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de ſavoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi qui le connaît, ou le parlement de Dijon qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéreſſée comme moi dans cette affaire, a chargé M. *Cromelin* d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de *Praſlin*, afin que ce miniſtre puiſſe faire regarder au conſeil cette affaire comme une affaire d'Etat, laquelle doit être jugée au conſeil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés. 1763.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conſeil des parties, obtenu par défaut, et ſubrepticement contre MM. de *Budé* qui n'en ont rien ſu, et qui étaient dans leurs terres en Savoie, quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, ſelon les concluſions de l'Egliſe, et contre les déclarations de nos rois que MM. de *Budé* n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on feſait contre eux.

C'eſt à M. *Mariette*, chargé du pouvoir de MM. de *Budé* et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conſeil des parties.

Il ſera peut-être néceſſaire que préalablement nous obtenions des lettres patentes du roi, au rapport de M. le duc de *Praſlin*. C'eſt ce que j'ignore et ſur quoi probablement M. *Mariette* m'inſtruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de *Saint-Florentin* que cette affaire dépendait de ſon miniſtère, parce qu'il a le département de l'Egliſe; mais M. le duc de *Praſlin* a le département des traités.

Pompée et *Fulvie* diſent qu'ils ſont fort fâchés de cet incident qui vient les croiſer; que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'Empire romain et les proſcriptions.

1763. Mes anges, ma tête bout, et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant; M. de *Martel*, fils de la belle *Martel*, ci-devant inſpecteur de la gendarmerie, arrive ici ſous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignace par-deſſus ſes cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Eſt-il fou ? *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 19 d'auguſte; (car il eſt trop barbare d'écrire *aoust* et de prononcer *ou*).

L'aveugle Voltaire à l'aveugle marquiſe du Deffant.

Les gens de notre eſpèce, Madame, devraient ſe parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux quinze-vingts; d'autant plus qu'ils ſont dans le voiſinage de M. le préſident *Hénault*. On m'a mandé qu'il avait été dangereuſement malade ces jours paſſés, mais qu'il ſe porte mieux. Je m'intéreſſe bien vivement à votre ſanté et à la ſienne; car, enfin, il faut que ce qui reſte à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne ſerait que pour l'honneur du pays.

Etes-vous de l'avis de *Mécène* qui diſait : Que je ſois goutteux, ſourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien ? Pour moi, je ne ſuis pas tout-à-fait de ſon opinion ; et j'eſtime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être ſi horriblement mal. Mais quand on n'a que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore ſoutenir ſon exiſtence tout doucement. 1763.

J'ai eu une grande diſpute avec M. le préſident *Hénault*, au ſujet de *François II;* et je vous en fais juge. Je voudrais que, quand il ſe portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il preſsât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il ſe donnât le plaiſir de le faire en vers blancs, c'eſt-à-dire, en vers non rimés. Je ſuis perſuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces hiſtoriques de *Shakeſpeare*, et qu'on pourrait traiter les principaux événemens de notre hiſtoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaiſe qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais oſé dire la vérité toute entière. Nous ſommes de jolis oiſeaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous ſupplie, Madame, de lui dire combien je lui ſuis attaché.

Adieu, Madame ; je ne ſais ſi nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la ſupporter. Je m'amuſe à entendre ſauter, courir, déraiſonner mademoiſelle *Corneille*, ſon petit mari, ſa petite ſœur, dans mon petit château, pendant que je dicte

des commentaires sur Agésilas et Attila. Et vous, 1763. Madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très-tendre respect.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 d'auguste.

O Mes anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'est leur métier. J'y suis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre Droit du seigneur tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce sainte de Saül et David, qu'on dit aussi ridiculement imprimée, est une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je pense que le petit avis ci-joint est l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je suppose que ma lettre à mon gros neveu est inutile. Je soumets le tout à votre prudence, et à la grande connaissance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvemens de guerre; je peux seulement dire en général: Si *Omer* avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur: si *Fréron* marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit avis au public. Je m'en remets à la bonté de mes anges et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adreſſé à M. le duc de *Praſlin ;* ils ont dû voir qu'on s'eſt hâté de leur obéir. L'épithète d'aſſaſſines n'avait jamais été donnée juſqu'ici aux dames; mais, puiſque vous le voulez, *Fulvie* eſt aſſaſſine. Je ne dis pas que j'aye exécuté tous vos ordres ; car ce n'eſt pas aſſez d'aſſaſſiner ſon mari dans ſon lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apoſtillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net. 1763.

Je baiſe les ailes de mes anges le plus humblement du monde. *V.*

LETTRE XC.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 d'auguſte.

Votre Excellence ſaura que je deviens quinze-vingt, que je ſuis des mois entiers ſans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave, ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amuſez, Monſieur, à faire des enfans comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreuſe, tant mieux ; il ne faurait y avoir trop de gens qui vous reſſemblent. Je ne ſuis pas ſi content de monſieur le coadjuteur que de vous. Vous ſavez, ſans doute, que nous appelions autrefois monſieur l'abbé, le coadjuteur. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce qu'il a

1763. cru que je ne criais pas assez haut : Vive monsieur le coadjuteur !

Je sais que je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à son frère ;

aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

J'avais bien recommandé aux *Cramer* de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler ; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne ; et je vois que votre Excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute : je vous demande très-humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève ; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits, mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de *Schouvalof*, ci-devant empereur de Russie. Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois qui mangeaient à table d'hôte avec *Candide* et son valet *Cacambo*.

Votre Excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses Commentaires. J'ai fait ma tâche plus vîte que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon Commentaire n'est pas

comme

comme celui de dom *Calmet*, qui loue tout ſans diſtinction. Il eſt vrai que *Corneille* eſt pour moi un auteur ſacré; mais je reſſemble au père *Simon* à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : Monſeigneur, répondit-il, je critique la *Bible*. 1763.

Conſervez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois.

L'aveugle V.

LETTRE XCI.

A M. HELVETIUS.

25 d'auguſte.

Pax Chriſti. Je vois, avec une ſainte joie, combien votre cœur eſt touché des vérités ſublimes de notre ſainte religion, et que vous voulez conſacrer vos travaux et vos grands talens à réparer le ſcandale que vous avez pu donner, en mettant, dans votre fameux livre, quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuſes aux perſonnes d'une conſcience délicate et timorée, comme MM. *Omer Joli de Fleuri*, *Gauchat*, *Chaumeix*, et pluſieurs de nos pères.

Les petites tribulations, que nos pères éprouvent aujourd'hui, les affermiſſent dans leur foi, et plus nous ſommes diſperſés, et plus nous feſons de bien aux ames. Je ſuis à portée de voir ces progrès, étant

aumônier de monſieur le réſident de France à
1763. Genève. Je ne puis aſſez bénir DIEU de la réſolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne, dans un temps où tout le monde l'attaque et ſe moque d'elle ouvertement. C'eſt la fatale philoſophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, ſous prétexte qu'ils ſont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs phyſiciens de l'Europe, ont abuſé de leur eſprit, juſqu'à oſer examiner les myſtères. Cette contagion s'eſt répandue par-tout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les eſprits ; les trois quarts de la France, au moins, commencent à demander la liberté de conſcience : on la prêche à Genève.

Enfin, Monſieur, figurez-vous que, lorſque le magiſtrat de Genève n'a pu ſe diſpenſer de condamner le roman de M. *J. J. Rouſſeau*, intitulé *Emile*, ſix cents citoyens ſont venus, par trois fois, proteſter au conſeil de Genève qu'ils ne ſouffriraient pas que l'on condamnât, ſans l'entendre, un citoyen qui, à la vérité, avait écrit contre la religion chrétienne ; mais qu'il pouvait avoir ſes raiſons, qu'il fallait les entendre ; qu'un citoyen de Genève peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, Monſieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur *Julien*, les philoſophes *Celſe* et *Porphire* livrèrent, dès les premiers temps, à nos ſaintes vérités. Tout le monde penſe comme *Bayle*, *Deſcartes*, *Fontenelle*, *Shaftesbury*, *Bolingbrocke*, *Colins*, *Wolſton*. Tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu ; que la ſainte vierge *Marie* n'eſt

pas mère de DIEU ; que le Saint-Eſprit n'eſt autre choſe que la lumière que DIEU nous donne. On prêche je ne ſais quelle vertu qui, ne conſiſtant qu'à faire du bien aux hommes, eſt entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppoſe au *Pédagogue chrétien* et au *Penſez-y bien*, livres qui feſaient autrefois tant de converſions, de petits livres philoſophiques qu'on a ſoin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livrets ſe ſuccèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des perſonnes affidées qui les diſtribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'eſt le Sermon des cinquante qu'on attribue au roi de Pruſſe ; tantôt c'eſt un extrait du *Teſtament* de ce malheureux curé *Jean Meſlier*, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enſeigné le chriſtianiſme ; tantôt c'eſt je ne ſais quel *Catéchiſme de l'honnête homme* fait par un certain abbé *Durand*. Quel titre, Monſieur que le *Catéchiſme de l'honnête homme*, comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique ! Oppoſez-vous à ce torrent, Monſieur, puiſque DIEU vous a fait la grâce de vous illuminer. Vous vous devez à la raiſon et à la vertu indignement outragées ; combattez les méchans comme ils combattent, ſans vous compromettre, ſans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre juſtice à notre ſainte religion, d'une manière claire et ſenſible, ſans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi *Staniſlas*, père de notre illuſtre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer des petits livres chrétiens entièrement à ſes dépens. Il eut toujours la modeſtie de cacher ſon nom, et 1763.

—— on ne l'a ſu que par ſon digne ſecrétaire, M. de
1763. *Solignac*. Le papier me manque ; je vous embraſſe en JESUS-CHRIST.

JEAN PATOUREL, *ci-devant jéſuite*.

LETTRE XCII.

AU MEME.

15 de ſeptembre.

MON cher philoſophe, vous avez raiſon d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes ſont bons. Quelques expreſſions haſardées ont ſervi de prétexte aux ennemis de la raiſon. On n'a cauſe gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaiſant et du ridicule. Votre héros *Fontenelle* fut en grand danger pour les oracles, et pour la reine *Méro* et ſa ſœur *Enégu* (*) ; et quand il diſait que, s'il avait la main pleine de vérités, il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné ſur les doigts. Cependant cette raiſon tant perſécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui eſt arrivé en Angleterre ; nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortiſſement, la conſtruction et la manœuvre des vaiſſeaux, l'attraction, le calcul différentiel, les ſept couleurs primitives, l'inoculation ; nous prenons inſenſiblement leur noble

(*) Rome, Genève.

liberté de penſer et leur profond mépris pour les fadaiſes de l'école. Les jeunes gens ſe forment, ceux qui ſont deſtinés aux plus grandes places ſont défaits des infames préjugés qui aviliſſent une nation; il y aura toujours un grand peuple de ſots, et une foule de fripons; mais le petit nombre des penſeurs ſe fera reſpecter. Voyez comme la pièce de *Paliſſot* eſt déjà tombée dans l'oubli; on ſait par cœur les traits qui ont percé *Pompignan*, et l'on a oublié pour jamais ſon *Diſcours* et ſon *Mémoire*. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'uſage d'inſulter les philoſophes, dans les diſcours de réception à l'académie, aurait paſſé en loi. Si on n'avait pas rendu nos perſécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur inſolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien ſeront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y ſerez le lien de la concorde des êtres penſans. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre ſellier ſoient gouvernés par frère *Crouſt* et par frère *Berthier*? Le grand point eſt que ceux avec qui vous vivez ſoient éclairés, et que le janſéniſte et le moliniſte ſoient forcés de baiſſer les yeux devant le philoſophe. C'eſt l'intérêt du roi, c'eſt celui de l'Etat, que les philoſophes gouvernent la ſociété. Ils inſpirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais, plus ces miſérables ſentiront votre ſupériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner priſe par des paroles dont ils puiſſent abuſer. Notre morale eſt meilleure que la leur, notre conduite plus reſpectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons : enfin notre parti l'emporte ſur le leur 1763.

1763. dans la bonne compagnie. Conſervons nos avantages; que les coups qui les écraſeront partent de mains inviſibles, et qu'ils tombent ſous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maiſon, vous y raſſemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous ſerez reſpecté même de ces indignes ennemis de la raiſon et de la vertu: voilà votre ſituation, mon cher ami. Dans ce loiſir heureux, vous vous amuſerez à faire de bons ouvrages, ſans y expoſer votre nom aux cenſures des fripons. Je vois qu'il faut que vous reſtiez en France, et vous y ſerez très-utile. Perſonne n'eſt plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui ſera fort ſupérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'*Omer Joli*. Vivez gaiement, travaillez utilement, ſoyez l'honneur de notre patrie. Le temps eſt venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit : *Vende omnia quæ habes, et ſequere me* ; mais votre ſituation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établiſſement qui, peut-être même, ſerait regardé comme un aveu de votre crainte, par ceux qui empoiſonnent tout. Reſtez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous ſerai toujours attaché avec toute l'eſtime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

LETTRE XCIII. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de ſeptembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me ſouviens que, lorſqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me ſuis pas trompé, et malheureuſement cette banqueroute retombe ſur la famille *Corneille*. M. *Duclos*, qui avait beaucoup d'eſtime pour la veuve *Brunet*, décorée du malheureux titre de libraire de l'académie, voulut que le principal bureau des ſouſcriptions fût chez elle. Elle a reçu pour ſept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi, elle a fait la gambarouta. Voilà le ſort de la plupart des entrepriſes de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès ſacerdotal, je vous dirai que meſſieurs de Berne et de Genève ſont intéreſſés comme nous dans cette affaire, qu'ils y interviennent, et que ce fut même, ſur la requête de meſſieurs de Berne, que le conſeil des dépêches ſe réſerva à lui ſeul la connaiſſance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'eſt contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous ſoutenons que c'eſt principalement à M. le duc de *Praſlin* à juger cette

cauſe, qui eſt plutôt une affaire d'Etat qu'un procès.
1763. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois, depuis *Charles IX*. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités, ni ces garanties, mais le roi les maintient, et il a promis que ces ſortes d'affaires ne ſeraient jamais jugées qu'en ſon conſeil.

Au reſte, le procès n'eſt pas directement intenté à madame *Denis* et à moi, il l'eſt à Berne, à Genève, au colonel de *Budé*, au colonel *Pictet*. S'ils perdent, nous perdons; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au ſeizième ſiècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous ſupplions *Octave*, *Pompée* et *Fulvie* d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de *Praſlin*. Il eſt bien vrai qu'ils ne ſont pas auſſi honnêtes gens que lui; auſſi je compte beaucoup plus ſur la protection de mes anges, que ſur celle de ces perſonnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon ſavoir faire, qui eſt bien peu de choſe; mais enfin, puiſque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE XCIV. 1763.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 de ſeptembre.

NON, Monſieur, ce n'eſt pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre Excellence; et l'un de ſes talens a toujours été de ſéduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'hiſtoire. Vous y verrez quelque choſe du temps préſent, mais non pas tout; car malheur à celui qui dirait tout. Il faut qu'un français paſſe rapidement ſur les dernières années. Il y a un éloge du duc de *Sully* qu'on vous a peut-être envoyé. C'eſt un ouvrage de M. *Thomas*, ſecrétaire de M. le duc de *Praſlin*, qui remporte autant de prix à l'académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce miniſtre d'avoir eu toujours à Sully un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'eſt bon que pour *Montmartel* et pour madame ſa femme qui, ayant les jambes trop longues, ſont obligés à cette cérémonie; mais, d'ailleurs, *Thomas* fait un beau portrait de *Roſny* et de ſon adminiſtration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux florentin aſſez plaiſant, qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'académie a déjà commencé. Ce libraire eſt une femme; et je me doutais bien qu'elle ſerait à l'aumône, dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire;*

1763. que je ſuis le ſavetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de *Crébillon ;* cependant, il eſt difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez : tout ce que je puis vous dire, c'eſt que cette pièce ne ſera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très-attachante, mais non attendriſſante. Je crois toujours qu'Olimpie ferait un bien plus grand effet; elle eſt plus majeſtueuſe, plus auguſte, plus théâtrale, plus ſingulière; elle fait verſer des pleurs toutes les fois qu'on la joue; et les comédiens de Paris me paraiſſent auſſi mal-aviſés qu'ingrats de ne la pas repréſenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les ſpirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de *Praſlin*, en cas que mon affaire ſacerdotale ne ſoit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remercîmens, madame *Denis* et moi, de la bonté qu'il a eue de ſe charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de *Saint-Florentin*. Il eſt vrai que cette affaire, toute petite qu'elle eſt, étant fondée ſur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères ; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre, à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame *Denis* et moi.

Comme je prends la liberté de lui adreſſer votre paquet, je ſuppoſe qu'il ſe ſaiſira du mémoire qui eſt pour lui; il eſt court, net et clair, point de verbiage; pour un eſprit de ſa trempe,

N'alongeons point en cent mots ſuperflus
Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.

Qu'eſt-ce que la défaite des bernardins ? cela eſt-il plaiſant ? 1763.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE XCVI.

A M. PICTET, *à Pétersbourg.*

Septembre.

MON cher géant, vraiment votre lettre eſt d'un vrai philoſophe : vous êtes un *Anacharſis*, et d'*Alembert* n'a pas voulu l'être. Je ne ſais pourquoi le philoſophe de Paris n'a pas oſé aller chez la *Minerve* de Ruſſie : il a craint peut-être le ſort d'*Ixion*.

Pour votre *Jean-Jacques*, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétiſé contre les établiſſemens de *Pierre le grand*. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que, ſi jamais l'empire des Turcs était détruit, ce ſerait par la Ruſſie ; et, ſans l'aventure du Pruth, je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'*Iſaïe*.

Votre auguſte *Catherine ſeconde* eſt aſſurément *Catherine* unique ; la première ne fut qu'heureuſe. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du ſecond tome de *Pierre le grand*, par M. de *Balk*. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très-bons mémoires ; je n'ai ſongé qu'au vrai : je ſais heureuſement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à ſon géant, me paraît d'un eſprit bien ſupérieur. Oh ! qu'elle a raiſon, quand elle fait ſentir cette faſtidieuſe prolixité d'écrits

1763. pour et contre les jéſuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits ſur des choſes qu'on doit dire en dix lignes ! que j'ai de vanité de penſer comme elle ! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permiſſion expreſſe; ſans quoi il faudrait, je penſe, imprimer toutes ſes lettres.

Savez-vous bien que madame la princeſſe ſa mère m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure ſa perte ? Si je n'avais que ſoixante ans, je viendrais me conſoler en contemplant ſa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ſes pieds, je vous prie, ce petit papier pomponé. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et ſourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de *Corneille* ? Eh bien, n'eſt-il pas vrai que toutes les grandes choſes nous viennent du Nord ? ai-je tort ?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je ſuis ſi pénétré du billet que j'ai lu de votre auguſte impératrice, que j'en oublie juſqu'à votre grande république. J'ai baiſé ce billet : n'allez pas le lui dire, au moins ; cela n'eſt pas reſpectueux.

LETTRE XCVII.

A M. PROST DE ROYER, *avocat à Lyon.*

A Ferney, 1 d'octobre.

Je vous remercie, Monſieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis long-temps. La raiſon et l'éloquence l'ont dicté; on ne peut y répondre

que par du fanatiſme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque, ayant comme vous beaucoup d'eſprit et de lumières, ne ſoit entièrement de votre avis dans le fond de ſon cœur. Il eſt trop bon citoyen pour ſoutenir une abſurdité qui ruinerait l'Etat. Des ſyſtêmes établis dans des temps de ténèbres, doivent diſparaître dans notre ſiècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois abſurdes et contradictoires; on les doit à l'eſprit monacal qui a régné trop long-temps. Il eſt également triſte et honteux pour nos tribunaux, d'être réduits à éluder ce que, ſans doute, ils voudraient abolir : mais on trouve la ſuperſtition en poſſeſſion de la maiſon, on n'oſe pas l'en chaſſer tout d'un coup, et on ſe contente d'y loger avec elle. 1763.

Ce que vous dites des cinq talens qui devaient en produire cinq autres, m'a toujours frappé : mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent, m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choſes qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

Il eſt très-vrai, Monſieur, que MM. *Tronchin* et *Camp* me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi; M. le cardinal de *Tençin* en tirait cinq; et ſi monſieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres, au lieu de vingt mille.

1763.

LETTRE XCVIII.

A M. HELVETIUS.

4 d'octobre.

MON frère, le haſard m'a remis ſous les yeux le décret de la ſorbonne, et le réquiſitoire de maître *Omer*. Je vous exhorte à les relire, pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entaſſé jamais plus d'abſurdités et plus d'inſolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laiſſez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, eſt d'être terraſſé par des ennemis abſurdes. Comment n'employez-vous pas tous les momens de votre vie à venger le genre-humain, en vous vengeant? Vous vous trahiſſez vous-même, en n'employant pas votre loiſir à faire connaître la vérité. Il y a une belle hiſtoire à faire, c'eſt celle des contradictions : cette idée m'eſt venue en liſant l'impertinent décret de la ſorbonne. Il commence par condamner cette vérité, que toutes les idées nous viennent par les ſens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces maurauds ont traité la philoſophie comme ils traitèrent *Henri IV*, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis *Luc* et *Matthieu*, ou plutôt depuis *Moïſe*. Ce ſerait une choſe bien curieuſe que de mettre ſous les yeux ce ſcandale de l'eſprit

l'eſprit humain. Il n'y a qu'à lire et tranſcrire; c'eſt un ouvrage très-agréable à faire ; on doit rire à chaque ligne. *Moïſe* dit qu'il a vu DIEU face à face, et qu'il ne l'a vu que par derrière ; il défend qu'on épouſe ſa belle-ſœur, et il ordonne qu'on épouſe ſa belle-ſœur ; il ne veut pas qu'on croye aux ſonges, et toute ſon hiſtoire eſt fondée ſur des ſonges. 1763.

Enfin, dans chaque page, depuis *la Geneſe* juſqu'au concile de Trente, vous trouvez le ſceau du menſonge.

Cette manière d'enviſager les choſes eſt palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne ſeriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage ? Faites-le donc, vous y êtes intéreſſé ; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité ſi indignement.

Si l'idée que je vous propoſe n'eſt pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre-humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie ; je me charge de l'impreſſion, vous ne ſerez jamais compromis.

Adieu ; ſoyez sûr que votre *Fontenelle* n'eût jamais été auſſi empreſſé que moi à vous ſervir.

1763.

LETTRE XCIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 6 d'octobre.

Me voilà, Monſieur, redevenu taupe. Votre Excellence ſaura que, dès qu'il neige ſur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très-bon air aux quinze-vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes; mais enfin l'affaire eſt faite, et il faut faire contre neige bon cœur, auſſi-bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de diſputer contre votre Excellence. Je vous ai promis quelque choſe pour le mois d'avril; eh bien, attendez donc le mois d'avril; vous m'avouerez que cet argument eſt aſſez bon. Si vous avez commandé votre ſoupé pour dix heures, devez-vous gronder votre cuiſinier de ce qu'il ne vous fait pas ſouper à huit? Cependant je ne déſeſpère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes. Vous autres miniſtres, vous êtes diſcrets, et il y a plaiſir de ſe confier à vous; il y en aurait bien davantage à vous faire ſa cour.

Il eſt à croire qu'un ambaſſadeur à Turin a lu le *Vicaire ſavoyard* de *Jean-Jacques;* et votre Excellence eſt trop bien inſtruite des grands événemens de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de *Jean-Jacques* contre le conſeil de cette auguſte république. On a parlé,

pendant quelques momens, d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue, pour tâcher d'obtenir que vous euſſiez daigné venir mettre la paix dans mon voiſinage. J'aurais voulu auſſi que madame l'ambaſſadrice partageât ce miniſtère; les Génevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles. 1763.

Je prie vos Excellences de me conſerver toujours leurs bontés, et d'agréer le reſpect du quinze-vingt *V.*

LETTRE C.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 11 d'octobre.

Je vous jure, Madame, que je ſuis aveugle auſſi; n'allez pas me renier. Il eſt vrai que je ne le ſuis que par pouffée, et que je ne ſuis pas encore parvenu à être abſolument digne des quinze-vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis long-temps ſur tout ce qu'on peut voir et ſur tout ce qu'on peut entendre, et c'eſt ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, Madame, et le très-petit nombre de perſonnes de votre eſpèce.

Je ſuis perſuadé que madame la ducheſſe de *Luxembourg* eſt partie pour la vie éternelle avec de grands ſentimens de dévotion; et cela eſt bien

—— conſolant. Vivez gaiement, Madame, avec quatre
1763. ſens qui vous reſtent : quatre ſens, et beaucoup d'eſprit, ſont quelque choſe.

C'eſt vous qui êtes très-clair-voyante, et non pas moi; vous voyez ſurtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le ſtyle qui eſt à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande ſimplicité.

Il n'eſt pas juſte que vous ſoyez ſans Pucelle. Je vais prendre ſi bien mes meſures, que vous en aurez une inceſſamment. Il y a quelquefois de petits morceaux aſſez curieux qui me paſſent par les mains; mais je ne ſais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, Madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire ? Ces petits ouvrages ſont, pour la plupart, d'une philoſophie extrêmement inſolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poſte.

Si vous aimiez l'hiſtoire, vous auriez un amuſement sûr pour le reſte de votre vie; mais j'ai peur que l'hiſtoire ne vous ennuye. J'eſſaierai de vous faire parvenir un petit morceau dans ce genre, qui vous mettra au fait de bien des choſes : cela eſt court, et n'eſt point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, Madame, c'eſt qu'on ſe dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuſe un quart d'heure, mais on retombe enſuite dans la langueur; on vit triſtement au jour la journée ; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oiſiveté, et qu'il nous diſe quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéreſſons point du tout. On n'a plus ni paſſion ni illuſion; on a le malheur d'être détrompé; le cœur ſe

glace, et l'imagination ne ſert qu'à nous tourmenter. 1763.

Voilà à peu-près notre état; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a beſoin de courage. Vous en avez beaucoup, Madame, et il eſt ſoutenu par la ſociété de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault*, que je lui ſerai bien ſincèrement attaché pour tout le reſte de ma vie; je l'eſtime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui ſur *François II* ne roule point du tout ſur le fond de l'ouvrage qui me plaît beaucoup, mais ſur quelques embelliſſemens que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de Saül et David, qui eſt dans ce goût; elle eſt traduite, dit-on, de l'anglais; cette pièce eſt fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amuſera un quart d'heure, ſurtout ſi vous vous ſouvenez de l'hiſtoire hébraïque, qu'on appelle la *Sainte-Ecriture*. Les hommes ſont bien bêtes et bien fous.

Adieu, Madame; prenez-les pour ce qu'ils ſont, et vivez auſſi heureuſe que vous le pourrez, en les mépriſant et en les tolérant. *V.*

1763.

LETTRE CI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 d'octobre.

Le ſecond livre des *Machabées*, livre écrit très-tard, et que St *Jérôme* ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec les Juifs. Cette loi conſiſte dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle paſſe chez les Juifs pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion, qui ſe trouve dans les *Machabées*, était l'opinion des Juifs du temps de *Moïſe*, ſerait une choſe auſſi abſurde que de conclure qu'un uſage de notre temps était établi du temps de *Clovis*. Il eſt indubitable que la loi attribuée à *Moïſe* ne parle, en aucun endroit, de l'immortalité de l'ame, ni des peines et des récompenſes après la mort. La ſecte des Phariſiens n'embraſſa cette doctrine que quelques années avant *Jéſus-Chriſt*; elle ne fut connue des Juifs que long-temps après *Alexandre*, lorſqu'ils apprirent quelque choſe de la philoſophie des Grecs dans Alexandrie. Au reſte, il eſt clair que les livres des *Machabées* ne ſont que des romans; l'hiſtoire y eſt falſifiée à chaque page: on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le ſénat de Rome dans ce traité:

» Bénis ſoient les Romains et la nation juive ſur » terre et ſur mer, à jamais! que le glaive et l'en- » nemi s'écartent loin d'eux! »

C'eſt le comble de la groſſièreté et de la ſottiſe de l'écrivain d'attribuer ainſi au ſénat romain le ſtyle de la nation juive. Il y a quelque choſe de plus ridicule encore, c'eſt de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* ſont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un miſérable juif d'Alexandrie, qui veut quelquefois imiter le ſtyle grec, et qui cherche toujours à faire valoir ſa petite nation. Il eſt vrai que, dans la relation du prétendu martyre des *Machabées*, on repréſente la mère comme pénétrée de l'eſpérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens. 1763.

C'eſt inſulter à la raiſon de ſe ſervir de ce paſſage pour faire accroire aux eſprits faibles et ignorans que l'immortalité de l'ame était énoncée dans les lois judaïques. M. *Warburton*, évêque de Worcheſter, a démontré, dans un très-ſavant livre, que les récompenſes et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant pluſieurs ſiècles. De là on conclut évidemment que ſi *Moïſe* fut inſtruit de cette opinion ſi utile à la canaille, il fut bien mal-aviſé de n'en pas faire la baſe de ſes lois; et, s'il n'en fut pas inſtruit, c'était un ignorant, indigne d'être légiſlateur.

Pour peu qu'un homme ait de ſens, il doit ſe rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'*Hiſtoire des Juifs*, il verra ſans peine que c'eſt, de tous les peuples, le plus groſſier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus abſurde. Il y a plus d'abſurdité encore à imaginer qu'une ſecte

1763. née dans le ſein de ce fanatiſme juif, eſt la loi de DIEU et la vérité même ; c'eſt outrager DIEU, ſi les hommes peuvent l'outrager. J'eſpère que mon cher frère fera entendre raiſon à la perſonne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la pythoniſſe : cette hiſtoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenſes après la mort ; elle eſt d'ailleurs poſtérieure à *Moïſe* de plus de ſix cents ans. Elle eſt empruntée des peuples voiſins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui ſe vantaient de faire paraître des ombres, ſans attacher à ce mot d'ombre une idée préciſe : on regardait les manes comme des figures légères reſſemblantes aux corps ; enfin la pythoniſſe était une étrangère, une miſérable devineresſe : mais, ſi elle croyait à l'immortalité de l'ame, elle en ſavait plus que tous les Juifs de ce temps-là, &c.

Je me flatte que mon cher frère ſaura bien faire valoir toutes ces raiſons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la ſuperſtition la plus infame qui ait jamais abruti les hommes et déſolé la terre.

J'embraſſe tendrement mon cher frère, je m'intéreſſe à tous ſes plaiſirs ; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand ſervice, eſt d'éclairer les hommes ; mon cher frère en eſt plus capable que perſonne ; je lui ſerai bien tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE CII. 1763.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'octobre.

Puisque mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuſer mes anges. M. *Arnaud* étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de *Praſlin*. Si on ne me fait pas parvenir mes inſtrumens, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques, quand on n'a point de paille, à ce que diſaient les Juifs, quoique je n'aye jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc ſera honoré du miniſtère de la typographie? M. de *Malesherbes* n'avait pas laiſſé de rendre ſervice à l'eſprit humain, en donnant à la preſſe plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà preſque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous ſommes bien loin de leur reſſembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges diſent de la dame libraire de l'académie. Elle ne devait pas, en convolant en ſecondes noces, violer le dépôt que les *Cramer* avaient remis entre ſes mains. Un libraire peut aiſément faire banqueroute

1763. pour avoir imprimé des livres qui ne ſe vendent point, mais un argent dont on eſt dépoſitaire n'eſt pas un objet de commerce ; ainſi il me paraît que les *Cramer* ont très-grande raiſon de ſe plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en payement des livres dont perſonne ne veut, eſt un étrange procédé.

Quoi qu'il en ſoit, le Corneille devrait déjà être imprimé, et il ne l'eſt pas. Ce n'eſt pas moi aſſurément qui ſuis en retard; vous ſavez que je vais toujours vîte en beſogne. J'aurais fait imprimer le Corneille en ſix mois, ſi je m'étais mêlé de la preſſe. Je ſonge toujours que la vie eſt courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'eſpère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des déteſtables pièces de *Pierre Corneille*.

M. de *Chauvelin* l'ambaſſadeur prétend que je dois lui faire confidence de quelque choſe pour le mois d'avril; je lui ai répondu que, ſi je lui ai promis pour le mois d'avril, je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un miniſtre n'a pas à ſe plaindre quand on obſerve fidellement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle ſon train ?

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CIII. 1763.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 d'octobre.

Je préſume que votre Excellence a déjà fait l'acquiſition d'un nouvel enfant, que madame l'ambaſſadrice ſe porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages qui, en vérité, valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loiſir, j'enverrai donc à votre Excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril; mais je vous avertis, Monſieur, que ce n'eſt que de la proſe; et voici de quoi il eſt queſtion.

Lorſque la veuve *Calas* préſenta ſa requête au conſeil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouſe, fit croire à pluſieurs perſonnes que c'était le temps d'écrire quelque choſe d'approfondi et de raiſonné ſur la tolérance. Une bonne ame ſe chargea de cette entrepriſe délicate; mais elle ne voulut point publier ſon écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'eſprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cauſe des *Calas*. Peut-être l'ouvrage n'eſt-il pas indigne d'être lu par un homme d'Etat. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a auſſi une petite brochure qui ſert de ſupplément à l'Hiſtoire univerſelle. Il y aurait de l'indiſcrétion à vous l'envoyer par la poſte, et je ne prendrai cette liberté que ſur un ordre précis.

1763. Voilà pour tout ce qui regarde le département de la proſe. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et, ſi je meurs avant ce temps-là, vous ſerez couché ſur mon teſtament pour un paquet de vers.

Je préſente mes reſpects à madame l'ambaſſadrice, à monſieur votre fils aîné, et à monſieur ſon cadet. *V.*

LETTRE CIV.

AU MEME.

A Ferney, 3 de novembre.

J'AVAIS donc bien deviné, et vos deux Excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée; c'eſt à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfans, un ambaſſadeur n'en a pas tant beſoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres; mademoiſelle *Corneille*, que j'ai mariée, va me rendre ce petit ſervice, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, Monſieur, avoir quelque choſe de prêt pour amuſer madame l'ambaſſadrice, lorſqu'elle ſera quitte de toutes les ſuites de couche, et ſurtout de viſites, de complimens. Je ne vous ai envoyé que de l'hiſtoire. Un anglais, qui doit paſſer par Turin, vous aura ſans doute remis un petit paquet.

On fit partir, il y a ſix ſemaines, par les muletiers,

quelques volumes; mais, comme vous ne m'en avez jamais accuſé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidelles. On dit même qu'il y a, dans Turin, des gens plus infidelles que les muletiers, qui faiſiſſent tous les livres ſans reſpecter l'adreſſe; mais je ſuis bien éloigné de croire qu'on oſe ainſi violer le droit des gens. A tout haſard, ma reſſource eſt dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la proſe. 1763.

Toujours de la proſe! me direz-vous; oui, ſans doute, car nous ne ſommes pas en 1764; et pourquoi attendre l'année 1764? c'eſt que les vers ne ſe font pas ſi aiſément qu'on penſe; c'eſt qu'il faut du temps pour les corriger; c'eſt qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire; et que, pour y réuſſir, on lime, autant qu'on le peut, ſon ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'eſt leur apanage. Ne croyez point qu'on faſſe des vers comme vous faites des enfans. Vous avez choiſi, pour vos ouvrages, le plus beau ſujet du monde. Il n'en eſt pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plutôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refuſent le ſervice.

Mille tendres reſpects.

1763.

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de novembre.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de conſpiration et d'aſſaſſinats. Je mets, pour cette fois, à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne ſonge qu'aux dixmes.

Voici une lettre de monſieur le premier préſident du parlement de Bourgogne, qui, ſans doute, eſt conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de *Praſlin*. J'ignore s'il eſt convenable que le roi faſſe enregiſtrer aujourd'hui, au parlement de Bourgogne, les traités d'*Henri IV*. Tout ce que je ſais, c'eſt que je demande la protection de M. le duc de *Praſlin*, et qu'il eſt néceſſaire que notre cauſe ſoit remiſe par-devant le conſeil, qui, ci-devant, l'avait évoquée à lui. Les enregiſtremens n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger ſelon le droit commun. Il pourrait dire : Nous avons déjà jugé cette affaire depuis plus de cent ans; le conſeil s'en eſt emparé depuis; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un ſiècle à l'enregiſtrement que nous feſons aujourd'hui, et cet enregiſtrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les ſeigneurs.

Vous m'avouerez qu'alors ma cauſe, qui eſt très-importante, ſerait très-haſardée. Il eſt plus ſimple, plus court, plus naturel, que le conſeil d'Etat

retienne à lui l'affaire qui était entre ſes mains, et qui n'en eſt ſortie que par un arrêt par défaut, ſubrepticement obtenu. 1763.

C'eſt ſur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de *Praſlin*, et j'écris en conformité à M. *Mariette*, mon avocat au conſeil.

Vous me direz que voilà un vrai ſtyle de dépêches, et que je ſuis un étrange homme: voilà trois parlemens du royaume que j'ai un peu ſaboulés, Paris, Toulouſe et Dijon; cependant, aucun n'a donné encore de décret de priſe de corps contre moi, comme contre le beau monſieur *Duménil*.

Cette aventure de M. *Duménil* n'eſt-elle pas bien ſingulière? et ne ſommes nous pas dans le ſiècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de *Louis XIV*, dans le ſiècle de la gloire? De grâce, donnez-moi un petit mot de conſolation, en me parlant de vos roués et de vos aſſaſſinats. Mes anges, vivez heureux.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1763.

LETTRE CVI.

AU MEME.

Je préſente encore à mes anges un exemplaire de la Tolérance, et je les ſupplie de le prêter à mon frère *Damilaville*. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de long-temps. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* et mes anges protégeront cet ouvrage. M. le duc de *Choiſeul* me mande qu'il en eſt *enchanté*, ainſi que madame de *Grammont* et madame de *Pompadour*. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis ſera d'un grand poids. Je ne ſais ſi je leur ai mandé que je connais des millionnaires qui ſont prêts à revenir avec leur argent, leur induſtrie et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence ſeulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raiſon bien tard.

J'enverrai inceſſamment les Remarques ſur l'Hiſtoire générale à ce M. *Hume*, couſin de cet autre *Hume* charmant, auteur de l'Ecoſſaiſe. Ce *Hume* me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'athée dans le *Journal encyclopédique*. Je ſens bien, mes anges, qu'il faut qu'un français faſſe les avances avec un anglais; ces meſſieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil ſur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéri, Gorée, et, qu'avec environ dix mille hommes, ils ont rendu les efforts des maiſons d'*Autriche* et de *Bourbon*, impuiſſans; mais ſur ce qu'ils diſent ce qu'ils penſent, et qu'ils l'impriment.

l'impriment. Il eſt vrai que j'agis à peu-près avec la même liberté qu'un anglais, mais je ne fais qu'uſurper le droit qu'ils ont, et partant, je leur dois toute ſorte de reſpect. 1763.

Permettez, mes anges, que je fourre ici, pour frère *Damilaville*, un paquet dans lequel il n'y a point de mépriſe.

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il eſt bien vrai qu'on critiqua autrefois,

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

mais il eſt encore plus vrai que ce vers eſt admirable.

LETTRE CVII.

A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 de novembre.

AIMABLE peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre, que je ſerai mort avant que vous puiſſiez revenir en Italie, et paſſer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées ſous mon nom, et qui courent le monde. La raiſon en eſt que je lis vos ouvrages, et que, plus je les lis, moins j'aime les miens, mais auſſi je vous en aime davantage; cependant, j'aurai

1763. ſoin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il eſt de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambaſſadeurs vénitiens; ils ſont venus ſur ma Brenta; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des italiens fort aimables, et ils ne ſervent qu'à vous faire déſirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le ſénateur de Bologne, qui eſt auſſi le ſénateur de *Melpomène* et de *Thalie*. Je vois qu'il eſt conſtant dans ſon goût pour le théâtre, et que par conſéquent DIEU le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes, et, quand vous repaſſerez les Alpes, ſouvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura, il y a un baſſin d'environ quarante lieues, où demeure le plus conſtant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis. *V.*

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de novembre.

Mes chers anges, j'écrivais à M. *Hume*, lorſque j'ai été prévenu par ſa lettre. Je lui envoie ces Remarques ſur l'Hiſtoire générale, que vous n'avez pas déſapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait auſſi amuſer M. le duc de *Praſlin*, ſi ſes dépêches lui laiſſaient le temps de lire.

J'y joins un très-petit morceau pour la *Gazette littéraire*, il vous paraîtra aſſez curieux.

Mon neveu du grand conſeil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir ſon *Hiſtoire de Jeanne;* ce neveu-là a une belle vocation pour écrire l'hiſtoire des catins; il ſe prépare de l'occupation pour toute ſa vie. 1763.

Comme je ne peux pas le payer en même monnaie, je lui envoie les Remarques ſur l'Hiſtoire générale, et le Traité ſur la tolérance, qui eſt, comme vous ſavez, d'un brave théologien que je ne connais pas. Je prends la liberté de m'adreſſer à vous pour lui faire tenir cette petite cargaiſon accompagnée d'une lettre qui eſt dans le paquet. J'abuſe de vos bontés; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, madame *Denis* et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conſeil du roi, c'eſt le ſeul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous ſupplions de nous mander les intentions de M. le duc de *Praſlin;* cette affaire eſt pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre deſtinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de ſuccès, et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéreſſons pas au tripot? Un coquin de janſéniſte vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre; les jéſuites du moins ne ſe ſeraient pas rendus coupables de ce fanatiſme. On nous a défaits des renards, et on nous a mis ſous la dent des loups. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

1763.

LETTRE CIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 26 de novembre.

AGRÉEZ auſſi, monſieur le Prince, avec les remercîmens de ma nièce et de nos enfans, ceux d'un vieillard ; car tous les âges ſont également ſenſibles à votre mérite. Il eſt vrai que je ne peux plus jouer la comédie; mais il en eſt de ce plaiſir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce : je les aime fort dans les autres ; ma jouiſſance eſt de ſavoir qu'on jouit. Je déſire plus que je n'eſpère de vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laiſſé des regrets qui dureront long-temps. Nous ſerions trop heureux ſi nous étions faits pour vous poſſéder, comme nous le ſommes pour vous aimer et pour vous reſpecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs. *V.*

LETTRE CX. 1763.

A M. MARMONTEL.

1 de décembre.

ENFIN, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si long-temps. Jugez de la joie de madame *Denis*, et de la mienne. Voilà notre académie bien fortifiée; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici. *V.*

LETTRE CXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de décembre.

L'AVEUGLE fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingt des Alpes convient que les remontrances des parlemens, leurs arrêts, leurs démissions, la *Pastorale* de monseigneur du Puy, sont des choses fort amusantes; mais il croit que le présent conte pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très-bien dit dans ledit conte)

1763. que les soirées d'hiver sont longues. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle ; car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leurs respects à St *Joseph*. On suppose que M. le président *Hénault* jouit d'une parfaite santé ; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement. *V.*

LETTRE CXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de décembre.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. *Turretin* devait leur apporter des Tolérances, il y a environ quinze jours ; que ce jeune M. *Turretin*, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de madame de *Pompadour* et de M. le duc de *Choiseul ;* c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte-Ecriture*, vous aurez des contes tant que vous en voudrez ; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez, comme *Léontine* et *Exupère* en usent

avec *Héraclius ;* ils ſont tout pour lui, et ne lui en diſent pas un mot. Mais c'eſt, à mon ſens, un grand défaut, dans Héraclius, que ce prince reſte là pendant cinq actes comme un grand nigaud, ſans ſavoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma *Léontine* et à mon *Exupère*, et je vous donne même la préférence ſur ces deux perſonnages. 1763.

Nous ſommes enterrés ſous la neige ; c'eſt le temps de s'égayer, car la nature eſt bien triſte. Je tâche de m'amuſer et d'amuſer mes divins anges. Je baiſe le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion. *V.*

LETTRE CXIII.

AU MEME.

15 de décembre, jeudi au ſoir.

Je reçois une lettre céleſte et bien conſolante de mes anges, du 8 de décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus ; mais je n'ai plus de Quakers. Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce ſalutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à Olimpie. Je demande quinze jours ou trois ſemaines ; car actuellement je ſuis ſurchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman n'eſt point de l'avis de M. de *Thibouville ;* mais je prierai DIEU qu'il m'inſpire, et s'il me vient quelque bonne penſée, je la ſoumettrai à votre hiérarchie.

Songeons d'abord aux conjurés et aux roués. Je

1763. commence à n'être pas ſi mécontent de cette beſogne, et je crois que, ſi mademoiſelle *Duménil* jouait bien *Fulvie*, et mademoiſelle *Clairon* pathétiquement *Julie*, la pièce pourrait faire aſſez d'effet. Cependant j'ai toujours ſur le cœur l'ordre qu'on donne à *Julie*, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans ſa chambre; c'eſt un défaut irremédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts? Peut-être cet endroit défectueux rebutera mademoiſelle *Clairon;* elle aimera mieux le rôle de *Fulvie :* en ce cas, *Julie* ſerait, je crois, à mademoiſelle *Dubois*, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je ſuis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* ſoit terminée; mais je crains bien d'être inutile à cette entrepriſe. Il faut lire pluſieurs livres, et je deviens aveugle; heureuſement un aveugle peut faire des tragédies; et, ſi les roués ne me découragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laiſſons là *Icile*, je vous en ſupplie; c'eſt un point ſur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure, quand le renvoi de *Julie* dans ſa chambre me donne la fièvre double-tierce.

Le Corneille eſt entièrement fini depuis long-temps; on l'aura probablement ſur la fin de janvier. La petite-nièce à *Pierre* avance dans ſa groſſeſſe, tantôt chantant, tantôt ſouffrant. Notre petite famille eſt compoſée d'elle, de ſon mari, d'une ſœur et d'un jéſuite; voilà un plaiſant aſſemblage; c'eſt une colonie à faire pouffer de rire. Je ſouhaite que celle de M. le duc de *Choiſeul*, à la Guiane (qui eſt, ne vous déplaiſe, le pays d'Eldorado), ſoit auſſi unie et auſſi gaie. La nôtre ſe met toujours à l'ombre de

vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie ; et, ſi les roués réuſſiſſent, j'irai juſqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de *Praſlin*, pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exiſter. 1763.

LETTRE CXIV.

AU MEME.

30 de décembre.

Je mets ſous les quatre ailes de mes anges ma réponſe à notre ami *le Kain* et aux comédiens ordinaires du roi ; je les ſupplie de donner au féal *le Kain* ces deux paperaſſes. Si je croyais que mes anges, les conjurés, euſſent le deſſein de faire paſſer Olimpie avant les roués, j'y travaillerais ſur le champ, quoique je ne ſois guère en train ; c'eſt à mes conjurés à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne ſuis que l'inſtrument de leur conſpiration ; c'eſt à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de ma *Mère-l'oie*, en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une ſottiſe dans le récit, en petits vers, de *Téone* la gaillarde :

> Les dieux ſeuls *purent comparaître*
> A cet hymen précipité.

Il faut :

> Les dieux ſeuls *daignèrent* paraître.

1763. Car les dieux ne comparaiſſent pas. Je vous ſupplie donc de corriger cette ſottiſe, de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx ſur les fautes de mes contes à dormir debout, je ſuis taupe ſur les défauts des tragédies ? mes anges, c'eſt qu'une tragédie eſt plus difficile à rapetaſſer qu'un conte. Il faut, pour une tragédie, un extrême recueillement; et j'ai à préſent mon curé en tête. Il ne reſſemble point du tout à l'hiérophante d'Olimpie, qui négligeait le temporel; mon prêtre me pourſuit avec une vivacité tout-à-fait ſacerdotale, et je ne ſais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'expoſer ma doléance, en peu de mots, à M. le duc de *Praſlin*.

La Tolérance me tient auſſi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réuſſira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne ſe déchaîne contre ma Tolérance : heureuſement, mon nom n'y eſt pas; et vous ſavez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît ſon nom à la tête d'un ouvrage; cela n'eſt bon que pour un mandement d'évêque : *Par monſeigneur*, CORTIAT, *ſecrétaire*.

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement, bien chrétien, bien ſéditieux, bien intolérant, bien abſurde, et que le roi lui a fait ſupprimer ſa petite drôlerie. Cela paſſe pour conſtant; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je ſuis bon citoyen; vous croyez que je n'habite que le temple d'Ephèſe et la petite île de Reno, auprès de Bologne, où mes trois maroufles firent leurs proſcriptions.

Comment va la *Gazette littéraire* ? Il me vient d'Angleterre des paquets énormes ; mais qu'en ferai je avec mes pauvres yeux ? je ne ſais où j'en ſuis. DIEU vous donne ſanté et longue vie ! 1763.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CXV.

A M. DE LA HARPE.

Décembre.

APRÈS le plaiſir, Monſieur, que m'a fait votre tragédie (*), le plus grand que je puiſſe recevoir eſt la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce juſtifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. *Racine*, qui fut le premier qui eut du goût, comme *Corneille* fut le premier qui eut du génie, l'admirable *Racine*, non aſſez admiré, penſait comme vous. La pompe du ſpectacle n'eſt une beauté que quand elle fait une partie néceſſaire du ſujet ; autrement, ce n'eſt qu'une décoration. Les incidens ne ſont un mérite que quand ils ſont naturels, et les déclamations ſont toujours puériles, ſurtout quand elles ſont remplies d'enflures. Vous vous applaudiſſez de n'avoir pas fait des vers à retenir ; et moi, Monſieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aiſément ſont ceux où la maxime eſt tournée en ſentiment, où le poëte cherche moins à paraître qu'à faire paraître ſon perſonnage, où l'on ne cherche point à

(*) *Warwick.*

1763. étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire ; voilà les vers que j'aime : jugez ſi je ne dois pas être très-content de votre ouvrage.

Vous me paraiſſez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère *Vadeblé* qu'il était janſéniſte ; le frère *Vadeblé* le diſait au père *le Tellier* qui le diſait au roi. Aujourd'hui, faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'eſt un plaiſir de voir les pouilles que l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de Cinna. Il y a eu, de tout temps, des *Frérons* dans la littérature ; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, pour que les roſſignols les mangent, afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXVI.

A M. LE DOCTEUR BIANCHI, *à Rimini.*

Vous avez prononcé, Monſieur, l'éloge de l'art dramatique, et je ſuis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier de tous ceux à qui ce mot de *beau* eſt attaché. On me dira : *Vous êtes orfévre, monſieur Joſſe ?* mais je répondrai que c'eſt *Sophocle* qui m'a donné mes lettres de maîtriſe, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avec plaiſir que, dans l'Italie, cette mère

de tous les beaux arts, plusieurs personnes de la première considération, non-seulement font des tragédies et des comédies, mais les représentent. M. le marquis *Albergati Capacelli* a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, Monsieur, ne prétendons qu'on fasse de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amusement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter au pharaon? c'est l'occupation de ceux qui n'ont point d'ame; ceux qui en ont doivent se donner des plaisirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer *Auguste* à un jeune prince, et *Emilie* à une jeune princesse? On apprend en même temps à bien prononcer sa langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du goût, le corps acquiert des grâces; on a du plaisir, et on en donne très-honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de mademoiselle *Corneille*; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand-homme dont elle porte le nom. 1763.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en présence de leurs parens. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites! Les jansénistes ont tant fait qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles. Ce n'est pas mon avis; je crois qu'il faut les soutenir et les contenir; leur faire payer leurs dettes, quand ils font banqueroutiers; les pendre même, quand ils enseignent le parricide; se moquer d'eux, quand ils

1763.

LETTRE CXVIII.

AU MEME.

A Ferney, 30 de décembre.

Vous verrez, mon cher *Garrick* de France, par ma réponſe à meſſieurs vos confrères et à meſdames vos conſœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à préſent autant de talens que de zèle, et c'eſt ce qui eſt fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à ſoixante et dix ans on ſoit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma *Mère-l'oie;* mais les tragédies en cinq actes, et en vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme: je n'ai plus, malheureuſement, que celui de ma cheminée. Peut-être que le ſouffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes ſuccès. Je vous réponds ſurtout de la tendre amitié que conſervera pour vous, toute ſa vie, le vieux de la montagne. *V.*

LETTRE

LETTRE CXIX. 1764.

A M. DAMILAVILLE, *à Paris.*

Le 1 de janvier.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 de décembre, avec la lettre de frère *Thiriot*, et Ce qui plaît aux dames, et l'Education des filles. Cette Education des filles était deſtinée à figurer avec d'autres éducations; car nous avons auſſi élevé des garçons. Il eſt vrai que je m'amuſe cet hiver à faire des contes, pour réjouir les ſoirs ma petite famille. Mais frère *Cramer* a fait une action abominable de copier chez moi l'Education des filles, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me ſouviens trop que *la Serre*

Volume ſur volume inceſſamment deſſerre.

Et frère *Thiriot*, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort ſenſément qu'il faut uſer de ſobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères; vous en aurez, et de très-honnêtes; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reſte, votre lettre du 25 eſt encore plus conſolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle, ni l'évêque d'Alétheopolis, ni quakre, ni Tolérance. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouſe contre le duc de *Fitz-James*? Je vous l'envoie, mes frères; la pièce eſt rare, et vaut mieux qu'un conte.

1764. Vous rempliſſez mon ame d'une ſainte joie, en me diſant que le *Saint-Evremond* (*) perce dans le monde; il fera du bien, malgré les fautes horribles d'impreſſion. Béni ſoit à jamais celui qui a rendu ce ſervice aux hommes !

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente, c'eſt le mandement de votre archevêque. On le dit imprimé clandeſtinement, comme les *Contes* de *la Fontaine*, et on dit qu'il ne ſera pas ſi bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandemens, et un *Anti-financier* ? Si, par haſard, vous aviez mis par écrit vos idées ſur la finance, je vous avoue que j'en ſerais plus curieux que de tous les anti-financiers du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus ſaines et des connaiſſances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre, par un arrêt, de payer les nouveaux impôts; j'avoue que je ſuis bien mauvais ſerviteur du roi, car j'ai tout payé.

Adieu, mon cher frère. *Saint-Evremond* eſt un très-grand ſaint.

(*) Un livre philoſophique publié ſous le nom de *Saint-Evremond*.

LETTRE CXX. 1764.

A M. GUY DUCHESNE, *libraire à Paris.*

Aux Délices, 1 de janvier.

Le deſſein que vous me communiquez, Monſieur, de faire une jolie édition de la Henriade, ſera, je crois, approuvé, parce que notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime *Henri IV* davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poëte du temps de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, n'eût rien fait à la gloire de ce grand-homme. Il faut du temps pour que les réputations mûriſſent.

Le bel éloge de *Maximilien de Sully*, par M. *Thomas*, a rendu le grand *Henri IV* plus cher à la nation : ainſi je penſe que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer la Henriade, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune ; et à préſent je ſuis trop vieux pour l'embellir.

La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'eſt très-honorable ; mais, en me dreſſant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en ſacrifice votre Zulime et votre Droit du ſeigneur que vous avez imprimés ſous mon nom, et qui ne ſont point du tout mon ouvrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuſcrits, et cela n'arrive que trop ſouvent ; c'eſt le moindre des inconvéniens de la littérature.

1764. Quant aux ſouſcriptions pour le Corneille, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève; je ne me ſuis mêlé que de commenter et de ſouſcrire : tout ce que je ſais, c'eſt que l'édition eſt finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, ſachant bien que les belles pièces de *Corneille* n'ont pas beſoin de louanges, et ſes fautes ne font aucun tort à ce qu'il a de ſublime

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé : Ce qui plaît aux dames. J'y ai trouvé *remormora* pour *rememora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée et d'autres fautes; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle *Robert Etienne.*

Je ſuis, de tout mon cœur, Monſieur, votre très-humble, &c. *Voltaire.*

LETTRE CXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 6 de janvier.

Je ne m'étonne plus, Madame, que vous n'ayez pas reçu la Jeanne que je vous avais envoyée par la poſte, ſous le contre-ſeing d'un des adminiſtrateurs. Aucun livre ne peut entrer, par la poſte, en France, ſans être ſaiſi par les commis qui ſe font, depuis quelque temps, une aſſez jolie bibliothéque, et qui deviendront en tout ſens des gens de lettres. On n'oſe

pas même envoyer des livres à l'adreſſe des miniſtres. Enfin, Madame, comptez que la poſte eſt infiniment curieuſe ; et, à moins que M. le préſident *Hénault* ne ſe ſerve du nom de la reine pour vous faire avoir une Pucelle, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers. 1764.

Je m'amuſais à faire des contes de ma *Mère-l'oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne ſuis pas préciſément comme vous, Madame ; mais vous ſouvenez-vous des yeux de l'abbé de *Chaulieu*, les deux dernières années de ſa vie ? figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui, c'eſt préciſément ma ſituation.

Je penſe avec vous, Madame, que, quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris ; il eſt ridicule de l'être dans une campagne, avec un des plus beaux aſpects de l'Europe.

On a beſoin abſolument, dans cet état, de la conſolation de la ſociété. Vous jouiſſez de cet avantage ; la meilleure compagnie ſe rend chez vous, et vous avez le plaiſir de dire votre avis ſur toutes les ſottiſes qu'on fait et qu'on imprime.

Je ſens bien que cette conſolation eſt médiocre ; rarement le dernier âge de la vie eſt-il bien agréable ; on a toujours eſpéré aſſez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire, c'eſt de la ſupporter. Soutenez ce fardeau, Madame, tant que vous pourrez ; il n'y a que les grandes ſouffrances qui le rendent intolérable.

On a encore, en vieilliſſant, un grand plaiſir qui n'eſt pas à négliger, c'eſt de compter les impertinens et les impertinentes qu'on a vu mourir, les miniſtres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui

1764. ont paſſé devant les yeux. Si, de cinquante ouvrages nouveaux qui paraiſſent tous les mois, il y en a un de paſſable, on ſe le fait lire, et c'eſt encore un petit amuſement. Tout cela n'eſt pas le ciel ouvert, mais enfin on n'a pas mieux, et c'eſt un parti forcé.

Pour M. le préſident *Hénault*, c'eſt tout autre choſe; il rajeunit, il court le monde, il eſt gai, et il ſera gai juſqu'à quatre-vingts ans, tandis que *Moncrif* et moi nous ſommes probablement fort ſérieux. DIEU donne ſes grâces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaiſir de voir quelquefois monſieur d'*Alembert*? non-ſeulement il a beaucoup d'eſprit, mais il l'a très-décidé, et c'eſt beaucoup; car le monde eſt plein de gens d'eſprit qui ne ſavent comment ils doivent penſer.

Adieu, Madame; ſongez, je vous prie, que vous me devez quelque reſpect; car, ſi dans le royaume des aveugles les borgnes ſont rois, je ſuis aſſurément plus que borgne; mais que ce reſpect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a long-temps que je ſuis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre; je mourrai probablement ſans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie; mais c'eſt ne jouer qu'à *Colin-maillard*. *V.*

LETTRE CXXII. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

7 de janvier.

GABRIEL ne tâtera plus de mes contes; ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché; mon cher frère a raiſon.

J'ai été enchanté du diſcours de M. *Marmontel*, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris, avec une habileté bien noble et bien adroite, le parti de nos frères contre les *Pompignan*. Tout annonce, Dieu merci, un ſiècle philoſophique; chacun brûle les tourbillons de *Deſcartes* avec l'*Hiſtoire du peuple de* DIEU, du frère *Berruyer*. Dieu ſoit loué!

Il y a long-temps que je n'ai reçu de lettres de M. et de madame d'*Argental*. Je ne ſais plus de nouvelles ni des belles-lettres, ni des affaires. Frère *Thiriot* écrit quatre fois par an, tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble eſt exilé. Le roi paraît mêler à ſa bonté des actions de fermeté: que d'un côté il cède à ce que les remontrances des parlemens peuvent avoir de juſte, de l'autre il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la poſtérité rendra juſtice à cette conduite digne d'un roi et d'un père.

On m'aſſure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris eſt imprimé clandeſtinement, et qu'on

1764. en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces *Instructions pastorales* et un *Anti-financier*, vous me soulagerez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimats, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal, mais je me ferai lire ces deux ouvrages que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que DIEU vous a inspiré à vous et à vos amis, et ce beau projet est.....

Ecr. l'inf.

LETTRE CXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de janvier.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de l'*Anti-financier*, et il me fait trembler pour celui de la Tolérance; car, si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une Tolérance par la poste; mais je demande comment un livre, qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de *Praslin*, de M. le duc de *Choiseul*, de madame la duchesse de *Grammont* et de madame de *Pompadour*, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets, si ma réponse à l'aréopage

comique leur eſt parvenue, s'ils ont été contens des Trois manières, s'ils conduiſent toujours leur conſpiration. Je les accable de queſtions, depuis quinze jours. Je ſais bien que les cérémonies du jour de l'an, les viſites, les lettres, ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loiſir; mais alors je les ſupplie de me mettre un peu au fait de toutes les choſes ſur leſquelles j'ai fatigué leur complaiſance. 1764.

Je ne ſais encore ſi la *Gazette littéraire* eſt commencée; mais ce qui me fâche beaucoup, c'eſt que, ſi mes yeux guériſſent, la cure ſera longue, et je ne ſerai de long-temps en état de ſervir M. le duc de *Praſlin* : s'ils ne guériſſent pas, je ne le ſervirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point, me laiſſe toujours dans l'ignorance ſur ſes yeux et ſur l'état de ſa ſanté; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéreſſe le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec laquelle l'*Anti-financier* peint la misère du peuple, et les vexations des publicains ? Mais il eſt, ce me ſemble, comme tous les philoſophes, qui réuſſiſſent très-bien à ruiner les ſyſtêmes de leurs adverſaires, et qui n'en établiſſent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce eſpérance que je ſerai conſolé par un mot de mes anges.

1764.

LETTRE CXXIV.

AU MEME.

10 de janvier.

Je ſuis affligé que le tyran du tripot ſe brouille avec vous. Voilà un beau ſujet de guerre ; cela eſt bien ridicule, bien petit. Ah, que de faibleſſes chez nous autres humains ! Mais exiſte-t-il un tripot ? on dit qu'il n'y a plus que celui de l'opéra comique, et que c'eſt là que tout l'honneur de la France s'eſt réfugié.

Autre ſujet d'affliction, mais légère : la diſcorde eſt toujours à Genève. *Rouſſeau* a trouvé le ſecret d'allumer le flambeau du haut de ſa montagne, ſans qu'en vérité il y ait le moindre fondement à la querelle. Le peuple eſt inſolent, et le conſeil faible ; voilà tout le ſujet de la guerre. Le plaiſant de l'affaire c'eſt, comme je vous l'ai déjà dit, que le peuple de *Calvin* prétend qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le chriſtianiſme, ſans que le conſeil ſoit en droit de le trouver mauvais ; et, pour rendre la farce complète, les miniſtres du ſaint Evangile ſont du parti de *Jean-Jacques*, après qu'il s'eſt bien moqué d'eux. Cela paraît incompréhenſible, mais cela eſt très-vrai. Il faudrait cette fois recourir à la médiation de *Spinoſa*. Ce petit magot de *Rouſſeau* a écrit un gros livre contre le gouvernement, et ſon livre enchante la moitié de la ville. Il dit en termes formels qu'il faut avoir perdu le bon

ſens pour croire les miracles de *Jéſus-Chriſt*. Malheureuſement il m'a fourré là très-mal à propos. Il dit au conſeil que j'ai fait le *Sermon des cinquante*. Ah, *Jean-Jacques !* cela n'eſt pas d'un philoſophe; il eſt infame d'être délateur, il eſt abominable de dénoncer ſon confrère, et de le calomnier auſſi injuſtement. En un mot, mon cher ange, vous pouvez compter qu'on eſt auſſi ridicule dans mon voiſinage, qu'on l'était à Paris du temps des billets de confeſſion; mais le ridicule eſt d'une eſpèce toute contraire. 1764.

LETTRE CXXV.

AU MEME.

11 de janvier.

Je ne ſais qui me tient que je ne.... me plaigne de mes anges; ſi je m'en croyais, je ferais..... des remontrances à mes anges, je leur dirais..... leur fait; mais je veux bien encore ſuſpendre mon juſte courroux pour cette poſte; je fais plus :

Je t'ai comblé de vers, je t'en veux accabler.

Je me ſuis aperçu que le cinquième acte de leur conſpiration demandait encore quelques touches, qu'il y avait des morceaux trop bruſques, qui n'avaient pas leur rondeur néceſſaire; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me ſuis ſouvenu ſurtout que mes anges, dans le temps

1764. qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me disaient que *Julie*, en parlant à *Octave*, ressemblerait trop à *Junie* parlant à *Néron*.

Enfin, hier, ne fesant plus de contes, je repris ce cinquième acte en sous-œuvre; et, au lieu de fatiguer les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter sur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils se souviennent qu'on connaît l'écriture de mon secrétaire, et qu'ils risqueraient d'être découverts! Ainsi, selon leur grande prudence, ils feront transcrire le tout par une main inconnue et fidelle, ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais, selon leur grande indifférence, ils me laissent dans ma grande ignorance sur tout ce que je leur ai demandé, sur les paquets que je leur ai envoyés, sur leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de *Praslin*.

Respect, tendresse et douleur. *V.*

LETTRE CXXVI.

AU MEME.

13 de janvier.

C'EST donc aujourd'hui le 13 de janvier; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse, depuis le 22 de décembre; je meurs;

les anges m'ont tué par leur silence. Le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *De profundis*, s'il vous plaît, à *V.* 1764.

LETTRE CXXVII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 de janvier.

Vous voulez donc, Monsieur, que les aveugles vous écrivent; mais *Tirésie* et le vieux bon homme *Tobie* écrivaient-ils? que pouvaient-ils mander? que pouvaient-ils dire? Les pauvres gens étaient surement bien empêchés. Quand *Tobie* aurait écrit trois ou quatre fois à un sénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, pensez-vous que le sénateur eût été bien réjoui des bavarderies de *Tobie*? Vous dirais-je que nous avons beaucoup de neige sur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je fais ce que je peux pour guérir mes yeux, et que je n'en peux venir à bout, que mon théâtre est fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes les privations? Dieu vous préserve de jamais tomber dans cet état! Heureusement vous êtes encore jeune; vous avez l'occupation des affaires et l'amusement des plaisirs: voilà tout ce qu'il faut à l'homme. Conservez long-temps tous vos avantages; gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie; je supporte la mienne; et, tant qu'elle durera, je vous serai bien tendrement attaché. *V.*

1764.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 de janvier.

J'ÉTAIS mort, comme vous ſavez ; la lettre de mes anges, du 12 de janvier, ne m'a pas tout-à-fait reſſuſcité, mais elle m'a dégourdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poſte. On ne veut abſolument point de livres étrangers par les couriers ; il faut ſubir ſa deſtinée : mais avec ces livres on a retenu le conte des Trois manières, qui était adreſſé à M. de *Courteille ;* et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'eſt que ce conte manuſcrit était tout ſeul de ſa bande, et ne feſait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir donné ordre qu'on ſaiſît mon conte ; et, s'il l'a lu, il en aura été amuſé pour peu qu'il aime les contes.

Je ſoupçonne donc que ce conte eſt actuellement entre les mains de quelque commis de la poſte qui n'y entend rien. Comment fléchir M. *Janel* ? eſt-il poſſible que la plus grande conſolation de la vie, celle d'envoyer des contes par la poſte, ſoit interdite aux pauvres humains ? Cela fait ſaigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'eſt que M. le duc de *Praſlin* n'ait point reçu de réponſe de monſieur le premier préſident de Dijon. Cette réponſe ferait elle avec mon conte ? J'ai ſupplié M. le duc de *Praſlin*

de vouloir bien faire ſignifier ſes volontés à mon avocat *Mariette*. Il fera ce qu'il jugera à propos. 1764.

Mais quoi! la conſpiration des roués s'en eſt donc allée en fumée? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des roués; il eſt ſans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraiſſait aſſez bien; la conſpiration allait ſon train. Ce cinquième acte me paraiſſait très-fortifié; mais s'il eſt entre les mains de M. *Janel*, que dire? que faire? M. le duc de *Praſlin* ne pourrait-il pas me recommander à M. *Janel*, comme un bon vieillard qu'il honore de ſa pitié? Je ſuis sûr que cela ferait un très-bon effet.

Par où, comment enverrai-je une Olimpie rapetaſſée qu'on me demande? M. *Janel* me ſaiſira tous mes vers.

M. *le Franc de Pompignan* envoie par la poſte autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi, je ne pourrai pas envoyer un quatrain! et mes paquets ſeront traités comme des étoffes des Indes!

Vous me parlez, mes divins anges, de diſtribution de rôles; mais auparavant il faut que la pièce ſoit en état, et j'enverrai le tout enſemble.

Mes anges peuvent être perſuadés que je leur ai écrit toutes les poſtes depuis un mois, ſans en manquer une, et toujours ſous l'enveloppe de M. de *Courteille*; qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras!

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte; je n'entends parler de rien, et je reſte

1764. dans la banlieue de Genève, tapi dans les neiges comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles, et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges, dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que, depuis un mois, je n'ai reçu d'eux qu'une lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout mon cœur l'idée du père *Corneille*. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à *Gabriel Cramer*, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris, pour que le père *Corneille* en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très-bien accueilli du roi.

LETTRE

1764.

LETTRE CXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

18 de janvier.

Il faut ſe réſigner, mon cher frère, ſi les ennemis de la tolérance l'emportent : *Curavimus Babylonem et non eſt ſanata, derelinquamus eam.* Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philoſophes et de juſtes ſur la terre.

Je vous remercie de l'*Anti-financier*. L'ouvrage eſt violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conſeiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de ſon impôt unique, tandis qu'un autre conſeiller, devenu contrôleur général, eſt indiſpenſablement obligé de conſerver tant d'autres taxes? De plus, on confond trop ſouvent dans cet ouvrage le parlement, cour ſupérieure à Paris, avec le parlement de la nation qui était les Etats généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au haſard. Dieu veuille qu'on ne ſe conduiſe pas de même!

Je ſuis bien aiſe d'amuſer les frères de quelques notes ſur *Corneille*, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philoſophes, les *Diderot*, les d'*Alembert*, les *Marmontel* viſſent ces remarques. Je penſe qu'ils ſeront de mon avis, et j'en appelle au ſentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit eccléſiaſtique* qu'il m'a fait

1764. parvenir par l'enchanteur *Merlin*. On dit que *Lambert* eſt en priſon ; et, ce qui eſt étrange, ce n'eſt pas pour avoir imprimé les mal-ſemaines de *Fréron*.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de *Bernis ;* on l'a regardé comme un grand événement, et c'en eſt un fort petit. Mais eſt-il vrai que vingt-quatre jéſuites du Languedoc ſe ſont choiſi un provincial ? eſt-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulſion de tous les jéſuites de Verſailles ? eſt-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque ſur le bureau, et qu'on s'expoſe à l'excommunication mineure et majeure ?

Je ne peux plus que faire des vœux pour la tolérance ; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis ſont ardens et les fidelles ſont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos ſoins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère d'*Alembert* ce qu'était devenu le pauvre frère de *Prades*. N'en ſavez-vous point de nouvelles? Prions DIEU pour lui, et *écr. l'inf...* Priez auſſi DIEU pour moi, car je ſuis bien malade.

LETTRE CXXX. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, le 20 de janvier.

Ce n'eſt pas un petit renverſement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir debout et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet ſur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adreſſée à M. le duc de *Praſlin*; j'adreſſe auſſi mes complaintes douloureuſes et reſpectueuſes à M. *Janel* qui, étant homme de lettres, doit favoriſer mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que l'*Anti-financier* cauſait tant d'alarmes, on ait eu auſſi quelques inquiétudes ſur l'*Anti-intolérant*; ce dernier ouvrage eſt pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de *Praſlin* et de *Choiſeul* lui donnaient leur ſuffrage; madame de *Pompadour* en était ſatisfaite. Il n'y a donc que le ſieur évêque du Puy et ſes conſors qui puiſſent crier. Cependant, ſi les clameurs du fanatiſme l'emportent ſur la voix de la raiſon, il n'y a qu'à ſuſpendre pour quelque temps le débit de ce livre qui aurait le crime d'être utile, et, en ce cas, je ſupplierais mes anges d'engager frère *Damilaville* à ſupprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande diſcrétion. Ah! ſi mes anges pouvaient m'envoyer la petite

1764. drôlerie de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaiſir! car je ſuis fou des mandemens depuis celui de *Jean George*. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne ſe ſoucient point de ces bagatelles épiſcopales; qu'ils veulent qu'*Olimpie* meure au cinquième acte ; que c'eſt-là l'eſſentiel ; je leur enverrai inceſſamment des idées et des vers, mais pourquoi avoir abandonné la conſpiration ? pourquoi s'en être fait un plaiſir ſi long-temps pour y renoncer ? Si vous trouvez les roués paſſables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez deſtinée ? Si vous trouvez les roués inſipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme : je vous en défie; au reſte votre volonté ſoit faite en la terre comme au ciel. Je me proſterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre fort bien raiſonnée à M. le duc de *Praſlin* ſur les dixmes.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CXXXI. 1764.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 de janvier.

J'AI des remercîmens à faire à monſeigneur mon héros, de la pitié qu'il a eue du ſieur *Ladouze*, incendié à Bordeaux ; et, ſi j'oſais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre *Ladouze ;* mais mon héros n'a beſoin des importunités de perſonne, quand il s'agit de faire du bien.

On a ri de Grenoble à Gex d'une lettre de monſieur le gouverneur de Guienne à monſieur le commandant de Dauphiné, dans laquelle il demande quelle eſt l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'eſpère qu'en effet on finira par rire de tout ceci, ſelon la louable coutume de la nation. Je ris auſſi, quoiqu'un pauvre diable de quinze-vingt ne ſoit pas trop en joie.

On n'a pu envoyer à monſeigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les eſtampes, que la liſte des ſouſcripteurs n'eſt pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retardemens dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de *Bernis* finira par être archevêque, mais d'*Alembert* doute qu'ayant fait les Quatre ſaiſons, il faſſe encore la pluie et le beau temps.

On prétend que l'électeur palatin ſe met ſur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien

bon, et je suis fort fâché, pour ma part, qu'il veuille
1764. se ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros. *V.*

LETTRE CXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 de janvier.

DITES-MOI donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se serait-elle étendue jusque sur ces bagatelles? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses Etats, faut-il aussi que les lièvres craignent pour leurs oreilles? L'aventure de la Tolérance me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai, d'ailleurs, et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage, que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de *Sainte-Ecriture*, trop de citations, pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre faiseur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si la tolérance n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand madame de *Pompadour* en est satisfaite, quand MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin* témoignent

leur approbation, quand M. le marquis de *Chauvelin* joint ſon enthouſiaſme au vôtre, qui donc peut proſcrire un livre qui ne peut enſeigner que la vertu? 1764.

Si le roi avait eu le temps de le lire chez madame de *Pompadour*, l'auteur oſerait ſe flatter que ſa Majeſté n'en aurait pas été mécontente, et c'eſt ſur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette eſpérance.

Monſieur le chancelier, dans les premiers jours d'un miniſtère difficile, aurait-il abandonné l'examen de ce livre à quelqu'un de ces eſprits épineux qui veulent trouver du mal par-tout où le bien ſe trouve avec candeur et ſans politique?

Enfin, pourquoi a-t-on retenu à la poſte de Paris tous les exemplaires que pluſieurs particuliers de Genève et de Suiſſe avaient envoyés à leurs amis, ſous les enveloppes qui paraiſſaient devoir être les plus reſpectées? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonſpection dangereuſe d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à monſieur le chancelier, de le ſoumettre à ſes lumières, et de le recommander à ſa protection. Il ſe peut que les précautions qu'on a priſes pour faire agréer le livre, ſoient préciſément ce qui a cauſé ſa diſgrâce. Mes chers anges ſont très à portée de s'en inſtruire. On peut parler ou faire parler à monſieur le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout ſuiſſe que je ſuis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me raſſurer en me figurant que, dans la fermentation où ſont les eſprits, on ne veut pas s'expoſer

1764. aux plaintes de la partie du clergé qui perſécute les proteſtans, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlemens du royaume. Si ce qu'on propoſe dans la tolérance eſt ſage, on n'eſt pas dans un temps aſſez ſage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne ſache pas mauvais gré à l'auteur, je ſuis très-content, et j'attends ma conſolation de mes anges.

On me mande que pluſieurs évêques font des mandemens, à l'exemple de M. de *Beaumont*, et qu'ils iront tenir un concile à Sept-Fons. Je ne ſais ſi le rappel de tous les commandans eſt une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événemens, et je n'y ſais point de commentaires comme ſur *Corneille*. Les graveurs ſeuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conſpiration? eſt-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une choſe pour ne la pas finir?

Je vous ſalue de loin, mes divins anges, et je crois que ces mots *de loin* ſont bien convenables dans le temps préſent; mais je vous ſalue avec la plus vive tendreſſe.

LETTRE CXXXIII. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

27 de janvier.

Vos lettres, mon cher frère, ſont une grande conſolation pour le quinze-vingt des Alpes; elles me font voir combien les philoſophes ſont au-deſſus des autres hommes. Il me ſemble que vous voyez les choſes comme il faut les voir.

Il eſt certain que les inondations ont arrêté quelquefois les couriers; mais il n'eſt pas moins vrai que les premières perſonnes de l'État n'ont pu recevoir de Tolérance par la poſte. Vous ſavez qu'on me fait trop d'honneur en me ſoupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage; il eſt au-deſſus de mes forces. Un pauvre faſeur de contes n'en ſait pas aſſez pour citer tant de pères de l'Egliſe avec du grec et de l'hébreu.

Quel que ſoit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres des hommes les plus conſidérables de l'Europe, qui ſont entièrement de l'avis de l'auteur depuis le commencement juſqu'à la fin; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les eſprits qui ne ſont que trop en fermentation. J'oſerais conſeiller à ceux qui s'intéreſſent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques ſemaines, et d'empêcher que la vente ne ſoit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis

—— de *Créqui*. Voilà, de tous les exploits qu'ont fait
1764. les Français depuis vingt ans, le meilleur assurément. Cela vaut mieux que tous les mandemens que vous pourriez m'envoyer. *Christophe* à Sept-Fons aura l'air d'un martyr, et j'en suis fâché ; mais on se souviendra que, *non Sept-Fons, sed causa facit martyrem*. Les mandemens des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation ; mais le rappel des commandans, le triomphe des parlemens, &c., sont une énigme dont je ne puis ou n'ose deviner le mot. C'est le combat des élémens dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va cesser comme la mode des pantins. Mais celle de l'opéra comique subsistera long-temps ; c'est-là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet pour frère *Thiriot*. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce notaire. C'était une chose inouie autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier ; mais depuis que *Marade*, *Porlier*, conseillers au parlement, *Bernard*, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître *Bernard*, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et monsieur son fils, l'avocat général, ont emporté, à madame *Denis* et à moi, environ quatre-vingts mille livres, et monsieur le président *Molé* a toujours été si occupé des remontrances sur les finances, qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de monsieur son beau-frère.

Eſt-il vrai que M. de *Laverdy* a déjà fait beaucoup de retranchemens dans les dépenſes publiques et dans les profits de quelques particuliers ? Si cela eſt, il ſauve quelques écus, mais il doit des millions. 1764.

Je ne ſais aucune nouvelle du tripot de la comédie, ni des autres tripots qui ſe croient plus eſſentiels. Je ſerai affligé ſi la pièce de frère *Saurin* eſſuie un affront ; c'eſt un des frères les plus perſuadés ; je ſouhaite qu'il ſoit un des plus zélés. Frère *Helvétius* eſt-il à Paris ? Tâchez d'avoir quelque choſe d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et *écr. l'inf...*

LETTRE CXXXIV.

A M. MARMONTEL.

28 de janvier.

PUISQUE les choſes ſont ainſi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins juſtice à mes intentions ; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me conſolerai ſi la littérature jouit à Paris de la liberté, ſans laquelle elle ne peut exiſter, ſi la philoſophie n'eſt point perſecutée, ſi une ſecte affreuſe de rigoriſtes ne ſuccède pas aux jéſuites, ſi le petit lumignon de raiſon que vous contribuez à ranimer dans la nation, ne vient pas bientôt à s'éteindre.

1764. On dit qu'un pédant de l'univerſité écrit déjà contre l'*Eſprit des lois*. Le principal mérite de ce livre eſt d'établir le droit qu'ont les hommes de penſer par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'Egliſe gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg ſoutienne. Il y aura toujours en France une eſpèce de forciers vêtus de noir, qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes; mais c'eſt à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce *Bougainville*, à qui un homme de tant de mérite a ſuccédé, n'était, en effet, qu'une très-méchante bête; que c'était lui qui avait accuſé *Boindin* d'athéiſme, et qui l'avait perſécuté, même après ſa mort. Si cela eſt, ce malheureux, connu ſeulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques reſtrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il ſe trouve que l'auteur et le traducteur étaient perſécuteurs.

L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* ſollicita l'excluſion de l'abbé de *Saint-Pierre*, et le tranſlateur proſaïque de l'*Anti-Lucrèce* priva *Boindin* de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleuſe du cardinal; l'impreſſion lui a fait tort. J'aime mieux un de vos contes moraux que tout l'*Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philoſophiques, où vous rendriez ridicules certains ſots et certaines ſottiſes, certaines méchancetés et certains méchans; le tout avec diſcrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes complimens à tous nos frères qui compoſent le *puſillum gregem*. Que nos frères s'uniſſent pour rendre les hommes le moins déraiſonnables qu'ils pourront! qu'ils tâchent d'éclairer juſqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière! Vous ſerez bénis de DIEU et des ſages. 1764.

Madame *Denis* et moi nous vous ſerons toujours bien attachés.

LETTRE CXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 de janvier.

MES anges trouveront ici un mémoire qu'ils ſont ſuppliés de vouloir bien donner à M. le duc de *Praſlin*. On dit qu'ils ſont extrêmement contens du nouveau mémoire de *Mariette* en faveur des *Calas*. Je crois que leur affaire ſera finie avant celle des dixmes de Ferney. *Melpomène*, *Clio* et *Thalie*, c'eſt-à-dire les tragédies, l'hiſtoire et ſes contes, n'empêchent pas qu'on ne ſonge à ſes dixmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas être un ſot qui abandonne ſes affaires pour barbouiller des choſes inutiles.

Je ſais la ſubſtance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte ſacré. On dit que l'exécuteur des hautes œuvres de *meſſieurs* a brûlé la *Paſtorale* de monſeigneur. Si monſieur l'exécuteur a lu autant

1764. de livres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus ſavans hommes du royaume.

Mons du Puy en Velay n'a pas les mêmes honneurs; il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'hiſtoriographe des ſinges aura beau jeu quand il écrira l'hiſtoire du temps.

Je ſuppoſe que mes anges ont reçu mes deux derniers mémoires envoyés à M. de *Courteille*. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de *Thibouville*. *Le Kain* m'a écrit auſſi, et je ſuis fâché qu'il ſoit dans le ſecret de la conſpiration.

Je ne réponds à perſonne; je n'envoie rien; mes raiſons ſont qu'on joue Caſtor et Pollux, qu'on va jouer Idoménée, qu'on eſt fou de l'opéra comique, qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me proſternant ſur leurs ailes.

LETTRE CXXXVI. 1764.

A M. LE COMTE DE VALBELLE,

Qui avait fait graver le beau portrait de mademoiſelle Clairon, en Médée.

Ferney, 30 de janvier.

Je prie celui qui éterniſe les traits de mademoiſelle *Clairon* ſur le bronze, comme ſes talens le ſont dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très-humbles remercîmens. J'eſpère que mes yeux me permettront bientôt de reconnaître des traits qui ſont ſi chers au public. Je me conſolerai, en voyant la figure de *Melpomène*, du malheur de ne la pas entendre, et je reſpecterai toujours les monumens de l'amitié. *V.*

LETTRE CXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

Je demeure toujours perſuadé avec vous, mon cher frère, que ce temps-ci n'eſt pas propre à faire paraître le Traité ſur la tolérance. Je n'en ſuis point l'auteur, comme vous ſavez, et je ne m'intéreſſais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité.

1764. Ce même principe me fait désirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qu'il ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandemens, de remontrances, d'opéra comiques, &c. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du mai, la *Pastorale* de monseigneur? L'auteur sera assurément inséré dans le *Martyrologe* romain. Tout ceci ne fait pas de bien à *l'inf*... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause, sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlemens jansénistes sont capables de faire des Français un peuple d'atrabilaires. Il n'y a plus de gaieté qu'à l'opéra comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par l'*Ami des hommes*, et à finir par les *Richesses de l'Etat*. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd Crévier*. Je vous demande en grâce de le joindre aux *fonctions du parlement*. Je souhaite que le livre attribué à *Saint-Evremond*, dont vous m'avez régalé, puisse être sur toutes les cheminées de Paris. Il a beau être farci de fautes d'impression, il fera toujours beaucoup de bien. *Ecr l'inf*..., *écr l'inf*...

LETTRE

LETTRE CXXXVIII. 1764.

A M. DE CHAMPFORT.

Janvier.

Je ſaiſis, Monſieur, avec vous et avec M. de *la Harpe*, un moment où le triſte état de mes yeux me laiſſe la liberté d'écrire. Vous parlez ſi bien de votre art, que, ſi même je n'avais pas vu tant de vers charmans dans la *Jeune indienne*, je ſerais en droit de dire : Voilà un jeune homme qui écrita comme on feſait il y a cent ans. La nation n'eſt ſortie de la barbarie que parce qu'il s'eſt trouvé trois ou quatre perſonnes à qui la nature avait donné du génie et du goût qu'elle refuſait à tout le reſte. *Corneille*, par deux cents vers admirables, répandus dans ſes ouvrages ; *Racine*, par tous les ſiens ; *Boileau*, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raiſon en vers ; un *Paſcal*, un *Boſſuet*, changèrent les Velches en Français ; mais vous paraiſſez convaincu que les *Crébillon* et tous ceux qui ont fait des tragédies auſſi mal conduites que les ſiennes, et des vers auſſi durs et auſſi chargés de ſoléciſmes, ont changé les Français en Velches. Notre nation n'a de goût que par accident ; il faut s'attendre qu'un peuple, qui ne connut pas d'abord le mérite du Miſanthrope et d'Athalie, et qui applaudit à tant de monſtrueuſes farces, ſera toujours un peuple ignorant et faible, qui a beſoin d'être conduit par

—— le petit nombre des hommes éclairés. Un poliſſon
1764. comme *Fréron* ne laiſſe pas de contribuer à ramener la barbarie ; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux ſous ſes impertinences, que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne ſont pas ſouvent en état de ſe former une bibliothéque. Les feuilles volantes ſont la peſte de la littérature.

J'attends avec impatience votre *Jeune indienne ;* le ſujet eſt très-attendriſſant. Vous ſavez faire des vers touchans ; le ſuccès eſt sûr ; perſonne ne s'y intéreſſera plus que votre très-humble et obéiſſant ſerviteur *V.*

LETTRE CXXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 1 de février.

Le mot *epiſcopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu, *prêcheur*, *apôtre*, *envoyé à Jéruſalem.* Ce ne fut qu'à la fin du premier ſiècle, et au commencement du ſecond qu'on diſtingua les *épiſcopois*, les *presbytériens*, les *piſtois*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes.* Il n'eſt fait aucune mention, dans les *Actes des apôtres*, du voyage de *Simon Barjone* à Rome. *Juſtin* eſt le premier qui ait imaginé la fable de *Simon Barjone* et de *Simon le magicien* à Rome. Nulle primauté ne peut être dans *Barjone*, puiſque *Paul* s'éleva contre lui ſans en être repris par perſonne.

Il eſt clair, depuis les premiers ſiècles juſqu'aujourd'hui, que l'Egliſe grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. St *Cyprien*, dans ſes lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que frères et compagnons. 1764.

Quant au *Pentateuque*, ces mots *au-delà du Jourdain; le cananéen était alors en ce pays-là; le lit de fer d'Og, roi de Bazan, eſt le même qui ſe trouve aujourd'hui en Rabbath; il appela tout ce pays Bazan, et le village de Jaïr juſqu'aujourd'hui; Abraham pourſuivit ſes ennemis juſqu'à Dan; avant qu'aucun roi ait régné ſur Iſraël.* Tous ces paſſages et beaucoup d'autres prouvent que *Moïſe* n'eſt point l'auteur de ces livres, puiſque *Moïſe* n'avait point paſſé le Jourdain, puiſque le cananéen était de ſon temps dans le pays, &c. Le grand *Newton* et le ſavant *le Clerc* ont démontré la vérité de ce ſentiment.

Cette fauſſe citation, *et il ſera appelé nazaréen*, n'eſt pas la ſeule; et, pendant deux ſiècles entiers, tout eſt plein de citations fauſſes et de livres apocryphes. On pouſſa l'impudence juſqu'à ſuppoſer ces vers acroſtiches de la ſibylle *Erythrée*.

Avec cinq pains et trois poiſſons
Il nourrira cinq mille hommes au déſert,
Et en ramaſſant les morceaux qui reſteront
Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre aux queſtions dont monſieur l'abbé veut bien honorer ſon ſerviteur et ſon ami. Monſieur l'abbé ne

peut rendre un plus grand ſervice aux hommes qu'en
1764. favoriſant la nouvelle édition du curé de But et d'Etrepigny en Champagne.

Monſieur l'abbé devrait avoir reçu un ſermon qui lui avait été adreſſé en droiture ; mais il y a trop de curieux dans le monde : il faudra, quand il voudra écrire à ſon ſerviteur, qu'il faſſe paſſer ſes lettres par la couturière à laquelle on adreſſe celle-ci.

On fait mille tendres complimens à monſieur l'abbé.

LETTRE CXL.

A M. DAMILAVILLE.

1 de février.

Mon cher frère, je n'ai point été trompé dans mes eſpérances. Le Réquiſitoire de maître *Omer* eſt un des plus plats ouvrages que j'aye jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui ſoient écrites en français, et ſon ſtyle pédanteſque eſt digne de lui. Je ſuppoſe, par les citations, que le *Mandement* de maître de *Beaumont* eſt auſſi ennuyeux que le *Diſcours* de maître *Omer*.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans ſur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énergumènes, je ne connais de raiſonnable que la déclaration qui impoſe ſilence à tous les partis. Le roi me paraît très-ſage, mais il me paraît le roi des petites-maiſons. Qu'on ſe donne un peu la peine de ſe retracer

dans l'eſprit un tableau fidelle de tout ce qui s'eſt fait depuis les billets de confeſſion juſqu'à l'arrêt du parlement de Toulouſe, qui défend qu'on reconnaiſſe le commandant du roi pour commandant; qu'on aille enſuite chez le directeur des petites-maiſons prendre un relevé de tout ce qui s'y eſt fait et dit depuis dix ans; et ce n'eſt pas pour les petites-maiſons que je parierai. 1764.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en liberté les belles-lettres, loin de tant de fous, et qui préfèrent *Cicéron* et *Démoſthène* à *Beaumont* et à *Omer*.

J'ai bonne opinion du contrôleur général, parce qu'on n'entend point parler de lui. Le plus ſage miniſtre eſt toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de *Praſlin* rapportera bientôt au conſeil mon affaire des dixmes. J'eſpère que je me moquerai alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers poſſeſſeurs de dixmes inféodées. J'ai pluſieurs cauſes aſſez agréables de damnation par-devers moi. Il eſt vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et que je ne peux ni lire ni écrire; mais on dit que je ſerai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'eſt pas encore, je crois, le temps des contes; mais on enverra, le plutôt qu'on pourra, à mon cher frère quelque bagatelle, ſur laquelle on lui demandera ſon avis.

1764. J'ai peur que l'exploit ſignifié par M. de *Créqui* (*) à ſon curé, ne ſoit une plaiſanterie. Les Français ne ſont pas encore dignes que la choſe ſoit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps ; ma ſanté eſt encore plus mauvaiſe. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir ſans avoir vu mon cher frère. Recommandez-moi aux prières des fidelles. *Orate, fratres. Ecr. l'inf.*

LETTRE CXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de février.

L'AVEUGLE des Alpes a vu, comme il a pu, et avec plus de plaiſir que de facilité, la conſolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ſes anges gardiens l'ont régalé. Le grand docteur *Tronchin* lui couvre les yeux d'une pommade adouciſſante, où il entre du ſublimé corroſif. JESUS-CHRIST ne ſe ſervait que de boue et de crachat, en criant *effetta;* mais les arts ſe perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjuration un peu radoubé ; ils en ſont donc contens ; on pourrait donc ſe donner le petit plaiſir de ſe moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jéſuite, en diſant toujours qu'on va jouer Olimpie. Ce ſerait un chef-d'œuvre de politique comique,

(*) M. de *Créqui Canaples*. Il demandait à ne plus être nommé dans les prières du prône, &c.

qui me paraît ſi plaiſant que je ne conçois pas comment mes conjurés ne ſe donnent pas cette ſatisfaction. 1764.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges ſoit faite au tripot comme au ciel.

Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés; c'eſt à eux que je dois celles de M. le duc de *Praſlin*, qui me conſervera mes dixmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaiſir ce ſera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très-joliment bâtie de ma façon, ne payant rien ni au roi ni à l'Egliſe, et ayant d'ailleurs le droit de main-morte ſur pluſieurs petites poſſeſſions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de *Praſlin*. Il n'y a que le ſuccès de la conſpiration qui puiſſe me faire un auſſi grand plaiſir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire* qui fera braire l'âne littéraire. On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adreſſé, il y a un mois, à M. le duc de *Praſlin*, pour travailler à ſa gazette, dans le temps que j'avais encore un œil; mais il faut que le diable, comme vous dites, ſoit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je ſuis très-bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Verſailles ſur la Tolérance, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contens. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je m'intéreſſe vivement à l'auteur qui eſt un bon théologien et un digne prêtre; je ne m'in-

—— téreſſe pas moins à l'objet de ſon livre, qui eſt la cauſe
1764. de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre choſe à faire, dans de telles circonſtances, qu'à prier frère *Damilaville* de vouloir bien employer ſon crédit et ſes connaiſſances dans la typographie, pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique où l'on prouve que tous les hommes ſont frères.

Je ſupplie très-inſtamment mes anges conſolateurs de ſavoir, par le protecteur de la conſpiration des roués, ſi l'on me ſait mauvais gré à Verſailles de cette Tolérance ſi honnête. Il peut en être aiſément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux; car, quoique je ne ſois pas un moine du couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à monſieur le prieur. La liberté eſt quelque choſe de céleſte, mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois nos anges; nous préſentons à M. le duc de *Praſlin* les plus ſincères remercîmens; nous en diſons autant à frère *Cromelin*, qui d'ailleurs eſt un des fidelles de notre petite égliſe. J'ai lu, à propos d'égliſe, le *Réquiſitoire* de maître *Omer* contre maître de *Beaumont*. Je ne ſais rien de plus ennuyeux, ſi ce n'eſt peut-être le *Mandement* de *Beaumont* que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raiſonnable, dans toutes ces fadaiſes importantes, que la déclaration du roi qui ordonne le ſilence.

LETTRE CXLIII. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

MON cher frère, je ſuis dans les limbes de toute façon; car mes yeux ne voient plus, et je ne ſais rien de ce qui ſe paſſe. Mais je vois, à vue de pays, la paix renaître dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'opéra comique triompher, *Grandval* revenir graſſeyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi, et l'opéra attirer la foule dans la belle ſalle du louvre; mais, ſi j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux ſouper avec vous et *Platon*, que de voir toutes ces belles choſes.

Laiſſons toujours dormir la Tolérance. Le bon prêtre qui eſt l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il ferait au déſeſpoir de ſcandaliſer les faibles. Mais, ſi vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler, avec votre prudence ordinaire, entre des mains sûres et fidelles, vous rendriez par-là un grand ſervice aux honnêtes gens, ſans alarmer la délicateſſe de ceux qui craignent que cet ouvrage ne ſoit trop répandu.

De tous les contes, j'ai choiſi le plus court et le plus philoſophique, pour l'envoyer à mon cher frère. Les dames n'y entendront rien, mais les philoſophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reſte, Théleme ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un

—— jour. L'ouvrage eſt trop petit et trop ſage pour
1764. être imprimé ſéparément.

Je ſuppoſe à préſent tout tranquille, ce qui eſt bien triſte pour des Français. Il ne s'agit plus que des plaiſirs qu'ils peuvent goûter à la comédie italienne. Qu'eſt-ce que c'eſt que cet Idoménée ? l'a-t-on joué ? cela vaut-il mieux que celui de *Crébillon* ?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du lourd *Crévier* contre *Monteſquieu*, ni du livre intitulé : *Fonctions du parlement*. Si frère *Thiriot* veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaiſir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluſe à frère *Dumolard*, au Gros-caillou. Frère *Dumolard* eſt un bon cacouac,

Et ſait du grec, Madame, autant qu'homme de France.

Le petit livret, attribué à *Saint-Evremond*, fait-il un peu de fortune? L'âge, la maladie, les fluxions ſur les yeux, n'attiédiſſent point mon ſaint zèle.

Vivez heureux, et *écr. l'inf.*

LETTRE CXLIII. 1764.

AU MEME.

8 de février.

BON ! tant mieux ! ils ſont piqués : c'eſt ce que nous voulions. Quand les mulets de ce pays-là ruent, c'eſt une preuve qu'ils ont ſenti les coups de fouet.

Mon cher frère doit avoir reçu Thélème, et je ſuis bien sûr que Macare eſt chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de *Briaſſon :* je vois que l'*Encyclopédie* ſera un des plus beaux monumens de la nation françaiſe, malgré certains petits poliſſons qui y ont mis la main, et d'infames poliſſons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage ſi utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles aſſez ſatisfeſantes ſur la Tolérance. On ſouhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des perſonnes qui les trompèteront dans le monde, comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, &c. Alors il aura ſon paſſe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce ſervice aux honnêtes gens. Que frère *Thiriot*, dont on n'a jamais de nouvelles, en faſſe paſſer quelques-uns à M. de *Croſne*, à M. de *Montigny-Trudaine*, à M. le marquis de *Ximenès*. C'eſt une œuvre charitable que je recommande à votre piété.

1764. Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de *Crévier* sur *Montesquieu*. Je le payerai, sans faute, de toutes ses peines, dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une Seconde lettre du quakre, qui est un sermon très-orthodoxe et très-charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes ames, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise; les fenêtres de la maison tombent; les *Frérons* seront bien aises. *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* Il y a des gens qui font du bien dans les provinces; faites-en à Paris, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXLIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de février.

Et pour vous souhaiter tous les bonheurs ensemble,
Ayez un petit-fils, Seigneur, qui vous ressemble.

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est l'éclat, la gaieté, le brillant, qui vous accompagnaient de mon temps? Votre nom allait noblement et gaiement d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent

comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laiſſera peu d'imitateurs. 1764.

Monſeigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait monſieur le duc de *Fronſac*, mais le nom de la future eſt reſté au bout de la plume ; ainſi je ne lui fais qu'un demi-compliment ; mais puiſſe votre maiſon s'éterniſer comme vous avez immortaliſé votre nom ! Je commence à eſpérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils ſoient dans un très-piteux état ; et ſi jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un ordre, ſigné *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour.

Je ne ſais pas ſi vos noces ſont déjà faites, mais je ſuis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouiſſez longtemps de toutes les belles grâces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant, et les occupations de la noce, des préſentations, des viſites, m'avertiſſent de vous renouveler mon tendre et profond reſpect ſans bavarderie. *V.*

1764.

LETTRE CXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de février.

Mes divins anges, puiſque vous êtes aſſez lambins pour ne pas renvoyer le premier acte à M. *Marcel*, il vous en envoie cinq. Il ſe flatte d'avoir fait tout ce que votre comité exigeait de lui. Il reſtera quelques vers raboteux ; cela ne fait pas mal au théâtre, et nous ſommes convenus qu'il en fallait pour dépayſer le monde. J'avoue que c'eſt une grande vanité à moi d'en convenir ; mais enfin j'ai paſſé, dans mon temps, je ne ſais comment, pour faire des vers aſſez coulans. Il faut que M. le duc de *Praſlin* ſe donne avec vous le plaiſir d'attraper le public ; c'eſt une vraie opération de miniſtre. M. *Marcel* vous enverra une lettre ſoumiſe pour la reine *Clairon*, qui ſera de la même écriture que la pièce. Je ne connais point de conſpiration mieux arrangée. Nous verrons ſi celle de *Rouſſeau*, contre Genève, réuſſira mieux. Il eſt vrai qu'il a ſept ou huit cents perſonnes dans ſon parti ; mais je tiens que mes trois conſpirateurs valent mieux que les aſſociés de *Jean-Jacques*.

Vous avez bien raiſon ; M. de *Thibouville* a le viſage trop rond pour un conſpirateur. Vous ſavez que *Céſar* croyait que les viſages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah, mes anges ! eſt-il poſſible que vous n'aimiez pas :

A deux voluptueux a livré l'univers ?

C'eſt bien là pourtant le caractère d'*Antoine* et du jeune *Octave*. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que *Suétone* nous a conſervées, y paraîtront avec les gros mots. Que je ſuis fâché contre vous d'avoir oſé condamner ce vers qui dit tant de choſes! Vous y reviendrez, vous l'aimerez, car vous êtes juſtes. 1764.

Mes anges, le diable eſt à Genève; mais il eſt auſſi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutiſſent à donner une paralyſie à la main de nos payeurs des rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries, vous ne ſongez qu'au tripot; cependant ces affaires-là ſont un peu plus intéreſſantes.

Mais comment vont les yeux de M. d'*Argental*? Pour moi je n'en ai plus. Celles qui ſe mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, les mouleuſes ceſſent de moudre, l'amandier fleurit, la corde d'argent eſt caſſée ſur la fontaine; adieu les tragédies.

1764.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE DE SADE,

Qui lui avait envoyé le premier volume in-4° des Mémoires ſur la vie de Pétrarque.

Ferney, 12 de février.

Vous rempliſſez, Monſieur, le devoir d'un bon parent de *Laure* (*), et je vous crois allié de *Pétrarque*, non-ſeulement par le goût et par les grâces, mais par ce que je ne crois point du tout que *Pétrarque* ait été aſſez ſot pour aimer vingt ans une ingrate. Je ſuis sûr que vos *Mémoires* vaudront beaucoup mieux que les raiſons que vous donnez de m'avoir abandonné ſi long-temps; vous n'en avez d'autres que votre pareſſe.

Je ſuis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite; vous me juſtifiez par-là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas vieux et preſque aveugle, *Paul* irait voir *Antoine*, et je dirais avec *Pétrarque*:

Move s'il vecchiarel canuto è bianco
Del dolce loco, ov' ha ſua ed a fornita
Ed a la famigliuola sbigottita
Che vede il caro padre venir manco.

J'irais vous voir aſſurément à la fontaine de Vaucluſe. Ce n'eſt pas que mes vallées ne ſoient

(*) La célèbre *Laure* avait épouſé *Hugues de Sade*.

plus

plus vaſtes et plus belles que celles où a vécu *Pétrarque;* mais je ſoupçonne que vos bords du Rhône ſont moins expoſés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex où j'habite eſt un vaſte jardin entre des montagnes; mais la grêle et la neige viennent trop ſouvent fondre ſur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très-petit, mais très-commode, où je me ſuis précautionné contre ces ennemis de la nature : j'y vis avec une nièce que j'aime; nous y avons marié mademoiſelle *Corneille* à un gentilhomme du voiſinage, qui demeure avec nous; je me ſuis donné une nombreuſe famille que la nature m'avait refuſée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne peux laiſſer la *famiglia sbigottita :* vous feriez donc fort bien, vous, Monſieur, qui avez de la ſanté et qui n'êtes point dans la vieilleſſe, de faire un pélerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le ſouffle empeſté de Genève; monſieur le légat vous chargera d'agnus et de reliques; vous en trouverez d'ailleurs chez moi; et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé, par M. le duc de *Choiſeul*, un petit morceau de l'habit de St *François*, mon bon patron. Ainſi vous voyez que vous ne riſquez rien à faire le voyage : d'ailleurs la ville de *Calvin* eſt remplie de philoſophes, et je ne crois pas qu'on en puiſſe dire autant de la ville de la reine *Jeanne*. Il y a long-temps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage, ſi jamais vous daignez prendre une cellule dans ce couvent : vous m'y verrez cultiver les lettres et les 1764.

arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que
1764. nous avons chez nous un jésuite qui nous dit la messe; c'est une espèce d'hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant, *non tanta superbia victis* : il joue très-bien aux échecs; dit la messe fort proprement; enfin, c'est un jésuite dont un philosophe s'accommoderait. Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre, en demeurant sur le même fleuve?

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne tient qu'à vous de venir voir sa source; vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché. *Voltaire.*

LETTRE CXLVII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 de février.

Votre ami, Monsieur, me fait trop d'honneur, et je suis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voisinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la situation dont on m'avait fait des éloges très-mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de neiges éternelles gâte tout ce

que la nature a fait pour nous. En vain nous ſommes ſous le quarante-ſixième degré de latitude, les vents ſont toujours froids et chargés de particules de glace. Preſque aucune plante délicate ne réuſſit dans ce climat; on eſt obligé de ſemer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produiſent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un, tout au plus; les figues n'ont point de ſaveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin, nous avons un très-bel aſpect avec un très-mauvais terrain; mais auſſi nous liſons, nous imprimons ce qui nous plaît, et cela vaut mieux que des olives et des oranges. 1764.

Je vous avoue à la fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur ſerait parfait, ſi je pouvais jamais embraſſer un homme de votre mérite. Ma vieilleſſe et mes maux me privent d'une ſi douce eſpérance, ſans m'ôter aucun de mes ſentimens. *V.*

LETTRE CXLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de février.

Ah, mons *Crévier!* ah, pédant! ah, cuiſtre! vous aurez ſur les oreilles. Vous l'avez bien mérité; et nous travaillons actuellement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il ſoit peu, mons *Crévier.*

1764. Mes chers frères auront des contes de toutes les façons ; un peu de patience, et tout viendra à la fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres hiſtoriques ſur les fonctions du parlement.* Il eſt plaiſant que cela paraiſſe imprimé à Amſterdam : il faut que l'auteur croye avoir dit par-tout la vérité, puiſqu'il a fait imprimer ſon livre hors de France. Je remercie bien mon cher frère, et j'eſpère qu'il aura la bonté de me faire tenir la ſeconde partie. Je fais venir ſouvent des livres ſur leur titre, et je ſuis bien trompé. Ils reſſemblent preſque tous aux remèdes des charlatans ; on les prend ſur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque choſe de conſolant dans les mauvais livres ; quelque mauvais qu'ils ſoient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd *Crévier* contre le ſautillant *Monteſquieu.*

Tout ce que j'apprends des diſpoſitions préſentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de la Tolérance. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de ſervir la bonne cauſe, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne ſais ſi je lui ai mandé que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de mauvais ſermons de ſots prêtres calviniſtes. Il eſt évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages, mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendiſti, incende quod adoraſti.* Puiſſent les frères être toujours unis contre les méchans ! Qu'ils faſſent ſeulement, pour l'intérêt de la raiſon, la dixième

partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront. 1764.

On dit que le contrôleur général a fait retrancher les penſions ſur la caſſette, ſupprimer les tables des officiers de la maiſon, et diminuer les revenans-bon des financiers. Ces ménages de bouts de chandelle ne ſont peut-être pas ce qui fait fleurir un Etat : mais ſi on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque choſe de nous.

J'embraſſe tendrement mon cher frère et les frères. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXLIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 18 de février.

MONSIEUR LE PRINCE,

Il n'y a que le bel état où mes yeux ſont réduits, qui m'ait pu priver du plaiſir et de l'honneur de vous répondre. Je ſuis devenu à peu-près aveugle, et je ſuis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce. Il faut ſavoir ſe ſoumettre aux ordres de la nature ; nous ne ſommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre : il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de *Tirésie*. Je n'ai d'autre ſpectacle que celui des ſottiſes et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation ;

car, sans cela, ma vie serait assez insipide. Après
1764. avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux, comme ces bonnes gens; mais, Dieu merci, je ne suis point errant comme eux, et je ne voudrais, pour rien au monde, mener la vie d'*Abraham* qui s'en allait, comme un grand nigaud, de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Egypte, de l'Egypte dans l'Arabie pétrée, ou à pied ou sur son âne, avec sa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux rester dans mon hermitage avec ma nièce et la petite famille que je me suis faite.

Madame *Denis* a dû vous dire, Monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement, et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, et agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le Prince, votre, &c. *Voltaire.*

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de février.

L'UN de mes anges peut donc écrire de sa main; Dieu soit loué! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuose *Clairon*? Votre conspiration me paraît de plus en plus très-plaisante; je ris aussi dans

ma barbe. Je vous réponds que, ſi noſſeigneurs du tripot y ont été attrapés, noſſeigneurs du parterre y ſeront pris. Puiſſions-nous jouir de ce plaiſir vîte et long-temps ! 1764.

A l'égard d'Olimpie, je n'ai plus qu'un mot à dire, c'eſt qu'à l'impoſſible nul n'eſt tenu, et qu'il m'eſt abſolument impoſſible de faire le remue-ménage qu'on me propoſe. J'ai tourné la choſe de mille façons ; je me ſuis eſſayé, j'ai travaillé, et mon inſtinct m'a dit : Vieux fou, de quoi t'aviſes-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux ?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adreſſé à M. le duc de *Praſlin*. Je le ſervirai aſſurément tant que je pourrai.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait conſulté MM. *Gilbert de Voiſins* et d'*Agueſſeau de Frêne*. Je leur ai, ſur le champ, envoyé un mémoire qui n'eſt pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, ſi la poſte, qui va partir, nous en donne le temps.

N. Voici mon conſentement pour ce gros *Grandval;* mais, pour mademoiſelle *Dubois*, comment voulez-vous que je faſſe ? dites-le-moi. Je ſerais fort aiſe qu'on jouât le Droit du ſeigneur, quoique je ne ſois guère homme à jouir d'un ſi beau droit. Vous penſez bien que je ne connais mademoiſelle d'*Epinay* que par le droit que les premiers gentilshommes ont ſur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables ſur mon cœur pour jamais.

1764.

LETTRE CLI.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 22 de février.

MON cher et ancien ami, vous en uſez avec nous comme les janſéniſtes avec la communion; vous nous écrivez *à tout le moins une fois l'an*. Cela n'empêche pas que nous ne vous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philoſophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launay; car nous ne feſons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes; mais il paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes; en voici un que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous reſſouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine; et, ſi vous n'aviez pas quitté Launay, j'aurais cru que *Macare* était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. *Macare* eſt certainement chez mademoiſelle *Corneille*, aujourd'hui madame *Dupuits*: elle eſt folle de ſon mari; elle ſaute du matin au ſoir, avec un petit enfant dans le ventre, et dit qu'elle eſt la plus heureuſe perſonne du monde. Avec tout cela, elle n'a pas encore lu une tragédie de ſon grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il ſoit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, diſent que toutes nos tragédies ſont

à la glace ; il pourrait bien en être quelque chose ; mais les leurs sont *à la diable.* 1764.

Il est fort difficile à présent d'envoyer à Paris des Tolérances par la poste ; mais frère *Thiriot*, tout paresseux qu'il est, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pourvu que vous vouliez le réveiller.

Adieu, mon cher et ancien ami ; madame *Denis* vous fait les plus tendres complimens.

Si vous aimez les contes, dites à M. d'*Argental* qu'il vous fasse lire chez lui Les trois manières.

LETTRE CLII.

A M. ROBERT,

PROFESSEUR-EMERITE DE PHILOSOPHIE, *à Paris.*

Au château de Ferney, 23 de février.

Je vous remercie, Monsieur, et je vous félicite de votre *Plan d'études.* Il semble qu'autrefois les colléges n'étaient institués que pour faire des grimauds ; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et, par votre méthode, on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systêmes. *Newton* a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que

——. c'eſt que ce pouvoir. *Deſcartes* devinait tout, auſſi
1764. n'a-t-il rien prouvé. *Locke* s'eſt contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

Votre plan, Monſieur, eſt un ſervice rendu à la patrie. Il faut eſpérer que les Français feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public qui n'y a jamais été enſeigné. Je ſouhaite que tous ces nouveaux ſecours forment de nouveaux génies. Je ſuis près de finir ma carrière ; mais je me conſolerai par l'eſpérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Voltaire.*

LETTRE CLIII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de février.

Ce n'eſt pas aſſurément un miniſtre d'Etat qui a écrit les *Lettres hiſtoriques ſur les fonctions eſſentielles du parlement.* J'ai reçu, grâce aux bontés de mon cher frère, le tome ſecond de cet ouvrage. L'auteur eſt un homme très-inſtruit ; mais il reſſemble à don *Quichotte* qui voyait par-tout des chevaliers et des châteaux, quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre ?

J'ai lu Blanche. Nous prenons donc à préſent nos tragédies chez les Anglais ; quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon ?

Il y a un petit volume du doux *Caveyrac*, intitulé : *Il eſt temps de parler*. On ne devrait pas avoir le temps de le lire, mais je ſuis curieux. J'ai à peu-près tout ce qui s'eſt fait pour et contre les jéſuites; envoyez-moi, je vous prie, le doux *Caveyrac*. Voudriez-vous auſſi avoir la bonté de me faire connaître le conte de *Piron*, intitulé : *La queue*. On prétend que le public a dit, comme le compère *Matthieu*, 1764.

Meſſire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Touloufe, qui ne veut pas enregiſtrer l'ordre du roi, de garder le ſilence? il faut que ces gens-là ſoient de grands bavards. A-t-on répondu à ce faquin de *Crévier*? Nous le tenons d'un autre côté ſur la ſellette; il ſera condamné au moins à l'amende honorable.

Quid novi? Ecr. l'inf.

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir, par M. de *Laleu*, un certificat de vie, par lequel il apparaît que je ſuis poſſeſſeur de ſoixante et dix ans. Je ſouhaite vivre encore quelques années, pour embraſſer mon frère, et pour aider à *écr. l'inf.*

1764.

LETTRE CLIV.

A M. SAURIN.

28 de février.

Vous avez fait, Monſieur, bien de l'honneur à ce *Thompſon*. Je l'ai connu, il y a quelque quarante années. S'il avait ſu être un peu plus intéreſſant dans ſes autres pièces, et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais que *Gilles Shakeſpeare* a fait naître et a gâté. Mais ce *Gilles Shakeſpeare*, avec toute ſa barbarie et ſon ridicule, a, comme *Lopez de Véga*, des traits ſi naïfs et ſi vrais, et un fracas d'action ſi impoſant, que tous les raiſonnemens de *Pierre Corneille* ſont à la glace en comparaiſon du tragique de ce *Gilles*. On court encore à ſes pièces, et on s'y plaît en les trouvant abſurdes.

Les Anglais ont un autre avantage ſur nous, c'eſt de ſe paſſer de la rime. Le mérite de nos grands poëtes eſt ſouvent dans la difficulté de la rime ſurmontée, et le mérite des poëtes anglais eſt ſouvent dans l'expreſſion de la nature. Le vôtre, Monſieur, eſt principalement dans des penſées fortes, exprimées avec vigueur; je vois dans tous vos ouvrages la main du philoſophe.

Vous ſavez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'*Hiſtoire de Sigiſmunda et de Guiſcardo*; mais je vous ſais bon gré d'avoir donné des louanges à ce *Mainfroi* dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, ſans doute,

où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les *Atrées* et les *Thyestes*, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthelemi sera un sujet de tragédie, et où l'on verra le comte *Raymond* de Toulouse, braver l'insolence hypocrite du comte de *Montfort*. L'horreur pour le fanatisme s'introduit dans tous les esprits éclairés. Si quelqu'un est capable d'encourager la nation à penser sagement et fortement, c'est vous, sans doute. Je ne suis plus bon à rien ; je suis comme ce danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochstet, disait à un anglais : *Brave anglais, va-t-en tuer le reste, car je n'en peux plus.* 1764.

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage ; je me flatte qu'il est toujours heureux. Conservez un peu d'amitié à votre véritable ami *V.*

LETTRE CLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de février.

Voici ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : je les remercie du fond de mon cœur de toutes leurs bontés ; je leur envoie une lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de *Praslin* qu'il peut, en toute sureté, protéger les mécréans contre les prêtres.

1764. J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts ſervices en italien qu'en anglais, quand les choſes ſeront en train. La raiſon en eſt, que les Alpes ſont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me ſemble que je ne dois établir aucune correſpondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie, ſans un ordre exprès de M. le duc de *Praſlin*. Je le ſervirai tant que l'ame me battra dans le corps, et que j'aurai un reſte de viſière; et quand je ſerai aveugle tout-à-fait, je dirai *buona notte*.

Mes anges, *que ſervirait de vivre?* eſt fort bien; mais trouvez-moi une rime à *ivre*.

Pour Olimpie, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je ſuis avec elle comme M. de *Ximenès* avec mademoiſelle *Clairon;* vous ſavez qu'en trois rendez-vous, il perdit partie, revanche et le tout. Il arrive à mon imagination le même déſaſtre qu'eſſuya ſa tendreſſe. Mais j'aime bien les roués! Je ſuis fâché à préſent de n'avoir pas joué un tour; c'était de faire attendre des changemens pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués: mais n'en parlons plus; il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée.

Il y a du malheur cette année ſur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatons; j'y joins une lettre oſtenſible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de *Duras;* je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Reſpect et tendreſſe à mes anges.

LETTRE CLVI. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 de mars.

MON cher frère, j'ai reçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable, et plût à Dieu que vous fussiez imité ! Vous favorisez les fidelles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre.

M. *Herman*, qui est l'auteur de la Tolérance, vous doit mille tendres remercîmens, en qualité de votre frère ; et *Cramer*, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aye été très-fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu, et de citations de rabbins.

M. *Herman* trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que, si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer, et en réserver le débit pour un temps plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très-aise qu'on sache que je n'y suis pas) ; mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. *Herman*, mais je ne veux point faire

1764. pour lui des démarches qu'on puiſſe me reprocher. Il penſe lui-même comme moi, quoiqu'il ne ſoit pas français, et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé les Trois manières qu'à M. d'*Argental*, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préſerve d'être aſſez ingrat pour vous cacher quelque choſe. Vous me rendrez un très-grand ſervice d'empêcher ce corſaire de *Ducheſne* d'imprimer les Trois manières. Ce chien de temple du goût (*), ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou ſix de mes ouvrages: je ſuis indigné contre lui.

Tout ce qui s'eſt fait depuis quelque temps étonne les étrangers; mais on eſt perſuadé de la prudence du roi, et on croit que le royaume lui devra ſa paix intérieure, comme il lui doit la paix publique.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés du parlement de Toulouſe; j'eſpère qu'ils ne nuiront point aux pauvres *Calas*.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les proteſtans d'Alſace: vous ſavez qu'il n'y a point de calviniſtes dans cette province, mais des luthériens à qui on a laiſſé tous leurs priviléges. Ils ſont des ſujets très-fidelles, et n'ont jamais remué: je ſerais bien ſurpris qu'on les moleſtât. Ce n'eſt aſſurément pas l'intention de M. le duc de *Choiſeul* qu'on perſécute perſonne.

J'ai communiqué à M. *Herman* votre remarque ſur le peuple juif. On ne peut être plus atroce et plus barbare que cette nation, cela eſt vrai; mais, ſi on trouve des exemples inconteſtables de la plus grande

(*) L'enſeigne du libraire *Ducheſne*.

tolérance

tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui ſe vantent d'avoir de la politeſſe et de la douceur! Si je voulais perſuader à une nation d'être fidelle à ſes lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux les lois qu'ils ſe ſont faites. Ainſi M. *Herman* dit aux chrétiens : Si les barbares Juifs ont toléré les Saducéens, tolérez vos frères. 1764.

Voyez ſi vous êtes content de cette réponſe de M. *Herman*.

Vous ne me parlez plus de *Thiriot* : eſt-il, dans votre ſociété, auſſi négligé que négligeant ?

Adieu, mon cher frère. Eſt-il vrai qu'il y a des prêtres embaſtillés ? c'eſt un bon temps pour *écr. l'inf.*

LETTRE CLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de mars.

Je reçois la lettre, du 27 de février, dont mes anges m'honorent. Je ſuppoſe qu'ils ont reçu l'épître aux auteurs de la *Gazette littéraire* (*); je ſuppoſe auſſi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adreſſer pour M. de *Cideville* qui, probablement, a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je ſuppoſe encore qu'ils ont la lettre de monſieur le premier préſident de Dijon, qui eſt tout-à-fait encourageante, conciliante; qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à ſon aiſe.

(*) Voyez Mélanges littéraires, tome III.

1764. Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la diſpoſition de mes rôles; je l'envoie *in quantum poſſum, et in quantum indigent.* Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre pour M. le duc de *Duras* ſuffiſe, il faudra bien en écrire une directement, car j'aime à obéir à mes anges; leur joug eſt doux et léger.

Non, pardieu, il n'eſt pas ſi doux; ils voudraient que, d'ici au 12 du mois, qu'on doit jouer cette Olimpie, je leur fiſſe un cinquième acte. Je le voudrais bien auſſi; ce n'eſt pas la mort de *Statira*, au quatrième, qui me fait de la peine, c'eſt la ſcène des deux amans au cinquième. C'eſt une ſituation aſſez forcée, aſſez peu vraiſemblable, que deux amans viennent preſſer mademoiſelle de faire un choix, dans le temps même qu'on brûle madame ſa mère; mais je voulais me donner le plaiſir d'un bûcher, et, ſi *Olimpie* ne ſe jette pas dans le bûcher aux yeux de ſes deux amans, le grand tragique eſt manqué. La pièce eſt faite de façon qu'il faut qu'elle réuſſiſſe ou qu'elle tombe, telle qu'elle eſt. Ne croyez pas que je ſuis pareſſeux, je ſuis impuiſſant. Et puis, d'ailleurs, comment voulez-vous que je faſſe à préſent des vers? ſavez-vous bien que je ſuis entouré de quatre pieds de neige? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur; et, au bout de cet horizon, j'ai l'agrément de voir cinquante à ſoixante montagnes de glace, en pain de ſucre. Vous m'avouerez que cela ne reſſemble pas au mont Parnaſſe: les Muſes couchent à l'air, mais non pas ſur la neige. Mon pays eſt fort au-deſſus du paradis terreſtre, pendant l'été; mais, pendant

l'hiver, il l'emporte de beaucoup ſur la Sibérie. Si je feſais actuellement des vers, ils ſeraient à la glace. 1764.

On dit qu'on tolèrera un peu la Tolérance; Dieu ſoit béni! D'ailleurs, je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous; il ſemble que ce ſoit un rêve; je ſouhaite qu'il ſoit heureux. Mes anges le feront toujours, quelque train que prennent les affaires; ainſi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le Mandement de votre archevêque? Je ſais que la pièce eſt ſifflée, mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire? Certes, ce que vous avez vu, depuis quelques années, eſt curieux.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me ſont venus au coin du feu. La ſcène d'*Olimpie* entre ſes deux amans, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle; je la ſoumets à mes anges; ils la jetteront dans le feu, ſi elle leur déplaît.

1764.

LETTRE CLVIII.

A MADAME.

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 7 de mars.

Vous dites des bons-mots, Madame, et moi je fais de mauvais contes; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expreſſément de vous envoyer quelquefois des rogatons; j'obéis, mais je vous avertis qu'il faut aimer paſſionnément les vers pour goûter ces bagatelles. Si ce pauvre *Formont* vivait encore, il me favoriſerait auprès de vous, il vous ferait ſouvenir de votre ancienne indulgence pour moi, il vous dirait qu'un demi-quinze-vingt a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puiſque j'oſe vous envoyer de telles fadaiſes. J'oſe même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'eſt-là le comble de la vertu pour une femme d'eſprit.

Vous me répondrez que la choſe eſt bien difficile, et que la ſociété ſerait perdue ſi l'on ne ſe moquait pas un peu de ceux qui nous ſont le plus attachés. C'eſt le train du monde; mais ce n'eſt pas le vôtre, et nous n'avons, dans l'état où nous ſommes, vous et moi, de plus grand beſoin que de nous conſoler l'un l'autre.

Je voudrais vous amuſer davantage et plus ſouvent; mais ſongez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je ſuis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neiges. Les jéſuites, les remontrances, les réquiſitoires, l'hiſtoire du jour, ſervent à vous diſtraire, et moi je ſuis dans la Sibérie. 1764.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeaſſe quelquefois de vos amuſemens. Pardonnez-moi donc quand je ne réuſſis pas dans l'emploi que vous m'avez donné; c'eſt à vous que je prêche la tolérance : un de vos plus anciens ſerviteurs, et aſſurément un des plus attachés, en mérite un peu. *V.*

LETTRE CLIX.

A M. D'AMILAVILLE.

Le 11 de mars.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il eſt vrai qu'on va jouer Olimpie, ſi les *Moyens de rappel, en faveur des huguenots*, eſt un bon livre; ſi on peut avoir le Mandement de *Chriſtophe*, et celui du doux *Caveirac;* ſi l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond* produit quelque bon fruit dans le monde; ſi vous avez reçu un petit billet que j'écrivais à *Mariette*, dans lequel je l'avertiſſais que monſieur le premier préſident de Dijon avait envoyé f... f... mon adverſe partie; ſi on continue ou ſi on abandonne le procès de la pauvre *Calas*, &c. &c. &c.

Je crois que frère *Berthier* a paſſé aujourd'hui auprès

de chez moi pour aller à Soleure. Je ſuis très-fâché
1764. de ne lui avoir pas donné à dîner ; j'avais quelques anglais avec moi qui auraient augmenté le plaiſir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remarquais avec douleur qu'excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours ; c'eſt un de mes grands chagrins. Vous ne ſauriez croire à quel point cette maudite philoſophie a corrompu le monde : la révolution des jéſuites eſt bien moins étonnante et moins grande.

Mon frère, *écr. l'inf.*

LETTRE CLX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de mars.

C'EST donc demain, mes anges, que vous prétendez qu'on fera le ſervice d'Olimpie dans le couvent d'Ephèſe. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai repréſenté ce perſonnage, moi qui vous parle ; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'*Aaron*. Mais quelle onction était dans mes paroles ! je feſais pleurer les petits garçons. Mais votre *Brizard* eſt un prêtre à la glace ; il n'attendrira perſonne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid ; cela me paſſe. Quiconque n'eſt pas animé, eſt indigne de vivre ; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de votre *Gazette littéraire;* j'ai peur qu'elle n'étrenne pas. Si elle eſt ſage, elle eſt perdue; ſi elle eſt maligne, elle eſt odieuſe. Voilà les deux écueils; et tant que *Fréron* amuſera les oiſifs par ſes méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne ſeront qu'utiles et raiſonnables. Voilà comme le monde eſt fait, et j'en ſuis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs eſt de n'avoir jamais pu parvenir à lire le Mandement de *Chriſtophe* ni celui du doux *Caveirac*, dont la groſſe face a, dit-on, été piloriée en effigie. 1764.

Vous avez reçu, ſans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conſeil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de *Praſlin* à ſon aiſe.

Voici une grande nouvelle : on m'aſſure qu'on a vu frère *Berthier* avec un autre frère, ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plutôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges; vous vivez au milieu des facéties; mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlerez de *Grandval* plus que de *Chriſtophe;* vous oubliez les autres comédies pour celle du faubourg Saint-Germain; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en ſoit, je vous adore.

1764.

LETTRE CLXI.

A M. LE CLERC DE MONTMERCY,

Avocat au parlement de Paris, qui lui avait envoyé le poëme intitulé : Voltaire.

Aux Délices, 13 de mars.

Vous êtes donc, Monſieur, comme *Raphaël* qui s'amuſait quelquefois à peindre des fleurs ſur des pots de terre. Vraiment, je vous ſuis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot caſſé. Vous avez prodigué des vers charmans ſur le ſujet le plus mince ; j'en ſuis auſſi honteux que reconnaiſſant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de *Vauvenargues*, homme trop peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philoſophe ; il a vécu en ſage, et eſt mort en héros, ſans que perſonne en ait rien ſu : je chérirai toujours ſa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers ſi faciles, ſi agréables, ſi remplis de philoſophie et de grâces, vous ne choiſiſſiez pas quelque ſujet digne d'être embelli par vous. La nature vous a donné la penſée, le ſentiment et l'expreſſion ; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens ſentiront votre mérite, vu le ſujet que vous avez traité ; et moi je le ſens, malgré le ſujet.

Je m'intéreſſe à vous indépendamment de la reconnaiſſance; je voudrais ſavoir ce que vous faites; ſi vous êtes auſſi heureux que philoſophe; et je ſuis très-fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une ſanté miſérable et une fluxion horrible ſur les yeux, m'empêchent de vous remercier de ma main; mais elles n'ôtent rien aux ſentimens avec leſquels je ſerai toujours le plus ſincèrement du monde, Monſieur, votre, &c. 1764.

LETTRE CLXII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 de mars.

Je vous conjure, mon cher Monſieur, de ne point diſputer avec les gens entêtés; la contradiction les irrite toujours, au lieu de les éclairer; ils ſe cabrent, ils prennent en haine ceux dont on leur cite les opinions. Jamais la diſpute n'a convaincu perſonne; on peut ramener les hommes en les feſant penſer par eux-mêmes, en paraiſſant douter avec eux, en les conduiſant, comme par la main, ſans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils liſent à loiſir, fait bien plus ſurement ſon effet, parce qu'alors ils ne rougiſſent point d'être ſubjugués par la raiſon ſupérieure d'un antagoniſte. Cette méthode eſt la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de ſe procurer le repos.

Je ſuis très-édifié, Monſieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les juſtes meſures

1764. que vous avez prises, vous guérirez trois cents personnes par année. Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jésuites a effarouché quelques esprits, mais tout sera calmé par la sagesse du roi. Vous savez, sans doute, qu'on a condamné au bannissement l'abbé de *Caveyrac* qui avait fait l'*Apologie de la Saint-Barthelemi*, et qui s'était mis à faire celle des jésuites. Vous savez que ces pères ne sont plus à Versailles; leur éloignement semble dissiper tout esprit de faction; mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que les finances sont en très-bon état. Les voisins de la France s'y intéressent autant que les Français, le crédit public renaît, jamais on n'a été plus en droit d'espérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres secrètes de la part des jésuites, qui ont donné un peu d'alarmes, et qui ont peut-être fait saisir, dans le bureau des postes, des paquets indifférens qui ont pu être soupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracasseries. C'est un mal très-médiocre dans la félicité publique. Je ne sais ce que c'est que la *Lettre du quaker;* j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue, et, sur ce qu'on m'en a dit, je serais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous savez, Monsieur, avec quels sentimens je vous suis dévoué pour la vie.

LETTRE CLXIII. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

14 de mars.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inſpire. Vous avez l'un et l'autre une belle ame. Mais raſſurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapſodie dont vous me parlez. Quand même cette ſatire (*) aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui ſont attaqués dans cette rapſodie ferait cauſe commune avec M. *Diderot*, et cette ſatire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'eſt pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il ſoit bon par lui-même, et que le poiſon ſoit couvert de fleurs : c'eſt ici tout le contraire.

Il eſt vrai que l'auteur a des protecteurs; mais les protecteurs veulent être amuſés, et ils ne le ſeront pas. L'ouvrage ſera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. *Diderot* doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas long-temps à vivre, et qui veut jouir avant ſa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand *Saumaiſe* voulut écrire librement, il ſe retira

(*) *La Dunciade*, de *Paliſſot*.

1764. en Hollande, quand *Deſcartes* voulut philoſopher, il quitta la France : mais puiſque M. *Diderot* a voulu reſter à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans ſa gloire et dans ſa vertu.

Il eſt bien étrange, je vous l'avoue, que la police ſouffre une telle ſatire, et qu'on craigne de publier la Tolérance. Mais rien ne m'étonne; il faut ſavoir ſouffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de *la Tour-du-Pin* eſt à la baſtille pour les affaires des jéſuites ; c'eſt un parent de mademoiſelle *Corneille*, devenue madame *Dupuits*. C'eſt lui qui ſollicita ſi vivement une lettre de cachet pour ravir à mademoiſelle *Corneille* l'aſile que je lui offrais chez moi. Où en ſerait cette pauvre enfant, ſi elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent ? Mon cher frère, les hommes ſont bien injuſtes ; mais, de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'eſt que des gens qui penſent de la même façon ſur la philoſophie, déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On eſt indigné quand on voit *Paliſſot* inſulter continuellement monſieur *Diderot* qu'il ne connaît pas ; mais je ſuis bien affligé quand je vois ce malheureux *Rouſſeau* outrager la philoſophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les ſeuls hommes ſur la terre qui pouvaient l'excuſer auprès du public, et adoucir l'amertume du triſte ſort qu'il mérite !

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres ! Je ſerais mort de chagrin, ſi je n'avais pas fui la France; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'eſtime

et combien je l'honore. Je lui ſouhaite des jours tranquilles; il les aura, puiſqu'il ne ſe compromet point avec les inſectes du Parnaſſe, qui ne ſavent que bourdonner et piquer. Mon ambition eſt qu'il ſoit de l'académie; il faut abſolument qu'on le propoſe pour la première place vacante. Tous les gens de lettres ſeront pour lui, et il ſera très-aiſé de lui concilier les perſonnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit, aſſurément; mais j'ai encore quelques amis qui pourront le ſervir. Notre cher ange, M. d'*Argental*, ne s'y épargnera pas. 1764.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il eſt plus aiſé d'avoir des ſatires contre le prochain, que d'avoir le Mandement de *Chriſtophe*, et le livre intitulé: *Il eſt temps de parler*.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de mars.

DIVINS ANGES,

J'AI reçu la *Gazette littéraire*, et j'en ſuis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la ſageſſe à laquelle il eſt condamné me feſaient trembler; mais, malgré ſa ſageſſe, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues;

1764. ainſi ce ne ſerait pas la peine que je fiſſe venir des livres d'Angleterre. Paris eſt plus près de Londres que Genève, mais Genève eſt plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Eſpagne, ſi on voulait. J'entends l'eſpagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudeſques me font un mal horrible aux yeux qui ne ſont que trop faibles. Je penſe donc que, pour l'économie et la célérité, il ne ſerait pas mal que j'euſſe ces deux départemens, et que je renonçaſſe à celui d'Angleterre; c'eſt à M. le duc de *Praſlin* à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'eſt pas à moi, qui ne ſuis pas ſur les lieux, à ſavoir préciſément dans quel point de vue on doit préſenter les objets au public; je ne veux que ſervir et être ignoré.

A l'égard des roués, je n'ai pas dit encore mon dernier mot, et je vois avec plaiſir que j'aurai tout le temps de le dire.

Madame *Denis* et moi, nous baiſons plus que jamais les ailes de nos anges, nous remercions M. le duc de *Praſlin* de tout notre cœur. Les dixmes nous feront ſupporter nos neiges.

Je ſuis enchanté que l'idée des exemplaires royaux, au profit de *Pierre*, neveu de *Pierre*, rie à mes anges; je ſuis perſuadé que M. de *la Borde*, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amuſons toujours à marier des filles; nous allons marier avantageuſement la belle-ſœur de la nièce à *Pierre;* tout le monde ſe marie chez nous; on y bâtit des maiſons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge; nous

nous égayons, et nous engraiſſons un pays barbare; et, ſi nous étions abſolument les maîtres, nous ferions bien mieux. Je déteſte l'anarchie féodale; mais je ſuis convaincu par mon expérience que, ſi les pauvres ſeigneurs châtelains étaient moins dépendans de noſſeigneurs les intendans, ils pourraient faire autant de bien à la France que noſſeigneurs les intendans font quelquefois de mal, attendu qu'il eſt tout naturel que le ſeigneur châtelain regarde ſes vaſſaux comme ſes enfans. 1764.

Je demande pardon de ce bavardage; mais quelquefois je raiſonne comme *Lubin*, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner; mais je ne radote point quand je vous adore.

LETTRE CLXV.

A M. DAMILAVILLE.

16 de mars.

En réponſe, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne ſuis point ſurpris que la plate et ennuyeuſe ſatire, pour laquelle on avait obtenu une permiſſion tacite, ait attiré à ſon auteur l'indignation et le mépris. Madame *Denis*, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéreſſés qui puiſſent avoir le courage de lire un tel ouvrage juſqu'au bout, et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque choſe de plaiſant, ce ſerait de voir M. *Diderot* au nombre des ſots.

Il faut bien ſe donner de garde de répondre en

1764. forme à une telle impertinence; mais je penſe qu'on ne ferait pas mal de déſigner cet infame ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Satire*, et d'inſpirer au public et à la poſtérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'inſulter les plus honnêtes gens, parce que *Deſpréaux* s'eſt moqué, en paſſant, de quelques poëtes. Il faut avouer que le premier qui donna cet affreux exemple, a été le poëte *Rouſſeau*, homme, à mon ſens, d'un très-médiocre génie. Il mit ſes chardons piquans dans des ſatires où *Boileau* jetait des fleurs. Les mots de bélître, de marouſle, de louve, &c., ſont prodigués par *Rouſſeau;* mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque, et ceux qu'il loue, doivent être également mécontens; le public doit l'être bien davantage, car il veut être amuſé, et il eſt ennuyé: c'eſt ce qui ne ſe pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'eſt pas encore temps de ſonger à la publication de la Tolérance; mais il eſt toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de *Sartine*. Vous les donneriez à vos amis qui les prêteraient à leurs amis; cela compoſerait une centaine de ſuffrages qui feraient grand bien à la bonne cauſe; car, entre nous, les notes qui ſont au bas des pages, ſont auſſi favorables à cette bonne cauſe que le texte l'eſt à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de ſoins aux belles-lettres, à la philoſophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques, et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puiſque

Puiſque votre belle ame prend un intérêt ſi ſenſible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la ſociété, il faut vous apprendre que *Jean-Jacques*, ayant voulu imiter *Platon*, après avoir imité *Diogène*, vient de donner *incognito* un déteſtable opuſcule ſur les dangers de la poëſie et du théâtre. Il m'apoſtrophe dans cet ouvrage, moi et frère *Thiriot*, ſous des noms grecs; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que *Thiriot*, et que je n'ai réuſſi qu'à en faire un ingrat. Si la choſe était vraie, je ſerais très-fâché; j'ai toujours voulu croire que *Thiriot* n'était que pareſſeux. 1764.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXVI.

A MADAME DE FONTAINE.

Ferney, 19 de mars.

Ma chère nièce, je n'ai qu'un moment pour vous dire combien je vous approuve et vous félicite. Il n'y a rien de ſi doux ni de ſi ſage que d'épouſer ſon ami intime. Vos arrangemens, dont vous voulez bien me faire part, me paraiſſent très-convenables pour toutes les parties intéreſſées; Ornoy y gagnera, votre château s'embellira, la vie y ſera plus animée; tout le mal eſt dans cette horrible diſtance de votre château au mien.

Je vous prierai de m'inſtruire du jour de votre

1764. départ : il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit présent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie, et signer au contrat. Je vais annoncer, dans l'instant, cette nouvelle à madame *Denis* qui répète actuellement son rôle de *Statira*, et qui le jouera bientôt sur un théâtre mieux entendu, mieux orné, mieux éclairé que celui de Paris.

Je suis très-fâché de ne vous pas marier dans mon église en présence d'un grand *Jésus*, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui j'ai ôté sa physionomie niaise. Nous vous donnerions vraiment une belle fête ; car nous sommes en train, et la tête m'en tourne.

Madame *Denis* arrive ; elle pense comme moi. Nous vous embrassons tendrement, vous et le grand écuyer de *Cyrus* (*), devenu mon neveu.

LETTRE CLXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de mars.

Je ne vous dirai pas, Madame, que nous sommes plus heureux que sages ; car nous sommes aussi sages qu'heureux. Vous tremblez que quelque mal-intentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère *Moncrif*, pour une mauvaise plaisanterie. J'ai reçu

(*) M. le marquis de *Florian*.

de lui une lettre remplie des plus tendres remercîmens. S'il n'eſt pas le plus diſſimulé de tous les hommes, il eſt le plus ſatisfait. C'eſt un grand courtiſan, je l'avoue ; mais ne ſerait-ce pas prodiguer la politique, que de me remercier ſi cordialement d'une choſe dont il ſerait fâché. Pour moi, je m'en tiens, comme lui, au pied de la lettre, et je lui ſuppoſe la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuſe lettre que des corſaires ont publiée. 1764.

Sérieuſement, je ſerais très-fâché qu'un de mes confrères (et ſurtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrai parvenir, avec le temps ; car enfin je n'ai que dix ans de moins que *Moncrif*, et l'exemple du cardinal de *Fleuri*, qui commença ſa fortune à ſoixante et quatorze ans, me donne les plus grandes eſpérances.

Vous ferez fort bien, Madame, de ne plus confier vos ſecrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainſi le droit des gens. Je ſavais votre hiſtoire du lion ; elle eſt fort ſingulière, mais elle ne vaut pas l'hiſtoire du lion d'*Androclès*. D'ailleurs mon goût pour les contes eſt abſolument tombé : c'était une fantaiſie que les longues ſoirées de l'hiver m'avaient inſpirée. Je penſe différemment à l'équinoxe : l'eſprit ſouffle où il veut, comme dit l'autre.

Je me ſuis toujours aperçu qu'on n'eſt le maître de rien : jamais on ne s'eſt donné un goût ; cela ne dépend pas plus de nous, que notre taille et notre viſage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous ſommes de pures machines ? J'ai ſenti cette

1764. vérité par une expérience continue; ſentimens, paſſions, goûts, talens, manière de penſer, de parler, de marcher, tout nous vient je ne ſais comment. Tout eſt comme les idées que nous avons dans un rêve; elles nous viennent ſans que nous nous en mêlions. Méditez cela; car nous autres, qui avons la vue baſſe, nous ſommes plus faits pour la méditation que les autres hommes qui ſont diſtraits par les objets.

Vous devriez dicter ce que vous penſez quand vous êtes ſeule, et me l'envoyer; je ſuis perſuadé que j'y trouverais plus de vraie philoſophie que dans tous les ſyſtêmes dont on nous berce. Ce ſerait la philoſophie de la nature; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous; vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a, comme vous, de l'imagination et de la juſteſſe dans l'eſprit, peut trouver dans lui ſeul, ſans autre ſecours, la connaiſſance de la nature humaine; car tous les hommes ſe reſſemblent pour le fonds, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous aſſure, Madame, que je voudrais bien voir une petite eſquiſſe de votre façon. Dictez quelque choſe, je vous en prie, quand vous n'aurez rien à faire : quel plus bel emploi de votre temps, que de penſer ! Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne ſera pas une médiocre ſatisfaction pour moi de voir la ſupériorité d'une ame naïve et vraie ſur tant de philoſophes orgueilleux et obſcurs : je vous promets d'ailleurs le ſecret.

Vous ſentez bien, Madame; que la belle place que vous me donnez dans notre ſiècle n'eſt point faite pour moi; je donne, ſans difficulté, la première à la perſonne à qui vous accordez la ſeconde. Mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur; car je vous aſſure que vous êtes dans le mien. 1764.

Je finis, Madame, parce que je ſuis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre reſpect, et empêchez que M. le préſident *Hénault* ne m'oublie. *V.*

LETTRE CLXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mars.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au ſujet de frère *Platon*, et qu'un auſſi mauvais ouvrage que la *Paliſſotie* ne pouvait nuire en aucune manière qu'à ſon auteur. Il eſt vrai qu'il eſt protégé par un miniſtre (*); mais ce miniſtre, plein d'eſprit et de mérite, aime fort la philoſophie, et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu ſévère, il y a quelques années, envers l'abbé *Morellet*, il faut lui pardonner. L'article indiſcret, inſéré dans une brochure, au ſujet de madame la princeſſe de *Robecq*, indigna tous les amis de cette dame qui, en effet, n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je ſuis

(*) M. le duc de *Choiſeul*.

1764. perſuadé que tous nos chers philoſophes, en ſe conduiſant bien, en n'affectant point de braver les puiſſances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection.

Ce ſerait aſſurément grand dommage que nous perdiſſions madame de *Pompadour ;* elle n'a jamais perſécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à pluſieurs. Elle penſe comme vous; et il ſerait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me conſole de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé de *Caveirac*, et je ſuis honteux de m'être fait une bibliothéque de tout ce qui s'eſt écrit, depuis deux ans, pour et contre les jéſuites. Il vaut bien mieux relire *Cicéron*, *Horace* et *Virgile.*

Vous aurez inceſſamment le Corneille commenté; j'ai pris la liberté de vous en adreſſer un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous ſupplie d'envoyer douze à M. de *Laleu ;* vous ferez préſent des autres à qui il vous plaira; c'eſt à vous à diſtribuer vos faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne ſont pas aſſez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers, gratis. Je vous ſupplie en grâce d'en faire relier un pour M. *Goldoni*, d'en donner un exemplaire à M. de *la Harpe*, un autre à M. *le Mière.* Je compte bien que M. *Diderot* ſera le premier qui aura le ſien, quoique le fardeau immenſe dont il eſt chargé ne lui laiſſe guère le temps de lire des remarques ſur des vers. Les fanatiques de *Corneille* n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur ſuffrage. J'ai tout examiné ſans paſſion et ſans intérêt;

j'ai toujours dit ce que j'ai penſé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne penſe point. Comptez, mon cher frère, que je dis la choſe du monde la plus vraie, quand je vous aſſure de mon très-tendre attachement. 1764.

LETTRE CLXIX.

AU MEME.

Le 30 de mars.

J'AI à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier, en deux mots, de tout ce que vous m'avez écrit de charmant, le 22 de mars. Les belles-lettres ſont dans un étrange aviliſſement à Paris! mais je me trompe; ce ne ſont pas les belles-lettres, ce ſont les vilaines, les infames lettres; c'eſt la ſatire ſans ſel, la groſſièreté ſans eſprit, l'envie ſans aucune raiſon d'être envieux, la méchanceté dans toute ſa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami *Platon*, et plus je lui ſuis attaché. Votre zèle pour la ſaine littérature eſt infatigable : vous êtes bien loin de reſſembler à ceux (*) qui ont le temps d'aller dîner tous les jours très-loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps, pendant ſix mois, d'écrire une ſeule lettre à leurs amis; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je ſerais fort étonné ſi l'on permettait actuellement la Tolérance. J'ai toujours penſé qu'il

(*) *Thiriot.*

1764. fallait attendre ; mais mon cher frère voit les choſes de plus près, et mieux que moi.

Je crois que frère *Gabriel Cramer* a fini d'imprimer les Contes de *Guillaume Vadé*. Il y a des choſes un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de *Jérôme Carré*. *Jérôme* et *Guillaume* ſont des gens hardis ; mais la plaiſanterie fait tout paſſer. Vous pouvez dire, dans l'occaſion, aux gens difficiles que c'eſt un recueil de pluſieurs poliſſons, dont aucun ne ſe donnant pour un homme ſérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur.

Adieu, mon très-cher frère.

LETTRE CLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'avril.

Il faut que je demande les ordres de mes anges ſur une affaire d'Etat, de la plus grande importance. Je ſais que la grande règle des conſpirateurs eſt de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les ſervir, et de tuer ſans miſéricorde tous ceux qui peuvent ſe douter de la conſpiration. Il y a pluſieurs mois que je balance ſur la manière dont je dois m'y prendre pour aſſaſſiner M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur. Il prétend, depuis un an, que je lui ai promis quelque choſe pour le mois d'avril, et que ce n'eſt pas un poiſſon d'avril que je lui ai promis. Il était alors très-vraiſemblable qu'*Octave* et *Antoine*

paraîtraient avant Pâques ; la deſtinée a voulu que le couvent d'Ephèſe eût la préférence. Enfin, nous voici au mois d'avril ; voyez, mes anges, ſi vous voulez que M. de *Chauvelin* ſoit de la conſpiration : ſon caractère ſemble l'en rendre digne ; cela eſt abſolument du miniſtère des affaires étrangères. Je ne ferai rien ſans vos ordres. J'ai réſiſté une année entière ; il ne ſait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il faſſe ſerment, par écrit, lui et ſa jeune femme, de ne jamais révéler la conſpiration. 1764.

Il n'en eſt pas de même de M. de *Thibouville* ; il croit fermement, avec mademoiſelle *Clairon*, que je travaille à Pierre le cruel. Il eſt bon de fixer ainſi les incertitudes des curieux ; mais le fait eſt que je ne puis travailler à rien ; je ſuis très-malade ; la fin de l'hiver, et le commencement du printemps, m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute eſpèce de vers et de proſe. Je ne ſais ſi je ne me trompe, mais il me ſemble que j'avais fourni quelques matériaux aſſez curieux pour votre gazette. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, ſuppoſé que vous ayez été contens des premiers ; mais, après cela, je ne ſais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces auſſi.

Je vous ſupplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la ſanté de M. le duc de *Praſlin* ; je ſuis fâché de le voir goutteux avant le temps ; car il me ſemble que la goutte n'eſt bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un miniſtre ſoit malade. C'eſt une choſe affreuſe que de ſouffrir et d'avoir à travailler ;

—— cela mine l'eſprit et le corps. Il n'y a que l'entière
1764. liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes momens, qui m'ait fait ſupporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs, avec M. le duc de *Praſlin*, ſi vous voulez que j'aſſaſſine M. de *Chauvelin*, ou que je lui révèle le ſecret. Je ſais bien qu'aſſaſſiner eſt le plus sûr, mais c'eſt un parti que je ne peux prendre ſans votre permiſſion expreſſe.

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 d'avril.

VOTRE Excellence eſt aſſez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort; c'eſt que je n'en peux plus, c'eſt que j'ai abſolument perdu la ſanté; et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'eſt de dicter une malheureuſe lettre. Je ſuis tombé tout d'un coup, mais ce n'eſt pas de bien haut. Je ne ſavais pas que madame l'ambaſſadrice eût été malade; je vous aſſure que je m'y ſerais plus intéreſſé qu'à ma propre misère, par la raiſon que j'aime beaucoup mieux les pièces de *Racine* que celles de *Pradon*, et que les beaux ouvrages de la nature inſpirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer

les Trois manières ; mais, puiſque vous les avez, je ne peux plus réparer mon tort : tout ce que je peux faire, c'eſt de vous donner madame Gertrude, ſi vous ne l'avez pas. 1764.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un poiſſon d'avril, s'il vous plaît ; je tiendrai ma parole, tôt ou tard ; mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter ; et, dans l'état où je ſuis réduit, il m'eſt impoſſible de m'appliquer. J'ai conſumé la petite bougie que la nature m'avait donnée ; il ne reſte plus qu'un faible lumignon que le moindre effort éteindrait abſolument.

Oſerais-je demander à votre Excellence ſi elle eſt contente de la *Gazette littéraire* ? Il me ſemble que cette entrepriſe eſt en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'eſt celui qui met le plus au fait des ſciences de l'Europe : c'eſt dommage qu'il ne parle point des mandemens d'évêques, qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les ſemences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaiſir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'eſt tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occaſion ; et alors ce ſera un beau tapage. Les jeunes gens ſont bien heureux ; ils verront de belles choſes.

A propos, je n'oſe vous envoyer un conte à dormir debout, qui eſt très-indigne d'un grave ambaſſadeur ; mais, pour peu que madame l'ambaſſadrice ſe plaiſe aux *Mille et une nuits*, je l'enverrai par la première

poſte. En attendant, voici un petit avis d'un nommé
1764. *Vadé* à mes chers compatriotes. Ce *Vadé*-là était un homme bien difficile à vivre. Mille ſincères et tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'avril.

MON cher frère, je vous envoie l'avis d'*Eſculape-Tronchin*. Tout *Eſculape* qu'il eſt, il ne vous apprendra pas grand'choſe : vous ſavez aſſez que la vie ſédentaire fait bien du mal aux tempéramens ſecs et délicats. Si j'étais aſſez inſolent pour ajouter quelque choſe aux oracles d'*Eſculape*, je conſeillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui permette de faire ce voyage ſans s'incommoder; car il n'eſt permis qu'aux gens riches d'aller chercher la ſanté loin de chez eux ; et, à l'égard des pauvres, ils travaillent et guériſſent. Le voyage, l'exercice des eaux qui lavent le ſang et qui débouchent les canaux, rétabliſſent preſque toujours la machine. Je voudrais auſſi qu'on fît lit à part ; un mari mal-ſain et une femme malade ne ſe feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal ſur mal n'eſt pas ſanté. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'eſt pas médecin ; mais qui, depuis long-temps, ne doit la vie qu'à une extrême attention ſur lui-même.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prier de m'envoyer Macare imprimé, avec la Lettre au grand fauconnier. Il faut que ce grand fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons. 1764.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'*Inſtruction paſtorale* de *Chriſtophe* ? je ſuis fou des paſtorales, depuis celle de *Jean-George ;* elles m'amuſent infiniment. Eſt-il vrai qu'il y a un jéſuite, nommé *Deſnoyers*, qui a bravement ſigné le formulaire impoſé aux ci-devant ſoi-diſant jéſuites ?

Eſt-il vrai qu'on a mis au pilori la groſſe face de l'abbé *Caveyrac*, apologiſte de la Saint-Barthelemi et de l'inſtitut de *Loyola* ? S'il eſt de la maiſon de *Caveyrac*, c'eſt un homme de grande qualité; mais il ſe peut que ce ſoit un poliſſon qui ait pris le nom de ſon village.

Il me paraît que noſſeigneurs de parlement vont grand train. Quand ſerai-je aſſez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre? c'eſt un coquin qui ne manque pas d'eſprit; il eſt même fort inſtruit des fadaiſes eccléſiaſtiques, et il a une ſorte d'éloquence. Frère *Thiriot* devrait bien s'amuſer un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce pareſſeux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui paſſe ſa vie à manger, à dormir, et à oublier ſes amis. Il n'a rien à faire, et vous, qui êtes accablé d'occupations déſagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère.

Dieu vous le rende ! Vous avez une ame charmante.

Ecr. l'inf.

1764.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'avril.

J'AI vu, mes anges, de fort bons vers de M. de *la Harpe* ſur les talens de mademoiſelle *Duménil*, et ſur les talens acquis de mademoiſelle *Clairon*. Je me ſouviens qu'autrefois cette petite innocente de *Gauſſin* me diſait tout doucement : *Allez, allez, mademoiſelle Clairon ſera une grande actrice, mais ne ſera jamais pleurer.*

Mais quoi! eſt-il poſſible que mademoiſelle *Clairon* ne diſe pas, *empêchez-moi ſurtout de le revoir jamais*, d'une manière à ſe faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure? On trouve qu'il n'y a pas aſſez d'amour dans ſon rôle; je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une églogue. Allez, allez, la pièce eſt pleine d'intérêt; et voilà ce qui la ſoutient. Que quelque auteur s'aviſe un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans ſa pièce, comptez qu'on y jettera monſieur, pour réchauffer ſon ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au ſpectacle, c'eſt mon avis; mais il faut que cet appareil faſſe toujours une ſituation intéreſſante, et qui tienne les eſprits en ſuſpens : tel eſt le troiſième acte de Tancrède, tel eſt le quatrième acte de Mahomet. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles et à l'ame; on critiquera, mais ce ſera en pleurant. Je ſuis bien las des drames qui ne ſont

que des converſations ; ils ſont beaux, mais, entre nous, ils ſont un peu à la glace. 1764.

Je ſuis très-fâché que madame d'*Argental* ait pris médecine par néceſſité, mais je ſerais plus fâché encore ſi elle l'avait priſe ſans néceſſité ; car c'eſt alors que les médecines ſont très-grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant, et ſans héſiter un moment, malgré toute la faibleſſe de mes yeux. Mon cœur aime paſſionnément les caracteres des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire, toutes les critiques poſſibles d'Olimpie : qui ſait ſi elles ne me piqueront pas d'honneur, et ſi à la fin je ne trouverai pas quelque choſe de nouveau.

M. *Gilbert de Voiſins* n'eſt-il pas infiniment plus vieux que moi ? J'ai une très-mauvaiſe opinion de ce corps-là, et je m'imagine qu'il pourrait bien m'aller juger inceſſamment dans l'autre monde : mais ſurtout que M. le duc de *Praſlin* ſe débarraſſe vîte de ſa goutte, et qu'il ſonge bien ſérieuſement à ſa ſanté. Je vous le répète, le miniſtère eſt un fardeau affreux quand on ſouffre.

On m'avait mandé que madame de *Pompadour* était abſolument hors d'affaire ; mais ce que vous me dites, le 29 de mars, me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment ſur ſa convaleſcence ; je ſuis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres reſpects ; tout Ferney baiſe le bout des ailes de mes anges. *V.*

1764. ## LETTRE CLXXIV.

AU MEME.

10 d'avril.

Mes divins anges, voilà le tripot fermé; il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira; et ce ſera à vous à me dire comment j'en dois uſer avec les ambaſſadeurs de France à Turin; c'eſt une affaire d'Etat dans laquelle je ne puis me conduire que par vos inſtructions et par vos ordres. Mais une affaire d'Etat plus conſidérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'eſt cette fatale dixme pour laquelle on recommence vivement les pourſuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agrémens dont nous jouiſſons vont être perdus, ſi M. le duc de *Praſlin* n'a pas pitié de nous. Cette affaire eſt enfin portée ſur le rôle, et elle eſt la première pour la rentrée du parlement: on dépouillera le vieil homme à la Quaſimodo. Maman m'a propoſé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce ſerait en effet un parti fort agréable à prendre, ſurtout après m'être ruiné à embellir cette terre; mais je crois qu'un bel arrêt du conſeil vaudrait bien mieux, et je l'eſpèrerai juſqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grâce de vouloir bien nous dire ſur quoi nous pouvons compter, et ce que nous devons faire.

Je

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu* touchant ſon bellâtre de *Bellecour*; mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour le Droit du ſeigneur, et que je ſerais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par *Grandval*. Eſt-il poſſible que vous n'ayez que *le Kain* pour le tragique, et qu'il ſoit ſi difficile de trouver des acteurs? Cela décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge. 1764.

Si vous le jugez à propos auſſi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé *Arnaud* le petit mémoire ci-joint. J'ai cru que ces diſcuſſions littéraires pourraient quelquefois piquer la curioſité du public, que le ſimple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas aſſez. Si l'on ne peut faire nul uſage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il eſt difficile d'ailleurs de rencontrer de ſi loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1764.

LETTRE CLXXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'avril.

MON cher frère, c'eſt un ex-jéſuite, archi-fanatique et archi-fripon, qui a fait le mandement de l'archevêque gaſcon, archi-imbécille. On dit que l'archi-bourreau de Toulouſe l'a brûlé au haut ou au bas de l'eſcalier des plaids. Je ne ſais ſi vous vous ſouvenez d'un chant de la Pucelle, dans lequel tous les perſonnages deviennent fous, et où chacun donne ſur les oreilles à ſon voiſin, qui le lui rend du plus grand cœur, de ſorte que tous combattent contre tous, ſans ſavoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que ſe font les méchans. La ſeule choſe qui m'afflige, c'eſt l'inaction des frères. C'eſt une choſe déplorable que l'auteur de la *Gazette eccléſiaſtique* puiſſe imprimer, toutes les ſemaines, les ſottiſes qu'il veut, et que les frères ne puiſſent donner, une fois par an, un bon ouvrage qui achèverait d'extirper le fanatiſme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement ; ils ſont iſolés, diſperſés ; ils ſe contentent de dire à ſouper ce qu'ils penſent, quand ils ſe rencontrent. Si DIEU avait permis que frère *Platon*, vous et moi, euſſions vécu enſemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur eſt deſſéché

quand je ſonge qu'il y a dans Paris une foule de gens qui penſent comme nous, et qu'aucun d'eux ne ſert la cauſe commune. Il faudra donc finir comme *Candide*, par cultiver ſon jardin. 1764.

Puiſſe ſeulement notre petit troupeau demeurer fidelle! Adieu, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXVI.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 d'avril.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de *Simon le Franc*, en les feſant ſervir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la proſe de ce grand-homme à un uſage qui n'eſt pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'eſt que, lorſque maître *Simon* nous fit l'honneur de demander une place à l'académie, c'était dans le deſſein d'y introduire après lui M. ſon frère *Aaron*. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans; Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me ſemble que les lettres ſont peu protégées, et peu honorées dans le moment préſent; et je ſuis le plus trompé du monde, ſi nous n'allons pas tomber ſous le joug d'un pédantiſme deſpotique. Nous ſommes délivrés des jéſuites qui n'avaient plus de crédit, et dont on ſe moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup

1764. à nous louer des janſéniſtes ? Je plains ſurtout les pauvres philoſophes ; je les vois éparpillés, iſolés et tremblans. Il n'y aura bientôt plus de conſolation dans la vie, que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on penſe. Que nous ſommes petits et miſérables, en comparaiſon des Grecs, des Romains et des Anglais!

Je ne ſais nulle nouvelle de *Pierre Corneille :* les libraires de Genève ſe mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis ſur quelques pièces étincelantes des beautés les plus ſublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très-librement ce que je penſais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne penſais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient ſera arrivé à Paris. La nièce de *Pierre* va nous donner inceſſamment un ouvrage de ſa façon; c'eſt un petit enfant. Si c'eſt une fille, je doute fort qu'elle reſſemble à *Emilie* et à *Cornélie;* ſi c'eſt un garçon, je ſerai fort attrapé de le voir reſſembler à *Cinna :* la mère n'a rien du tout des anciens Romains ; elle n'a jamais lu les pièces de ſon oncle ; mais on peut être aimable ſans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère ; le ſort des lettres en France me fait pitié. Conſervez-moi votre amitié, elle me conſole. *V.*

LETTRE CLXXVII. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 d'avril.

Mon cher frère, mon cher philoſophe, voici le temps arrivé où le fanatiſme va triompher de la raiſon; mais la philoſophie ne ſerait pas philoſophie, ſi elle ne ſavait s'accommoder au temps. On reprochait aux jéſuites la perſécution et une morale relâchée; les janſéniſtes perſécuteront bien davantage, et auront des mœurs intraitables; il ne ſera plus permis d'écrire; à peine le ſera-t-il de penſer. Les philoſophes ne peuvent oppoſer la force à la force; leurs armes ſont le ſilence, la patience, l'amitié entre les frères. Plût à Dieu que je fuſſe avec vous à Paris, et que nous puſſions parvenir à les réunir tous! Plus on cherche à les écraſer, plus ils doivent être unis enſemble. Je le répète, rien n'eſt plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatiſme raſſembler dans tous les temps ſous ſes drapeaux, faire marcher ſous les mêmes lois des ſots et des furieux, tandis que le petit nombre des ſages eſt toujours diſperſé et déſuni, ſans protection, ſans ralliement, expoſé ſans ceſſe aux traits des méchans et à la haine des imbécilles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponſe que j'ai faite à M. *Marin;* je vous ai ſupplié de la lui faire tenir, après l'avoir lue: il eſt même eſſentiel pour moi que M. de *Sartine* la voye. Frère *Cramer* a imprimé les Contes de *Guillaume Vadé*,

1764. qui ſont très-innocens, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raiſon, et fournir des armes aux perſécuteurs. Je ſuis bien aiſe qu'on ſache que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos. Il faut me laiſſer perdre mes yeux, et aller à la mort par la maladie, ſans perſécuter mes derniers jours.

Je ne vous parlerai point de frère *Thiriot ;* il a mis l'indifférence à la place de la philoſophie. Il me faut des cœurs plus ſenſibles; le vôtre inſpire bien de la chaleur au mien. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXVIII.

AU MEME.

18 d'avril.

Ah, ah ! mon cher frère, vous faites donc de très-jolis vers ! et vous les faites ſur un bien triſte ſujet ! voilà la ſeule conſolation de nous autres pauvres français : il nous reſte de pouvoir gémir avec nos amis, ſoit en vers, ſoit en proſe.

Je vous diſais, à propos de nos ſages diſperſés, ce que vous me diſiez quand nos lettres ſe ſont croiſées. Nous penſons de même en tout. Je vous demande en grâce de penſer comme moi ſur *Guillaume Vadé* et *Jérôme Carré.* Je vous répète qu'il

y a, dans ce recueil de *Guillaume* et de *Jérôme*, deux ou trois pièces que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites : car enfin, il faut un peu de politique, et il ne ſerait que ridicule de ſe ſacrifier pour gens qui ne ſe ſoucient point du tout du ſacrifice. 1764.

J'ai très-grand'peur que les ouvriers de *Gabriel Cramer* n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des œuvres de V.* Ce *V.* ne s'accommoderait point du tout de cette ſottiſe, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de *Sartine* pour déſavouer le livre, et le prier très-inſtamment de le ſupprimer. Je laiſſe aux *le Beau*, aux *Crévier* la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités, en gros caractères, à la tête de leurs déclamations de collége; je n'ai jamais eu cette ambition ; et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la bonté de donner ma lettre à M. *Marin*. Je ſouhaite que M. de *Sartine* ſache combien je m'intéreſſe peu à la plate gloire d'auteur, et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra ; pourvu qu'on ne me défigure pas, je ſuis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du Corneille, que *Cramer* doit vous avoir envoyés ? Je m'attends bien que des gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne ſeront pas contens de moi ; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous !

1764.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Nous élevons nos cris à nos anges, du ſein des mers qui ſubmergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dixme de tout cela ; mais pour la dixme de nos blés, Dieu nous en préſerve!

Après nos dixmes, l'affaire la plus intéreſſante eſt que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués. J'y ai fait tant de corrections, tant de changemens, j'y en ferai tant encore, qu'il faut abſolument que je faſſe porter ſur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail aſſidu, à mériter vos bontés. Le *Ximenès* a beau me trouver décrépit, je veux que mes anges me trouvent jeune ; je veux que la conſpiration, à la tête de laquelle ils ſont, réuſſiſſe. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conſpiration. Mettez tout votre eſprit, mes anges, toute votre adreſſe, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaiſante aventure, le plus promptement que vous pourrez. Je vous renverrai votre copie, la première poſte après celle où je l'aurai reçue.

Les frères *Cramer* ont envoyé à Paris les Contes de *Guillaume Vadé*, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très-bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous penſez bien que ces pièces ne ſont

pas de moi. Lesdits frères *Cramer* se sont imaginés très-mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées, s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui est très-ridicule. Ils intitulent ce volume des Contes de *Guillaume Vadé: Suite de la collection des œuvres de V., &c.* J'en ai été indigné; ils m'ont promis de supprimer cette impertinence; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait: en ce cas, je vous demande en grâce de vous servir de tout votre crédit pour faire saisir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de *Sartine* avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les Contes de *Guillaume Vadé;* mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom; car, si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire que c'est un jeune jesuite; par exemple, celui au derrière duquel *Pompignan* marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi. 1764.

Que voulez-vous que je dise à M. de *Richelieu*, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays génevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette*

littéraire. Je n'ai encore rien reçu d'Italie et d'Eſpagne.
1764. Je tire de mon cerveau ce que je peux ; mais ce cerveau eſt bientôt deſſéché; il n'y a que le cœur d'inépuiſable.

LETTRE CLXXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 d'avril.

Il faut donc que vous ſachiez, Madame, qu'il y avait un prêtre dans mon voiſinage; ſon nom était d'*Eſtrées*. Ce n'était point la belle *Gabrielle*, et ce n'était point le cardinal d'*Eſtrées*, car c'était un petit laquais natif du village d'Eſtrées, lequel vint à Paris faire des brochures, ſe mettre dans ce qu'on appelle les ordres ſacrés, dire la meſſe, faire des généalogies, dénoncer ſon prochain; et qui enfin a obtenu un prieuré à ma porte, et non pas à ma prière.

Il était là le coquin, et il écrivait en cour, comme nous diſons, nous autres provinciaux ; il écrivait même en parlement; et il y avait du bruit, et j'étais très-peu lié avec madame de *Jaucourt*, et je ne ſavais pas ſi elle était plus philoſophe qu'huguenotte ; et il y a des occaſions où il faut ne ſe mêler abſolument de rien ; m'entendez-vous à préſent?

M'entendez-vous, Madame? et ignorez-vous combien l'inquiſition eſt reſpectable? Vous êtes au phyſique

malheureuſement comme les rois ſont au moral ; vous ne voyez que par les yeux d'autrui. Mandez-moi *s'il y a ſureté ;* et ſoyez très-sûre que toutes les fois qu'on pourra vous amuſer, ſans rien riſquer, ſans vous compromettre, on n'y manquera pas. 1764.

Ma ſituation eſt un peu épineuſe ; il y a des curieux qui ouvrent quelquefois les lettres arrivantes de Genève. Vous m'entendez parfaitement, et vous devez ſavoir que je vous ſuis tendrement attaché. Je donnerai, quand on voudra, un de mes yeux pour vous faire rattraper les deux vôtres.

M. le chevalier de *Boufflers*, avec ſon eſprit, ſa candeur, ſa gaucherie pleine de grâces, et la bonté de ſon caractère, ne ſait ce qu'il dit. Le fait eſt que je ſuis dans un climat ſingulier qui ne reſſemble à rien de ce que vous avez vu. Il y a, dans une vaſte enceinte de quatre-vingts lieues, un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle. Il part quelquefois de cet olympe de neige un vent terrible qui aveugle les hommes et les animaux : c'eſt ce qui eſt arrivé à mes chevaux et à moi, par notre imprudence. Mes yeux ont été deux ulcères pendant près de deux ans. Une bonne femme m'a guéri à peu-près ; mais quand je m'expoſe à ce maudit vent, adieu la vue. C'était à M. *Tronchin* à m'enſeigner ce qu'il fallait faire, et c'eſt une vieille ignorante qui m'a rendu le jour.

Il faut, à la gloire des bonnes femmes, que je vous diſe que, dans notre pays, nous ſommes fort ſujets au ver ſolitaire, à ce ver de quinze ou vingt aunes de long, qui ſe nourrit de notre ſubſtance, comme cela doit être dans le meilleur des mondes poſſibles.

——— C'eſt encore une bonne femme qui en guérit, et le
1764. grand *Tronchin* en raiſonne fort bien.

Sachez encore, Madame, que les femmes commençent à inoculer la petite vérole, qu'elles en font un jeu, tandis que votre parlement donne des arrêts contre l'inoculation, et que vos facultés velches diſent des ſottiſes. Voyez donc combien je reſpecte le beau ſexe.

La deſtruction des jéſuites eſt la deſtruction du fanatiſme. C'eſt un excellent ouvrage; auſſi votre inquiſition velche l'a-t-elle défendu. Il eſt d'un homme ſupérieur qui vient quelquefois chez vous : c'eſt un eſprit juſte, éclairé, qui fait des Velches le cas qu'il en doit faire; il contribue beaucoup à détruire, chez les honnêtes gens, le plus abſurde et le plus abominable ſyſtême qui ait jamais affligé l'eſpèce humaine. Il rend en cela un très-grand ſervice; avec le temps les Velches deviendront anglais : Dieu leur en faſſe la grâce !

M. le préſident *Hénault* m'a mandé qu'il avait quatre-vingt-un ans : je ne le croyais pas. La bonne compagnie devrait être de la famille de *Mathuſalem*. J'eſpère du moins que vous et votre ami ferez de la famille de *Fontenelle*. Mais voici le temps de dire, avec l'abbé de *Chaulieu* :

Ma raiſon m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'eſt en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains ſont enfans de la peur, &c.

Voici ſurtout le temps de vivre pour ſoi et ſes amis, et de ſentir le néant de toutes les brillantes illuſions.

Madame la maréchale de *Luxembourg* n'a point répondu au petit mémoire dont vous me parlez. Il eſt clair que ſon protégé a tort avec moi; mais il eſt sûr auſſi que je ne m'en ſoucie guère, et que je plains beaucoup ſes malheurs et ſa mauvaiſe tête. 1764.

Vous ne me parlez point des *Calas*. N'avez-vous pas été un peu ſurpriſe qu'une famille obſcure et huguenotte ait prévalu contre un parlement, que le roi lui ait donné trente-ſix mille livres, et qu'elle ait la permiſſion de prendre un parlement à partie? On a imprimé à Paris une lettre que j'avais écrite à un de mes amis, nommé *Damilaville* : on y trouve un fait ſingulier qui vous attendrirait, ſi vous pouviez avoir cette lettre.

En voilà, Madame, une un peu longue, écrite toute de ma main; il y a long-temps que je n'en ai tant fait; je crois que vous me rajeuniſſez.

Je tâcherai de vous faire parvenir tout ce que je pourrai, par des voies indirectes. Quand vous aurez quelques ordres à me donner, ayez la bonté de faire adreſſer la lettre à M. *Wagnière*, chez M. *Souchay*, négociant à Genève; et ne faites point cacheter avec vos armes. Avec ces précautions, l'on dit ce que l'on veut; et c'eſt un grand plaiſir, à mon gré, de dire ce qu'on penſe.

Adieu, Madame; je ſuis honteux d'avoir recouvré un peu la vue pour quelques mois, pendant que vous en êtes privée pour toujours. Vous avez beſoin d'un grand courage dans le meilleur des mondes poſſibles. Que ne puis-je ſervir à vous conſoler! *V.*

1764.

LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

Comptez, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philoſophes doivent regretter madame de *Pompadour*. Elle penſait comme il faut; perſonne ne le ſait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte.

J'ai lu la *Vie du chancelier de l'Hoſpital*; c'eſt l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philoſophe. Ce chancelier l'était, et je ne crois pas que notre d'*Agueſſeau* doive lui être comparé. Il y a des diſcours de *l'Hoſpital* aux parlemens, dont ils ne feront pas trop contens. On ne parlerait pas aujourd'hui ſur un pareil ton.

Il y a des fanatiques par-tout. Ceux qui ne ſavent pas diſtinguer les beautés de *Corneille* d'avec ſes défauts, ne méritent pas qu'on les éclaire; et ceux qui ſont de mauvaiſe foi, ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je ſuis obligé de dire un mot, ce ne ſera qu'en faveur de la liberté de penſer, et ce qui me paraît la vérité.

Je ſuis trop heureux, je vous le répète, que la philoſophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

LETTRE CLXXXII. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 d'avril.

QUOIQUE madame de *Pompadour* eût protégé la déteſtable pièce de Catilina, je l'aimais cependant, tant j'ai l'ame bonne; elle m'avait même rendu quelques petits ſervices; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaiſſance; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes ſentimens. Je m'imagine que ſa mort produira quelque nouvelle ſcène ſur le théâtre de la cour; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de choſe. Olimpie eſt morte pour Verſailles, et je penſe que mademoiſelle *Clairon* veut l'enterrer auſſi à Paris. Elle eſt comme *Céſar;* elle ne veut point du ſecond rang, et préfère ſa gloire aux intérêts de ſa patrie. Tout le monde doit ſe rendre à des ſentimens ſi nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertiſſement, un petit extrait qui peut être inſéré dans la *Gazette littéraire*, pour laquelle ils m'ont inſpiré un grand intérêt. J'eſpère que leur protection y fera inſérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du ſujet. Je me réſigne à la volonté de DIEU ſur toutes les choſes de ce monde, et particulièrement ſur les droits des pauvres terres du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon; je demande en grâce à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc

1764. de *Praſlin* me ſont encore plus chères que mes dixmes; et cependant mes dixmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce ſaint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour *Pierre Corneille*. Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à *le Kain*, et qu'on ne peut mieux les placer, quoique, dans mes remarques, je condamne quelquefois les comédiens qui mutilent les pauvres auteurs.

LETTRE CLXXXIII.

AU MEME.

25 d'avril.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 d'avril, qui n'eſt point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très-bien lue. Nous ſommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de *Praſlin*. Il eſt vrai que nous ſommes un peu embarraſſés avec le parlement de Dijon, parce que ſi nous lui diſons : Notre affaire eſt au conſeil; nous l'indiſpoſons; ſi nous demandons des délais, nous ſemblons nous ſoumettre à ſa juridiction. Monſieur le premier préſident ne peut refuſer plus long-temps de mettre la cauſe ſur le rôle. Je m'abandonne à la miſéricorde de DIEU.

Pour l'affaire des roués, elle eſt toute prête, et j'oſe croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient.

J'attends

J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons, depuis le commencement jusqu'à la fin. 1764.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire*: qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adouciſſent, qu'ils obſervent les convenances que je ne peux connaître de ſi loin; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me ſuis adreſſé à *Cramer* pour l'Eſpagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce *Ducheſne* eſt comme la plupart de ſes confrères; il préfère ſon intérêt à tout, et même il entend très-mal ſon intérêt en baiſſant un prix qu'il devrait augmenter. J'ai paſſé ma vie dans ces vexations-là; je n'ai connu que vexations, et j'eſpère bien en eſſuyer juſqu'à mon dernier jour. Je m'attends bien auſſi aux clameurs des fanatiques de *Pierre Corneille*; mais je n'ai pu dire que ce que je penſe, et non ce que je ne penſe pas. Il me ſuffit du témoignage de ma bonne conſcience. Puiſſent mes deux anges jouir d'une ſanté parfaite! que les eaux faſſent tout le bien qu'elles peuvent faire! Je vous ſouhaite beaucoup de bonnes tragédies et de comédies pour cet été; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces ſortes de fruits; ils ſont très-rares en tout pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre paſſion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous ſerai attaché à tous deux juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

1764.

LETTRE CLXXXIV.

AU MEME.

Aux Délices, 1 de mai.

Mes charmans anges, voici vos roués; je les ai rajuſtés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémiſtiche; car je deviens ſi vieux, ſi vieux, ſi dur, ſi ſec, ſi ſtérile, ſi incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être poſſédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une ſeule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des déteſtables eſt prodigieuſe.

Faites-moi un plaiſir, mes anges; dites-moi habilement ſi madame la ducheſſe de *Grammont* a perſonnellement du crédit auprès du roi; j'aurais peut-être beſoin qu'elle lui dît un mot; car, tout ſuiſſe qu'on eſt, on ne laiſſe pas de ſe ſouvenir de ſa patrie : enfin j'ai beſoin de ſavoir ſi je peux m'adreſſer à madame la ducheſſe de *Grammont* pour une choſe extrêmement aiſée à faire. J'ai pardonné aux manes de madame de *Pompadour* les prédilections qu'elle avait pour la Sémiramis de *Crébillon*, pour ſon Catilina et pour ſon Triumvirat. Ce ſont, ſans contredit, les plus impertinens et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon ſens ait jamais pu faire. Madame de *Pompadour* me feſait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand-homme; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices dont je me ſouviendrai toujours.

On dit que M. de *Marigny* fait travailler à un superbe mauſolée pour *Pradon*, l'abbé *Nadal* et *Danchet:* je lui recommande *Guillaume Vadé;* car, pour moi, qui ne ſerai pas enſeveli en terre ſainte, je ne prétends pas aux monumens. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au tripot, quel nouveau chef-d'œuvre on repréſente. On dit que la ſalle eſt déſerte aux comédies, depuis la retraite de mademoiſelle *Dangeville;* vous n'avez qu'un acteur tragique; le tripot me paraît aller mal. 1764.

Mes anges, conſervez votre ſanté l'un et l'autre; que les eaux vous faſſent du bien! Ayez tout le plaiſir que vous pourrez, cela n'eſt pas toujours auſſi aiſé qu'on le penſe.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CLXXXV.

AU MEME.

Aux Délices, 3 de mai.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne ſais pas quel acteur jouera le rôle d'*Octave*, mais il eſt impoſſible à l'auteur de ne pas faire d'*Octave* un jeune homme; il n'avait que vingt et un ans, au temps des proſcriptions; on le donne dans toute la pièce comme un homme qui lutte contre les paſſions de la jeuneſſe, comme un jeune débauché qui s'eſt formé ſous *Antoine* à la licence, au crime et à la politique.

1764. Je me donne mille mouvemens pour empêcher qu'on ne vende l'édition de *Corneille* à d'autres qu'aux ſouſcripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les Commentaires à part; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura? Je reſſemble à St *Jean* comme deux gouttes d'eau; il s'appelait la voix qui crie dans le déſert, et vous ſavez que les voix de ces braillards des déſerts ne ſont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux? monſieur ange va-t-il toujours à la comédie? s'amuſe-t-il? lui donne-t-on de belles pièces nouvelles? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui ſont au bas du portrait du duc de *Sully*, donné par madame de *Pompadour* à monſieur le contrôleur général; il était fort aiſé de faire quatre jolis vers ſur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs, payable au mois de ſeptembre, pour en faire un emploi en faveur de M. et de madame *Corneille*, réverſible à leur fille. J'ai prié M. de *Laleu* de chercher un emploi sûr; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me ſuis impoſés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les reſtes d'une vieilleſſe très-languiſſante, et je voue ce petit reſte à mes anges à qui je ſouhaite ſanté, proſpérité, amuſement et gaieté.

LETTRE CLXXXVI. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, le 5 de mai.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre de 28 d'avril. Frère *Cramer* m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait mis malheureusement à la tête des Contes de *Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à *Guillaume Vadé*, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer; et, pour peu que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies qui me seraient sans doute imputées, je vous demande en grâce de dire à M. de *Sartine* que non-seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quels excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais, dans madame de *Pompadour*, une protectrice assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante-onzième année, et je veux finir mes jours en paix : je suis une victime échappée au couteau des prêtres; il faut que je paisse en repos dans les pâturages où je me suis retiré.

Mon cher frère, abuserai-je encore de vos bontés jusqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à *Briasson* le papier ci-joint? S'il n'est pas du nombre des libraires qui ont le privilége de Corneille, il les connaît du moins, et il peut leur faire parvenir cette

1764. déclaration de ma part, en cas qu'elle ſoit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours ſervir à différer l'exécution de l'entrepriſe très-haſardée des libraires; c'eſt ſervir, autant que je le peux, la famille *Corneille*. L'auteur de Cinna m'eſt cher, malgré Théodore, Pertharite, Agéſilas et Suréna, comme j'aime les belles-lettres malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permiſſion qu'on a donnée à *Fréron* de les déshonorer deux fois par mois, la ſecrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels; et la littérature eſt devenue un champ de bataille, dans lequel le pédant en robe noire a écraſé le philoſophe, et où l'araignée de l'*Année littéraire* a ſucé ſon ſang. Le pis de tout cela, c'eſt la diſperſion des fidelles : c'eſt-là le grand objet de vos gémiſſemens et des miens.

S'ils avaient pu ſe raſſembler, c'eût été la plus belle époque de l'hiſtoire de l'eſprit humain. Les ſtoïciens, les académiciens, les épicuriens, formaient des ſociétés conſidérables. Le ſénat de Rome, partagé entre ces trois ſectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut raſſembler ſix philoſophes dans le miſérable pays des Velches! En ce cas, renonçons de bonne grâce à la petite ſupériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous ſommes des demi-barbares.

Orate, fratres, et *écr. l'inf.* tant que vous pourrez.

Que nos lettres, mon cher frère, ne ſoient que pour nous et pour les adeptes.

LETTRE CLXXXVII. 1764.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 9 de mai.

C'EST moi, Madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire; et ce n'eſt pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire. Voilà un plaiſant honneur : vraiment, il s'agit entre nous de choſes plus ſérieuſes, attendu notre état, notre âge et notre façon de penſer. Je ne connais que *Judas* dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né, encore eſt-ce l'Evangile qui le dit : *Mécène* et *la Fontaine* ont dit tout le contraire :

Mieux vaut ſouffrir que mourir :
C'eſt la deviſe des hommes.

Je conviens avec vous que la vie eſt très-courte et aſſez malheureuſe ; mais il faut que je vous diſe que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans, beau, bien fait, vigoureux ; et voici ce qui lui eſt arrivé : Il tombe un jour de cheval à la chaſſe, il ſe meurtrit un peu la cuiſſe, on lui fait une petite inciſion, et le voilà paralytique pour le reſte de ſes jours, non pas paralytique d'une partie de ſon corps, mais paralytique à ne pouvoir ſe ſervir d'aucun de ſes

membres, à ne pouvoir ſoulever ſa tête, avec la
1764. certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre ſoulagement : il s'eſt accoutumé à ſon état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'eſt pas que le néant n'ait du bon ; mais je crois qu'il eſt impoſſible d'aimer véritablement le néant, malgré ſes bonnes qualités.

Quant à la mort, raiſonnons un peu, je vous prie : il eſt très-certain qu'on ne la ſent point ; ce n'eſt point un moment douloureux ; elle reſſemble au ſommeil comme deux gouttes d'eau ; ce n'eſt que l'idée qu'on ne ſe réveillera plus, qui fait de la peine ; c'eſt l'appareil de la mort qui eſt horrible, c'eſt la barbarie de l'extrême-onction, c'eſt la cruauté qu'on a de nous avertir que tout eſt fini pour nous.

A quoi bon venir nous prononcer notre ſentence ? elle s'exécutera bien ſans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ſes diſpoſitions de bonne heure, et enſuite n'y plus penſer du tout.

On dit quelquefois d'un homme : il eſt mort comme un chien ; mais vraiment, un chien eſt très-heureux de mourir ſans tout cet attirail dont on perſécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laiſſerait mourir ſans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'eſt qu'on eſt entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penſer comme ils ne penſent point, ou d'imbécilles qui veulent que vous ſoyez auſſi ſots qu'eux ; tout cela eſt bien dégoûtant. Le ſeul plaiſir de la vie à Genève, c'eſt qu'on peut y mourir comme on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On ſe tue,

ſi on veut, ſans que perſonne y trouve à redire; ou l'on attend le moment, ſans que perſonne vous importune. 1764.

Madame de *Pompadour* a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de ſe voir condamnée à quitter la plus agréable ſituation où une femme puiſſe être. Je ne ſavais pas, Madame, que vous fuſſiez en liaiſon avec elle; mais je devine que madame de *M...* avait contribué à vous en faire une amie. Ainſi vous avez fait une très-grande perte; car elle aimait à rendre ſervice. Je crois qu'elle ſera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal, parce qu'ils voulaient lui en faire; elle était philoſophe.

Je me flatte que votre ami (*), qui a été malade, eſt philoſophe auſſi; il a trop d'eſprit, trop de raiſon pour ne pas mépriſer ce qui eſt très-mépriſable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, ſans ſe donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pouſſe ſa carrière auſſi loin que *Fontenelle*, et que, dans ſon agréable vie, il ſoit toujours occupé des conſolations de la vôtre.

Vous vous amuſez donc, Madame, des Commentaires ſur *Corneille*. Vous vous faites lire ſans doute le texte, ſans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop ſévère; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été ſouvent très-diſcret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la netteté des idées et des expreſſions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a ſi fort épouvanté que je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail eſt fort ingrat et fort

(*) Le préſident *Hénault*.

1764. déſagréable, mais il a ſervi à marier deux filles: ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

Adieu, Madame; ſupportons la vie qui n'eſt pas grand'choſe, ne craignons pas la mort qui n'eſt rien du tout; et ſoyez bien perſuadée que mon ſeul chagrin eſt de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous aſſurer, dans votre couvent, de mon très-tendre et très-ſincère reſpect, et de mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 10 de mai.

Que vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conſervé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans! Votre plume eſt comme votre ſtyle, et pour moi je n'ai plus ni plume ni ſtyle.

Madame *Denis* vous a écrit de ſa main; je ne puis en faire autant. Il eſt vrai que l'hiver paſſé je feſais des contes, mais je les dictais; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je ſuis d'une faibleſſe extrême, quoi qu'en diſe M. *Tronchin;* et mon ame, que j'appelle *Liſette*, eſt très-mal à ſon aiſe dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à *Liſette:* Allons donc, ſoyez-donc gaie comme la *Liſette* de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps ſoit à ſon aiſe

pour qu'elle y ſoit auſſi. Fi donc, *Liſette*, lui dis-je, ſi vous me tenez de ces diſcours-là, on vous croira matérielle! Ce n'eſt pas ma faute, a répondu *Liſette;* j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne ſuis pas. 1764.

J'ai ſouvent de ces converſations-là avec *Liſette*, et je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers; mais il eſt à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launay, avec ſa ſage *Liſette;* il partage ſon temps entre les plaiſirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me ſuis faite. Madame *Denis*, maîtreſſe de la maiſon, me tient lieu de femme; mademoiſelle *Corneille*, devenue madame *Dupuits*, eſt ma fille; ce *Dupuits* a une ſœur que j'ai mariée auſſi; et, quoique je ſois à la tête d'une groſſe maiſon, je n'ai point du tout l'air reſpectable.

J'ai été fort affligé de la mort de madame de *Pompadour;* je lui avais de l'obligation; je la pleure par reconnaiſſance. Il eſt bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être ſi elle avait goûté le repos dont je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parce que vous allez de Paris à Launay et de Launay à Paris, ſans ſoins et ſans inquiétudes. Ce qui pourra me conſerver, c'eſt le petit plaiſir que j'ai de déſeſpérer le marquis de *Lézeau*. Il eſt tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de ſix mois. Je lui joue, depuis

1764. plus de trente ans, un tour abominable. On dit que nous avons un contrôleur général qui ne penſe pas comme lui, et qui veut que tout le monde ſoit payé.

Bonſoir, mon ancien ami; ſoyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

LETTRE CLXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 de mai.

Mon cher frère, ce que vous me dites de l'Intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'eſt par cette raiſon que je vous ai ſupplié de dire à M. de *Sartine* que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'aviſe d'imprimer ſous mon nom; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez néceſſaire.

J'écrirai inceſſamment à M. le maréchal de *Richelieu* au ſujet de ce comte d'*Olban*. Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public, quand on déplaît au public. Ce n'eſt pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'eſt l'amour propre.

Je ne ſais aucunes nouvelles du théâtre de Paris. On dit que *le Káin* eſt le ſeul qu'on puiſſe entendre. Nous manquons d'hommes preſque en tous les genres. Si nous n'avons point de talens, tâchons au moins d'avoir de la raiſon.

J'ai toujours ſur le cœur la tracaſſerie qu'on m'a

voulu faire avec *Cramer*. N'eſt-il pas bien ſingulier qu'un homme s'aviſe d'écrire de Paris à Genève, *que je jette feu et flamme contre les Cramer, que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris, que je veux faire ſaiſir leur livre, &c.* Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas ? parce que je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille *Vadé*, et que je me ſuis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout. 1764.

Vous me feriez grand plaiſir d'écrire à *Gabriel* qu'on l'a très-mal informé, que celui qui lui a mandé ces ſottiſes n'eſt qu'un ſemeur de zizanie. Monſieur *Cromelin*, qui eſt un miniſtre de paix, ne la sèmera pas ſans doute, et je crois avoir fait aſſez de bien aux *Cramer* pour être en droit de compter ſur leur reconnaiſſance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les *Frérons*. Les *Cramer* ſont mes frères; ils ſont philoſophes, et les philoſophes doivent être reconnaiſſans; je leur ai fait préſent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des Commentaires du *Corneille*, détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me ſavoir quelque gré des meſures que je leur propoſe, uniquement pour leur faire plaiſir. Je ne veux que le bien de la choſe. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats; ce n'eſt pas la ſeule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du Corneille à *le Kain*, à mademoiſelle *Clairon*, à mademoiſelle *Duménil;* pour moi, je n'en ai qu'un ſeul exemplaire, encore eſt-il ſans figures. Je ne me

1764. ſuis mêlé de rien, ſinon de perdre les yeux avec une malheureuſe petite édition de *Corneille*, en caractère preſque inliſible; édition curieuſe et rare, ſur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le ſeul correcteur d'épreuves; je me ſuis donné des peines aſſez grandes pendant deux années entières; elles ont ſervi du moins à marier deux filles; mais je ne me ſuis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez envoyé un livre ſur l'inoculation; cela me fait croire qu'elle ſera bientôt défendue. O pauvre raiſon, que vous êtes étrangère chez les Velches!

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 de mai.

VOICI, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuſer, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Eſpagne. Si M. le duc de *Praſlin* veut m'autoriſer à écrire au ſecrétaire de votre ambaſſadeur à Madrid, et au miniſtre de Florence, j'aurai bien plus aiſément, et plus vîte, et à moins de frais, tous les livres de ce pays-là qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de *Gabriel Cramer*, que je vous ai envoyée, il s'empreſſe beaucoup de me ſervir. Il eſt évident que c'eſt *Cromelin* qui a fait cette tracaſſerie, uniquement pour le plaiſir de la

faire. Il aura trouvé ſurtout que j'ai manqué de reſpect à la majeſté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très-grand plaiſir de me renvoyer la lettre dans laquelle je me plaignais, aſſez juſtement, d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illuſtre de *Guillaume Vadé*. Je voudrais voir ſi je ſuis en effet auſſi coupable qu'on le prétend. 1764.

Tout le monde s'adreſſe à moi pour avoir des Corneille. Les ſouſcripteurs, qui n'avaient point payé la moitié de la ſouſcription, n'ont point eu le livre. Tout ce que je ſais, c'eſt que ni madame *Denis*, ni madame *Dupuits*, ni moi, n'en avons encore. Lorſque je commençai cette entrepriſe, les deux frères *Cramer*, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de ſe charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs à mademoiſelle *Corneille*. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père, et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres, il y en a eu environ trente mille de payées, leſquelles trente ont compoſé la dot de la ſœur de M. *Dupuits*. Le reſte n'eſt payable qu'au mois d'auguſte ou de ſeptembre.

J'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conſpiration; ainſi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme diſait le cardinal *Alberoni*. Pour moi, mes anges, je me ſens dans l'impoſſibilité totale de travailler davantage à ce drame. Mes roués ne feront jamais verſer de larmes, et c'eſt ce qui me dégoûte; j'aime à faire pleurer mon monde : mais du moins les roués attacheront, s'ils n'attendriſſent pas. Je vous demande en grâce qu'on n'y change rien, qu'on

1764. donne la pièce telle qu'elle eſt. Jouiſſez du plaiſir de cette maſcarade, ſans que les comédiens me donnent l'inſupportable dégoût de mutiler ma beſogne. Les malheureux jouent Régulus ſans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur; elle m'humilie, me déſeſpère, et me fait faire trop de mauvais ſang.

J'avais une grâce à demander à madame la ducheſſe de *Grammont*, mais je ne ſais ſi je dois prendre cette liberté. Je ne ſais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très-mauvaiſes lunettes. Je cultive mon jardin comme *Candide*, mais je ne ſuis point de ſon avis ſur le meilleur des mondes poſſibles; je crois ſeulement avec fermeté que vous êtes, de tous les anges, les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi; auſſi ma dévotion pour vous eſt ſans bornes.

LETTRE CXCI.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 16 de mai.

Il y a des traits charmans, Monſieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez ſeulement que je vous diſe qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamans. Quand vous voudrez vous amuſer à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous ſavez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre

quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellens. Vous ſentez qu'il faut que je vous eſtime beaucoup pour oſer vous parler ainſi. 1764.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques, à vos heures de loiſir, vous me ferez beaucoup de plaiſir; mais ſurtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni proſe, ni même écrire un billet, que quand on ſe ſent en verve. C'eſt l'attrait du plaiſir qui doit nous conduire en tout; malheur à celui qui écrit, parce qu'il croit devoir écrire. Vous êtes philoſophe, et par conſéquent un être très-libre. Ma philoſophie eſt la très-humble ſervante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inſpirée me fait eſpérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies. *V.*

LETTRE CXCII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 de mai.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me ſouviens que *Catherine Vadé* penſait comme vous, et diſait à *Antoine Vadé*, frère de *Guillaume :* Mon couſin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Velches? Eh! ne voyez-vous pas, ma couſine, répondit-il, que

1764. ces reproches ne s'adreſſent qu'aux pédans qui ont voulu mettre ſur la tête des Velches un joug ridicule? Les uns ont envoyé l'argent des Velches à Rome; les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina; d'autres ont fait brûler des ſorciers; d'autres ont fait brûler des hérétiques, et quelquefois des philoſophes. J'aime fort les Velches, ma couſine; mais vous ſavez que quelquefois ils ont été aſſez mal conduits. J'aime, d'ailleurs, à les piquer d'honneur et à gronder ma maîtreſſe.

Voilà ce que diſait ce pauvre *Antoine*, dont Dieu veuille avoir l'ame! et il ajoutait que, tant que les Velches appelleraient un *angiportus*, *cu de ſac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du deſſein où ſont les libraires de Paris d'imprimer les remarques à part, ce deſſein ne pourrait être exécuté que long-temps après que M. *Pierre Corneille*, le petit-neveu, ſe ſerait défait de ſa pacotille; et, ſi je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle ſoit bien faite et correcte qu'autrement. Ainſi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'eſt pas convenable de faire dire aux libraires, de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet; cette eſpérance qu'ils auront les empêchera de ſe hâter, et ils pourront faire un petit préſent à M. *Pierre*: voilà quelle eſt mon idée.

Dans ma dernière lettre, il y en avait une pour *Briaſſon*, qui ne regarde en aucune manière l'édition de Corneille. Je lui demande ſeulement la *Démonſtration évangélique* de *Huet*, dont j'ai beſoin. Je ſais que cette démonſtration n'eſt pas géométrique, mais on

ſe ſert quelquefois en français du mot de démonſtrations pour ſignifier fauſſes apparences. 1764.

Il eſt fort plaiſant qu'on diſe que *Jérôme Carré* a propoſé la paix à maître *Aliboron*. En vérité, c'eſt comme ſi on prétendait que *Morand*, en diſſéquant *Cartouche*, lui fit propoſer un accommodement.

J'ai reçu le factum pour *Potin* et pour l'humanité; j'en remercierai frère *Beaumont*. *Interim écr. l'inf.*

LETTRE CXCIII.

A MADAME GEOFFRIN.

Aux Délices, 21 de mai.

M. le comte de *Creutz*, Madame, était bien digne de vous connaître; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur *Julien* au monde, c'était chez lui qu'il devrait aller en ambaſſade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé, et qui baiſent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au ſénat de Suède, pour ne pas laiſſer un tel homme en France. Il y aurait fait du bien, et il eſt impoſſible d'en faire en Eſpagne.

Je vous ſouhaite, Madame, les jours et l'eſtomac de *Fontenelle*; vous avez tout le reſte. Agréez le reſpect du vieux de la montagne. *V.*

1764.

LETTRE CXCIV.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 de mai.

MON cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de *Creutz* qu'un jour. J'aurais voulu paſſer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils miniſtres dans les cours étrangères. Que de velches, grand Dieu, dans le monde! Je vous avoue que je ſuis de l'avis d'*Antoine Vadé*, qui prétend que nous ne devons notre réputation, dans l'Europe, qu'aux gens de lettres. Ils ont fait ſans doute une grande perte dans madame de *Pompadour*. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé Catilina et le Triumvirat; elle était philoſophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que madame de *Maintenon* a fait de mal. M. le comte de *Creutz* me diſait qu'en Suède les philoſophes n'avaient beſoin d'aucune protection; il en eſt de même en Angleterre: cela n'eſt pas tout-à-fait ainſi en France. DIEU ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de *Creutz* m'apporta auſſi une lettre du très-philoſophe frère d'*Alembert*. Dites, je vous prie, à ce très-digne et très-illuſtre frère que je ne lui écris point, parce que je lui avais écrit quelques jours auparavant.

Vous devez avoir reçu un Corneille; vous en recevrez bientôt un autre. *Cramer* a un chaos à débrouiller; je ne me ſuis mêlé en aucune manière des détails de l'édition; et je n'ai encore, en ma poſſeſſion,

qu'un exemplaire imparfait que je n'ai pas même relu. 1764.

J'ai été très-affligé de la *Dunciade*, ainſi que de la comédie des Philoſophes ; mais j'ai toujours pardonné à *Jérôme Carré* les petits complimens qu'il a faits de temps en temps à maître *Aliboron* dit *Fréron*. Ce *Fréron* n'eſt que le cadavre d'un malfaiteur qu'il eſt permis de diſſéquer.

On dit que frère *Helvétius* eſt allé en Angleterre, en échange de frère *Hume*. Je ne ſais ſi notre ſecrétaire perpétuel me conſerve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent ſe réunir pour réſiſter aux méchans, dont on m'a dit que la race pullule. Frère *Saurin* doit auſſi ſe ſouvenir de moi dans ſes prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cauſe. Adreſſons nos communes prières à St *Zénon*, St *Epicure*, St *Marc-Antonin*, St *Epictète*, St *Bayle*, et à tous les ſaints de notre paradis. Je vous embraſſe bien tendrement Frère *V.*

LETTRE CXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 de mai.

Que le nom d'anges vous convient bien, et que vous êtes un couple adorable ! que les libraires ſont velches, et qu'il y a encore de velches dans le monde ! Tout ira bien, mes divins anges, grâce

1764. à vos bontés. Vous avez raiſon, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques velches affligés; mais il faut auſſi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout; que cette page, ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard, n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'eſt arrivé très-ſouvent, et que c'eſt ce qui redoublait ma colère de *Ragotin* contre les libraires.

J'ai eu une longue converſation avec mademoiſelle *Catherine Vadé* qui s'eſt aviſée de faire imprimer les fadaiſes de ſa famille. Elle a retrouvé dans ſes papiers ce petit chiffon que je vous préſente pour conſoler les Velches.

J'ai eu l'honneur auſſi de parler aux roués. Il eſt très-vrai qu'il ne faut pas dire ſi ſouvent à *Auguſte* qu'il eſt un poltron; mais, quand on veut corriger un vers, vous ſavez que ſouvent il en faut réformer une douzaine. Voyez ſi vous êtes contens du petit changement. En voilà quelques-uns depuis la dernière édition; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre.

Je corrige tant que je peux avant la repréſentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces ſentimens étranglés, tronqués, mutilés, que le public, laſſé de tout, ſemble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît velche. C'eſt ainſi que dans Mérope on a mutilé, au cinquième acte, la ſcène du récit, en le feſant faire par un homme, ce qui eſt doublement velche. Il fallait laiſſer la

choſe comme elle était; il fallait que mademoiſelle *Dubois* fît le récit qui ne convient qu'à une femme, et qui eſt ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités ferraient le cœur du pauvre *Antoine Vadé*. 1764.

Serez-vous aſſez adorables pour dire à monſieur le premier préſident de Dijon combien nous lui ſommes redevables, maman et moi; combien nous lui ſommes attachés. Le ciel ſe déclare en notre faveur; car ce M. *le Beault*, qui préſide actuellement le parlement de Bourgogne, eſt celui qui nous fournit de bon vin, et il n'en fournit point aux curés.

Nota. Ce n'eſt point un ex-jéſuite qui a fait les roués, c'eſt un jeune novice qui demanda ſon congé dès qu'il ſut la banqueroute du père *la Valette*, et qu'il apprit que noſſeigneurs du parlement avaient un malin vouloir contre St *Ignace de Loyola*. Le public, ſans doute, protégera ce pauvre diable; mais le bon de l'affaire, c'eſt qu'elle amuſera mes anges. Je crois déjà les voir rire ſous cape à la première repréſentation.

Je ne pourrai me diſpenſer de mettre inceſſamment M. de *Chauvelin* de la confidence. Comme c'eſt une affaire d'Etat, il ſera fidelle. S'il était à Paris, il ſerait un de vos meilleurs conjurés; mais vous n'avez beſoin de perſonne. Je viens de relire la pièce, elle n'eſt pas fort attendriſſante. Les Velches ne ſont pas Romains; cependant il y a je ne ſais quel intérêt d'horreur et de tragique qui peut occuper pendant cinq actes.

Je mets le tout ſous votre protection. Reſpect et tendreſſe. *V.*

1764.

LETTRE CXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 de mai.

Vos dernières lettres, mon cher frère, m'ont fait un plaiſir bien ſenſible. Tout ce que vous me dites m'a touché. J'ai écrit ſur le champ à mademoiſelle *Catherine Vadé ;* elle m'a envoyé le papier ci-joint, et elle m'a dit que c'eſt tout ce qu'elle peut faire pour les Velches. Les véritables Velches, mon cher frère, ſont les *Omer*, les *Chaumeix*, les *Fréron*, les perſécuteurs et les calomniateurs ; les philoſophes, la bonne compagnie, les artiſtes, les gens aimables, ſont les Français, et c'eſt à eux à ſe moquer des Velches.

On dit que, pour conſoler ces Velches de tous leurs malheurs, on leur a donné une comédie fort bonne qui a un très-grand ſuccès; mais j'aimerais encore mieux quelque bon livre de philoſophie qui écrasât pour jamais le fanatiſme, et qui rendît les lettres reſpectables. Je mets toutes mes eſpérances dans l'*Encyclopédie*.

Je me doutais bien que quelque libraire de Paris ferait bientôt une édition des Commentaires ſur *Corneille*, ſéparément du texte; et c'était pour prévenir cet abus velche que j'avais imaginé de faire les propoſitions les plus honnêtes aux libraires qui ont le privilége ; cela conciliait tout ; et *Pierre*, neveu de *Pierre*, aurait eu le temps de ſe défaire de ſa

cargaiſon, par les meſures que je voulais prendre ; mais tout ſe vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de *Crébillon*, faite au louvre. 1764.

Je ne ſuis point fâché que mademoiſelle *Clairon* n'ait pas repris Olimpie ; il faut la laiſſer déſirer un peu au public. Cette pièce forme un ſpectacle ſi ſingulier, qu'on la reverra toujours avec plaiſir, à peu-près comme on va voir la rareté, la curioſité; elle ne doit pas être prodiguée.

Eſt-il vrai que frère *Helvétius* eſt en Angleterre ? On dit que la France a fait l'échange d'*Helvétius* contre *Hume*. Je viens de paſſer une journée entière avec le comte de *Creutz*, ambaſſadeur de Suède à Madrid. Plut à Dieu qu'il le fût en France! c'eſt un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau catéchiſme, imprimé à Stockholm, commençait ainſi :

D. Pourquoi DIEU vous a-t-il créé et mis au monde ?

R. Pour le ſervir et pour être libre.

D. Qu'eſt-ce que la liberté?

R. C'eſt de n'obéir qu'aux lois, &c.

Ce n'eſt pas là le catéchiſme des Velches.

Mon cher frère, ſi jamais M. *le Clerc de Montmerci* fait des vers, dites-lui qu'il en faſſe moins, par la raiſon même qu'il en fait quelquefois de fort beaux; mais *multiplicaſti gentem, non multiplicaſti lætitiam*. Le moins de vers qu'on peut faire, c'eſt toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illuſtre *Fréron* et moi. *Panckoucke* m'écrit une longue lettre, par laquelle il demande

1764. une armiſtice, et propoſe des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponſe, dès que j'aurai des yeux ou la parole.

Bonſoir; j'ai trente lettres à dicter; mon imagination ſe refroidit, mais mon cœur eſt toujours bien chaud pour vous. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXCVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de mai.

Vous me faites une peine extrême, Madame; car vos triſtes idées ne ſont pas ſeulement du raiſonner, c'eſt de la ſenſation. Je conviens avec vous que le néant eſt, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon; conſolons-nous; d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il eſt bien clair, diſent-ils, d'après *Sénèque* et *Lucrèce*, que nous ſerons, après notre mort, ce que nous étions avant de naître; mais, pour les deux ou trois minutes de notre exiſtence, qu'en ferons-nous? Nous ſommes, à ce qu'on prétend, de petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les ſinges, moins agiles qu'eux, auſſi comiques, et ayant une meſure d'idées plus grande. Nous ſommes emportés dans le mouvement général imprimé par le maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout; nous

ne ſommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du ſang dans nos veines. Chaque être, chaque manière d'être, tient néceſſairement à la loi univerſelle. Il eſt ridicule, dit-on, et impoſſible que l'homme ſe puiſſe donner quelque choſe, quand la foule des aſtres ne ſe donne rien. C'eſt bien à nous d'être maîtres abſolus de nos actions et de nos volontés, quand l'univers eſt eſclave. 1764.

Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous. Je ſouffre, je me débats contre mon exiſtence que je maudis et que j'aime; je hais la vie et la mort. Qui me conſolera, qui me ſoutiendra? La nature entière eſt impuiſſante à me ſoulager.

Voici peut-être, Madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la ſituation où nous ſommes. Toutes vos privations, tous vos ſentimens, toutes vos idées ſont des choſes abſolument néceſſaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très-philoſophique et très-triſte lettre que j'ai reçue de vous; et moi je vous écris néceſſairement que le courage, la réſignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les ſuperſtitions, le plaiſir noble de ſe ſentir d'une autre nature que les ſots, l'exercice de la faculté de penſer, ſont des conſolations véritables. Cette idée, que j'étais deſtiné à vous repréſenter, rappelle néceſſairement dans vous votre philoſophie. Je deviens un inſtrument qui en affermit un autre, par lequel je ſerai raffermi à mon tour. Heureuſes les machines qui peuvent s'aider mutuellement!

1764. Votre machine eſt une des meilleures de ce monde. N'eſt-il pas vrai que, s'il vous fallait choiſir entre la lumière et la penſée, vous ne balanceriez pas? et que vous préfèreriez les yeux de l'ame à ceux du corps? J'ai toujours déſiré que vous dictaſſiez la manière dont vous voyez les choſes, et que vous m'en fiſſiez part; car vous voyez très-bien, et peignez de même.

J'écris rarement, parce que je ſuis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là; c'eſt pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations aſſez frivoles qui engloutiſſaient tous mes momens; mais les plus agréables ſont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre ame plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. Ma ſanté devient tous les jours plus mauvaiſe. Tout le monde n'eſt pas comme *Fontenelle*. Allons, Madame, courage; traînons notre lien juſqu'au bout.

Soyez bien perſuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous, et de mon très-tendre reſpect.

P. S. Je ſuis très-aiſe que rien ne ſoit changé pour les perſonnes auxquelles vous vous intéreſſez. Voilà un conſeiller du parlement, intendant des finances; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'Etat, qui a été auſſi malade que vous et moi, reprendra ſa ſanté.

LETTRE CXCVIII. 1764.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

Aux Délices, 24 de mai.

VOUS me mandez, Monſieur, que vous imprimez mes Romans, et je vous réponds que, ſi j'ai fait des romans, j'en demande pardon à DIEU; mais tout au moins je n'y ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres ſottiſes. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-ſigné et parafé *Cortiat*, ſecrétaire, &c. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *cus de lampe* : remerciez DIEU, Monſieur, de ce qu'*Antoine Vadé* n'eſt plus au monde; il vous appellerait *velche* ſans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne reſſemble ni à un *cu* ni à une *lampe*.

Vous me propoſez la paix (*) avec maître *Aliboron*

(*) *Lettre de M. Panckoucke à M. de Voltaire.*

A Paris, le 16 de mai.

MONSIEUR,

J'AI trouvé, dans le fonds de M. *Lambert*, une partie d'édition d'un recueil de vos Romans, &c. Je déſirerais en donner une nouvelle au public, en y joignant les Contes de *Guillaume Vadé*, &c. J'ornerai cette édition d'eſtampes, de cus de lampe, &c.

Quoique j'aye acquis, Monſieur, par la ceſſion de M. *Lambert*, le droit de réimprimer le recueil de ces Romans, je crois devoir vous en demander la permiſſion, et je recevrai comme une grâce celle que vous voudrez bien m'accorder.

1764. dit *Fréron*, et vous me dites que c'eſt vous qui voulez bien lui faire ſa litière. Vous ajoutez qu'il m'a toujours eſtimé, et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment voilà un bon petit caractère ; c'eſt-à-dire que, quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le mépriſe. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'eſt guère poſſible que j'aye pour lui les ſentimens dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté ;* mais vous m'apprenez que maître *Aliboron* a toujours été de volonté très-maligne. Je n'ai jamais lu ſon *Année littéraire ;* je vous en crois ſeulement ſur votre parole.

Pour vous, Monſieur, je vois que vous êtes de

Il y a bien de l'imprudence, ſans doute, au libraire de l'*Année littéraire* de vous demander des grâces ; mais je vous ai déjà prié de croire, Monſieur, que je ſuis bien loin d'approuver tout ce que fait M. *Fréron.* Il vous a ſans doute donné bien des raiſons de le haïr ; et cependant lui, il ne vous hait point. Perſonne n'a de vous une ſi haute eſtime, perſonne n'a plus lu vos ouvrages, et n'en ſait davantage. Ces jours derniers encore, dans la chaleur de la converſation, il trahiſſait ſon ſecret, et diſait du fond de ſon cœur que vous étiez le plus grand-homme de notre ſiècle. Quand il lit vos ouvrages immortels, il eſt enſuite obligé de ſe déchirer les flancs pour en dire le mal qu'il n'en penſe pas. Mais vous l'avez martyriſé tout vivant par vos répliques ; et ce qui doit lui être plus ſenſible, c'eſt que vous l'avez déshonoré dans la poſtérité. Tous vos écrits reſteront. Penſez-vous, Monſieur, que dans le ſecret il n'ait pas à gémir des rôles que vous lui faites jouer ? J'ai ſouvent déſiré pour votre repos, pour ma ſatisfaction particulière, et pour la tranquillité de M. *Fréron* de voir la fin de ces querelles. Mais comment parler de paix dans une guerre continuelle ? Il faudrait au moins une trève de deux mois ; et, ſi vous daigniez prendre confiance en moi, vous verriez, Monſieur, que celui que vous regardez comme votre plus cruel ennemi, que vous traitez ainſi, deviendrait, de votre admirateur ſecret, votre admirateur public.

Je ſuis, &c.

PANCKOUCKE.

la meilleure volonté du monde, et je ſuis très-perſuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort plaiſant, pour réjouir la cour ; ainſi je ſuis très-pacifiquement, Monſieur, votre, &c. 1764.

LETTRE CXCIX.

A M. DE CHAMPFORT.

Aux Délices, 25 de mai.

Je vous fais, Monſieur, des remercîmens bien ſincères de votre lettre et de votre pièce. *La Jeune indienne* doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellens. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaiſant. Vous avez, ce me ſemble, très-bien réuſſi dans ce mélange ſi difficile : je ſuis perſuadé que vous irez très-loin. C'eſt une grande conſolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux ſentimens que vous m'inſpirez, ſi mes yeux preſque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême ; mais cette peine eſt bien adoucie par le plaiſir de vous aſſurer de toute l'eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

votre &c.

Voltaire.

1764.

LETTRE CC.

A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 de mai.

Avec une fluxion ſur les yeux qui m'a privé de la vue pendant ſix mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous diſe, mon cher confrère, combien vos lettres me font de plaiſir. Vous avez l'eſprit juſte et vrai, votre goût eſt sûr, vous n'êtes dupe d'aucun préjugé; vous avez bien raiſon de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de *Corneille*, et cependant on crie ſur la moitié que j'ai obſervée avec des regards très-reſpectueux; mais les clameurs ne ſont pas des raiſons. Voudrait-on que j'euſſe fait aux beautés de *Corneille*, l'outrage d'encenſer les défauts, et qu'à côté de ſes admirables ſcènes (je ne dis pas de ſes admirables pièces) j'euſſe placé Théodore, Pertharite, Andromède, la Toiſon d'or, Tite et Bérénice, Othon, Pulchérie, Agéſilas, Suréna? J'ai jugé les ouvrages et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût ſe dit à lui-même quand il lit *Corneille*, et ce que vous dites tout haut, parce que vous avez la noble ſincérité qui appartient au génie. N'eſt-il pas vrai que le grand tragique ne ſe rencontre que dans la dernière ſcène de Rodogune? Mais ce ſublime, ſur quoi eſt-il fondé? ſur quatre actes bien défectueux. Pourquoi *Racine* a-t-il été ſi parfait, ſans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière ſcène de Rodogune?

c'eſt

c'eſt que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'eſt à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre ces deux grands-hommes. 1764.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous ſavez avec quelle fureur on affectait de louer cette partie carrée de l'Electre de *Crébillon*, ce roman ténébreux, ces vers durs et hériſſés, ces dialogues où perſonne ne répond à propos, cet *Itys*, cette *Clytemneſtre*, cette *Iphianaſſe*. On commence à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère; faites oublier toutes ces extravagances bourſouflées, tous ces vers velches. Il y a de très-belles choſes dans Rhadamiſte, mais j'eſpère que votre Timoléon vaudra mieux; votre goût pour la ſimplicité eſt le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il eſt bien ſingulier que vous n'ayez pas un Corneille commenté; vous étiez le premier ſur la liſte. Je ſuis très-affligé de ce contre-temps; il ſera réparé; il eſt trop juſte que vous ayez votre modèle pour les belles ſcènes, et les remarques bonnes et mauvaiſes de votre ami *V.*

1764.

LETTRE CCI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, le 28 de mai.

VOILA votre Excellence associée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de *Praslin* est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchans vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de *Praslin*, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et M. et madame d'*Argental* ont fait serment qu'on ne saurait point le nom de l'auteur; vous ferez, s'il vous plaît, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand; c'est que la pièce n'est pas tendre,

et que les beaux yeux de madame de *Chauvelin* demeureront à ſec. Je lui en demande mille pardons. 1764.
Mais, en qualité d'ambaſſadrice, elle trouvera du *raiſonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuſer des miniſtres. Enfin j'envoie ce que j'ai, et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plutôt, c'eſt que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître *Pierre* que j'ai ſi mal imité.

Je crois que, du temps de la fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous préſenter auraient fort réuſſi.

Je ſuis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'eſt que ma fluxion, qui déſolait mes yeux, s'eſt jètée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambaſſadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie reſpecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que vos Excellences reçoivent avec amitié les reſpects du vieux de la montagne.

1764.

LETTRE CCII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de juin.

VRAIMENT, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que le neveu de M. *Eratou* fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent, mais il faut qu'ils aient la prudence des ſerpens quand ils agiſſent.

J'ai lu enfin le *Mandement* de l'archevêque de Paris ; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raiſonnable. Otez le nom de jéſuite, il n'y aurait rien à répliquer ; mais il n'y a pas moyen d'avoir raiſon quand on ſoutient une ſociété qui avait trouvé le ſecret, malgré ſa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Eſt-il vrai qu'une jeune actrice a débuté avec ſuccès dans les rôles ingénus? Je m'intéreſſe beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le tripot, et je veux que les Velches aient du plaiſir.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je ſonge à porter les derniers coups à l'*inf...* ; mais les frères ſont diſperſés, déſunis, et j'ai peur d'être comme le vieux *Priam : Telum imbelle, ſine ictu.* La lettre de

M. *Daumart* eſt à peu-près de même (*); l'archevêque d'Auch en rit; il a cinquante mille écus de rente. 1764.

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma conſolation, et vous m'engagez à être plus que jamais *écr. l'inf.*

(*) Voici la copie de cette lettre de M. Dumart à monſieur l'archevêque d'Auch.

A Ferney, le 29 de mai.

PERMETTEZ, Monſeigneur, qu'un gentilhomme s'adreſſe à vous pour une choſe qui vous regarde et qui me touche.

Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de *Voltaire*, ſur les confins de la Bourgogne; il me tient lieu de père, ainſi qu'à la nièce du grand *Corneille*. Je lui dois tout: vous m'avouerez que j'ai dû être ſurpris et bleſſé quand on m'a dit que vous aviez traité, dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire, et d'homme dont les ſentimens erronés avaient diſpoſé la nation à chaſſer les jéſuites. Quant à l'épithète de mercenaire, daignez vous informer de votre neveu, M. de *Billet*, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire; et quant aux jéſuites, informez-vous auſſi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le père *Adam*, jéſuite, qui a profeſſé vingt ans la rhétorique à Dijon; informez-vous ſi, dans ſes terres, il n'a pas mis tous les payſans à leur aiſe par ſes bienfaits. Quand vous ſerez inſtruit, je m'aſſure que vous ſaurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de ſi faux mémoires, et qui a ſi indignement abuſé de votre nom. La religion et la probité vous engageront ſans doute à réparer ſa faute, et vous ſentirez quelque repentir d'avoir outragé ainſi, ſans aucun prétexte, une famille qui ſert le roi dans les armées et dans les parlemens. J'attendrai l'honneur de votre réponſe un mois entier.

J'ai l'honneur d'être dans cette eſpérance,

Monſeigneur, &c.

DAUMART.

1764.

LETTRE CCIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 4 de juin.

J'ECRIS avec grand plaiſir, Madame, quand j'ai un ſujet. Ecrire vaguement et ſans avoir rien à dire, c'eſt mâcher à vide; c'eſt parler pour parler, et les deux correſpondans s'ennuient mutuellement et ceſſent bientôt de s'écrire.

Nous avons un grand objet à traiter; il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne ſaurais ſouffrir que vous me diſiez que, plus on penſe, plus on eſt malheureux. Cela eſt vrai pour les gens qui penſent mal; je ne dis pas pour ceux qui penſent mal de leur prochain, cela eſt quelquefois très-amuſant; je dis pour ceux qui penſent tout de travers: ceux-là ſont à plaindre, ſans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'ame, et que toute maladie eſt un état triſte.

Mais vous, dont l'ame ſe porte le mieux du monde, ſentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'eſt-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et ſurtout des femmes? de ne pas mettre ſon ame entre les mains d'un charlatan? de ne pas déshonorer ſon être par des terreurs et des ſuperſtitions indignes de tout être penſant?

d'être dans une indépendance qui vous délivre de la néceſſité d'être hypocrite ? de n'avoir de cour à faire à perſonne, et d'ouvrir librement votre ame à vos amis ? 1764.

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter ; c'eſt comme ſi vous diſiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui eſt le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre choſe à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de raſſembler autour de vous vos amis : vous en avez qui ſont dignes de vous.

La douceur et la ſureté de la converſation eſt un plaiſir auſſi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeuneſſe. Faites bonne chère, ayez ſoin de votre ſanté, amuſez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous penſiez la veille à ce que vous penſez aujourd'hui ; vous aurez deux très-grands plaiſirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous conſole encore, en vous diſant que je crois votre ſituation fort ſupérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays ſitué tout juſte au milieu de l'Europe. Tous les paſſans viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des allemands, à des anglais, à des italiens, et même à des français que je ne verrai plus ; et vous ne vivez qu'avec des perſonnes que vous aimez.

Vous cherchez des conſolations ; je ſuis perſuadé que c'eſt vous qui en fourniſſez à madame la maréchale de *Luxembourg*. Je lui ai connu une imagination

bien brillante, et l'eſprit du monde le plus aimable;
1764. j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philoſophie; il faut qu'elle devienne abſolument philoſophe; il n'y a que ce parti-là pour les belles ames. Voyez la miſérable vie qu'a menée madame la maréchale de *Villars*, dans ſes dernières années; la pauvre femme allait au ſalut, et liſait en bâillant les *Méditations* du père *Croiset*.

Vous qui reliſez Corneille, Madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous penſez de mes remarques, et je vous dirai enſuite mon ſecret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui ſe ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

ANGES céleſtes, quoi, je ne vous ai pas mandé que *Cornélie-chiffon*, que *Chimène-marmotte* nous avait donné une fille! Il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de ſureté, par M. le duc de *Praſlin* à qui je l'adreſſe. Il n'eſt pas douteux que M. l'abbé *Arnaud* aura un Corneille, auſſi-bien que les héros et les héroïnes tragiques; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires ſoient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'eſt une barbarie velche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les ſentimens : c'eſt l'opéra comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait ; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en proſe ou en vers. O Velches ! vous êtes dans la décadence, et j'en ſuis bien fâché. 1764.

J'ai mis enfin M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur, dans la confidence de la conſpiration. J'exige de lui et de madame ſa femme le ſerment de ne rien révéler. Mais mon paquet ſera ſurement ouvert par M. le comte de *Viri*. Voilà à quoi on eſt expoſé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des eſpérances que vous me donnez pour mes dixmes. Si je triomphe de l'Egliſe, ce ſera votre triomphe. L'Egliſe et le parterre ſont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de *Lorenzi* et à M. *Béliard*, s'il ne me vient rien par la voie *Cramer*. M. *Algarotti*, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir.

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui madame de *Puiſégur ;* elle a voulu que je la reçuſſe en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour ſe jeter ſur tout le reſte. Je ſuis l'homme de douleurs ; mais je ſouffre le tout aſſez gaiement : c'eſt le ſeul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propoſitions de paix que m'a faites maître *Aliboron*, et ma petite réponſe ?

Portez-vous bien ſurtout, mes divins anges. Ayez la bonté de préſenter mes très-ſincères remercîmens à M. *Arnaud*. Pardon. *V.*

1764.

LETTRE CCV.

A MADAME

LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 de juin.

Brionne, de ce buſte adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le conſacre à la poſtérité,
Et s'immortaliſe avec elle.

Vous vous adreſſez, Madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne ſuis qu'un vieillard malade au pied des Alpes qui ne ſont pas le mont Parnaſſe. Ne ſoyez pas ſurpriſe ſi j'exécute ſi mal vos ordres. Il eſt plus aiſé de mettre madame de *Brionne* en buſte qu'en vers. Vous avez des *Phidias*, mais vous n'avez point d'*Homère* qui ſache peindre *Vénus* et *Minerve*.

D'ailleurs, Madame, vous écrivez avec tant d'eſprit, que je ſuis tenté de vous dire : Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous repréſenter la difficulté d'une inſcription en rimes. Quatre vers ſont bien longs ſous un marbre; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on penſe de vous et de madame la comteſſe de *Brionne*.

Jetez mes quatre vers au feu, Madame, et mettez en proſe :

L'amitié conſacre ce marbre à la beauté et à la vertu.

Cela eſt plus dans le ſtyle qu'on appelle *lapidaire;* ou bien jetez encore au feu cette inſcription, et mettez, en deux mots, votre penſée; cela vaudra beaucoup mieux. 1764.

Pardonnez à mon extrême ſtérilité, et agréez le profond reſpect, &c.

LETTRE CCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 de juin.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte *Algarotti* le petit tribut ci-joint (*).

Eſt-il vrai qu'on va jouer Cromwel, et que c'eſt le Cromwell de *Crébillon*, achevé par un M. du *Clairon*? Si on fait parler ce héros du fanatiſme comme il parlait, ce ſera un beau galimatias; mais c'eſt avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre; et c'eſt ainſi qu'on a quelquefois ſubjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouſe caſſé, mais les os du pauvre *Calas* ne ſeront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en ſuivant ce procès? les juges de Toulouſe ſeront-ils condamnés à payer les frais de leur injuſtice? Je baiſe le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

(*) Dans la *Gazette littéraire.*

1764.

LETTRE CCVII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 de juin.

Je ſerais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Velches*, et je l'attends de vos bontés.

Cromwel a-t-il ſubjugué les eſprits à Paris comme en Angleterre ? a-t-il été un ſublime fanatique, un reſpectable hypocrite, un grand-homme abominable ? *Campiſtron* l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major général *Lambert*.

Vous ſentez, mon cher frère, combien la caſſation de l'arrêt touloufain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage ? pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts ? pourra-t-on prendre le ſieur *David* à partie ? Je vois qu'il eſt beaucoup plus aiſé de rouer un innocent, que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, ſi la *Gazette littéraire* prend un peu de faveur. Il me ſemble que cette entrepriſe pourrait un peu nuire au commerce de maître *Aliboron* dit *Fréron*. Je ſuis enfoncé à préſent dans des recherches pédanteſques de l'antiquité. Tout ce que je découvre dépoſe furieuſement contre l'*inf*.... Ah, ſi les frères étaient réunis !

Je ne ſais, mon cher frère, ſi vous avez donné un Corneille commenté à maître *Cicéron de Beaumont ;*

Il doit en avoir un de préférence. N'eſt-il pas un des élus ? Permettez que je mette ici une lettre pour lui. 1764.

Il y a un M. *Blin de Sainmore* qui a fait un joli recueil de vers ; il lui faut un Corneille. Je voudrais bien que frère *Thiriot* me fît l'amitié de le voir, et de lui donner, de ma part, un exemplaire. Frère *Thiriot* pourrait l'engager à donner un ſupplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions ſur l'art dramatique : ce M. *Blin de Sainmore* en eſt très-capable.

Il y a encore un M. du *Belloi* qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime *Racine ;* il demeure dans l'*impaſſe*, dit-il, des Quatre-vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne ſon adreſſe dans un *impaſſe*, et non dans un *cu de ſac*, n'eſt pas velche, et mérite un Corneille. Il me paraît eſſentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous ſupplie, mon cher frère, d'envoyer le petit billet ci-joint (*) à M. *Mariette ;* vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre perſonnes lui en enverront chacune autant, et que je paye ma quote-part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire ; je n'ai pas de temps à perdre ; l'*inf*... m'occupe aſſez.

Je vous embraſſe, mon cher frère ; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne pour le Corneille. J'abuſe exceſſivement de votre amitié.

(*) M. *Mariette* ne voulut point recevoir le mandat ; il fut renvoyé à M. de *Voltaire*.

1764.

LETTRE CCVIII.

A M. LE KAIN.

17 de juin.

J'AI vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jéſuite auteur de ce drame barbare. Il dit qu'un opéra comique eſt beaucoup plus agréable; il prétend que ces trois coquins, qu'on donne immédiatement après ce coquin de *Cromwel*, révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid; il dit qu'il ne faut aux Velches que de la tendreſſe. Je ne peux, aux pieds des Alpes, ſavoir quel eſt le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureuſement, votre ſalle eſt fraîche aux pièces nouvelles. Il eſt à croire que votre ex-jéſuite en fera une belle glacière; ſans cette eſpérance, je vous aurais conſeillé de vous habiller de gaze.

Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur. *V.*

LETTRE CCIX. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de juin.

MES anges me permettent-ils de leur adreſſer ma réponſe à *le Kain* ? ils verront quels ſont les ſentimens du jeune ex-jéſuite.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de *Choiſeul* pour l'Ecole militaire ; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guyanne d'orner ſa colonie d'une trentaine de galériens qui ſont ſur les chantiers de Marſeille, pour avoir écouté la parole de DIEU en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'*Ulyſſe*, qui aimèrent mieux reſter cochons que de redevenir hommes; mes gens ont préféré les galères à la Guyanne.

Gabriel Cramer arrive à Paris; il jette quelquefois un coup d'œil curieux ſur mon bureau, il aviſe des fatras de vers, et de-là il ſe met dans la tête que je fais quelque mauſſade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à Pierre le cruel, ſans lui demander le ſecret.

Une choſe bien plus intéreſſante, c'eſt ce procès *Calas*, renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'eſt-à-dire, devant les mêmes juges qui ont caſſé l'arrêt touloufain. Cette horrible aventure des *Calas* a fait ouvrir les

yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de la
1764. Tolérance ſe ſont répandus dans les provinces où l'on était bien ſot; les écailles tombent des yeux, le règne de la vérité eſt proche. Mes anges, béniſſons DIEU.

LETTRE CCX.

A M. DAMILAVILLE.

18 de juin.

Vous me feriez plaiſir, mon cher frère, de me faire avoir les bêtiſes de *Fréron* ſur les Commentaires de *Corneille*. Figurez-vous que *Panckoucke* a communiqué à M. d'*Aquin* (*) ſa lettre et ma réponſe; ainſi, puiſqu'elles ſont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la choſe eſt néceſſaire pour l'édification publique, et vous ſavez que l'édification des Français conſiſte à rire. Je crois ce temps-ci fort ſtérile en nouvelles; je ſuis d'ailleurs toujours comme ce perſonnage de l'Ecoſſaiſe, qui diſait : Moins de nouvelles, moins de ſottiſes.

Vous m'avez fait obſerver que, ſi le roi de Pologne prend tous ſes exemplaires, il n'en reſtera plus pour faire des préſens. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour leſquels il a ſouſcrit; encore n'en ai-je que le tiers, parce qu'il n'en reſtait plus : on n'en avait pas aſſez

(*) Rédacteur de l'*Avant-coureur*.

tiré.

tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq Corneille ; le roi de Pologne n'en a que deux, comme moi, et encore ne ſont-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui. 1764.

Tout ceci, mon cher frère, eſt peu philoſophique : j'aime mieux examiner la façon dont certaines choſes qui vous déplaiſent ſe ſont établies dans le monde.

Songez à M. *Blin de Sainmore ;* il m'a écrit une belle lettre très-bien raiſonnée ſur les pièces admirables de *Racine*, et ſur les ſcènes impoſantes de *Corneille*. Il y a quelque ſoixante ans que l'abbé de *Châteauneuf* me diſait : Mon enfant, laiſſez crier le monde ; *Racine* gagnera tous les jours, et *Corneille* perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnaſſe que de celles du vingtième.

Je vous embraſſe le plus tendrement du monde. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 20 de juin.

Il faut, Madame, que je vous parle net. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaiſir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puiſſe être. Je ne ſors jamais; je commence ma journée par ſouffrir trois ou quatre heures, ſans en rien dire à M. *Tronchin*.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table; madame *Denis* eſt chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des perſonnes qu'elle ne reverra plus.

Elle eſt allée voir madame de *Jaucourt*, et c'eſt pour elle un très grand effort; car elle eſt malade et pareſſeuſe. Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parce que j'ai été quinze jours au lit, avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, Madame, que je ne vais jamais à Genève; ce n'eſt pas ſeulement parce que c'eſt une ville d'hérétiques, mais parce qu'on y ferme les portes de très-bonne heure, et que mon train de vie campagnard eſt l'antipode des villes. Je reſte donc chez moi, occupé de ſouffrances, de

travaux et de charrues, avec madame *Denis*, la nièce à *Pierre Corneille*, son mari et un ex-jésuite qui nous dit la messe, et qui joue aux échecs. 1764.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie.

Jugez de tout cela, Madame, si je suis un homme fait pour madame de *Jaucourt*. Il m'est impossible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philosophe, et qu'elle voulût mépriser également St *Augustin* et *Calvin*, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. *Hume*, c'est tout autre chose : vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et surtout je l'écouterai. Nos malheureux Velches n'écriront jamais l'histoire comme lui ; ils sont continuellement gênés et garrottés par trois sortes de chaînes ; celles de la cour, celles de l'Eglise, et celles des tribunaux appelés parlemens.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'académie française ; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis, je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philosophie de monsieur *Hume*, que ses ouvrages historiques. Le bon de l'affaire c'est qu'*Helvétius* qui, dans son livre *De l'esprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choses sages, utiles et hardies dont on fait gré à M. *Hume*

1764. et à vingt autres anglais, a été perſécuté chez les Velches, et que ſon livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais ſont des hommes, et les Français des enfans.

Je ſuis un vieil enfant plein d'un tendre et reſpectueux attachement pour vous, Madame. *V.*

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne ſe contente du paquet qui eſt chez M. de *Laleu*, depuis plus d'un mois, et qu'il faſſe comme le roi ſon gendre et moi chétif; car, s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en reſtera plus pour ceux à qui j'en deſtinais. C'eſt une négociation que vous pouvez très-bien faire avec M. de *Hullin* qui eſt, ſans doute, un miniſtre conciliant.

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond ſecret à meſſieurs de la *Gazette littéraire*. Je ne fais pas grand cas des vers de *Pétrarque;* c'eſt le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même choſe; mais ce n'eſt pas à moi à renverſer de ſa niche le ſaint de l'abbé de *Sade*.

S'il fait d'auſſi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués ſera de ſaiſon. Le temps n'eſt pas trop favorable

pour une pièce nouvelle ; mais vous ſavez que vous êtes les maîtres de tout. Je conſeille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jéſuite qui m'eſt venu voir, comme vous ſavez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante ; c'eſt de mettre *je me meurs*, au lieu de *je ſuccombe*. Je lui ai dit que l'un était auſſi plat que l'autre, et que tout cela était très-indifférent. C'eſt au ſecond acte. C'eſt *Julie* qui parle à *Eulvie* : 1764.

A peine devant vous je puis me reconnaître,
Je me meurs.

Ce *je me meurs* eſt en effet plus ſupportable que *je ſuccombe*, et ſert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *ſuccombe* dans la même ſcène, et il ne faut pas ſuccomber deux fois. L'auteur pourra bien ſuccomber lui-même ; mais j'eſpère qu'on n'en ſaura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais Pierre le cruel, et qu'il ſera prêt pour le commencement de l'hiver ; rien ne ſera plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à *Helvétius*, à *Saurin*. Il faut les empêcher de venir juſqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidelle *le Kain* d'empêcher qu'on n'étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouſe avec des vers velches ; il en réſulte des choſes abominables. Un *Guy Ducheſne* achète le manuſcrit mutilé, écrit à la diable ; et l'on eſt déshonoré dans la poſtérité, ſi poſtérité y a ; cela deſsèche le ſang,

1764. et abrège les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il en ſoit, je baiſe le bout de vos ailes avec reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCXIII.

AU MEME.

Aux Délices, 23 de juin.

Je reçois, au départ de la poſte, une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je ſuis très-affligé que l'autre ange ſoit malade. Répondons vîte.

Quant au vers : *Le danger ſuit le lâche, et le brave l'évite*, ſi ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il ſerait ridicule ; mais, pour prévenir tout ſcrupule, il n'y a qu'à mettre :

Le lâche fuit en vain, la mort vole à ſa ſuite ;
C'eſt en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaibliſſement qu'on demande de la deſcription du combat de *Pompée*, c'eſt vouloir être froid pour vouloir paraître plus vraiſemblable. Il y a des occaſions où c'eſt n'avoir pas le ſens commun que de vouloir trop rechercher le ſens commun. Je demande très-inſtamment, très-vivement, qu'on ne change rien à cette ſcène. Je demande ſurtout qu'on ſuive les dernières corrections que j'ai envoyées ; elles me paraiſſent favoriſer beaucoup la déclamation, ce qui eſt un point très-important. Il ne s'agit pas

ſeulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs. 1764.

On ſe mourait hier de chaud, on ſe meurt aujourd'hui, on eſt mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où perſonne ne peut venir à la comédie.

Quoi, vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais des *Calas !* J'apprends, mes divins anges, qu'il s'eſt tenu un conſeil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne ſe refroidiſſent point; vous avez un grand avantage ſur les autres hommes, c'eſt que vos vertus ſont perſévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de *Panckoucke* et de ma réponſe; la choſe eſt pourtant plaiſante, et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie : les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'éloge d'*Algarotti*, qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de *Praſlin* et par M. de *Courteille;* celle-ci ſera ſous l'enveloppe de M. l'abbé *Arnaud*. Remarquez, s'il vous plaît, que nous nous ſommes rencontrés ſous le maſque de Don Pèdre. J'ai confié à M. de *Thibouville* que je travaillais fortement à ce Don Pèdre; ſerait-il aſſez méchant pour m'avoir gardé le ſecret?

Adieu, mes divins anges; rions, mais ſurtout que madame d'*Argental* n'ait plus ſon rhumatiſme; il n'y a pas là de quoi rire.

1764.

LETTRE CCXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 27 de juin.

NOTRE commerce à tâtons devient vif, Madame. Votre grand'tante feſait très-bien de prendre le temps comme il vient, et les hommes comme ils ſont; mais, quand le temps eſt mauvais, il faut un abri; et quand les hommes ſont ou méchans ou prévenus, il faut ou les fuir ou les détromper : c'eſt le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, Madame. C'eſt ici où le quinze-vingt des Alpes a beſoin des bontés de la très-judicieuſe quinze-vingt de Saint-Joſeph.

Rouſſeau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots, de Montmorenci : *Je ne vous aime point. Vous donnez chez vous des ſpectacles; vous corrompez les mœurs de ma patrie, pour prix de l'aſile qu'elle vous a donné. Je ne vous aime point, Monſieur; et je ne rends pas moins juſtice à vos talens.*

Une telle lettre, de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleuſement folle, abſurde et offenſante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des ſpectacles chez moi, en France? pourquoi me feſait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un aſile? Eh! j'en donne quelquefois;

je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point ſur quel prétexte *Rouſſeau* put m'écrire une pareille lettre. Il a ſans doute bien ſenti qu'il m'avait offenſé, et il a cru que je m'en devais venger; c'eſt en quoi il me connaît bien mal. 1764.

Quand on brûla ſon livre à Genève, et qu'il y fut décrété de priſe de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à madame la ducheſſe de *Luxembourg* que je me ſuis déclaré ſon plus mortel ennemi; il imprime que je ſuis le plus violent et le plus adroit de ſes perſécuteurs. Moi perſécuteur! c'eſt *Jeannot* lapin qui eſt un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit père *le Tellier!* quelle folie! Sérieuſement parlant, je ne crois pas qu'on puiſſe faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler perſécuteur.

Si jamais j'ai parlé de *Rouſſeau* autrement que pour donner un ſens très-favorable à ſon *Vicaire ſavoyard*, pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un ſeul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonſtance cruelle où l'on devait reſpecter ſon malheur et eſtimer ſon génie.

Je fais madame la maréchale de *Luxembourg* juge du procédé de *Rouſſeau* envers moi, et du mien envers lui; je me confie à ſon équité, et je vous ſupplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop ſon eſtime pour la laiſſer douter un moment que je ſois capable de me déclarer contre un infortuné.

—— Je ſuis ſi ſenſiblement touché, que je ne puis cette
1764. fois-ci vous parler d'autre choſe.

Vous aurez, ſans doute, chez vous M. d'*Argenſon*, et vous vous conſolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un, et que la nature a fait à l'autre.

Adieu, Madame. Pour moi je ſerai conſolé, ſi vous me défendez de l'imputation calomnieuſe que j'eſſuie. Comptez ſur mon très-tendre et très-ſincère attachement. *V.*

LETTRE CCXV.

A M. DAMILAVILLE.

29 de juin.

C'EST à vous, mon cher frère, que je dois adreſſer ma réponſe à madame de *Beaumont*. Me voilà partagé entre elle et ſon mari. Voilà un couple charmant; l'un protége généreuſement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable. Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. *Fargès*, s'il vous plaît, a opiné ſi noblement? car il y en a deux. J'en connais un qui eſt haut comme un chou, et dont les jambes reſſemblent aſſez à celles de l'abbé de *Chauvelin;* il lui reſſemble ſans doute auſſi par le cœur et par la tête, puiſqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force.

J'ai déjà écrit à M. le duc de *la Vallière* pour le prier, en qualité de grand veneur, de faire tirer ſur le procureur général de la commiſſion, s'il ne prend pas l'affaire des *Calas* auſſi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné ſi je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme de Toulouſe, dans laquelle on oſe me faire entendre que tous les *Calas* étaient coupables, et que les juges ne le ſont que d'avoir épargné la famille ? Je préſume que, ſi j'étais à Toulouſe, on me ferait un aſſez mauvais parti. 1764.

Que dites-vous de ce fou de *Jean-Jacques* qui prétend que je ſuis ſon perſécuteur ? Ce miſérable, parce qu'il m'a offenſé, ainſi que tous ſes amis, s'imagine que je me ſuis vengé ; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 de juin.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jéſuite, force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la ſaiſon et la froideur de la pièce le font trembler. Il ſe ſouvient ſurtout qu'il a oublié de corriger ce vers :

A mon cœur déſolé que votre pitié s'ouvre.

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poſte ; il dit qu'il n'eſt pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouſe, aſſez bien raiſonnée en apparence ; mais le fond de la lettre eſt que tous les *Calas* étaient complices, et que

1764. les juges n'ont à ſe reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouſe.

Je penſe toujours que M. de *Hullin* doit ſe contenter du paquet qui l'attend chez M. de *Laleu*, et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnans.

Au reſte, je me flatte que mes anges auront aiſément trouvé quelque bavard qui parlera de Pierre le cruel à des bavards de ſa connaiſſance. M. de *Chauvelin* l'ambaſſadeur eſt dans le ſecret, comme vous le ſavez; je ne crois pas qu'il en parle à la ſéréniſſime république. Je n'ai plus rien à dire. Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXVII.

AU MEME.

30 de juin.

Anges que je fatigue, et qui ne vous laſſez pas de faire du bien, voici un petit billet pour le conjuré *le Kain*. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet, font frémir l'ex-jéſuite.

N'eſt-ce pas en Ethiopie qu'on va au conſeil dans des cruches pleines d'eau? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de *Sade*. Ce n'eſt pas que je me reconnaiſſe *à la main d'un grand maître* dont l'abbé *Arnaud* a déſigné l'auteur des *Remarques ſur Pétrarque*; mais enfin, vous ſavez que j'avais demandé le plus profond

ſecret. Je vous ſupplie de gronder l'abbé *Arnaud* de tout votre cœur. Encore une fois, je n'aime point *Pétrarque*, mais j'aime l'abbé de *Sade*. Je vois que j'ai été prévenu ſur l'article d'*Algarotti*, et que la *Gazette littéraire* eſt ſervie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me reſtera la partie du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai pour prétexte, pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait ſur l'article des ſonges; cela m'égayera quelquefois, et pourra égayer la gazette. Mais à préſent je n'ai pas trop envie de rire; mes yeux ne vont pas trop bien, ma ſanté fort mal. Que mes deux anges ſe portent bien, et je ſuis conſolé. 1764.

LETTRE CCXVIII.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 30 de juin.

Un vieux ſerviteur de *Melpomène* doit aimer ſon jeune favori; auſſi, Monſieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous. Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de *Ximenès*.

Je ſuis bien aiſe d'apprendre que l'abbé *Aſſelin* eſt encore en vie. Il y a environ ſoixante ans que je fis connaiſſance avec lui, et je crois qu'il était majeur. Je lui ſouhaite les années de *Fontenelle*.

Vous m'avez dit auſſi un mot de *Jean-Jacques Rouſſeau*; c'eſt un étrange fou que cet étrange philoſophe. J'avais encore de la voix et des yeux, il y a

trois ans, et je jouais les vieillards assez passablement
1764. sur le petit théâtre de mon petit château de Ferney; madame *Denis* (par parenthèse) jouait les rôles de mademoiselle *Clairon* avec attendrissement; quelques citoyens génevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos soupers : il plut à *Jean-Jacques* de m'écrire ces douces paroles : *Vous donnez chez vous des spectacles; vous corrompez les mœurs de ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné.*

J'eus assez de sagesse pour ne pas répondre à *J. J.*; et la république de *Jean-Jacques* ayant jugé à propos depuis de brûler son livre et de décréter de prise de corps sa personne, *J. J.* a imaginé que je m'étais vengé de lui, parce qu'il m'avait offensé, et que c'était moi qui avais engagé le conseil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne sait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève; et il devrait savoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ses grands malheurs, c'est que la tête lui a tourné.

Adieu, Monsieur; vous avez le mérite des véritables gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains *Jean-Jacques*.

LETTRE CCXIX. 1764.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 1 de juillet.

Je paſſe ma vie à me tromper, Madame; mais auſſi il y a des momens où vous n'avez pas raiſon en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir madame de *Jaucourt*. Je ſerai aſſurément charmé ſi je peux l'attirer chez moi; mais je ſuis à deux grandes lieues d'elle, je ne ſors point, et je ne peux ſortir. Ma nièce eſt allée la voir, et madame de *Jaucourt* ne lui a pas rendu ſa viſite. Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainſi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'eſt que je me ſuis vanté d'être votre confrère, et que je ne le ſuis pas tout-à-fait. Voici mon état.

J'ai des fluxions ſur les yeux qui m'ont ôté l'uſage de la vue, des mois entiers; elles ſe promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je ſuis ſourd; elles tombent ſur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaiſant état pour courir après une jeune femme, à deux lieues de ma retraite. Les Pariſiennes vont chez *Eſculape-Tronchin*, comme on va aux eaux de Forges; mais l'air des Alpes fait plus de mal que *Tronchin* ne fait de bien. Il faut un corps d'*Hercule* pour vivre ici; mais j'y ſuis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la ſanté.

1764. M'y voilà établi, je m'y ſuis fait une famille, je ne me tranſporterai point; je mourrai, comme *Abraham*, dans le coin de terre que j'ai acheté, et ce ſera ma ſeule reſſemblance avec le père des croyans.

Vous avez vu, Madame, par ma dernière lettre, que le caractère de *Jean-Jacques* eſt auſſi inconſéquent que ſes ouvrages. J'eſpère que madame la maréchale de *Luxembourg* me rendra la juſtice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protége, et que je ſuis bien loin de perſécuter un homme ſi à plaindre. Il n'a même été perſécuté que pour des ſentimens qui ſont les miens, et je ſerais une ame bien noire et bien ſotte, de vouloir avilir une philoſophie que j'aime, et de faire punir un homme accuſé préciſément des choſes qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de *Corneille* que de *Rouſſeau;* j'avoue encore que j'aime mille fois mieux *Racine*. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, ſi vous ne les ſavez pas par cœur; et vous verrez ſi, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte paſſion de continuer. Dites-moi ſi, au contraire, le dégoût ne vous ſaiſit pas à tout moment, quand on vous lit *Corneille*. Trouvez-vous chez lui des perſonnages qui ſoient dans la nature, excepté *Rodrigue* et *Chimène* qui ne ſont pas de lui?

Cette *Cornélie*, tant vantée autrefois, n'eſt-elle pas, en cent endroits, une diſeuſe de galimatias, et une feſeuſe de rodomontades? Il y a des vers heureux dans *Corneille*, des vers pleins de force, tels que *Rotrou* en feſait avant lui, et même plus nerveux que ceux de *Rotrou;* il y a du raiſonner; mais, en vérité, il y a bien rarement de la pitié et de la terreur,

qui

qui ſont l'ame de la vraie tragédie. Enfin, quelle foule de mauvais vers, d'expreſſions ridicules et baſſes, de penſées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaiſes ! *Corneille* a des éclairs dans une nuit profonde ; et ces éclairs furent un beau jour pour une nation compoſée alors de petits-maîtres groſſiers, et de pédans plus groſſiers encore, qui voulaient ſortir de la barbarie. 1764.

Je n'ai commenté ce fatras que pour marier mademoiſelle *Corneille ;* c'eſt peut-être la ſeule occaſion où les préjugés aient été bons à quelque choſe. Je ne me paſſionne point pour *Racine*. Que m'importe ſa perſonne ? je n'ai vécu ni avec lui ni avec *Corneille*. Je ne vais point chercher de quelle mine ſort un diamant que j'achète ; je regarde à ſon poids, à ſa groſſeur, à ſon brillant, à ſes taches. Enfin, je ne puis ni ſentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchante, et *Corneille* m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ſes pièces que, grâce au ciel, je n'ai point commentées. Ah ! Madame, quand vous voudrez avoir du plaiſir, faites-vous relire *Racine* par quelqu'un qui ſoit digne de le lire ; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années ; car *Montagne* a dit : Crois-tu qu'un malade rechigné goûte beaucoup les chanſons d'*Anacréon* et de *Sapho* ?

Je vous ai trop parlé de vers ; une autre fois, je vous parlerai philoſophie. Mille tendres reſpects. *V.*

1764.

LETTRE CCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de juillet.

Mes divins anges, quoi, toujours un rhumatiſme! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous ſoyons ſouvent affligés de ce fléau ; mais un ange, une dame de Paris qui n'eſt jamais expoſée aux malignes influences de l'air! non, ce n'eſt pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. *Fournier* ? Mon cher ange qui n'a point de rhumatiſme écrit très-proprement, quoi qu'il en diſe, et moi auſſi qui ai recouvré la vue juſqu'à ce que je la reperde. Cette vie eſt pleine de tribulations. Conſervez votre ſanté, mes anges; cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et ſurtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc Pierre le cruel, comme dit M. de *Thibouville;* je l'ai même confié à M. de *Ximenès;* ainſi je ne crois pas qu'on puiſſe en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jéſuite pour faire les roués. Je ne ſais pas quel nom on donne à la pièce; je ſais ſeulement qu'elle ne reſſemble pas à Bérénice. Le petit jéſuite dit qu'il eſt très-loin de ſouhaiter qu'on l'imprime ſitôt; il fera tout ce que vous ordonnez pour *le Kain;* il déſire ſeulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme qui, depuis dix ans, a copié cinq ou ſix tragédies, dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jéſuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais

être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit ſuccès, il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ſes roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. *Cramer* viendra ſans doute chez vous, et vous lui recommanderez de preſſer ſon correſpondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je ſuis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuſe, à l'extrait de *Pétrarque;* note à laquelle l'abbé de *Sade* s'obſtine, dit-on, à me reconnaître. 1764.

Je ſuis à préſent à ſec et accablé d'un ouvrage très-conſidérable, en faveur de la bonne cauſe. Mes chers anges, reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXXI.

A M. DAMILAVILLE.

6 de juillet.

MON cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reſte à vivre. Je me doute bien de ce que frère *Cramer* vous montrera; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilége. Je vous demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me ſoupçonner d'avoir mis la main à ce ſaint œuvre. Je veux le bien de l'Egliſe, mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire. Sachez que DIEU bénit

notre Egliſe naiſſante; trois cents *Meſſier* diſtribués
1764. dans une province ont opéré beaucoup de converſions. Ah, ſi j'étais ſecondé! mais les frères ſont tièdes, les frères ne ſont point raſſemblés: ce malheureux *Rouſſeau* n'eſt fidelle qu'à ſon caprice et à ſon amour propre. C'était aſſurément l'homme le plus capable de rendre de grands ſervices, mais DIEU l'a abandonné. Son *Vicaire ſavoyard* pouvait faire du bien; mais cela eſt noyé dans un roman abſurde qu'on ne peut lire. Enfin, ce malheureux s'eſt rendu indigne de la bonne cauſe. J'ai été très-fâché de l'excès de folie qui l'a porté à imprimer que je le perſécutais; il eſt bien triſte qu'un homme qui a paſſé quelque temps pour notre frère, faſſe accroire qu'un de nous le perſécute. Mais que voulez-vous! ce pauvre homme, m'ayant offenſé, s'eſt imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faibleſſes de ce pauvre fou, eſt de mentir impudemment. Il ſe vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jéſuites: quelle pitié! les parlemens avaient bien beſoin de *Jean-Jacques!* Ils ont écrit eux-mêmes, et aſſurément mieux que lui.

Je vous embraſſe pieuſement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXII. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, je ſuis plus affligé des rhumatiſmes dont vous me parlez, que de la petite diſgrâce de l'ex-jéſuite. Eſt-il poſſible que l'un de mes anges ſouffre ? cela eſt bien injuſte.

J'ai communiqué au petit défroqué l'hiſtoire de ſon infortune ; il m'a demandé le ſecret. Il craint que, s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice ; mais ſurtout il vous ſupplie de recommander le ſecret à M. de *Chauvelin*. Il vous demande une grâce, c'eſt de revenir en requête civile, et de haſarder deux ou trois repréſentations ; car ce pauvre *Poinſinet* ayant proteſté que le délit n'a pas été commis par lui, il ſe pourra que le public ſoit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'eſt point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changemens, on compte ſur un peu d'indulgence. Je penſe qu'alors l'ouvrage pourrait ſe relever. On ne riſque rien à haſarder la réviſion. Voyez ce qui eſt arrivé à Oreſte, et même à Zaïre. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur ; car enfin, ſi vous croyez la pièce paſſable, il faut bien qu'elle le ſoit.

On ne pourra refuſer à *le Kain*, qui a propoſé la pièce, de la rejouer ; mais enfin, ſi la choſe était

impraticable, en ce cas, je vous supplierais de redemander à *le Kain* l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite. 1764.

J'attends tous les jours des livres d'Italie; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid; car à cette maladie point de remède.

LETTRE CCXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juillet.

DIEU me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif!* j'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies, pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère *Cramer* vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête; frère *Cramer* a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur l'*inf*... est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque

agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences. 1764.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a long-temps cachées. Cela demande du temps et de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers : il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que les Triumvirs dont vous me parlez sont d'un jeune ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon, qu'ils aimaient la comédie, et qu'ils en faisaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas *Corneille*. Il y a un jeune auteur qui a fait la Jeune indienne; il s'appelle, je crois, M. de *Champfort*. Il y a un M. *Duclairon*, auteur du Cromwel. Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un Corneille : il faut que les disciples aient notre maître devant les yeux. Je vous supplie donc de vouloir bien avertir *Ducheſne* d'envoyer prendre chez vous deux exemplaires pour ces deux messieurs : vous ferez, je crois, une très-bonne œuvre.

Est-il vrai que monsieur le contrôleur général rembourse quatre millions d'effets royaux ? cela n'a guère

1764. de rapport à *Corneille;* mais il faut s'inſtruire un peu des affaires publiques.

Je ne ſais rien de nouveau; je moiſſonne mes champs, et quelques vérités éparſes dans de mauvais livres; ce ſont de vieux arſenaux dans leſquels je trouve des armes rouillées qui ne laiſſeront pas d'être aiguiſées, et dont je tâcherai de me ſervir avec toute la diſcrétion poſſible.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par quelqu'un de nos frères; cela fait ſaigner le cœur. Vous ſeul me conſolez et m'encouragez.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de juillet.

VOICI, mes anges, la lettre du conjuré de Turin, qui m'eſt venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je ſuis perſuadé que M. de *Chauvelin* vous a écrit dans le même goût; les conjurés en agiſſent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de *Praſlin*, M. de *Chauvelin*, maman et moi (qui ſommes aſſez difficiles), nous nous ſoyons tous ſi groſſièrement trompés. Mon avis ſerait qu'au voyage de Fontainebleau, M. de *Praſlin* ourdît, ſous main, une petite brigue pour faire jouer les roués. Je préſume qu'on ne ſe ſoucie point du tout à la cour d'humilier *Poinſinet de*

Sivry, et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens qui ſont plus familiariſés que le parterre avec l'hiſtoire romaine. 1764.

Amuſez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de *Poinſinet de Sivry*.

Comment ſe porte madame l'ange ? Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXXV.

AU MEME.

18 de juillet.

COMMENT ſe porte madame l'ange ? Vous ſouvenez-vous de Sémiramis ? comme elle fut jouée froidement, comme elle tomba à la première repréſentation ? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués ; il me ſemble qu'il y en a beaucoup, et qu'un *Pompée* un peu ferme eût fait une grande impreſſion. Eſt-il vrai que *Molé* eſt incapable de jouer les rôles vigoureux ? en ce cas, pourquoi lui avoir donné *Pompée* ? l'ex-jéſuite comptait que *le Kain* jouerait ce rôle. Quoi qu'il en ſoit, mes divins anges, *le Kain* a écrit au défroqué ; et voici ma réponſe que je prends la liberté de vous adreſſer.

Plus j'y penſe, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi ; car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jéſuites, et preſque autant que j'aime mes anges à qui je ſuis dévoué pour toute ma vie. *V.*

1764.

LETTRE CCXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de juillet.

On m'a dit, mon cher frère, qu'une traduction d'une pièce anglaiſe, en trois actes, intitulée Saül et David, ſe débite à Paris ſous mon nom. C'eſt un libraire, nommé *Beſogne*, qui a eu cette inſolence et cette malice. Je regarde ces ſupercheries des libraires comme des crimes de faux : on eſt auſſi coupable de mettre ſur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire ſon écriture.

Je me trouve dans des circonſtances épineuſes où ces odieuſes imputations peuvent me faire un tort irréparable, et empoiſonner le reſte de ma vie. Je veux bien être confeſſeur, mais je ne veux pas être martyr. Je vous prie, mon cher frère, au nom de l'amour de la vérité qui nous unit, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à M. *Marin*. Il me ſemble qu'il vaut mieux s'adreſſer à ceux qui ſont à portée de parler aux gens en place, que de fatiguer, par des déſaveux, dans des journaux, un public qui ne vous croit pas. C'eſt un triſte métier que celui d'homme de lettres ; mais il y a quelque choſe de plus dangereux, c'eſt d'aimer la vérité.

Je ne me conſole point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres, ſous le même drapeau, ſoient ou des poltrons, ou des déſerteurs, ou des ennemis. La folie de *Rouſſeau* m'afflige.

Eſt-il vrai que c'eſt à *Duclos* qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il diſait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ſes perſécuteurs* ? y eut-il jamais une démence plus abſurde ? moi, perſécuter l'auteur du *Vicaire ſavoyard* ! moi, perſécuter quelqu'un ! j'ai toujours ſur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à la fois les fidelles et les infidelles à combattre, et qu'on paſſe pour un perſécuteur, tandis qu'on eſt ſoi-même perſécuté ! tout cela fait ſaigner le cœur : l'amitié ſeule d'un philoſophe peut guérir ces bleſſures. 1764.

J'attends toujours une occaſion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de DIEU aux chiens !

Si la lettre de M. *Panckoucke* m'a fait rire, celle de M. *Elie de Beaumont* m'afflige. Eſt-il poſſible qu'on perde un tel procès, et qu'on ne ſoit pas le fils de ſon père, parce que ce père a fait un voyage en Suiſſe ! Qu'on diſe à préſent que les Français ne ſont pas des Velches !

Embraſſez, je vous prie, pour moi M. et madame *Elie*. Leur imagination eſt comme le char de leur patron, elle eſt toute brillante; mais leur patron ne les valait pas.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher frère.

P. S. Frère *Thiriot* eſt donc à préſent attaché à un archevêque, et le voilà devenu grand-vicaire de Cambrai. Il a paſſé ſa vie dans des attachemens qui ne lui ont pas réuſſi; il aurait été heureux, s'il avait ſu qu'un ami vaut mieux que vingt protecteurs auxquels on ſe donne ſucceſſivement.

1764. J'oubliais de vous dire que frère *Gabriel* n'a point imprimé assez d'exemplaires du Corneille. Je l'ai laissé, comme de raison, le maître de toute l'affaire. S'il avait imprimé autant d'exemplaires qu'il y avait de souscripteurs, il aurait eu plus d'argent, et mademoiselle *Corneille* aussi ; mais il n'a compté que ceux qui avaient fait le premier payement. J'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute ; j'ai rempli mon devoir, et cela me suffit. Ceux qui n'ont pas eu d'exemplaires, et qui en demandent, peuvent en prendre chez M. *Corneille*, à qui le roi en a donné cent cinquante : madame d'*Argental* se fait un plaisir d'en débiter, pour gratifier cet honnête homme. Je m'étonne que cela ne soit pas public dans Paris ; mais dans Paris on ne sait jamais rien, on n'est instruit de rien, on ne sait à qui s'adresser, on ignore tout au milieu du tumulte.

Frère *Gabriel* a bien mal fait encore d'imprimer les trois volumes de Remarques à part, sans me le dire. Les fautes d'impression sont innombrables. Il y a assez loin de ma campagne à Genève, et je n'ai pu revoir les épreuves. Tout va de travers en ce monde. Dieu soit loué !

LETTRE CCXXVII. 1764.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de juillet.

MA main me refuſe le ſervice aujourd'hui, Monſeigneur, attendu que mes yeux ſont affligés de leur ancienne fluxion; ainſi mon héros permettra que je reprenne ma charge de dictateur. Il m'a été abſolument impoſſible d'aller à Genève faire ma cour à M. le duc de *Lorges*. Vous ſavez d'ailleurs que je n'aime à faire ma cour qu'à vous.

M. le duc de *Virtemberg* n'eſt point allé à Veniſe, comme on le diſait; il reſte chez lui pour mettre ordre à ſes affaires, ce qui ne ſera pas aiſé. Son frère eſt toujours mon voiſin, et mène la vie du monde la plus philoſophique. Quoique les finances de la France ſoient encore plus dérangées que celles du Virtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de confiance dans le nouveau miniſtère. M. de *Laverdy* fait aſſurément mieux que ſes prédéceſſeurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes eſpérances.

Je crois actuellement M. de *Lauraguais* jugé. Vous croyez bien que je m'intéreſſe au bienfaiteur du théâtre; il l'a tiré de la barbarie; et s'il y a aujourd'hui un peu d'action ſur la ſcène, c'eſt à lui qu'on en eſt redevable. Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec ſa femme et avec ſoi-même; j'ai peur qu'il ne ſoit dans ce cas, et qu'il ne ſoit ni ſage ni heureux.

1764. J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous penſez de l'affaire de M. de *Lalli* : on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en priſon, après quoi on le juge. En Angleterre, il n'aurait du moins été empriſonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de l'Ecoſſaiſe. *La Bourdonnais* fut quatre ans à la baſtille; et quand il fut déclaré innocent, il mourut du ſcorbut qu'il avait gagné dans ce beau château.

Je ne ſais ſi j'ai eu l'honneur de vous mander que M. *Fargès*, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des *Calas*, avait dit, en renforçant ſa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouſe de ſa conduite inique et barbare. M. d'*Agueſſeau* trouva l'avis un peu trop ferme : *Oui, Meſſieurs*, reprit M. *Fargès*, *je perſiſte dans mon avis; ce n'eſt pas ici le cas d'avoir des ménagemens.* Voilà tout ce qui eſt parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes qu'on a voulu défricher, et de votre mer qu'on a voulu deſſaler; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous aurez daigné me dire ſi la choſe eſt vraie. Ces deux entrepriſes me paraiſſent également difficiles. Je ſouhaite non-ſeulement que vous deſſaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous faſſiez cette expérience ſur cent vaiſſeaux de ligne.

Vous ſavez, Monſeigneur, que j'ai eu la hardieſſe de vous demander ſi, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des eſpèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être ſi queſtionneur.

Daignez recevoir, avec votre indulgence ordinaire, mes queſtions, mon tendre reſpect et mon inviolable attachement. *V.* 1764.

LETTRE CCXXVIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 de juillet.

QUOIQUE j'aye très-peu vécu à Paris, Mademoiſelle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première ſcène de Cinna. Je vous félicite de l'avoir rétablie, et encore plus de n'avoir point dit : *ma chère ame.* Je vous prie de vouloir bien lire les remarques ſur l'épître dédicatoire qui eſt au-devant de Théodore : vous y verrez que je mérite, auſſi-bien que M. *Huern*, les cenſures de maître *le Dain;* mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confeſſeurs approuvent un art que vous avez rendu reſpectable par vos talens et par votre mérite. J'ai paſſé ma vie à combattre en faveur de votre cauſe, et je ſuis preſque le ſeul qui ait eu ce courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient aſſez de fermeté pour déclarer qu'ils ceſſeront de ſervir un public ingrat, tant qu'on ceſſera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on ſerait bien obligé alors de réparer une ſi cruelle injuſtice. Il y a long-temps que je l'ai propoſé ; mes conſeils ont été auſſi inutiles que mes ſervices.

Je ne ſais comment les imprimeurs allemands ont imprimé dans les Horaces, *ſituation plus haute* au lieu

1764. de *situation plus touchante ;* mais ce ſont des allemands, et les Français ne feront que des Velches tant qu'ils s'obſtineront à vouloir flétrir le ſeul art qui leur faſſe honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs, preſque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer.

J'ai un aſſez joli théâtre à Ferney, mais je vais le faire abattre, ſi vous n'êtes pas aſſez philoſophe pour y venir. Vous ſeule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que perſonne ne vous honore autant que votre, &c.

LETTRE CCXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de juillet.

Je commence, Madame, par vous ſupplier de me mettre aux pieds de madame la maréchale de *Luxembourg*. Son protégé *Jean-Jacques* aura toujours des droits ſur moi, puiſqu'elle l'honore de ſes bontés; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire ſavoyard*, quoi qu'il ait fait et quoi qu'il puiſſe faire. Il eſt vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires ; mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe.

Il me ſemble, Madame, qu'au milieu de toutes vos privations vous penſez préciſément comme madame de *Maintenon*, lorſqu'à votre âge elle était reine

reine de France : elle était dégoûtée de tout, c'eſt qu'elle voyait les choſes comme elles ſont, et qu'elle n'avait plus d'illuſions. Vous ſouvient-il d'une de ſes lettres dans laquelle elle peint ſi bien l'ennui et l'inſipidité des courtiſans ? 1764.

Si vous jouiſſiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureuſe que les reines, et ſurtout que leurs ſuivantes. Maîtreſſe de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'eſprit, de la philoſophie et des amis, je ne vois pas quel ſort pourrait être au-deſſus du vôtre; mais il faut deux yeux, ou du moins un, pour jouir de la vie.

Je ſais ce qui en eſt, avec mes fluxions horribles qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos reſſources; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'eſt inſupportable.

Dieu ſoit béni de ce que M. le préſident *Hénault* aime le monde autant qu'il en eſt aimé, et qu'il vit dans une heureuſe diſſipation ! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il ſe partageât uniquement entre vous et lui-même; il ne trouvera jamais de ſociété plus charmante que ces deux-là.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la ſanté de M. d'*Argenſon;* c'eſt le ſeul mal qu'on puiſſe dire de lui. Il ne ſe ſoucie guère que je m'intéreſſe à ſon bien-être; mais cela ne me fait rien, et je lui ſerai toujours très-attaché. Il n'y a plus de ſanté dans le monde; j'entends dire que mon frère d'*Alembert*, qui vous fait quelquefois ſa cour, eſt aſſez mal. Celui-là

1764. est bien philosophe, et mépriſe ſouverainement les pauvres préjugés qui empoiſonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des ſots ; cela fait pitié.

Ne liſez-vous pas quelquefois l'hiſtoire ? ne voyez-vous pas combien la nature humaine eſt avilie depuis les beaux temps des Romains ? n'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la ſottiſe de notre nation ? et ne voyez-vous pas que c'eſt une race de ſinges, dans laquelle il y a eu quelques hommes ?

Adieu, Madame; je ſuis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez ſoin de votre ſanté, ſupportez la vie, mépriſez tout ce qui eſt mépriſable, fortifiez votre ame tant que vous pourrez, digérez, converſez, dormez.

J'oubliais de vous parler de *Cornélie*. C'était, à ce que dit l'hiſtoire, une aſſez ſotte petite femme qui ne ſe mêla jamais de rien. *Corneille* a très-bien fait de l'ennoblir ; mais je ne puis ſouffrir qu'elle traite *Céſar* comme un marmouſet.

Permettez-moi de croire que l'amour n'eſt pas la ſeule paſſion naturelle ; l'ambition et la vengeance ſont également l'apanage de notre eſpèce, pour notre malheur. Je ſouſcris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites ſur l'abbé *Pellegrin* et ſa *Pélopée*. Le grand défaut de notre théâtre, à mon gré, c'eſt qu'il n'eſt guère qu'un recueil de converſations en rimes.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CCXXX. 1764.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juillet.

On dit frère *Protagoras* malade : Dieu nous le conſerve, mon cher frère ; car, ſans lui et frère *Platon*, que deviendraient les initiés ?

Faudra-t-il donc que je meure ſans avoir vu les derniers tomes de cette *Encyclopédie* dont j'attends mon ſalut ? Dieu veuille que ces derniers tomes ſoient cent fois plus forts que les premiers ! c'eſt ainſi qu'il faut répondre aux perſécuteurs.

On en eſt en Hollande à la troiſième édition de la Tolérance ; cela prouve qu'on eſt plus raiſonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raiſon dans votre pays ? eſt-ce parce que les Velches ne ſont pas faits pour elle ? ou eſt-ce parce qu'ils la faiſiraient avec trop d'empreſſement ? Que nos frères de Paris ſe conſolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers ; ils ſont prodigieux. Preſque tous les juifs portugais, répandus en Hollande et en Angleterre, ſont convertis à la raiſon : c'eſt un grand pas, comme vous ſavez, mon cher frère, vers le chriſtianiſme. Pourquoi donc tant craindre la raiſon chez les Velches ? O pauvres Velches ! ne ſerez-vous célèbres en Europe que par l'opéra comique ?

M. *Panckoucke* eſt tout effaré de ce qu'une partie de ſa lettre a couru ; il dit qu'il la déſavouera. J'ai

——— la lettre ſignée de ſa main, et je la ferai contrôler
1764. comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'eſt de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falſifié, et vous ſerez à portée de convaincre les incrédules, pièces en main.

Mon cher frère aura, dans quinze jours, un petit paquet qu'un génevois, venu d'Angleterre, lui apportera. Je ſuis bien malade, mais je combats juſqu'au dernier moment pour la bonne cauſe. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXXXI.

A M. LE KAIN.

Juillet.

MON cher grand acteur, le petit ex-jéſuite, auteur de ce malheureux drame, m'eſt venu trouver; il faut encourager la jeuneſſe : je l'ai engagé à retravailler ſon ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ſes ſoins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les ſuccès qui enhardiſſent les libraires. Je crois que votre intérêt ſerait de reprendre la pièce ſans annoncer de corrections; mais, en diſtribuant de nouveaux rôles, il ſe pourrait que cette pièce bien repréſentée plût au moins à quelques amateurs. Je ſais que le ſujet n'en eſt pas fort touchant; je ſais même que l'opéra comique, où l'on joue les contes de *la Fontaine*, et où il n'eſt queſtion que de tetons, de baiſers et de jouiſſances, inſpire beaucoup de froideur pour tout ſpectacle ſérieux; mais il y a un petit nombre de gens qui

aiment les ſujets tirés de l'hiſtoire romaine ; et, ſi ce petit nombre eſt content, vous tirerez alors quelque parti de l'impreſſion. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilége ; il vous prie encore de ſupprimer ce titre emphatique de *partage du monde*, titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'eſt pas le ſujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer ſa pièce à Fontainebleau ; c'eſt une vraie pièce de miniſtres ; vous en donneriez quelques repréſentations à Paris, cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire ; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur. 1764.

Si vous voulez abſolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je penſe qu'il faudra changer ſes *a* en *o*. Il a voulu ſuivre mon orthographe, cela lui ferait tort; on le prendrait pour un diſciple.

N. B. Si vous prenez ce ſtérile parti d'imprimer ſans jouer, ſi vous jouez ſans imprimer, ſi vous gardez le manuſcrit du prêtre ſans imprimer ni jouer; en un mot, quelque choſe que vous faſſiez, il vous prie de retrancher au quatrième acte, ſcène troiſième, tout ce qui eſt entre ces deux vers.

Elle coûtera cher, elle ſera fatale.

. . . . . .

Adieu ; que mon épouſe, en apprenant mon ſort.

Plus on retranche en proſe, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de ſottiſes.

1764.

LETTRE CCXXXII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 d'auguſte.

MADAME ANGE,

PUISQUE votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux; et c'eſt-là une de mes conſolations. Quand il fait bien beau, j'écris auſſi; mes fluxions ſur les yeux me laiſſent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'eſt du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambaſſadeur vénitien de tout mon cœur. Je le ſupplierais d'accepter ma maiſon des Délices, où il pourrait vivre comme le ſignor *Pococurante*, et rétablir ſa ſanté à ſon aiſe, ſi MM. les ducs de *Lorges* et de *Randan* n'avaient prévenu votre ambaſſadeur. Ils amènent des acteurs, ils veulent jouer la comédie ſur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaiſirs bruyans ne ſont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philoſopher paiſiblement avec M. *Tiepolo*. Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire; je ſuis plus languiſſant que lui, et il me paraît que je lui conviens aſſez.

Je ne ſais ſi c'eſt vous, Madame, ou monſieur d'*Argental* qui a reçu un petit mémoire tiré d'Eſpagne, fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai

découvert un ancien Cid dont *Corneille* avait encore plus tiré que de celui de *Guilain de Caſtro*, le ſeul qu'on connaiſſe en France. C'eſt une anecdote curieuſe pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles ; mais les correſpondans que *Cramer* m'avait donnés ne me fourniſſent rien. Je ne ſais s'il vous a rendu ſes devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer ſéparément les Commentaires ſur *Corneille ;* il aurait été plus utile à la famille *Corneille* et aux *Cramer* d'augmenter le nombre des exemplaires pour les ſouſcripteurs, et de ſupprimer ſa petite édition : tout cela d'ailleurs eſt plein de fautes d'impreſſion qu'il avait promis de corriger : mais qui promet de ſe corriger ne tient jamais ſa parole en aucun genre ; il n'y a que mon petit ex-jéſuite qui ſonge ſérieuſement à ſe réformer. Il y travaille déjà ; il m'a envoyé des ſituations nouvelles, des ſentimens, des vers ; j'eſpère que vous n'en ferez pas mécontente. Il dit qu'il veut abſolument en venir à ſon honneur, et qu'une conſpiration conduite par vous doit réuſſir tôt ou tard. J'ai été aſſez édifié de la conſtance de ce jeune défroqué. Il ne s'eſt point dépité, il ne s'eſt point découragé, il a couru ſur le champ au remède. Voici un petit mot qu'il vous ſupplie, Madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jéſuite ſupplie ſes anges de lui renvoyer ſa guenille ; vous en aurez bientôt une nouvelle : il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé ; il dit qu'il faut mourir à la peine ou réuſſir ; c'eſt un opiniâtre perſonnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la penſion de *Pierre Corneille ;* ce ſera M. *Tronchin* qui s'en chargera ; elle ne peut être en meilleures mains. L'affaire

1764.

1764. sera plus prompte et plus nette ; c'eſt un grand plaiſir que M. *Tronchin* nous fait. La petite *Corneille-Dupuits* eſt à vos pieds, et moi auſſi.

Ma nièce partage tous les ſentimens qui m'attachent à vous pour la vie.

LETTRE CCXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'auguſte.

Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres que vous avez la bonté de faire parvenir à leur deſtination ? En voici une que je vous ſupplie de faire tenir à M. *Blin de Sainmore*, à qui vous avez donné un Corneille. Il a fait une petite brochure contre les préjugés de la littérature, qui me paraît aſſez bien, quoiqu'elle ne ſoit pas aſſez approfondie. Vous ſavez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous reſtait quelques exemplaires de Corneille, je vous ſupplierais d'en faire tenir un à M. le marquis *Albergati*, ſénateur de Bologne ; mais comment envoyer à Bologne ? Je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon, il arriverait à bon port ; mais je ne veux pas vous cauſer un tel embarras, et abuſer à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je ſouhaite à frère *Thiriot*.

Il faut que je vous conte que *Paliſſot* ne s'éloigne

pas de vouloir ſe raccommoder avec les philoſophes. Il m'a écrit pluſieurs fois; je lui ai répondu que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite, qui, pour la plupart ayant été perſécutés, devaient être ſacrés pour lui. 1764.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philoſophes attaqués par ceux-mêmes qui devraient l'être, par ceux qui penſent comme nous et qui auraient combattu ſous les mêmes étendards, s'ils n'avaient pas été poſſédés du démon de l'envie et de celui de la ſatire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être ſatirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les perſécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raiſon, contre les fanatiques ?

Dites-moi, je vous prie, ſi frère *Platon* eſt lié avec le ſecrétaire de notre académie. Je crois que ce ſecrétaire ne ſera jamais l'ennemi de la philoſophie; mais je ne crois pas qu'il veuille ſe compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous ſouvenez-vous du petit ouvrage attribué à *Saint-Evremond* ? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec pluſieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis quelques exemplaires que je ne manquerai pas de faire paſſer à mon cher frère.

Bonſoir; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'eſt pas pour être oiſif. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCXXXIV.

A M. HELVETIUS.

13 d'auguſte.

J'AI lu deux fois votre lettre, mon cher philoſophe, avec une extrême ſenſibilité ; c'eſt ma deſtinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il eſt intitulé ; car le mot *eſprit*, qui eſt équivoque chez nous, et qui peut ſignifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce ſens louche dans la langue anglaiſe. *Wit* ſignifie eſprit dans le ſens où nous diſons avoir de l'eſprit, et *underſtanding* ſignifie eſprit dans le ſens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre ; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là ; les Anglais n'ont que des philoſophes qui nous inſtruiſent, et des marins qui nous donnent ſur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philoſophes ; leur nombre augmente par la perſécution même : ils n'ont qu'à être ſages, et ſurtout être unis. Comptez qu'ils triompheront ; les ſots redouteront leur mépris, les gens d'eſprit ſeront leurs diſciples. La lumière ſe répandra en France comme en Angleterre, en Pruſſe, en Hollande, en Suiſſe, en Italie même ; oui, en Italie. Vous ſeriez édifié de la multitude des philoſophes qui s'élèvent ſourdement dans le pays de la ſuperſtition. Nous ne nous ſoucions

pas que nos laboureurs et nos manœuvres ſoient éclairés, mais nous voulons que les gens du monde le ſoient, et ils le ſeront; c'eſt le plus grand bien que nous puiſſions faire à la ſociété ; c'eſt le ſeul moyen d'adoucir les mœurs que la ſuperſtition rend toujours atroces. 1764.

Je ne me conſole point que vous ayez donné votre livre ſous votre nom; mais il faut partir d'où l'on eſt.

Comptez que la grande dame a lu les choſes comme elles ſont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu *le repentir du grand Fénélon*. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très-bon effet; ſoyez sûr que je ſuis très-inſtruit de ce qui ſe paſſe.

Je n'ai lu dans *Paliſſot* aucune critique des propoſitions dont vous me parlez : il faut que ces critiques mal-honnêtes ſoient dans quelques feuilles ou ſupplémens de feuilles qui ne me ſoient pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philoſophe, très-hardiment. Le roi doit ſavoir que les philoſophes aiment ſa perſonne et ſa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils d'*Henri IV* leur eſt cher, et que les *Damiens* n'ont jamais écouté des diſcours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne ſais ſi ſes tuteurs en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je deſſéche des marais, je bâtis une égliſe, je ſoulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment, par la poſte, que le diſcours de maître *Joli de Fleuri* eſt un

1764. très-mauvais diſcours. Je prends tout le reſte fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé; je ſouhaite paſſionnément d'avoir tout l'ouvrage; adreſſez-le à M. *le Normand*, ou à quelque autre contre-ſigneur. Vivez, penſez, écrivez librement, parce que la liberté eſt un don de DIEU, et n'eſt point licence.

Il y a des choſes que tout le monde ſait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les diſe en plaiſantant. Il eſt permis à *la Fontaine* de dire que cocuage n'eſt point un mal, mais il n'eſt pas permis à un philoſophe de démontrer qu'il eſt du droit naturel de coucher avec la femme de ſon prochain. Il en eſt ainſi, ne vous déplaiſe, de quelques petites propoſitions de votre livre. L'auteur de la fable des abeilles vous a induit dans le piège.

Au reſte, il ne faut jamais rien donner ſous ſon nom. Je n'ai pas même fait la Pucelle; maître *Joli de Fleuri* aura beau faire un réquiſitoire, je lui dirai qu'il eſt un calomniateur, que c'eſt lui qui a fait la Pucelle qu'il veut méchamment mettre ſur mon compte.

Adieu, mon cher philoſophe; je vous ſalue en *Platon*, en *Confucius*, vous, madame votre femme, vos enfans; élevez-les dans la crainte de DIEU, dans l'amour du roi et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni DIEU, ni le roi, ni les philoſophes.

LETTRE CCXXXV. 1764.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

VOTRE ami M. *Tiepolo*, Madame, eſt arrivé très-malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ſes ordres. Je n'ai pu aller le voir; et voici mes raiſons. J'ai prêté les Délices à MM. les ducs de *Randan* et de *Lorges*. M. le prince *Camille* arrive; madame la préſidente de *Gourgue* et madame la marquiſe de *Jaucourt* ſont à Genève; c'eſt une proceſſion qui ne finit point. Je ſuis à deux lieues de cette ville. Si je feſais une viſite, il faudrait que j'en fiſſe cent; ma ſanté ne me le permet pas. Je paſſerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un inſtant. Les triſtes aſſujettiſſemens auxquels mes maladies continuelles me condamnent, me forcent à la vie ſédentaire. Tout ce que je puis faire, c'eſt de bien recevoir ceux qui me font l'honneur de venir dans mon hermitage. J'ai acheté aſſez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes jours, pour n'en faire pas le ſacrifice. Monſieur l'ambaſſadeur de Veniſe m'a promis qu'il viendrait à Ferney; nous aurons grand ſoin de l'amuſer et de lui plaire; nous le promènerons; il verra un pays plus beau que ſa Brenta, et nous lui jouerons la comédie : c'eſt tout ce que je ferais pour un doge.

1764. Je crois que vous recevrez à la fois M. d'*Argental* et ma lettre; ainſi, Madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jéſuite. Il m'eſt venu trouver avec une lettre de M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur, qui perſiſte toujours dans ſon goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fuſſent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des ſcènes qui font languir l'action; qu'il fallait ſurtout y ſemer des beautés frappantes, et faire paſſer l'atrocité du ſujet à la faveur de quelques morceaux ſaillans, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi; il a réformé des actes entiers; un peu de dépit, peut-être, lui a valu du génie. Il a voulu que ſes anges en vinſſent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru paſſable devînt digne d'eux. Je ſuis très-content des ſentimens de ce pauvre diable qui paraît vous être infiniment attaché; cela eſt tout jeune et plein de bonne volonté.

Ayez donc la bonté, mes anges, de faire retirer l'exemplaire de *le Kain* auſſi-bien que les rôles. Je conſeillerais à *le Kain* de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à ſon profit; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui font des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaiſes, qu'on ne riſque preſque rien. D'ailleurs le petit prêtre ſerait très-fâché qu'il y eût un privilége; ces priviléges entraînent toujours des procès. C'eſt aſſez que notre grand acteur faſſe un profit honnête de cette édition.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il ſera au net. Il ne faudra à *le Kain* qu'une permiſſion tacite. On mettra une petite préface au-devant

de l'ouvrage, le tout ſous l'approbation des anges, à qui l'ex-jéſuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins. 1764.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la gazette. De plus, comment pourrai-je y pourvoir à préſent que j'ai les roués ſur les bras? Un petit jéſuite à conduire n'eſt pas une beſogne aiſée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans l'occaſion un mot des dixmes. Je crains la Saint-Martin autant que les buveurs l'aiment. Je ſuis à vos pieds et au bout de vos ailes. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 d'auguſte.

Mes divins anges, j'ai montré votre lettre et votre ſavant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit : Vous voyez que les anges penſent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât *Julie* prier DIEU, quand on va aſſaſſiner les gens; cela ſeul ſerait capable de faire tomber une pièce. Je m'en ſuis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violens ſcrupules. Que n'avez-vous donc ſupprimé cette ſottiſe? elle eſt corrigée, a dit le pauvre enfant, auſſi-bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai penſé abſolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de

——— la repréſentation ſauverait mes fautes : je ſuis jeune ;
1764. j'ai peu d'expérience, je me ſuis trompé. J'oſe croire que ſi la pièce, telle qu'elle eſt aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur.

Je vous avoue, mes anges, que la ſimplicité, la candeur et la docilité de ce bon petit frère m'ont attendri. Je vous envoie ſon drame que je crois aſſez paſſablement corrigé. Je le mets ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*, et je vous en donne avis.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambaſſadeur vénitien. Il eſt malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et interdiſent tout voyage. J'envoie ſavoir tous les jours de ſes nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous feriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de *Praſlin* a ſans doute le plus beau palais qui ſoit autour de Paris, et dans la plus vilaine ſituation. On dit que tout eſt horriblement dégradé.

Je compte bien ſur ſes bontés pour nos pauvres dixmes. Gare la Saint-Martin.

Reſpect et tendreſſe.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jéſuite a été très-fâché qu'on ait intitulé ſon drame : Le partage du monde. C'eſt un titre de charlatan.

LETTRE

LETTRE CCXXXVII. 1764.

AU MEME.

22 d'auguſte.

Vous avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adreſſé à M. le duc de *Praſlin*. Vous devez être las des fatras de mon ex-jéſuite. Il n'y a que vos exceſſives bontés, ſoutenues de l'amour du tripot, qui puiſſent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetaſſée. Pour moi je n'en ſuis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. Monſieur l'ambaſſadeur perſiſte toujours dans ſon goût pour les roués; mais il eſt comme moi chez des allobroges, et il ſe peut que, dans la diſette du bon, il trouve le mauvais paſſable. On me mande que la pauvre comédie françaiſe eſt déſerte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'opéra comique. Vous êtes en tout ſens dans le temps de la décadence. Continuez, ô Velches! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Hiſtoire de France*. *Maimbourg*, *Daniel*, ſont des *Tite-Live* en comparaiſon de cette rapſodie ampoulée. Tout eſt du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

Eſt-il vrai que le marquis, frère de la marquiſe, n'a plus les bâtimens, et que tous les artiſtes le regrettent? Les mémoires de ce fou de *Déon* courent l'Europe. Nouvel aviliſſement pour les Velches.

Que faire? cultiver ſon jardin; mais ſurtout conſerver ſes dixmes. Je vous implore contre la ſainte Egliſe.

1764.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'auguſte.

Mon cher frère, je vous garderai aſſurément le ſecret ſur ce que vous me mandez du ſecrétaire. Ce n'était pas ainſi qu'en uſaient les premiers fidelles. *Pierre* et *Paul* ſe querellèrent, mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cauſe commune. Quand je ſonge quel bien nos fidelles pourraient faire, s'ils étaient réunis, le cœur me ſaigne.

Je n'ai aſſurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur; j'ai été bien aiſe ſeulement de vous informer qu'il commençait à ſe repentir.

Eh bien, vous voyez que, de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas aſſez critiqué *Corneille*, il n'y a que M. *Blin de Sainmore* qui ait pris ma défenſe. Soyons étonnés après cela que les philoſophes nous abandonnent. Les hommes ſont preſque tous pareſſeux et poltrons, à moins qu'une grande paſſion ne les anime.

Je ſens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus inſtructif que la lettre de *Sainmore*; mais il importe fort peu qu'on ſe charge d'éclairer les hommes ſur de mauvais vers, ſur des penſées alembiquées et fauſſes, ſur des perſonnages qui ne ſont point dans la nature, ſur des amours bourgeois et inſipides : c'eſt contre des erreurs plus importantes et plus dangereuſes qu'il faudrait leur donner du

contre-poiſon. Ce qu'il y a de cruel, c'eſt que les empoiſonneurs ſont récompenſés, et les bons médecins perſécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque conſultation? Vous avez d'excellens remèdes; mais nos malades ſont comme M. de *Pourceaugnac* qui voulait battre ſon médecin. 1764.

Adieu, mon cher frère; vous êtes courageux, et n'êtes point pareſſeux : *non ſic Thiriot*, *non ſic*. Ne nous rebutons pas, nous avons fait quelques cures, et c'eſt de quoi nous conſoler. Courage; *écr. l'inf.*

LETTRE CCXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 31 d'auguſte.

J'APPRENDS, Madame, que vous avez perdu M. d'*Argenſon*. Si cette nouvelle eſt vraie, je m'en afflige avec vous. Nous ſommes tous comme des priſonniers condamnés à mort, qui s'amuſent un moment ſur le préau juſqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée eſt plus vraie que conſolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'eſt de leur inſpirer du courage dans l'eſprit; et puiſque nous ſommes nés pour ſouffrir et pour mourir, il faut ſe familiariſer avec cette dure deſtinée.

Je voudrais bien ſavoir ſi M. d'*Argenſon* eſt mort

1764. en philoſophe ou en poule mouillée. Les derniers momens ſont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonſtances ſi dégoûtantes et ſi ridicules, qu'il eſt fort difficile de ſavoir ce que penſent les mourans. Ils paſſent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jéſuites aſſez impudens pour dire que M. de *Monteſquieu* était mort en imbécille, et ils s'en feſaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient ſur nous un grand avantage. Ils ne troublaient point la vie et la mort par des aſſujettiſſemens qui rendent l'une et l'autre funeſtes. On vivait du temps des *Scipions* et des *Céſars*, on penſait et on mourait comme on voulait; mais, pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois aſſez philoſophe, Madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conſervez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper ſur le tas de boue où la nature nous a mis. *V.*

LETTRE CCXL. 1764.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 d'auguſte.

J'EUS une belle alarme ces jours paſſés, Monſeigneur, pour votre commandant de Guienne. J'envoyai de mon lit, dont je ne ſors guère, ſavoir des nouvelles de la brillante ſanté que *Tronchin* lui avait promiſe; il venait de recevoir ſes ſacremens, et de faire ſon teſtament. La raiſon de cette opération ſoudaine, la voici.

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des féves cuites à l'eau : Monſieur, a dit M. le duc de *Lorges*, je ne peux digérer votre galimafrée, elle me fait enfler le devant et le derrière. On lui a appliqué les ſangſues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant ; les vents ont redoublé de fureur, mais les ſacremens ont un peu apaiſé la tempête, et il eſt actuellement hors de danger. M. le duc de *Randan*, ſon frère, et M. le duc de *la Trimouille*, ſont arrivés avec vingt officiers : madame *Denis* veut abſolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes ſacremens auſſi, pour avoir une raiſon valable de ne point faire le baladin à ſoixante et dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de monſieur d'*Argenſon*, et j'en ſuis plus touché que de celle de l'empereur *Iwan*, parce qu'il était plus aimable. Il va ſe raccommoder avec madame de *Pompadour*,

car ils ne pouvaient bien vivre enſemble que dans
1764. l'autre monde.

Je le ridicule de m'intéreſſer à l'élection d'un roi de Pologne ; mais je crains fort que l'aventure du prince *Iwan*, ſuppoſé qu'elle ſoit vraie, n'empêche M. *Poniatowski*, favori de l'impératrice, d'être élu roi, comme il s'en flattait. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaiſirs dans ſon beau duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie, et daignez vous reſſouvenir avec bonté de votre vieux courtiſan redevenu aveugle, qui vous préſente ſon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de ſeptembre.

Mes divins anges, je vous crois à préſent bien établis dans votre nouvelle maiſon. Vous vous êtes rapprochés de M. le duc de *Praſlin*, et vous avez très-bien fait. J'ai montré vîte votre dernière lettre au petit défroqué : elle ne l'a point effrayé ; c'eſt un ingénu perſonnage. Je m'étais toujours défié, m'a-t-il dit, de cette *Julie* qu'on envoyait réciter ſon office dans ſa chambre, et de ce *Pompée* qui ſe diſait ſoldat, et de bien d'autres choſes ſur leſquelles cependant je me feſais illuſion. J'étais ſi rempli de la prétendue beauté de quelques ſituations et de

quelques caractères, que j'étouffais mes remords sur le reste. 1764.

Faites choix d'un ami dont la raison vous guide,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on veut se cacher.

Il m'assure que *Pompée* ne sera plus soldat; il voit bien que ce changement en exige d'autres, et qu'il faut raccommoder le bâtiment de manière que l'architecture ne soit point gâtée; cela demande un peu de soin; il est prêt de s'y livrer: il dit que la destinée de son pauvre drame est de voyager; il supplie mes anges de le lui renvoyer; il veut en venir à votre honneur et au sien; il proteste qu'il n'omettra rien pour gagner en dernier ressort ce procès qu'il a perdu en première instance; il aime à plaider quand vous prenez en main sa cause; il n'en démordra pas, je connais sa tête.

Mes anges, il me paraît que *Catherine* fournit de grands sujets de tragédie. Un faiseur de drames aurait beaucoup à apprendre chez *Catherine* et chez *Frédéric*; mais je ne veux pas croire tout ce qu'on dit.

Quelque chose qui se passe dans le Nord, renvoyez-nous nos roués du Midi; notre jeune homme vous en renverra d'autres; c'est sa consolation. Il est venu quatre-vingts personnes dans sa chaumière avec MM. les ducs de *Randan*, de *la Trimouille*, non pas le *la Trimouille* de *Dorothée*, &c. &c. Madame *Denis* leur a joué Mérope, leur a donné une fête, et moi, je me suis mis au lit.

Vous ne m'avez pas seulement parlé du décès

de M. d'*Argènſon*, mon contemporain; vous ne vous
1764. ſouvenez pas que nous l'appelions *la chèvre;* vous ne vous ſouvenez de rien, pas même du prince *Iwan*.

Cependant je baiſe le bout de vos ailes.

LETTRE CCXLII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

10 de ſeptembre.

VOTRE eſtampe eſt digne de vous et de M. *Vanloo*, Mademoiſelle; c'eſt un très-beau tableau qui paſſera à la poſtérité, ainſi que votre nom. La grâce que le roi vous a faite, montre que les arts ne ſont pas entièrement abandonnés. Je me flatte que le roi ne fera pas la même grâce au curé de Saint-Sulpice. J'ai vu, dans quelques papiers publics, que ce prêtre avait fait banqueroute, et j'en ai été très-édifié. Ce qui eſt bien sûr, c'eſt que ce maraud-là ne m'enterrera pas. Je ſouhaite que vous enterriez tous ceux de Paris, et que vous ayez autant de bons acteurs qu'il y a de curés et de vicaires. Comptez, Mademoiſelle, ſur le véritable attachement de celui qui a l'honneur de vous écrire.

LETTRE CCXLIII. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de ſeptembre.

ANGES, conjurés, protecteurs des roués, j'ai fait lire, ſans tarder, votre lettre du 3 de ſeptembre au petit frère ex-jéſuite ; je lui ai donné votre mémoire. Vos anges, m'a-t-il dit, ne ſont pas des ſots ; et ſur le champ il s'eſt mis à refaire ce que je vous envoie, et ce que je vous ſupplie de me renvoyer enrichi de vos obſervations. Il a changé, en conſéquence, le commencement du cinquième acte, et il me charge de mettre ces deux eſquiſſes dans mon paquet. Il eſt convenu que les diſcours d'*Octave* et d'*Antoine* n'étaient que raiſonnables, et ne pouvaient intéreſſer. J'avoue, me diſait ce jeune homme avec candeur, que tout ce qui ne concerne pas le péril de *Pompée* et le cœur de *Julie* doit indiſpoſer les ſpectateurs. Il faut toujours faire paraître les tyrans le moins qu'on peut. Les malheureux qu'ils oppriment, et ceux qui veulent ſe venger, ne peuvent trop paraître. J'avais manqué à cette règle, en m'attachant trop à développer le caractère d'*Auguſte* : mais ce qui eſt bon dans un livre n'eſt pas bon dans une tragédie. Ces diſſertations d'*Octave* et d'*Antoine* étouffaient toute l'action ; elle ſemble marcher à préſent avec rapidité et avec intérêt, grâce aux belles idées des anges. Il ne s'agira plus que de retoucher le tableau, et de lui donner du coloris. J'eſpère

1764. que les anges renverront le tout, c'eſt-à-dire les cinq actes, le nouveau troiſième acte et le nouveau commencement du cinquième; après quoi le petit jéſuite, aidé de leurs lumières, travaillera à ſon aiſe.

Les anges ſont conſtans dans leur bonne volonté, et ils ont trouvé un petit drôle qui a mis ſon opiniâtreté à leur obéir.

Si je pouvais parler d'affaires, je remercîrais tendrement des bontés qu'on a pour mes dixmes; je ne conçois pas trop comment on peut ſéparer la cauſe de Genève de la mienne. Je ſuis trop occupé de *Pompée* pour raiſonner juſte ſur les traités faits avec les Suiſſes.

Reſpect, tendreſſe, reconnaiſſance.

LETTRE CCXLIV.

AU MEME.

14 de ſeptembre.

DIVINS anges, vous devez avoir reçu des fatras tragiques. Permettez que je vous parle d'un fatras de proſe; c'eſt un Dictionnaire philoſophique portatif, qu'on m'attribue, et que jamais je n'aurai fait. Cela eſt rempli de vérités hardies que je ſerais bien fâché d'avoir écrites. M. *Marin* peut aiſément empêcher que ce diabolique ouvrage n'entre chez les Velches. Si vous daignez lui dire ou lui faire dire un mot, je vous ſerai très-obligé. Il faut ſurtout qu'il ſoit perſuadé que cette œuvre infernale n'eſt

point de moi. Si j'étais l'auteur de tout ce qu'on met ſur mon compte, j'aurais à me reprocher plus de volumes que tous les pères de l'Egliſe enſemble. Le petit ex-jéſuite eſt toujours au bout de vos ailes. Il attend les cinq, plus les trois, plus la premiere page du cinq. Cet opiniâtre candidat dit toujours qu'il n'en démordra pas, dût-il travailler deux ans de ſuite; c'eſt bien dommage que cela ſoit ſi jeune. On a dé la peine à le former; mais ſa docilité et ſa patience lui tiendront lieu de talent. Vous ne ſauriez croire, mes anges, combien il vous aime. 1764.

LETTRE CCXLV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 19 de ſeptembre.

Mon cher frère, je reçois votre lettre du 13, par laquelle vous me demandez un Dictionnaire philoſophique portatif. Ce Dictionnaire effarouche cruellement les dévots. Je ne veux jamais qu'il ſoit de moi; j'en écris ſur ce ton à M. *Marin* qui m'en avait parlé dans ſa dernière lettre, et je me flatte que les véritables frères me ſeconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de pluſieurs auteurs, fait par un éditeur de Hollande. Il eſt bien cruel qu'on me nomme; c'eſt m'ôter déſormais la liberté de rendre ſervice. Les philoſophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur perſonne.

J'ai fait acheter le *Portatif* à Genève; il n'y en

1764. avait alors que deux exemplaires. Le consistoire des prêtres pédans, sociniens, l'a déféré aux magistrats; alors les libraires en ont fait venir beaucoup. Les magistrats l'ont lu avec édification, et les prêtres ont été tout étonnés de voir que ce qui eût été brûlé, il y a trente ans, est aujourd'hui très-bien reçu dans le monde. Il me paraît qu'on est beaucoup plus avancé à Genève qu'à Paris. Votre parlement n'est pas encore philosophe.

Je voudrais bien avoir les factums des capucins. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait des capucins? Courage, le royaume de DIEU n'est pas loin : les esprits s'éclairent, d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel dommage, encore une fois, que ceux qui pensent de la même manière ne soient pas tous frères! que ne suis-je à Paris! que ne puis-je rassembler le saint troupeau! que ne puis-je mourir dans les bras des véritables frères! *Interim, écr. l'inf.*

LETTRE CCXLVI.

A MADAME DU BOCAGE.

Ferney, 19 de septembre.

JE n'ai point voulu vous remercier, Madame, sans avoir joui de vos bienfaits. C'est en connaissance de cause que je vous réitère les sentimens d'estime et de reconnaissance que je vous avais voués dès long-temps. J'ai lu la très-jolie édition dont vous avez voulu me gratifier. Je ne connaissais point vos

agréables lettres ſur l'Italie ; elles ſont ſupérieures à celles de madame de *Montaigu*. Je connais Conſtantinople par elle, et Rome par vous ; et, grâce à votre ſtyle, je donne la préférence à Rome. Je ne m'attendais pas, Madame, de voir mon petit hermitage auprès de Genève, célébré par la main brillante qui a ſi bien peint les vignes des cardinaux. Les grands peintres ſavent également exercer leurs talens ſur les palais et ſur les chaumières. 1764.

Soyez bien sûre, Madame, que je ſuis auſſi reconnaiſſant qu'étonné de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu parler de moi. Je ne nie pas que je ne ſois infiniment flatté de voir mon nom dans vos lettres qui paſſeront à la poſtérité ; mais mon cœur, j'oſe le dire, eſt encore plus ſenſiblement touché de recevoir ces marques d'amitié de la première perſonne de ſon ſexe et de ſon ſiècle. J'oſe dire, Madame, que perſonne n'a plus ſenti votre mérite que moi ; mais je ne me bornerai pas à vous admirer : j'aimais votre caractère autant que votre eſprit, et l'éloignement des lieux n'a point diminué ces ſentimens. Madame *Denis* les partage ; elle eſt pénétrée, comme moi, de ce que vous valez. Recevez les hommages de l'oncle et de la nièce. Vous êtes au-deſſus des éloges, vous devez en être fatiguée. On eſt bien plus sûr de vous plaire quand on vous dit qu'on vous eſt très-tendrement attaché, et c'eſt bien certainement ce que je ſuis avec le plus ſincère reſpect. *V.*

1764.

LETTRE CCXLVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de ſeptembre.

Eh bien, oui, Madame; il ſerait tout auſſi bon, pour le moins, de n'être pas né. L'*Evangile* ne l'a dit que de *Judas*, mais l'*Eccléſiaſte* l'a dit de tous les hommes : et ſi *Salomon* a fait l'*Eccléſiaſte*, vous êtes de l'avis du plus ſage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquez ſeulement que *Salomon* ne parlait ainſi que quand il digérait mal. L'abbé de *Chaulieu*, qui valait bien *Salomon*, dit :

Bonne ou mauvaiſe ſanté
Fait notre philoſophie.

Je ſuis donc volontiers de votre avis quand je ſouffre, et nous n'aurons plus de querelles ſur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince *Iwan* de n'être pas né, que d'être empereur au berceau pour vivre vingt-quatre ans dans un cachot, et pour y mourir de huit coups de poignard. Je ſerais homme à ſouhaiter de n'être pas né, ſi on m'accuſait d'avoir fait le Dictionnaire philoſophique ; car, quoique cet ouvrage me paraiſſe auſſi vrai que hardi, quoiqu'il reſpire la morale la plus pure, les hommes ſont ſi ſots, ſi méchans,

les dévots ſont ſi fanatiques, que je ſerais ſurement perſécuté. 1764.

Cet ouvrage, que je crois très-utile, ne ſera jamais de moi; je n'en ai envoyé à perſonne; j'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir, mais par quelle voie? je n'en ſais rien. Tous les gros paquets ſont ſaiſis à la poſte. Les miniſtres n'aiment pas qu'on envoye ſous leur nom des choſes dont on peut leur faire des reproches; il faut attendre l'occaſion de quelques voyageurs.

Je ſuis indigné qu'un homme qui avait le ſens commun, ait paſſé les cinq dernières heures de ſa vie avec un prêtre; deux minutes ſuffiſaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'uſage, on doit aequitter cette dette le plus vîte qu'il eſt poſſible. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je regrette ſon ami.

Mais ſi nous avions eu le malheur de perdre M. *Hénault*, aurait-il fallu écrire à M. d'*Argenſon*? Je n'ai point écrit à ſon fils, parce que ſon fils ne m'écrirait pas ſur la mort de mon père.

Savez-vous, Madame, qu'il m'en coûte infiniment d'écrire? Je vois à peine mon papier, et je ſuis très-malade. Je vous écris parce que vous vous croyez très-malheureuſe, et que vous avez une ame forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes; parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous conſolaient un moment; parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoiſonnent, et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort.

1764. Soyons philoſophes, au moins dans nos derniers jours; ne les employons pas à nous ſacrifier aux vanités du monde, à ſuivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philoſophez avec vos amis; qu'ils trompent le temps avec vous; qu'ils égayent avec vous le chagrin ſecret de la vieilleſſe; qu'ils vivent pour eux et pour vous.

Adieu, Madame; je vous aime de loin, et je vous aimerais encore plus de près. *V.*

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 21 de ſeptembre.

J'AI été ſi occupé de mon petit ex-jéſuite, et enſuite ſi malingre, que je n'ai pas remercié votre Excellence de l'extrême bonté qu'elle a eue de daigner s'intéreſſer pour un gentilhomme ſavoyard. Ce ſavoyard, nommé M. de *la Balme*, fera tout ce qui lui plaira; il ſuivra, s'il veut, les bons conſeils de votre Excellence. Je vous préſente mes très-humbles remercîmens et les ſiens, et je reviens à mon défroqué. Il veut abſolument juſtifier la bonne opinion que vous avez eue de ſon entrepriſe; il veut que ſon drame ſoit auſſi intéreſſant que politique. Ces deux avantages ſe trouvent rarement enſemble, témoin les douze ou treize dernières pièces du grand *Corneille* qui raiſonne, qui differte et qui eſt bien loin de toucher.

Notre

Notre petit drôle ajoute encore qu'il faut que le ſtyle ſoit de la plus grande pureté, ſans rien perdre de la force qui doit l'animer, ce qui eſt extrêmement difficile; que toute tragédie doit être remplie d'action, mais que cette action doit toujours produire dans l'ame de grands mouvemens, et ſervir à développer des ſentimens qui aient toute leur étendue; car c'eſt le ſentiment qui doit régner, et ſans lui une pièce n'eſt qu'une aventure froide, récitée en dialogues. Enfin, il veut vous plaire, et il vous enverra ſa pièce que vous ne reconnaîtrez pas. 1764.

Malheureuſement, il n'y a point de rôle ni pour mademoiſelle *Clairon* de Paris ni pour celle de Turin. Je me mets aux pieds de madame *Chauvelin-Clairon*, dont il faut adorer les talens et les grâces. Que l'une et l'autre Excellence conſervent leurs bontés au vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le ſemoir, et qui fait des infidélités à *Melpomene* en faveur de *Cérès*, mais qui ne vous en fera jamais.

1764.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de septembre.

Je ne manque jamais de faire lire au petit prêtre les ordres célestes des anges ; il a dévoré le dernier mandat, et voici comme il m'a parlé :

J'avais déjà travaillé conformément à leurs idées, de sorte que les derniers ordres ne sont arrivés qu'après l'exécution des premiers. On trouvera des prêtres plus savans, mais non de plus dociles.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir ; et, si je n'ai pas réussi, je suis un juste à qui la grâce a manqué.

J'ai ôté toutes les dissertations cornéliennes qui anéantissent l'intérêt. Je respecte fort ce *Corneille*, mais on est sûr d'une lourde chute quand on l'imite.

Il me paraît qu'à présent toutes les scènes sont nécessaires, et ce qui est nécessaire n'ennuie point.

Il paraît qu'on s'est trompé quand on a dit que la pièce manquait d'action : il fallait dire que l'action était refroidie par les discours qu'*Octave* et *Antoine* tenaient sur l'amour, et sur le danger qu'ils ont couru.

L'action, dans une tragédie, ne consiste pas à agir sur le théâtre, mais à dire et à apprendre quelque chose de nouveau ; à sortir d'un danger pour retomber dans un autre ; à préparer un événement, et à y mettre des obstacles. Je crois qu'il y a beaucoup

de cette action théâtrale dans mon drame, de l'intérêt, des caractères, de grands tableaux de la situation de la république romaine, que le ſtyle en eſt aſſez pur et aſſez vif, et qu'enfin, tous les ordres de vos divins anges ayant été exécutés, je dois m'attendre à une réparation d'honneur, ſi la pièce eſt bien jouée. 1764.

Je préſume qu'il faut obtenir qu'on la repréſente à Fontainebleau, et que, ſi elle y réuſſit, on ſera sûr de Paris; ce n'eſt pas la première fois qu'on a gagné un procès perdu en première inſtance, témoin Brutus, Oreſte, Sémiramis.

Il n'eſt ni de l'intérêt de *le Kain*, ni de celui de l'auteur, ni de celui des comédiens, qu'on commence par imprimer ce qui, étant tombé à la repréſentation, n'engagerait pas les lecteurs à jeter les yeux ſur l'ouvrage.

Ainſi a parlé le jeune prêtre, et il a fini par chanter une antienne à l'honneur des anges.

J'ai commencé, comme de raiſon, par le tripot; je paſſe aux dixmes.

Je n'ai point de termes, ni en proſe ni en vers, pour exprimer ma reconnaiſſance. J'écrirai donc à ce M. de *Fontète*.

Paſſons aux ſeigneurs *Cramer*. On a un peu gâté les Génevois; ils n'ont pas daigné ſeulement faire prendre les armes à leur garniſon pour MM. les ducs de *Randan*, de *la Trimouille* et de *Lorges*, tandis qu'elle les prend pour un conſeiller des vingt-cinq, lequel, en parlant au peuple aſſemblé, l'appelle mes ſouverains ſeigneurs. Ce pays-ci eſt l'antipode du vôtre.

1764. Tout ce que je peux vous dire des princes en queſtion, c'eſt que quand j'arrivai ils n'avaient pas de chauſſes, et qu'ils ſont à préſent fort à leur aiſe.

Ils m'avaient toujours fait accroire qu'ils avaient écrit à un libraire de Florence pour me faire avoir les livres italiens nouveaux. M. de *Lorenzi* m'a mandé que ce libraire n'avait pas reçu de leurs nouvelles; c'eſt ce qui fait que j'ai ſi mal ſervi votre *Gazette littéraire*.

Il n'y a pas, je crois, d'autre voie que celle de M. le duc de *Praſlin* pour vous faire tenir le livre infernal. Je mettrai ſur votre enveloppe : *Mémoire aux anges;* mais donnez-moi vos ordres.

LETTRE CCL.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 26 de ſeptembre.

AGRÉEZ, Monſieur, que M. de *la Vabre*, qui vous préſenta l'an paſſé une lettre de ma part, et que vous reçutes avec tant de bonté, ait encore l'honneur de vous en préſenter une. Il vous parlera de ſon affaire; mais moi je ne peux vous parler que de vous-même, de votre éloquence, des excellentes méthodes que vous avez daigné donner pour élever des jeunes gens en citoyens, et pour cultiver leur raiſon qu'on a ſi long-temps pervertie dans les écoles. Vous me paraiſſez le procureur général de la France entière,

J'ai relu pluſieurs fois tout ce que vous avez bien voulu rendre public, et toujours avec un nouveau plaiſir. Vous ne vous contentez pas d'éclairer les hommes, vous les ſecourez. J'ai vu, dans des mémoires d'agriculture, combien vous l'encouragez dans votre patrie. Je me ſuis mis au rang de vos diſciples; j'ai ſemé du fromental à votre exemple, et j'ai forcé les terres les plus ingrates à rapporter quelque choſe. Je trouve que *Virgile* avait autant raiſon de dire : *O fortunatos nimium ſua ſi bona norint!* qu'il avait de tort de quitter la vie dont il feſait l'éloge. Il renonça à la charrue pour la cour; j'ai eu le bonheur de quitter les rois pour la charrue. Plût à Dieu que mes petites terres fuſſent voiſines des vôtres! Les hommes qui penſent ſont trop diſperſés, et le nombre des philoſophes eſt encore bien petit, quoiqu'il ſoit beaucoup plus grand que dans notre jeuneſſe. J'ai vu l'empire de la raiſon s'étendre, ou plutôt ſes fers devenus plus légers. Encore quelques hommes comme vous, Monſieur, et le genre-humain en vaudra mieux. 1764.

Je vous ſupplie d'être bien perſuadé du reſpect infini avec lequel je ſerai toute ma vie, &c.

Voltaire.

1764.

LETTRE CCLI.

A M. DAMILAVILLE.

Ce 29 de ſeptembre.

MON cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de St *Jérôme*, *d'Ambroiſe*, d'*Auguſtin*, de *Clément* d'Alexandrie, de *Tatien*, de *Tertullien*, d'*Origène*, &c.! N'y a-t-il pas de l'abſurdité de ſoupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir ſeulement lu aucun de ces auteurs ? Le livre eſt reconnu pour être d'un nommé *Dubut*, petit apprenti théologien d'Hollande. Hélas ! je m'occupais tranquillement de la tragédie de Pierre le cruel, dont j'avais déjà fait quatre actes, quand cette funeſte nouvelle eſt venue troubler mon repos. J'ai jeté dans le feu et ce malheureux *Portatif* que je venais d'acheter, et la tragédie de Pierre, et tous mes papiers ; et j'ai bien réſolu de ne me mêler que d'agriculture le reſte de ma vie.

Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre ſera funeſte aux frères, ſi on perſévère dans l'injuſtice de me l'attribuer. On ſait comment la calomnie eſt faite. Voilà ſon ſtyle, dit-elle ; ne le reconnaiſſez-vous pas à ce tour de phraſe ? Eh ! madame l'impudente, qui vous a dit que M. *Dubut* n'a pas le même ſtyle ? eſt-il donc ſi rare de trouver deux auteurs qui écrivent dans le même goût ? eſt-il donc permis de perſécuter un pauvre innocent, parce qu'on

a cru reconnaître ſa manière d'écrire ? La calomnie répond à cela qu'elle n'entend point raiſon, qu'il faut venger *Pompignan* et maître *Aliboron*, et qu'elle pourſuivra les philoſophes tant qu'elle pourra. 1764.

Oppoſez donc, mon cher frère, votre éloquence à ſes fureurs. En vérité, les philoſophes ſont intéreſſés à repouſſer des accuſations de cette nature. Non-ſeulement il faut crier, mais il faut faire crier les criailleurs en faveur de la vérité. Rien ne ſerait d'ailleurs plus dangereux pour l'*Encyclopédie*, que l'imputation d'un Dictionnaire philoſophique à un homme qui a travaillé quelquefois pour l'*Encyclopédie* même; cela réveillerait la fureur des *Chaumeix*, et le *Journal chrétien* ferait beau bruit.

Je vous prie de m'envoyer des *Remarques* imprimées depuis peu ſur l'*Encyclopédie*, en forme de lettres. C'eſt apparemment le ſecrétaire de l'envie qui a fait cet ouvrage. Mandez-moi ſi on daigne y répondre, et s'il ſerait à propos que les héritiers de *Guillaume Vadé* s'égayaſſent ſur cet animal, quand ils n'auront rien à faire?

Je ne peux avoir ſitôt le recueil que je vous ai promis; mais eſt-il poſſible qu'il ne vienne rien de Paris dans ce goût? Vos prophètes ſont muets, les oracles ont ceſſé. Il y a trop peu de *Meſtier*, trop peu de ſermons, et trop de fripons.

Eſt-il vrai que l'archevêque de Paris revient à Conflans? il fera peut-être un mandement contre le *Portatif*, pour s'amuſer; mais il n'amuſera pas le public.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher frère.

1764.

LETTRE CCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'octobre.

Le petit ex-jéſuite, qui me vient voir ſouvent, m'a dit aujourd'hui : Je ne ſuis point content du monologue qui finit le troiſième acte ; je deviens tous les jours plus difficile, à meſure que j'avance en âge et que j'approche de la majorité. Voici donc une nouvelle ſcène que je vous ſupplie de préſenter à vos anges ; il eſt aiſé de la ſubſtituer à l'autre. Je ſuis un peu guéri des illuſions de l'amour propre, tout jeune que je ſuis; mais je m'imagine qu'on pourrait facilement obtenir de meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre que le drame fût joué à Fontainebleau. Une de mes craintes eſt qu'il ne ſoit mal joué, mais il faut ſe ſervir de ce qu'on a.

O mes anges, j'avoue que je n'ai prêté qu'une attention légère au diſcours de notre prêtre. J'avais la cervelle toute entrepriſe d'une requête de nos petits Etats au roi, pour obtenir la confirmation des lettres patentes d'*Henri IV*, enregiſtrées au parlement de Dijon, en faveur des dixmes de notre pays. Je me conforme en cela aux vues et aux bontés de M. le duc de *Praſlin*, et je me flatte qu'un curé ne tiendra pas contre *Henri IV* et *Louis XV*.

Je gémis toujours devant DIEU de l'injuſtice criante qu'on me fait de m'attribuer un *Portatif ;* vous ſavez quelle eſt mon innocence. Je me ſuis

aviſé d'écrire, il y a quelques jours, une lettre à frère *Marin*, adreſſée toute ouverte chez monſieur le lieutenant général de police. Dans cette lettre, je le priais d'empêcher un ſcélérat de libraire, nommé *Beſogne*, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif;* je ne ſais ſi frère *Marin* a reçu cette lettre. En attendant, je trouve vos conſeils divins, et je vais engager l'auteur à vous envoyer un *Portatif* raiſonnable, décent, irréprochable, et même un peu pédanteſque; et ſi frère *Marin* n'était pas riche, ſi on pouvait lui propoſer de tirer quelque avantage de l'impreſſion, cela ne ſerait peut-être pas mal aviſé. J'en ai parlé à l'auteur qui eſt proche parent de l'ex-jéſuite; en vérité, ils ſont tout-à-fait dociles dans cette famille-là; il lui a dit qu'il s'allait mettre à travailler, tout malade qu'il eſt. Cet auteur s'appelle *Dubut*, mais il a encore un autre nom; il a étudié en théologie, et poſsède *Tertullien* ſur le bout du doigt. Ce ſerait bien là le cas de donner les roués; il eſt bon de faire des diverſions. 1764.

Je baiſe le bout des ailes de mes anges en toute humilité, avec la plus vive reconnaiſſance.

1764.

LETTRE CCLIII.

AU MEME.

3 d'octobre.

DIVINS anges, vous avez à étendre vos ailes ſur deux hommes aſſez ſinguliers ; c'eſt le petit ex-jéſuite en vers, et le petit huguenot *Dubut* en proſe. Ce *Dubut*, auteur du Dictionnaire, trouve vos idées et vos conſeils tout auſſi bons que le jéſuite, et il y défère tout auſſi vîte. Il m'apporta hier un gros cahier d'articles nouveaux et d'anciens articles corrigés. Je les ai lus, je les ai trouvés à la fois plus circonſpects et plus intéreſſans que les anciens. C'eſt un travailleur qui ne laiſſe pas d'avoir quelque érudition orientale, et qui cependant a quelquefois dans l'eſprit une plaiſanterie qui reſſemble à celle de votre pays. S'il n'était pas ſi vieux et ſi malade, vous pourriez en faire quelque choſe.

Ce ſerait un grand coup d'engager frère *Marin* à faire imprimer les nouveaux cahiers de frère *Dubut*. Il y aurait aſſurément du bénéfice; et, ſi on n'oſe pas propoſer à frère *Marin* cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. Il peut ſurtout adoucir quelques teintes un peu trop fortes, s'il y en a, ce que je ne crois pas ; car *Dubut* s'eſt tenu par les cordons.

Dans quelques jours on enverrait le reſte de l'ouvrage ; il pourrait aiſément être répandu dans Paris, avant que ſon diabolique prédéceſſeur fût connu..

Tout ce que je puis dire ſur ce livre, c'eſt qu'il n'eſt point de moi, et que ceux qui me l'attribuent ſont des mal-aviſés, des gens ſans pitié, des velches. 1764.

Je voudrais que mon ami le défroqué ſervît ſon ami *Dubut;* qu'il pût faire jouer le drame des roués pour faire diverſion, comme *Alcibiade* feſait couper la queue à ſon chien, pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine fraſque dont on commençait à parler.

Voici *Dubut* qui entre chez moi; il ne me donne aucun repos. Il faut donc que je vous en donne, et que je finiſſe.

Le paquet du huguenot eſt adreſſé à M. le duc de *Praſlin.*

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCLIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 3 d'octobre.

Il y a huit jours que je ſuis dans mon lit, Madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir, et qui n'eſt qu'un recueil de pluſieurs pièces dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur eſt un nommé *Dubut*, petit apprenti prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève; j'ai écrit à madame de *Florian*. Cet ouvrage eſt regardé, par les dévots, comme un livre très-audacieux et

1764. très-dangereux. Il ne m'a pas paru tout-à-fait si méchant ; mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence.

Je n'ai pas moins d'indignation que vous de voir qu'on m'impute ce petit livre, farci de citations des pères du second et du troisième siècle. Il y est question du *Targum* des Juifs : la calomnie me prend donc pour un rabbin ; mais la calomnie est absurde, de son naturel ; et, tout absurde qu'elle est, elle fait souvent beaucoup de mal. Elle m'a attribué ce livre auprès du roi, et cela trouble ma vieillesse qui devrait être tranquille. La nature nous fait déjà assez de mal, sans que les hommes nous en fassent encore.

Cette vie est un combat perpétuel ; et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés : elle ne guérit pas, mais elle console, et c'est beaucoup.

Il y a encore un autre secret, c'est de lire les gazettes. Quand on voit, par exemple, que le prince *Iwan* a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prison, et qu'au bout de ce temps il est mort de huit coups de poignard, la philosophie trouve là de très-bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'avare est riche de ce qu'elle ne dépense point.

Je cherche encore un autre secret, c'est celui de digérer. Vous voyez, Madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon d'être le moins malheureux qu'il me soit possible ; car, pour le mot d'heureux, il ne me paraît guère fait que pour les romans.

Je ſouhaiterais paſſionnément que ce mot vous convînt. 1764.

Il y a peut-être un état aſſez agréable dans le monde, c'eſt celui d'imbécille ; mais il n'y a pas moyen de vous propoſer cette manière d'être ; vous êtes trop éloignée de cette eſpèce de félicité. C'eſt une choſe aſſez plaiſante, qu'aucune perſonne d'eſprit ne voudrait d'un bonheur fondé ſur la ſottiſe; il eſt clair, pourtant, qu'on ferait un très-bon marché.

Faites-donc comme vous pourrez, Madame, avec vos lumières, avec votre belle imagination et votre bon goût ; et quand vous n'aurez rien à faire, mandez-moi ſi tout cela contribue à vous faire mieux ſupporter le fardeau de la vie. *V.*

LETTRE CCLV.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Aux Délices, 6 d'octobre.

MADAME *Cramer* m'a parlé, Monſieur, d'une comédie remplie d'eſprit et de bonnes plaiſanteries. Si vous voulez quelque jour en gratifier le petit théâtre de Ferney, les acteurs et actrices tâcheront de ne point gâter un ſi joli ouvrage. Je ſerai ſpectateur; car, à mon âge de ſoixante et onze ans, j'ai demandé mon congé, comme le vieux bon homme *Sarraſin*. Il me paraît impoſſible qu'avec l'eſprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très-bonne pièce; j'ai vu de vous des choſes charmantes dans plus d'un

1764. genre. Nous vous promettrons le ſecret, et nous remplirons, madame *Denis* et moi, toutes les conditions que vous nous impoſerez.

Permettez-moi de vous parler d'un livre nouveau qu'on m'attribue très-mal à propos; il eſt intitulé Dictionnaire philoſophique. L'auteur eſt un jeune homme aſſez inſtruit, nommé *Dubut*. C'était un apprenti prêtre qui a renoncé au métier, et qui paraît aſſez philoſophe. Comme on prétend qu'il n'eſt plus permis en France de l'être, je ſerais très-fâché qu'on imprimât cet ouvrage à Lyon; car je m'intéreſſe fort à ce pauvre M. *Dubut*. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire ſi en effet on imprime le Dictionnaire philoſophique dans votre ville; au moins *Dubut* enverrait un *errata*. Il dit qu'il s'eſt gliſſé des fautes intolérables dans l'édition qui ſe débite. Il ſerait mieux qu'on n'imprimât pas ce livre; mais, ſi on s'obſtine à en faire une ſeconde édition, *Dubut* ſouhaite qu'elle ſoit correcte. Il implore votre médiation, et je me joins à lui.

Le marquis d'*Argens* vient d'imprimer à Berlin le *Diſcours de l'empereur Julien contre les Galiléens*, diſcours, à la vérité, un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par St *Cyrille*.

Vous voyez qu'on oſe dire aujourd'hui bien des choſes auxquelles on n'aurait oſé penſer il y a trente années. Des amis du genre-humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inſpirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouſe on roue un homme pour plaire à DIEU, qu'on brûle des juifs en Portugal, et qu'on perſécute en France des philoſophes.

Adieu, Monſieur; n'aurai-je donc jamais le plaiſir de vous revoir? Je vous avertis que, ſi vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embraſſe en philoſophe, ſans cérémonie et de bon cœur. 1764.

LETTRE CCLVI.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'octobre.

CHER frère, vous me raviſſez. Comment pouvez-vous écrire des lettres de quatre pages, étant malade et chargé d'affaires? moi, qui ne ſuis chargé de rien, j'ai bien de la peine à écrire un petit mot. Je deviens auſſi pareſſeux que frère *Thiriot;* mais je ne change pas de patron comme lui. Apparemment qu'il ſert la meſſe de ſon archevêque. Pour moi, qui ne la ſers ni ne l'entends, je ſuis toujours fidelle aux philoſophes.

J'eſpère que le petit recueil fait par M. *Dubut* ne fera de tort ni à la philoſophie ni à moi. Je voudrais que chacun de nos frères lançât, tous les ans, les flèches de ſon carquois contre le monſtre, ſans qu'on sût de quelle main les coups partent. Pourquoi faut-il que l'on nomme les gens? il s'agit de bleſſer ce monſtre, et non pas de ſavoir le nom de ceux qui l'ont bleſſé. Les noms nuiſent à la cauſe, ils réveillent le préjugé. Il n'y a que le nom de *Jean Meſlier* qui puiſſe faire du bien, parce que le repentir d'un bon prêtre, à l'article de la mort,

1764. doit faire une grande impreſſion. Ce *Meſlier* devrait être entre les mains de tout le monde.

Nous avons converti, depuis peu, un grand ſeigneur attaché à monſieur le dauphin; c'eſt un grand coup pour la bonne cauſe. Il y a dans la province des gens zélés qui commencent à combattre avec ſuccès.

J'aurais bien voulu que des *Cahuſac*, des *Deſmahis* n'euſſent pas travaillé à l'*Encyclopédie*, qu'on ſe fût aſſocié de vrais ſavans, et non pas de petits freluquets; et qu'on n'eût pas eu la malheureuſe complaiſance d'inſérer, à côté des articles des *Diderot* et des d'*Alembert*, je ne ſais quelles puériles déclamations qui déshonorent un ſi bel ouvrage. Je ſuis ſi attaché à cette belle entrepriſe, que je voudrais que tout en fût parfait; mais le bon y domine à tel point, qu'elle fera l'honneur de la nation, et qu'aſſurément on doit à M. *Diderot* des récompenſes.

On dit qu'on a donné des lettres de nobleſſe et une groſſe penſion au ſieur *Outrequin*, pour avoir arroſé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie*, je dirais, à l'article *Penſion* : M. *Outrequin* en a reçu une très-forte, et M. *Diderot* a été perſécuté.

Bonſoir, belle ame qui gémiſſez comme moi ſur le ſort de la philoſophie, *Ecr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE CCLVII. 1764.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'octobre.

L'AMITIÉ d'un philoſophe comme vous, Monſieur, peut conſoler de toutes les ſottiſes qu'on fait et qu'on dit chez les Velches. Je ne connaiſſais point ce M. *Robinet*, et je ne ſavais pas qu'il fût l'auteur du *Traité de la nature*. Il me ſemble que c'eſt un ouvrage de métaphyſique, et je ſuis bien étonné qu'un philoſophe s'amuſe à faire imprimer deux volumes de mes lettres. Où aurait-il pris de quoi faire ces deux volumes?

A l'égard des ſix commentateurs, il faut que ce ſoit la troupe qui travaille au *Journal chrétien*. Elle ne me donnera ſans doute que des avis charitables et fraternels; elle priera DIEU pour moi, et cela me fera beaucoup de bien.

On dit que tous les muſiciens ont été à l'enterrement de *Rameau*, et qu'ils ont fait chanter un très-beau *De profundis*. Quand je mourrai, les poëtes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudiſſons. En attendant, je me recommande à vous et aux philoſophes.

1764.

LETTRE CCLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'octobre.

MADAME de *Florian* vous remettra, Madame, le livre que vous demandez, preſque auſſitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous verrez bien aiſément quelle injuſtice l'on me fait de m'attribuer cet ouvrage; vous connaîtrez que c'eſt un recueil de pièces écrites par des mains différentes. Il eſt d'ailleurs rempli de fautes d'impreſſion et de calculs erronés, qui peuvent faire quelque peine au lecteur. Il y a quelques chapitres qui vous amuſeront, et d'autres qui demandent un peu d'attention. Si vous liſez le *Catéchiſme des Japonais*, vous y reconnaîtrez aiſément les Anglais, vous y verrez d'un coup d'œil que les Bruxhé ſont les Hébreux, les pipaſtes, les papiſtes, *Therlu* et *Vintal*, *Calvin* et *Luther*; et ainſi du reſte.

Je vous exhorte ſurtout à lire le *Catéchiſme chinois*, qui eſt celui de tout eſprit bien fait. En général, le livre inſpire la vertu, et rend toutes les ſuperſtitions déteſtables.

C'eſt toujours beaucoup, dans les amertumes dont cette vie eſt remplie, d'être guéri d'une maladie affreuſe qui ronge le cœur de la plupart des hommes, et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monſtres.

J'ai été ſi malade, depuis deux mois, Madame; que je n'ai pu aller une ſeule fois chez madame de *Jaucourt*. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais renoncé à tout ce qu'on appelle devoirs, comme à tout ce qu'on nomme plaiſirs. 1764.

Je prie M. le préſident *Hénault* de ſouffrir que je ne le ſépare point de vous dans cette lettre, et que je lui diſe ici que je lui ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. Il voit mourir tous ſes amis, les uns après les autres; cela doit lui porter de la triſteſſe dans l'ame, et vous devez vous ſervir l'un à l'autre de conſolation.

Un redoublement de mes maux, qui me prend actuellement, me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus long-temps combien je ſuis dévoué à tous deux. Recevez enſemble les proteſtations bien ſincères de mes tendres ſentimens, et conſervez-moi des bontés qui me ſont bien précieuſes. *V.*

LETTRE CCLIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 9 d'octobre.

QUAND la faibleſſe et les maladies augmentent, on eſt un mauvais correſpondant, et votre Excellence eſt très-indulgente, ſans doute, pour les gens de mon eſpèce. Vous ne devez point d'ailleurs regretter que je ne vous aye pas inſtruit de ce que madame de *Was* peut être. Elle eſt venue chez moi, mais je ne

1764. l'ai point vue. Je me mets rarement à table, quand il y a du monde ; ma pauvre ſanté ne me le permet pas. On dit qu'elle eſt fort aimable, ce qui eſt aſſez indifférent à un pauvre malade.

Vous devriez bien engager les anges à vous faire copier les roués de la nouvelle fournée ; ils vous l'enverraient par le premier courier que M. le duc de *Praſlin* ferait paſſer par Turin. Vous jugeriez ſi, en ſupprimant quelques morceaux de politique, on a pu jeter plus d'intérêt dans l'ouvrage. La politique eſt une fort bonne choſe, mais elle ne réuſſit guère dans les tragédies : c'eſt, je crois, une des raiſons pour leſquelles on ne joue plus la plupart des pièces de ce grand *Corneille*. Il faut parler au cœur plus qu'à l'eſprit : *Tacite* eſt fort bon au coin du feu, mais ne ſerait guère à ſa place ſur la ſcène.

Au reſte, je ſuis d'autant plus fâché d'avoir renoncé au théâtre, que c'eſt quitter un temple où madame l'ambaſſadrice eſt adorée. Je ne peux plus être un de ſes prêtres, la vieilleſſe et la faibleſſe m'ont fait réformer. J'ai pris mon congé au même âge que *Sarraſin*, et j'ai pouſſé la carrière auſſi loin que je l'ai pu. A combien de choſes n'eſt-on pas obligé de renoncer ? L'âge amène chaque jour une privation ; il faut bien s'y accoutumer, et n'en pas murmurer, puiſqu'on n'eſt né qu'à ce prix. Il y a une choſe qui m'étonnera toujours ; c'eſt comment le cardinal de *Fleuri* a eu la rage d'être premier miniſtre à l'âge de ſoixante et quatorze ans ; cela eſt plus extraordinaire que de faire des enfans à cent années. Je vous ſouhaite ces deux miniſtères, et je voudrais alors faire votre panégyrique.

J'ai vu votre petit anglais qui a une maîtreſſe, et point de précepteur. Ils ſont tous dans ce goût-là. 1764.
Nous avons eu long-temps le fils de M. *Fox*. Il voyageait, à quinze ans, ſur ſa bonne foi, et dépenſait mille guinées par mois : les Velches n'en ſont pas encore là.

Je préſente mes reſpects à leurs Excellences, et je les prie très-inſtamment de me conſerver leurs bontés.

LETTRE CCLX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

10 d'octobre.

MON cher frère en *Bayle*, en *Deſcartes*, *Lucrèce*, &c., continuez à faire tout le bien que vous pourrez dans votre province; ſoyez le digne vicaire du curé *Meſlier*. Si vous aviez pu diſtribuer à vos voiſins les trois cents jambons qu'il a laiſſés à ſa mort, vous leur auriez fait faire une excellente chère. Il eſt bon de manger des truites, mais vous ſavez qu'il faut auſſi une autre nourriture.

Il eſt venu des adeptes, immédiatement après votre départ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, et DIEU bénira vos ſoins. Ma ſanté s'affaiblit tous les jours; mais je mourrai content, ſi j'apprends que vous ſervez tous les jours ſur votre table de ces bons jambons du curé. Cette nouvelle cuiſine eſt très-ſaine;

1764. elle ne donne point d'indigeſtion, elle ne porte point au cerveau des nuages comme l'ancienne cuiſine. Je ſuis perſuadé que vous aurez toujours beaucoup de convives, et que vous n'admettrez pas les ſots à vos feſtins.

Mille reſpects à tout ce qui vous environne; je mets à la tête madame votre femme et monſieur votre frère.

LETTRE CCLXI.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'octobre.

VOICI, mon cher frère, un petit mot pour frère *Protagoras*.

Je ne ſais ſi je vous ai mandé que l'article *Meſſie*, du *Portatif*, était du premier paſteur de l'Egliſe de Lauſane. L'original eſt encore entre mes mains, et on en avait envoyé une copie, il y a cinq à ſix ans, aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce morceau me parut aſſez bien fait; vous pouvez voir ſi on en a fait uſage. Il me ſemble que le même miniſtre, qui ſe nomme *Polier de Bottens*, en avait envoyé pluſieurs autres.

L'article *Apocalypſe* eſt fait par un homme d'un très-grand mérite, nommé M. *Abauzit*; et l'article *Enfer* eſt traduit, en grande partie, de M. *Warburton*, évêque de Gloceſter.

Vous voyez que l'ouvrage eſt inconteſtablement de pluſieurs mains, et qu'ainſi on a très-grand tort de me l'attribuer. On m'a véritablement alarmé ſur cet

ouvrage; ainſi ne ſoyez point étonné de la fréquence de mes lettres. 1764.

Informez-vous de ce qu'eſt devenu le *Meſſie* de *Polier;* vous verrez la vérité de vos propres yeux, et vous ſerez en droit de la perſuader aux autres; vous verrez ſurtout, par le détail que je vous fais, qu'il y a dans toute l'Europe d'honnêtes gens, très-inſtruits, qui penſent et qui écrivent librement. Chacun, de ſon côté, combat le monſtre de la ſuperſtition fanatique; les uns lui mordent les oreilles, d'autres le ventre, et quelques-uns aboient de loin. Je vous invite à la curée; mais il ne faut pas que le tonnerre tombe ſur les chaſſeurs.

Liſez, je vous prie, les *Queſtions propoſées à qui pourra les réſoudre*, page 117, dans le *Journal encyclopédique*, du 15 de ſeptembre. L'auteur a mis partout, à la vérité, le mot de *bête* à la place de celui d'*homme*, mais on voit aſſez qu'il entend toujours les bêtes à deux pieds, ſans plumes. Il n'y a rien de plus fort que ce petit morceau; il ne ſera remarqué que par les adeptes; mais la vérité n'eſt pas faite pour tout le monde, le gros du genre-humain en eſt indigne. Quelle pitié que les philoſophes ne puiſſent pas vivre enſemble!

J'apprends, dans le moment, une nouvelle que je ne veux pas croire, parce qu'elle m'afflige trop pour vous. On dit qu'on ſupprime tous les emplois concernant le vingtième. Je ne puis croire qu'on laiſſe inutile un homme de votre mérite. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en eſt, et comptez, mon cher frère, que je m'intéreſſe plus encore à votre bien-être qu'à *écr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCLXII.

AU MEME.

15 d'octobre.

J'AI parcouru, mon cher frère, la *Critique* des ſept volumes de l'*Encyclopédie*. Je voudrais bien ſavoir qui ſont les gadouards qui ſe ſont efforcés de vider le privé d'un vaſte palais dans lequel ils ne peuvent être reçus ? je leur appliquerais ce que l'électeur palatin me feſait l'honneur de m'écrire au ſujet de maître *Aliboron : Tel qui critique l'égliſe de Saint-Pierre de Rome, n'eſt pas en état de deſſiner une égliſe de village*. Belles paroles, et bien ſenſées ! et qui prouvent que la raiſon a encore des protecteurs dans ce monde.

Je crois que le public ne ſe ſouciera guère qu'une des îles Marianes s'appelle *Agrignon* ou *Agrigan*, ni qu'il faille prononcer *Baraſſa* ou *Boſſera ;* mais je crains que les ennemis de la philoſophie ne regardent cette critique comme un triomphe pour eux.

Je ſuis ſurtout indigné de la manière dont on traite M. d'*Alembert*, page 172 et 178. Pour monſieur *Diderot*, il eſt maltraité dans tout l'ouvrage. Ce qu'il y a de pis, c'eſt que ces miſérables ſonnent le tocſin. Ils ſont bien moins critiques que délateurs; ils rappellent, à la fin du livre, quatre articles des arrêts du conſeil et du parlement contre l'*Encyclopédie ;* ils reſſemblent à des inquiſiteurs qui livrent des philoſophes au bras ſéculier.

Voilà donc la perſécution viſiblement établie; et, ſi on ne rend pas ces ſatellites de l'envie auſſi odieux et auſſi mépriſables qu'ils doivent l'être, les pauvres amis de la raiſon courent grand riſque. Je ne conçois pas que, parmi tant de gens de lettres qui ont tous le même intérêt, il n'y en ait pas un qui s'empreſſe à porter au moins un peu d'eau, quand il voit la maiſon de ſes voiſins en flamme. La ſienne ſera bientôt embraſée, et alors il ne ſera plus temps de chercher du ſecours. 1764.

Je voudrais bien que M. d'*Alembert* ſuſpendît, pour quelques jours, ſes autres occupations, et que, ſans ſe faire connaître, ſans ſe compromettre, il fît, ſelon ſon uſage, quelque ouvrage agréable et utile, dans lequel il daignerait faire voir, en paſſant, l'inſolence, la mauvaiſe foi et la petiteſſe de ces meſſieurs. Il eſt comme *Achille* qui a quitté le camp des Grecs; mais il eſt temps qu'il s'arme et qu'il reprenne ſa lance. Je l'en prie comme le bon homme *Phœnix*, et je vous prie de vous joindre à moi.

Il eſt triſte que le Dictionnaire philoſophique paraiſſe dans ce temps-ci, et il eſt bien eſſentiel qu'on ſache que je n'ai nulle part à cet ouvrage dont la plupart des articles ſont faits par des gens d'une autre religion et d'un autre pays.

Avez-vous à Paris la *Traduction du plaidoyer de l'empereur Julien contre les Galiléens*, par le marquis d'*Argens*? il ſerait à ſouhaiter que tous les fidelles euſſent ce bréviaire dans leur poche.

Adieu, mon cher frère; recommandez-moi aux prières des fidelles, et ſurtout *écr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCLXIII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 d'octobre.

Vous avez écrit, Madame, une lettre charmante à madame *Denis;* j'y ai vu la beauté de votre ame et la bienfeſance de votre caractère : tous les *Corneille* ſeront heureux. Il ne m'appartient pas de l'être à mon âge de ſoixante et onze ans, malingre et preſque aveugle au pied des Alpes : cependant je le ferais, je conſerverais encore ma gaieté, et je travaillerais avec l'ex-jéſuite pour vous plaire, ſi je n'étais un peu aſſommé par la perſécution. La clique *Fréron*, la clique *Pompignan* crie que je ſuis l'auteur de je ne ſais quel Dictionnaire philoſophique portatif, tout farci de citations des pères de l'Egliſe, et des rêveries des rabbins. On ſait très-bien, dans le pays que j'habite, que c'eſt un recueil de pluſieurs auteurs, raſſemblé par un libraire ignorant qui a fait des fautes abſurdes; mais, à la cour, on n'eſt pas ſi bien informé. La calomnie y arrive en poſte, et la vérité, qui ne marche qu'à pas comptés, a la réputation de n'y être pas trop bien reçue.

Cependant, comme M. d'*Argental* eſt à Fontainebleau, la vérité a là un bon appui. Je compte ſur les bontés de M. le duc de *Praſlin*. Pourquoi m'attribuer un livre que je renie, un recueil de dix ou douze mains différentes ? condamne-t-on les gens

ſans preuve, et ſur des ſoupçons auſſi mal fondés ? Le roi eſt juſte ; il ne me jugera pas ſans doute ſur des préſomptions ſi légères ; et, puiſqu'il fait élever une ſtatue à *Crébillon*, il ne me fera pas brûler aux pieds de la ſtatue : car enfin, ce *Crébillon* a fait cinq tragédies, et j'en ai fait environ trente, et ſurement je n'ai point fait le *Portatif*. 1764.

Il eſt ſi vrai que le livre eſt de pluſieurs auteurs, que j'ai en main l'original d'un des articles connus depuis quelques années.

On dit qu'un nommé l'abbé d'*Eſtrées*, autrefois aſſocié avec *Fréron*, depuis généalogiſte et fauſſaire, et qui a un petit prieuré dans mon voiſinage, a donné le *Portatif* au procureur général, lequel inſtrumente. Je vous ſupplie, Madame, de communiquer cette lettre à M. d'*Argental* qui eſt à Fontainebleau.

Je n'ai pas un moment à moi; mais tous les momens de ma vie vous ſont conſacrés à tous deux avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 d'octobre.

Mon divin ange, je vous ai écrit un petit mot par M. le duc de *Praſlin ;* j'ai écrit à madame d'*Argental* qui vous communiquera ma lettre. Le petit ex-jéſuite eſt toujours plein de zèle et d'ardeur, et, quand il reverra ſes roués, il attendra quelque

1764. moment d'enthouſiaſme pour faire réuſſir votre conſpiration. Vous connaiſſez l'opiniâtreté de ſa docilité.

Pour moi, vieux ex-pariſien et vieux excommunié, je ſuis toujours occupé de ce malheureux *Portatif*, qu'on s'obſtine à m'imputer. Un petit abbé d'*Eſtrées*, dont je vous ai, je crois, parlé dans mon billet, qui a travaillé autrefois avec *Fréron*, qui s'eſt fait généalogiſte et fauſſaire, qui, à ce dernier métier, a obtenu un petit prieuré dans le voiſinage de Ferney, et qui a tous les vices d'un fréronien et d'un prieur; ce petit monſtre, dis-je, eſt celui qui a eu la charité de ſe rendre mon dénonciateur.

Il faut que vous ſachiez que ce poliſſon vint, l'année paſſée, prendre poſſeſſion de ſon prieuré dans une grange, en ſe diſant de la maiſon d'*Eſtrées*, promettant ſa protection à tout le monde, et ſe feſant donner des fêtes par tous les gentilshommes du pays. Je n'eus pas l'honneur de lui aller faire ma cour; il m'écrivit que j'étais ſon vaſſal pour un pré qui relevait de lui; que mes gens étaient allés chaſſer une fouine auprès de ſa grange épiſcopale; qu'il voulait bien me donner à moi perſonnellement permiſſion de chaſſer ſur ſes terres, mais qu'il procéderait, par voie d'excommunication, contre mes gens qui tueraient des fouines ſur les ſiennes.

Comme je ſuis fort négligent, je ne lui fis point de réponſe. Il jura qu'il s'en vengerait devant DIEU et devant les hommes, et il clabaude aujourd'hui contre moi chez monſieur l'évêque d'Orléans et chez monſieur le procureur général. Un fripon armé des armes de la calomnie et de la vraiſemblance peut faire beaucoup de mal.

On m'impute le *Portatif*, parce qu'en effet il y a quelques articles que j'avais deſtinés autrefois à l'*Encyclopédie*; comme *Amour*, *Amour propre*, *Amour ſocratique*, *Amitié*, &c.; mais il eſt démontré que le reſte n'en eſt pas. J'ai heureuſement obtenu qu'on remît entre mes mains l'article *Meſſie*, écrit tout entier de la main de l'auteur. Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à une preuve auſſi évidente. Tout le reſte eſt pris de pluſieurs auteurs connus de tous les ſavans. 1764.

En un mot, je n'ai nulle part à cette édition, je n'ai envoyé le livre à perſonne, je n'ai d'autres imprimeurs que les *Cramer* qui, certainement, n'ont point imprimé cet ouvrage. Le roi eſt trop juſte et trop bon pour me condamner ſur des calomnies auſſi frivoles, qui renaiſſent tous les jours, et pour vouloir accabler, ſur une accuſation auſſi vague et auſſi fauſſe, un vieillard chargé d'infirmités.

Je finis, mon cher ange, parce que cette idée m'attriſte; et je ne veux ſonger qu'à vos bontés qui me rendent ma gaieté.

N. Non, je ne finis pas; le roi a chargé quelqu'un d'examiner le livre, et de lui en rendre compte; c'eſt, ou le préſident *Hénault*, ou M. d'*Agueſſeau*. Je ſoupçonne que l'illuſtre abbé d'*Eſtrées* a dîné, avec le préſident, chez le procureur général dont il fait, ſans doute, la généalogie. Cet abbé d'*Eſtrées* a mandé à ſon fermier qu'il me perdrait; il a toujours ſa fouine ſur le cœur. Dieu le béniſſe!

J'ai actuellement les yeux dans un pitoyable état; cela peut paſſer, mais les méchans ne paſſeront point.

1764. Malgré mes yeux, j'ajoute que *Montpéroux*, réſident à Genève, aurait mieux fait de me payer l'argent que je lui ai prêté, que d'écrire ce qu'il a écrit à M. le duc de *Praſlin*.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCLXV.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

Aux Délices, le 20 d'octobre.

A la mort de M. d'*Argenſon* je ne pouvais écrire à perſonne, mon cher et reſpectable confrère; j'étais très-malade, ce qui m'arrive ſouvent; et je ſuis toujours prêt à faire l'éternel voyage qu'a fait votre ami, que nous ferons tous, et qui n'eſt que la fin d'un rôle ou pénible, ou inſipide, ou frivole, que nous jouons pour un moment ſur ce petit globe. Je ne pus alors écrire ni à vous, ſon illuſtre ami, ni à MM. de *Paulmi* et de *Voyer*.

Quelque temps après, dans une lettre que je fus obligé d'écrire, tout malade que j'étais, à madame *du Deffant*, pour une commiſſion qu'elle m'avait donnée, je vous adreſſai ſept ou huit lignes un peu à la hâte, mais c'était mon cœur qui les dictait. J'étais d'ailleurs très-embarraſſé de l'exécution des ordres de madame *du Deffant*. Il s'agiſſait de lui procurer un exemplaire d'un petit livre intitulé : *Dictionnaire philoſophique portatif*, imprimé à Liége ou à Bâle. C'eſt un recueil de pièces déjà connues, tirées de différens auteurs. Il y a trois ou quatre articles aſſez hardis, et

je vous avoue que j'étais au déſeſpoir qu'on me les imputât. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'eſt que l'éditeur a mis dans l'ouvrage une demi-douzaine de morceaux que j'avais deſtinés autrefois au *Dictionnaire encyclopédique*, comme *Amour*, *Amour propre*, *Amour ſocratique*, *Amitié*, *Gloire*, &c. 1764.

Les autres articles ſont pris par-tout. *Baptême* eſt du docteur *Midleton*, traduit mot pour mot; *Enfer*, *Chriſtianiſme*, ſont traduits de milord *Warburton* évêque de Gloceſter. *Apocalypſe* eſt un extrait du manuſcrit curieux de M. *Abauzit*, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, et des plus modeſtes; mais l'extrait eſt très-mal fait. *Meſſie* eſt tout entier du premier paſteur de l'Egliſe de Lauſane, nommé M. *Polier de Bottens*, homme de condition et de beaucoup de mérite, qui envoya cet article aux encyclopédiſtes, il y a quelques années. Cet article me paraît ſavant et bien fait. J'ai obtenu, depuis peu, qu'on m'envoyât l'original écrit de ſa main, que je poſsède.

Ainſi vous voyez, mon cher et illuſtre confrère, que l'ouvrage n'eſt pas de moi; mais il faudra toujours que les gens de lettres ſoient perſécutés par la calomnie; c'eſt leur partage, c'eſt leur récompenſe.

Je pourrais, ſi je voulais, me plaindre qu'à l'âge de ſoixante et onze ans, accablé d'infirmités et preſque aveugle, on ne veuille pas me laiſſer achever ma carrière en paix; mais je ne ſuis pas aſſez ſot pour me plaindre, et j'aime mieux rire, juſqu'au bout, des vains efforts de la clique des *Patouillets* et des *Frérons*. Vos bontés me les font oublier, mon aimable et illuſtre confrère; et, quand je ſuis toujours un peu aimé du ſeul homme qui ait appris aux

1764. Français leur hiſtoire, je me rengorge et je ſuis toujours fier dans mes déſerts.

Vivez, pouſſez votre carrière auſſi loin que *Fontenelle*, et, quand je ſerai mort, dites : J'ai perdu un admirateur.

LETTRE CCLXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 22 d'octobre.

MONSEIGNEUR, mon héros, je ne ſais où vous êtes ; je ne ſais où eſt madame la ducheſſe d'*Aiguillon* qui m'a honoré de deux gros volumes et d'un très-joli petit billet. Permettez que je m'adreſſe à vous pour lui préſenter mes remercîmens. Souffrez que je vous parle du tripot de la comédie, qui tombe en décadence comme tant d'autres tripots. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, nommé *Auſreſne*, garçon d'eſprit, belle figure, bel organe, plein de ſentiment. Il eſt actuellement à la Haie. Auteurs et acteurs, tout eſt en pays étranger.

Je me ſouviens d'avoir vu chez moi cet *Auſreſne* qui me parut fait pour valoir mieux que *Duſreſne;* je vous en donne avis. Monſieur le premier gentilhomme de la chambre fera ce qui lui plaira.

Il y a dans le monde quelques exemplaires d'un livre infernal, intitulé : *Dictionnaire philoſophique portatif*. Ce livre affreux enſeigne, d'un bout à l'autre, à s'anéantir devant DIEU, à pratiquer la vertu, et à croire que deux et deux font quatre.

Quelques

Quelques dévots, comme les *Pompignans*, me l'attribuent; mais ils me font trop d'honneur. Il n'eſt point de moi; et, ſi je ſuis un geai, je ne me pare point des plumes des paons. Il y a un autre livre bien plus diabolique, et fort difficile à trouver; c'eſt le célèbre *Diſcours de l'empereur Julien contre les Galiléens* ou *chrétiens*, très-bien traduit à Berlin par le marquis d'*Argens*, et enrichi de commentaires curieux. Et comme vous êtes curieux de ces abominations, pour les réfuter, je tâcherai de concourir à vos bonnes œuvres, en feſant venir de Berlin un exemplaire pour vous l'envoyer, ſi vous me l'ordonnez. 1764.

Je conçois à préſent que c'eſt au printemps que mon héros conduira ſa très-aimable fille ſur le chemin d'Italie; et, ſi je ne ſuis pas mort dans ce temps-là, je me ranimerai pour me mettre à leurs pieds. Le ſouſſigné *V.* n'eſt pas dans un moment heureux pour ſes yeux; il préſente ſon reſpect à tâtons. *V.*

LETTRE CCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'octobre.

DIVIN ange, laiſſons un moment les roués, et parlons des brûlés. Deux conſeillers du conſeil de Genève ſont venus dîner aujourd'hui chez moi; ils ont conſtaté que le Dictionnaire philoſophique qu'on m'impute eſt de pluſieurs mains; ils ont reconnu l'écriture et la ſignature de l'auteur de l'article *Meſſie*, qui eſt,

1764. comme vous savez, un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article *Apocalypse*, de M. *Abauzit*, français réfugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et aussi plein d'esprit et de mérite que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage est de plusieurs mains. Ils sont d'avis seulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde sait que c'est un pauvre libraire de Lausane, chargé d'une nombreuse famille, et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays-là donna le recueil, il y a quelques années, par une compassion peut-être imprudente. En un mot, on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition.

Il serait donc bien triste qu'on m'accusât en France d'une chose dont on ne me soupçonne pas à Genève.

D'ailleurs, dès que j'ai vu que l'imprudence de quelques gens de lettres m'attribuait à Paris cet ouvrage, j'ai été le premier à le dénoncer dans une lettre ostensible, écrite à M. *Marin*, et envoyée tout ouverte dans une adresse à M. de *Sartine*.

J'ai écrit à monsieur le vice-chancelier, à M. de *Saint-Florentin;* en un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour prévenir les progrès de la calomnie auprès du roi. Je sais que le roi en avait parlé au président *Hénault* d'une manière un peu inquiétante.

Je suis pressé de faire un voyage dans le Virtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant presque tout mon bien dans ce pays-là; mais je ne veux point partir que je n'aye détruit auparavant une imposture qui peut me perdre.

Vous me direz peut-être que j'aurais dû m'adresser

à M. de *Montpéroux* qui eſt réſident à Genève ; mais il eſt tombé en apoplexie, et il a même tellement perdu la mémoire, qu'il oublie l'argent qu'on lui a prêté. Il s'enferme chez lui avec un vicaire de village, qu'il a pris pour aumônier, lequel vicaire, par parenthèſe, n'eſt pas l'ami des poſſeſſeurs de dixmes, et excite violemment les curés contre les ſeigneurs. Ce pauvre M. de *Montpéroux* a été piqué, je ne ſais pas pourquoi, que les articles pour la *Gazette littéraire* n'aient pas paſſé par ſes mains. C'eſt une étrange choſe que cette petite jalouſie ; mais que faire ? il faut paſſer aux hommes leurs faibleſſes. Nous nous flattons, madame *Denis* et moi, que ni M. de *Montpéroux* ni ſon vicaire turbulent n'empêcheront l'effet des bontés de M. le duc de *Praſlin* pour madame *Denis*, contre le concile de Latran. 1764.

Le grand point eſt que le roi ſoit détrompé ſur ce petit Dictionnaire qu'il ne lira aſſurément pas. Des beaux eſprits de Paris pourront dire : C'eſt lui, Meſſieurs ; voilà ſon ſtyle. Il a fait l'article *Amour* et *Amitié*, il y a cinq ou ſix ans, donc il a fait *Apocalypſe* et *Meſſie*. Le roi eſt trop bon et trop équitable pour me condamner ſur les diſcours de M. de *Pompignan*.

Croyez-vous qu'il ſoit néceſſaire que j'écrive à M. le prince de *Soubiſe* pour détromper ſa Majeſté ?

Le petit abbé d'*Eſtrées*, qui n'eſt pas aſſurément deſcendant de *Gabrielle*, emploie toutes les reſſources de ſon métier de généalogiſte pour prouver que le diable engendra *Voltaire*, et que *Voltaire* a engendré le Dictionnaire philoſophique.

Vraiment, le marquis d'*Argens* eſt bien autrement engendré du diable ; il a traduit l'admirable *Diſcours*

1764. *de l'empereur Julien contre les chrétiens ;* il l'a enrichi de remarques très-curieuſes, et d'un diſcours préliminaire plus curieux encore. C'eſt un ouvrage diabolique : on eſt forcé de regarder *Julien* comme le premier des hommes de ſon temps. Il eſt bien triſte qu'un apoſtat comme lui ait eu plus de vertu dans le cœur, et plus de juſteſſe dans l'eſprit, que tous les pères de l'Egliſe. Le marquis d'*Argens* s'eſt ſurpaſſé en commentant cet ouvrage.

À l'ombre de vos ailes.

LETTRE CCLXVIII.

AU MEME.

Aux Délices, 29 d'octobre.

J'ECRIS aujourd'hui à mon ange comme un ange de paix. Nous ſommes voiſins d'un commandeur de Malte, ſavoyard de nation, chicaneur de profeſſion. Une partie des terres de la commanderie eſt enclavée dans celle de notre gendre *Dupuits*. Le père de notre gendre, par convenance, s'était chargé de l'adminiſtration de la commanderie. Le bail eſt rompu ; le commandeur aſſigne notre gendre par-devant le grand conſeil à Paris.

J'ai écrit à monſieur l'ambaſſadeur de Malte, pour le ſupplier d'engager le commandeur ſavoyard à s'en remettre à des arbitres. Nous avons M. le bailli de *Groſlier*, dans le voiſinage, qui peut être arbitre au nom de l'ordre, et M. le marquis de *Billac*, l'un des plus honnêtes hommes du monde, ſerait

nommé par notre gendre qui a promis d'en paſſer par leur ſentence. 1764.

M. le bailli de *Froulai* m'a mandé qu'il conſulterait mon ange, et certainement il ne peut pas mieux faire ; quel autre conſulterait-on, quand il s'agit de faire du bien ?

Je crois que j'ai pris trop d'alarmes ſur ce livre miſérablement imprimé, qu'on ſait bien ici être de pluſieurs mains ; mais le pauvre *Montpéroux* n'a pas joué un beau rôle dans cette affaire.

On dit *le Kain* malade. On m'a parlé d'un acteur, nommé *Aufreſne*, qu'on dit très-bon ; il eſt à la Haie. Je l'ai entendu, il y a ſix ou ſept ans ; il me parut alors n'avoir de défaut que celui de jouer tout. On dit qu'il s'en eſt corrigé. En ce cas, ce ſerait une bonne acquiſition pour le tripot que Dieu béniſſe, et que je ne peux plus ſervir.

Je me mets bien humblement à l'ombre des ailes de mon ange.

LETTRE CCLXIX.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

29 d'octobre.

Le *Barretti* dont vous me parlez, Monſieur, m'a bien l'air d'être de la ſecte de ces flagellans qui, dans leurs proceſſions, donnaient cent coups d'étrivières à ceux qui marchaient devant eux, et en recevaient de ceux qui étaient derrière. Si vous voulez m'envoyer

1764. une poignée de ſes verges, on pourra le payer avec uſure.

J'ai reçu la traduction de Tancrède par M. *Claudio Zucchi*, qui me paraît avoir la politeſſe d'un homme de qualité, et ne point reſſembler du tout au ſieur *Barretti*. Heureux ceux qui cultivent comme vous les lettres par goût et par grandeur d'ame! les autres ſont des laquais qui médiſent de leurs maîtres dans l'antichambre.

Comptez toujours, Monſieur, ſur mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de novembre.

Les neiges ſont ſur nos montagnes, et me voilà redevenu aveugle; Dieu ſoit béni!

Mon divin ange me parle de mademoiſelle *Doligny* et de mademoiſelle *Luzy*; je le ſupplie de mander quels rôles il faut donner à l'une et à l'autre : j'exécuterai vos ordres ſur le champ. En attendant, elles peuvent apprendre ceux que vous leur deſtinez.

M. le maréchal de *Richelieu* aura peut-être oublié qu'il m'a écrit que je pouvais diſpoſer de tous ces rôles; mais heureuſement j'ai ſa lettre, ainſi que j'ai des preuves convaincantes que le *Teſtament politique* n'eſt point du cardinal de *Richelieu*. Je brave monſieur le maréchal, et madame la ducheſſe d'*Aiguillon*, et M. de *Foncemagne*, et le dépôt des affaires étrangères. Je leur réponds à tous, et vous croyez bien

que ce n'eſt pas pour leur dire des choſes qui leur déplaiſent. Ma réponſe eſt bien reſpectueuſe, bien flatteuſe, mais, à mon gré, bien curieuſe. J'eſpère qu'elle vous amuſera, et que M. le duc de *Praſlin* n'en ſera pas mécontent. J'y dis un petit mot ſur les livres qu'on impute à de pauvres innocens. Au reſte, mon cher ange, je n'ai point prétendu que M. le duc de *Praſlin* débutât, dans une ſéance du conſeil, en diſant : *Le Portatif n'eſt pas de V;* mais il eſt indubitable, il eſt démontré que le *Portatif* eſt de pluſieurs mains; et, ſi vous en doutez, je vous enverrai l'original de *Meſſie*, avec la lettre de l'auteur, toutes deux de la même écriture. Alors, étant convaincu de la vérité, vous la ferez mieux valoir; et M. le duc de *Praſlin*, convaincu par ſes yeux, ſerait plus en droit de dire dans l'occaſion : *V.* n'a point fait le *Portatif;* il eſt de pluſieurs mains. 1764.

Je ſais qu'on fait actuellement une très-belle édition de ce *Portatif* en Hollande, revue, corrigée et terriblement augmentée. C'eſt un ouvrage très-édifiant, et qui ſera fort utile aux ames bien nées.

Au reſte, que peut-on dire à *V.* quand *V.* n'a donné cet ouvrage à perſonne, et quand il a crié le premier au voleur, comme *Arlequin* dévaliſeur de maiſons ? *V.* eſt intact; *V.* s'enveloppe dans ſon innocence; *V.* reprendra les roués en conſidération, quand il pourra avoir au moins la moitié d'un œil. *V.* remercie tendrement ſon ange pour notre gendre, lequel eſt aſſigné à comparoir au grand conſeil, et à plaider contre les religieux corſaires de Malte. Nous ſommes très-diſpoſés à en paſſer par ce que

monſieur l'ambaſſadeur de Malte voudra. Je ſuis
1764. perſuadé que l'ordre dépenſerait beaucoup d'argent à cette affaire, et y gagnerait très-peu de choſe. *V.* remercie ſurtout pour la grande affaire des dixmes, dans laquelle heureuſement ſon nom ne ſera point prononcé; ce nom fait un aſſez mauvais effet, quand il s'agit de la ſainte Egliſe.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCLXXI.

AU MEME.

Aux Délices, 5 de novembre.

VOICI, mon cher ange, un autre procès; jugez-moi avec M. le duc de *Praſlin*, et jugez le cardinal de *Richelieu*. Ce petit procès peut amuſer et faire diverſion. Je crois que M. le maréchal de *Richelieu*, et madame la ducheſſe d'*Aiguillon*, tout opiniâtres qu'ils ſont, m'accorderont liberté de conſcience ſur le *Teſtament* de leur grand oncle; et je me flatte que M. de *Foncemagne*, leur avocat, ne ſera pas mécontent de la diſcrétion avec laquelle je plaide contre lui.

Dès que mes fluxions ſur mes yeux me permettront d'entrevoir le jour, je reprendrai les roués en ſous-œuvre; et, dès que vous m'aurez marqué quels rôles il faut donner à mademoiſelle *Doligny* et *Luzy*, je leur enverrai les proviſions de leurs charges.

Je vous ſupplie de remarquer que c'eſt une vérité certaine que le *Portatif* eſt de pluſieurs mains; et ce n'eſt pas un petit avantage pour l'affermiſſement du

règne de la raiſon, que pluſieurs perſonnes, parmi leſquelles il y a même des prêtres, aient contribué à cet ouvrage. Des conſeillers de Genève en ont vu de leurs yeux des preuves démonſtratives, et doivent même l'avoir mandé à M. *Cromelin*; c'eſt une vérité dont perſonne ne doute ici. La ſottiſe qu'on a faite à Genève n'a été qu'un ſacrifice au parti de *Jean-Jacques* qui a toujours crié qu'il fallait brûler l'*Evangile*, puiſqu'on avait brûlé *Emile*. Où ſerait donc le mal? où ſerait l'inconvenance, ſi M. le duc de *Praſlin*, convaincu de la vérité que le *Portatif* eſt de pluſieurs mains, diſait dans l'occaſion: Il eſt de pluſieurs mains? en quoi cela pourrait-il le compromettre? J'ai ſu que les *Omer* ſe trémouſſaient beaucoup; cette famille n'eſt pas philoſophe. Le règne de la raiſon avance; mais plus elle fait de progrès, plus le fanatiſme s'arme contre elle. On ne laiſſe pas d'avoir quelque obligation à ceux qui combattent pour la bonne cauſe, mais il ne faut pas qu'ils ſoient martyrs. Le fanatiſme, qui a tant déſolé le monde, ne peut être adouci que par la tolérance, et la tolérance ne peut être amenée que par l'indifférence. Voilà ce qui fait que les Anglais ſont heureux, riches et triomphans, depuis environ quatre-vingts ans. J'en ſouhaite autant aux Velches. 1764.

Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Virtemberg et du Palatinat. Je crierai toujours ſur le *Portatif* comme un aveugle qui a perdu ſon bâton, pour peu que maître *Omer* inſtrumente.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1764.

LETTRE CCLXXII.

A M. DAMILAVILLE.

7 de novembre.

MON cher frère, comptez que je ne me ſuis pas alarmé mal à propos ſur ce *Portatif* qu'on m'imputait, et qu'il a été néceſſaire de prendre à la cour des précautions qui ont coûté beaucoup à ma philoſophie. Le mal vient de ce que les frères zélés m'ont nommé d'abord. Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinſſent à perſonne. On doute encore de l'auteur de l'*Imitation* de JESUS-CHRIST. Qu'importe l'auteur d'un livre, pourvu qu'il faſſe du bien aux bonnes ames? Je ſais, à n'en pouvoir douter, que le procureur général a ordre d'examiner le livre, et d'en pourſuivre la condamnation. Ç'eſt un nommé l'abbé d'*Eſtrées*, petit généalogiſte, et un peu fauſſaire de ſon métier, qui a donné l'ouvrage au procureur général. On trouve par-tout des monſtres.

Il a fallu toute la protection que j'ai à la cour, pour affaiblir ſeulement un peu l'opinion où était le roi que j'étais l'auteur de ce *Portatif*. Il ſera plus difficile d'arrêter la fureur des *Omer*. L'un d'eux a fait venir l'ouvrage, et j'ai vu des lettres de lui qui ne ſont pas d'un homme modéré. On ne pourra empêcher ces perſécuteurs de ſuivre leurs infames uſages dont on ſe moque depuis aſſez long-temps. Tout ridicules qu'ils ſont, ils ne laiſſeront pas de faire impreſſion, et même ſur l'eſprit du ſouverain qui,

en voyant l'ouvrage condamné, le trouvera encore plus condamnable. 1764.

Je vous ſupplie, mon cher frère, de continuer à réparer le mal. Si quelque choſe peut arrêter la fureur des barbares, c'eſt que le public ſoit inſtruit que le livre eſt un recueil de pièces de différens auteurs, dès long-temps publiées, et que je n'ai nulle part à cette édition. L'effet des premiers bruits ne ſe répare preſque jamais; il faut cent efforts pour détruire l'impreſſion d'un moment.

Admirons cependant la Providence qui a ſuſcité juſqu'à un prêtre, qui eſt le premier de ſon Egliſe, pour faire un des articles *Meſſie;* et le fameux *Midleton*, auteur de la *Vie* de *Cicéron*, pour un autre article. Frère *Protagoras* dit qu'il ne veut rien écrire; mais, ſi tous les ſages en avaient dit autant, dans quel état ſerait le genre-humain? et dans quelle horrible ſuperſtition ne ſerions-nous pas plongés? La ſuperſtition eſt, immédiatement après la peſte, le plus horrible des fléaux qui puiſſent affliger le genre-humain. Il y a encore des ſorciers à ſix lieues de chez-moi, ſur les frontières de la Franche-Comté, à Saint-Claude, pays où les citoyens ſont eſclaves. Et de qui eſclaves? de l'évêque et des moines. Il y a quelques années que deux jeunes gens furent accuſés d'être ſorciers; ils furent abſous, je ne ſais comment, par le juge. Leur père qui était dévot, et que ſon confeſſeur avait perſuadé du prétendu crime de ſes enfans, mit le feu dans la grange auprès de laquelle ils couchaient, et les brûla tous deux, pour réparer auprès de DIEU l'injuſtice du juge qui les avait abſous. Cela s'eſt paſſé dans un

1764. gros bourg appelé Longchaumois; et cela ſe paſſerait dans Paris, s'il n'y avait eu des *Deſcartes*, des *Gaſſendi*, des *Bayle*, &c. &c.

On a donc plus d'obligation aux philoſophes qu'on ne penſe; eux ſeuls ont changé les bêtes en hommes. Le *Julien* du marquis d'*Argens* réuſſit beaucoup chez tous les ſavans de l'Europe; mais il n'eſt pas connu à Paris; on y craint trop pour l'erreur qui eſt encore chère à tant de gens.

Avez-vous entendu parler de la nouvelle édition du *Teſtament du cardinal de Richelieu*? On croit m'avoir démontré que ce *Teſtament* eſt authentique, mais je me ſens de la pâte des héréſiarques; je n'ai jamais été plus ferme dans mon opinion, et vous entendrez bientôt parler de moi. Cela vous amuſera; je m'en rapporterai entièrement à votre jugement.

Je ne ſais pourquoi frère *Protagoras* ne m'écrit point; je n'en compte pas moins ſur ſon zèle fraternel. Hélas! ſi les philoſophes s'entendaient, ils deviendraient tout doucement les précepteurs du genre-humain.

LETTRE CCLXXIII. 1764.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 de novembre.

Si vous avez été malade, mon cher Monſieur, je ſuis devenu aveugle depuis que les neiges ont couvert nos montagnes; c'eſt ce qui m'arrive tous les ans, et bientôt je perdrai entièrement la vue. Il aurait été bien à ſouhaiter, en effet, que les trois cents petits pâtés, dont vous m'avez parlé tant de fois, euſſent été mangés à Bordeaux; mais un gourmand, qui arrive de cette ville, m'aſſure qu'il n'a pu en trouver chez aucun pâtiſſier, et c'eſt de quoi on m'avait déjà aſſuré plus d'une fois. M. le maréchal de *Richelieu*, qui aime les petits pâtés plus que perſonne, en aurait fait ſervir à ſa table; il faut aſſurément qu'il ſoit arrivé malheur à votre four, et qu'il n'ait pas été aſſez chaud. Je ne ſais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de *Grécourt*, qui n'eſt que grivoiſe, et dont vous citez ce vers :

L'amour me dreſſe ſon pupitre.

Vous devez bien ſentir que la belle choſe dont il eſt queſtion ne reſſemble point du tout à un pupitre. Ce n'eſt pas là le ton de la bonne compagnie. Tous les habitans de notre petit hermitage vous font, Monſieur, les complimens les plus ſincères, ainſi qu'à monſieur votre frère. Vous ſavez avec quelle tendreſſe inaltérable je vous ſuis attaché pour toute ma vie.

1764.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de novembre.

MON gendre et moi, nous ſommes aux pieds des anges; et, avant que j'aye fermé ma lettre, je compte bien que M. *Dupuits* aura écrit celle de remercîmens qu'il vous doit, après quoi il fera de point en point tout ce que vous avez la bonté de lui conſeiller.

Je ne ſuis pas auſſi heureux que lui dans la petite guerre avec M. le maréchal de *Richelieu*, puiſque je lui ai déjà envoyé les choſes que vous voulez que je ſupprime. Il me permet, depuis quarante ans, de diſputer contre lui, et je ne me ſouviens pas d'avoir jamais été de ſon avis; mais, heureuſement, il m'a donné toujours liberté de conſcience.

Je conçois bien, mon cher ange, qu'on oublie aiſément les anciennes petites brochures écrites à propos du *Teſtament*: il y était queſtion du capucin *Joſeph*, et de ſa prétendue lettre à *Louis XIII*. Je répondis, en 1750, ce que je dis aujourd'hui avoir répondu en 1750, parce que je l'ai trouvé dans mes manuſcrits reliés, écrit de la main du clerc que j'avais en ce temps-là. Comment avez-vous pu imaginer que j'euſſe voulu antidater cette réponſe? quel bien cette antidate aurait-elle pu faire à ma cauſe? Croyez que je dis auſſi vrai ſur cette petite brochure que ſur le *Portatif*. Croyez que M. *Abauzit*, auteur de l'article *Apocalypſe* et d'une partie de *Chriſtianiſme*,

eſt non-ſeulement un des plus ſavans hommes de l'Europe, mais à mon gré le mieux ſavant. 1764.

Croyez que M. *Polier*, premier paſteur de l'Egliſe de Lauſane, auteur de *Meſſie*, entend très-bien ſa matière, et ne reſſemble en rien à vos évêques qui n'en ſavent pas un mot.

Croyez que *Midleton*, ce même *Midleton* qui a fait cette belle *Vie* de *Cicéron*, a fait un excellent ouvrage ſur les miracles, qu'il nie tous, excepté ceux de NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST. C'eſt de cet illuſtre *Midleton* qu'on a traduit le conte du miracle de *Gervais* et de *Protais*, et celui du ſavetier de la ville d'Hippone. Remerciez DIEU de ce qu'il s'eſt trouvé à la fois tant de ſavans perſonnages, qui tous ont contribué à démolir le trône de l'erreur, et à rendre les hommes plus raiſonnables et plus gens de bien.

Enfin, mon cher ange, ſoyez bien convaincu que je ſuis trop idolâtre et trop enthouſiaſte de la vérité, pour l'altérer le moins du monde.

A l'égard du *Teſtament relié en maroquin rouge*, la faute en eſt faite. Cette petite et innocente plaiſanterie pourrait-elle bleſſer M. de *Foncemagne*, ſurtout quand ce n'eſt pas une *viande ſans ſauce*, et quand j'aſſaiſonne la raillerie d'un correctif et d'un éloge? J'ai envoyé l'ouvrage à M. de *Foncemagne*, l'eſtimant trop pour croire qu'il en fût offenſe.

Enfin, pourquoi voudriez-vous que je ſupprimaſſe le trait de l'hoſtie, et du marquis *Dupuis*, duc de la *Vieuville*, quand cette aventure eſt rapportée, mot pour mot, dans mon Eſſai ſur l'hiſtoire générale, tome V., page 29, édition de 1761? Supprimer un tel article dans ma réponſe, après l'avoir imprimé dans mon

1764. Hiſtoire, et après l'avoir envoyé à M. le maréchal de *Richelieu* lui-même; ôter d'une édition ce qui eſt dans une autre, ce ſerait me décréditer ſans aucune raiſon.

Vous voyez donc bien, mon cher ange, que la vérité et la convenance exigent que l'ouvrage paraiſſe dans Paris, dans le même état où je ſoupçonne que le roi l'a déjà vu; ſans quoi je paraîtrais déſavouer les faits ſur leſquels je me ſuis fondé.

Pardonnez, je vous prie, à mes petites remontrances. L'hiſtoire deviendrait un beau recueil de menſonges, ſi l'on n'oſait rapporter ce qu'ont fait les rois et les miniſtres, il y a cent cinquante années, de peur de bleſſer la délicateſſe de leurs arrière-couſins. Je vous ſupplie donc inſtamment de vouloir bien agréer la bonté de M. *Marin*, qui veut bien faire imprimer ma réponſe à M. de *Foncemagne*, avec les dernières additions que j'ai envoyées nouvellement.

Au reſte, il réſultera de toute cette diſpute, ou que le *Teſtament du cardinal de Richelieu* n'eſt point de lui, ou que, s'il en eſt, il a fait là un bien déteſtable ouvrage. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que le roi a lu deux fois ce *Teſtament*, il y a environ vingt ans; et je crois qu'il eſt bien important pour le royaume que le roi perde l'opinion où il peut avoir été que cet ouvrage doit être la règle de la conduite d'un prince.

Quand on m'a mandé que vous aviez bien voulu corriger quelques paſſages, j'avais cru que c'était la faute qu'on a faite d'oublier les *jeunes magiſtrats*, et de dire que les *avocats* inſtruiſent les *magiſtrats*, en oubliant *jeunes*. Que cette expreſſion, la *France eſt le ſeul pays ſouillé de cet opprobre*, vous avait paru trop forte, et que c'était-là qu'il fallait ménager les termes.

Je

Je me ſoumets à vos lumières et à vos bontés ; et en même temps je vous demande grâce pour l'hoſtie de la *Vieuville*, pour le maroquin rouge de l'abbé de *Rothelin*, et pour l'hiſtoire du capucin *Joſeph*. Je vous ſupplie de vouloir bien faciliter et d'approuver la bienveillance de M. *Marin*, à qui je renouvelle mes inſtances de laiſſer imprimer l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu à vous et à lui. 1764.

LETTRE CCLXXV.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Aux Délices, 17 de novembre.

Je ne ſais ſi vous ſavez, mon cher *Gros-Chat*, que je deviens aveugle ; vous me direz que je ſuis très-clair-voyant ſur le mérite des *Pompignans ;* je vous aſſure que je ne le ſuis pas moins ſur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus ſouvent, ſi j'avais du temps et des yeux ; mais tout cela me manque : vous ſavez de plus que j'ai l'honneur d'avoir ſoixante et dix ans ; et qu'étant né très-faible, je n'acquiers pas de la force avec l'âge. On meurt en détail, ma chère amie ; puiſſiez-vous jouir d'une meilleure ſanté que la mienne ! Je n'ai pas la conſolation d'eſpérer de vous revoir ; nous ſommes l'un et l'autre dans des hémiſphères différens. J'ai un ami dans ce pays-ci, qui va ſouvent en Amérique, mais qui en revient comme de Verſailles à Paris. Il n'en eſt pas de même d'un *Gros-Chat* dont la gouttière eſt en Champagne, et

1764. d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des momens bien agréables; mais nous sommes cloués, par la destinée, chacun chez nous; et, malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore; c'est comme l'*Ave-Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur d'ennuyer *Gros-Chat* par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de *Corneille!* je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaiement du monde.

Adieu, mon cher *Gros-Chat;* vivons tant que nous pourrons : mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crême fouettée.

LETTRE CCLXXVI.

A M. PIERRE ROUSSEAU,

Auteur du Journal encyclopédique.

Aux Délices, près de Genève, 19 de novembre.

Il est vrai, Monsieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque chose sous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce se trompent encore plus

qu'ils ne trompent le public ; mon vin a toujours été fort médiocre, et ceux qui débitent le leur ſous mon nom ne feront pas fortune. 1764.

J'apprends que pour ſurcroît on vient d'imprimer en Hollande mes Lettres ſecrètes ; je crois qu'en effet ce recueil ſera très-ſecret, et que le public n'en ſaura rien du tout. Il me ſemble que c'eſt à la fois offenſer ce public et violer tous les droits de la ſociété, que de publier les lettres d'un homme ayant ſa mort, ſans ſon conſentement ; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'eſt le métier d'un fauſſaire. Ce recueil n'eſt point parvenu dans ma retraite ; on m'aſſure qu'il eſt fort mauvais, et j'en ſuis très-bien aiſe.

Je préſume, au reſte, que, dans ces lettres familières qu'on débite ſous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de *Cicéron : Si vous vous portez bien, j'en ſuis bien aiſe ; pour moi je me porte bien.* Ce ſerait-là trop clairement un menſonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres d'*Henri IV*, du cardinal d'*Oſſat*, de madame de *Sevigné ; Racine* le fils a même donné au public quelques lettres de ſon illuſtre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de ſon grand nom ; mais il n'eſt permis d'imprimer les lettres des hommes obſcurs, que quand elles ſont auſſi plaiſantes que celles que vous connaiſſez ſous le titre de *Litteræ virorum obſcurorum.*

Ne voilà-t-il pas un beau préſent à faire au public, que de lui préſenter de prétendues lettres très-inutiles et très-inſipides, écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas

—— du tout! Il faut être auſſi mal-aviſé pour imprimer
1764. de telles fadaiſes, que frivole pour les lire; auſſi toutes ces paperaſſes tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et preſque toutes les brochures de nos jours reſſemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même deſtinée.

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux : et ce n'était pas un ſot que celui qui dit le premier que tout était vanité, excepté la jouiſſance paiſible de ſoi-même.

La ſubſtance de tout ce que je vous dis, Monſieur, mériterait une place dans votre journal, ſi elle était ornée par votre plume.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de novembre.

Vous êtes les anges des *Corneille*, comme vous êtes les miens; ainſi je compte que madame *Dupuits* n'eſt pas trop téméraire en ſuppliant M. d'*Argental* de vouloir bien faire rendre le paquet ci-joint à M. *Corneille*. Le marquis eſt arrivé, et il a bien promis d'envoyer les feuilles qu'on demande; et je ne doute pas que le prince et le marquis n'ordonnent à leurs principaux officiers de faire les recherches néceſſaires

dans leur chancellerie; moyennant quoi, l'héritier du nom de *Corneille* peut ſe flatter de recevoir, dans quelques mois, un paquet ſcellé du grand ſceau. 1764.

Mes anges m'avaient tenu le cas ſecret ſur les lettres ſecrètes; je ne les ai point lues. C'eſt un nommé *Robinet*, qui eſt allé exprès à Amſterdam. Je ne crois pas que ſon entrepriſe lui paye ſon voyage. Il prétend auſſi faire imprimer ma correſpondance avec le roi de Pruſſe; en ce cas, il publiera de bien mauvais vers. Vous croyez bien que j'entends les miens, car ceux d'un roi ſont toujours bons.

Il me paraît que je reſſemble aſſez à un homme dont le bien eſt à l'encan. On vend tous mes effets, comme ſi j'étais décédé inſolvable; et on fourre dans l'inventaire bien des choſes qui ne m'appartiennent pas : mais, comme je ſuis mort, ce n'eſt pas la peine de me plaindre.

Dieu béniſſe les vivans, et qu'il accorde à mes anges la vie ſempiternelle, le plus tard qu'il pourra!

LETTRE CCLXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

Les hommes ſeraient trop heureux, mon cher frère, s'ils n'avaient à combattre que des erreurs ſemblables à celle qui impute au cardinal de *Richelieu* un très-ennuyeux et très-déteſtable *Teſtament*. Je ne crois pas qu'on ait jamais débité une morale plus pernicieuſe, ni propoſé de plus extravagans ſyſtêmes.

1764. M. *Marin* s'eſt chargé de faire imprimer, avec permiſſion, ma réponſe à M. de *Foncemagne*, réponſe que je crois polie et honnête. Si quelque conſidération particulière, dont je ne puis avoir connaiſſance, l'empêchait de faire ſur cela ce qu'il m'a promis, je vous ferais, en ce cas, très-obligé de donner à *Merlin* l'exemplaire corrigé que je vous fais tenir; et je crois que M. *Marin* y donnerait volontiers ſon aveu. On ne pourrait lui reprocher d'être éditeur; il n'aurait fait que ce que ſa place exige de lui. Il me ſemble néceſſaire que l'ouvrage paraiſſe; je ſuis dans le cas d'une défenſe légitime; il ne ſerait pas bien à moi d'abandonner, ſur la fin de ma vie, une opinion que j'ai ſoutenue pendant trente années. Je vous jure que je me rétracterais publiquement, ſi on me donnait de bonnes raiſons; mais il me ſemble qu'on en eſt bien loin.

Montrez, je vous en prie, cette double copie à votre ami M. de *Beaumont*. Je crois que l'article qui regarde les avocats ne lui déplaira pas; je voudrais, d'ailleurs, avoir ſon avis ſur le fond du procès. Je vous avoue que je ſerais tenté de propoſer à M. de *Foncemagne* de prendre une demi-douzaine d'avocats pour arbitres. Il me paraît qu'on ne peut former que deux opinions ſur cette affaire; l'une, que le *Teſtament*, attribué au cardinal, n'eſt point de lui; l'autre, que, s'il en eſt, il a fait un ouvrage impertinent. Il y a plus d'un livre reſpecté dont on pourrait en dire autant.

Tâchez, mon cher frère, d'animer frère *Protagoras*; c'eſt l'homme du monde qui peut rendre les plus grands ſervices à la cauſe de la vérité. Les mathéma-

tiques ſont fort belles ; mais, hors une vingtaine de théorèmes utiles pour la mécanique et pour l'aſtronomie, tout le reſte n'eſt qu'une curioſité fatigante. Plût à Dieu que notre *Archimède* pût trouver un point fixe pour y pendre le fanatiſme. 1764.

LETTRE CCLXXIX.

A M. MARIN.

24 de novembre.

Si jamais, Monſieur, quelque homme de lettres vient vous dire que ſon métier n'eſt pas le plus ridicule, le plus dangereux, le plus miſérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profeſſion. Un de ſes revenant-bons eſt que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien ſcandaleux. Je ſuis dans le cas du célèbre M. *Arnoud*, et de l'illuſtre M. *le Lièvre*, deux braves apothicaires, dont on contrefait tous les jours les ſachets et le baume de vie. On débite continuellement, ſous mon nom, de plus mauvaiſes drogues. On a fabriqué une Hiſtoire de la guerre de 1741, avec mon nom à la tête. Je ne ſais quel fripier prétend avoir trouvé mon porte-feuille; il a donné hardiment un recueil de vers tirés du *Mercure*, et cela eſt intitulé : *Mon porte-feuille retrouvé.*

M. *Robinet*, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a fait imprimer mes lettres ſecrètes qui, ſi

elles ſont ſecrètes, ne devaient pas être publiques;
1764. et M. *Robinet* ne fera pas aſſurément fortune avec mes prétendus ſecrets.

En voici un autre qui donne mes Oeuvres philoſophiques ; et ces Oeuvres ſont d'abominables rogatons imputés autrefois à *la Métrie*, et indignes même de lui.

Quel remède à tout cela, s'il vous plaît? je n'y vois que celui de la patience ; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans qui avertiſſent le public de ſe donner de garde de ceux qui contrefont leur élixir. Il faut ſubir cette deſtinée attachée à la littérature. Il eſt très-inutile de ſe plaindre au public qui n'a jamais plaint perſonne, et qui ne ſonge qu'à s'amuſer de tout.

Il faut qu'un homme de lettres ſe prépare à paſſer ſa vie entre la calomnie et les ſifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vîte où on le vend ; ſi vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'opéra comique; ſi vous lui dites qu'on n'a pas rendu juſtice à vos derniers vers, il vous rit au nez : ainſi le mieux eſt toujours de rire auſſi.

Je ne ſais ſi votre *Ducheſne* s'appelle *André* ou *Gui;* mais, ſoit *Gui* ſoit *André*, il a impitoyablement maſſacré mes tragédies ; il les a imprimées comme je les ai faites, avec des fautes innombrables de ſa part, comme moi de la mienne. De toutes les républiques, celle des lettres eſt ſans contredit la plus ridicule.

LETTRE CCLXXX. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

A l'un de mes anges, ou aux deux enſemble.

Les lettres ſe croiſent, et le fil s'embrouille. La lettre du 21 de novembre m'apprend, ou qu'on n'avait pas encore reçu les lettres patentes de meſdemoiſelles *Doligny* et *Luzy*, ou qu'elles ont été perdues avec un paquet adreſſé, autant qu'on peut s'en ſouvenir, à M. de *Courteille*. Tous mes paquets ont été envoyés depuis un mois à cette adreſſe, excepté un ou deux à l'abbé *Arnaud* ou à *Marin*. Il ſerait triſte qu'il y eût un paquet d'égaré. Dans ce doute, voici de nouvelles patentes.

Je vous avais mandé que M. de *Richelieu* m'avait donné toute liberté ſur la diſtribution de ces bénéfices : ſi M. de *Richelieu* change d'avis, je n'en changerai point ; je crois ſon goût pour mademoiſelle d'*Epinai* paſſé, et j'imagine que ſa fureur de vous contrecarrer ſur les affaires du tripot eſt auſſi fort diminuée.

Je vous ſupplie, mes divins anges, d'aſſurer M. *Marin* de ma très-vive reconnaiſſance. Je voudrais bien pouvoir la lui marquer, et vous me feriez grand plaiſir de me dire comment je pourrais m'y prendre.

Il eſt très-vrai que j'avais fait une balourdiſe

énorme, en ajoutant à la réponſe faite à M. de
1764. *Foncemagne* en 1750, les noms du cardinal *Alberoni* et du maréchal de *Belliſle;* je fis cette ſottiſe en corrigeant l'épreuve à la hâte. On eſt bien heureux d'avoir des anges gardiens qui réparent ſi bien de pareilles fautes. Mais je jure encore, par les ailes de mes anges, que j'ai retrouvé, parmi mes paperaſſes, cette lettre de 1750, écrite de la main du clerc qui griffonnait alors mes penſées; je ne trompe jamais mes anges.

On m'a mandé qu'un honnête homme, qui a approfondi la matière du *Teſtament*, et qui ne laiſſe rien échapper, a porté une ſentence d'arbitre entre M. de *Foncemagne* et moi. On la dit ſage, polie, inſtructive et très-bien motivée.

Il paraît tous les mois, ſous mon nom, en Angleterre ou en Hollande, quelques livres édifians. Ce n'eſt pas ma faute; je ne dois m'en prendre qu'à ma réputation de bon chrétien, et mettre tout aux pieds du crucifix.

J'ai bien peur que maître *Omer* ne veuille me procurer la couronne du martyre. Ces *Omer* ſont très-capables de joindre au *Portatif* la tragédie ſainte de Saül et David, que le ſcélérat *Beſogne*, libraire de Rouen, a imprimée ſous mon nom; *meſſieurs* pourraient bien me décréter; et, quoique je ne faſſe cas que des décrets éternels de la Providence, cette aventure ſerait auſſi embarraſſante que déſagréable. Je connais toute la mauvaiſe volonté des *Omer;* je n'ai jamais été content d'aucun *Fleuri*, pas même du cardinal, pas même du confeſſeur du roi, auteur de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique;* je ne conçois pas comment

il a pu faire de ſi excellens diſcours et une hiſtoire ſi puérile. 1764.

Au reſte, je ne me porte pas aſſez bien pour me fâcher, et mes yeux ſont dans un trop triſte état pour que je revoye les roués. Je me ſers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout-à-fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conſervez-moi vos céleſtes bontés. Toute ma famille ſe proſterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle auſſi d'une petite aſſignation de notre curé. La robe de tous côtés me perſécute; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on eſt vieux, plus on doit être hardi. Je ſuis du ſentiment du vieux *Renaud* qui diſait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conſpirer.

LETTRE CCLXXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 de novembre.

VRAIMENT, vous ſerez très-bien reçus, Monſieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney; et je vous réponds que, ſi j'étais jeune, je viendrais prendre madame de *Florian* à Ornoy, pour la conduire chez nous; mais je ne lui conſeille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève eſt actuellement un des plus beaux du royaume; et il faut toujours choiſir les routes les plus fréquentées et

—— les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus
1764. de reſſources et plus de ſecours dans les accidens.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie; il eſt trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme *Sarrazin*; j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu ſoixante et dix ans.

Si mes fluxions ſur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveugle, et je ne pourrai jouer que le rôle de *Tyréſie*. Nous avons un jéſuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand-prêtre dans l'occaſion; mais cela compoſerait, ce me ſemble, une troupe aſſez lugubre.

Il faudra, je crois, ſe réduire aux plaiſirs ſimples de la ſociété. Genève n'en fournit guère; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous ſerez contens de M. *Dupuits* et de ſa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouſer. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné ſans reſſource; ſes tuteurs avaient bouleverſé toute ſa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en paſſant par Lyon, et nous irons au-devant de madame de *Florian*. J'eſpère que je ſerai en état de la mieux recevoir qu'à ſon premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps; mais je me flatte qu'elles ſeront inceſſamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaiſir que vous avez embelli Ornoy. Je répète toujours qu'on n'eſt véritablement bien que chez ſoi; et que, quand on ſait ſe préſerver un peu du poiſon mortel de l'ennui, on ſe trouve bien plus à ſon aiſe dans ſon château,

que dans le tumulte de Paris et dans le miſérable uſage de paſſer une partie de ſon temps dans les rues, de ſortir pour ne rien faire, et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être inſupportable pour quiconque a quarante ans paſſés. 1764.

Tout Ferney fait mille tendres complimens à tout Ornoy. Autrefois les ſeigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les ſeigneurs châtelains du pays des Allobroges; mais à préſent que la ſociété eſt perfectionnée, on peut ſans riſque faire de ces longs voyages. Vous ſerez attendus avec impatience, et reçus avec tranſport.

LETTRE CCLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ſes réflexions ſur *Octave* a la plus grande raiſon du monde; et que, ſi le génie du jeune homme égale la ſageſſe de ces conſeils, l'ouvrage ne ſera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il eſt.

Je ſuis, comme vous ſavez, le ſerviteur de monſieur *Chabanon;* je m'intéreſſe à ſes ſuccès; il doit ſavoir avec quel plaiſir je recevrai ſa Virginie. J'ai reçu *le Tuteur dupé* de M. de *Leſtandoux;* je l'en remercierai inceſſamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour *le Kain :* voilà pour tout ce qui regarde le tripot.

1764. Comme mes anges daignent s'intéreſſer à la nièce de *Corneille*, il eſt juſte que je leur diſe que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère ſe porte bien, et toute la famille eſt aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à préſent aux tracaſſeries de Genève.

Le ſecrétaire d'Etat eſt venu me remercier de la part du conſeil, de la manière impartiale et du zèle déſintéreſſé avec lequel je me ſuis conduit. J'ai eu le bonheur juſqu'à préſent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchiſe; mais je me ſuis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fuſſe à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma ſanté, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous ſavez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. *Fabry*, ſyndic des petits Etats de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été long-temps employé au règlement des limites avec la Suiſſe et Genève; il eſt chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. *Hénin*. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru déſirer de travailler ſur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. *Hénin* doit conſommer; il a cru que ce ſervice lui mériterait les récompenſes qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de *Praſlin*.

J'ai penſé, mes divins anges, que je devais lui

faire le ſacrifice de cette petite négociation, ſans pourtant abandonner le rôle que je joue, et ce rôle eſt de jeter de l'eau ſur les charbons ardens allumés par *Jean-Jacques;* cela me ſuffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* agréera ma conduite, et que M. *Hénin* n'en ſera pas mécontent. 1764.

Si vous voyez monſieur le coadjuteur, je vous ſupplie de lui dire que je ſuis auſſi fâché que lui du train qu'ont pris les choſes. On a, ce me ſemble, trop fatigué le roi et le miniſtère par des expreſſions pleines d'aigreur. On a haſardé de perdre juſqu'aux libertés de l'Egliſe gallicane dont tous les parlemens ont toujours été ſi juſtement et ſi invariablement les défenſeurs. Cela fait de la peine à un pauvre hiſtorien qui aime ſa patrie, et qui eſt entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod la grande. La raiſon commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatiſme eccléſiaſtique peut l'écraſer. J'en gémis juſqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours ſur la ſageſſe du roi et de ſes miniſtres qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embraſement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux ſuiſſe, qui aura toute ſa vie pour vous la tendreſſe la plus reſpectueuſe.

1764.

LETTRE CCLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

30 de novembre.

MON cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart ſont à Lauſane, ſont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre ; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être ſoupçonné ; mais, dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très-forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller au-devant des coups qu'on me portait. Je me trouvais préciſément alors dans des circonſtances très-épineuſes ; j'y ſuis encore ; mais c'eſt déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine académie la vérité dont j'ai beſoin. On m'avertit que les *Omer* ſe préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'eſcalier, et qu'ils veulent abſolument me l'attribuer ; je ne ſais même ſi la choſe n'eſt pas déjà faite.

Je me réſigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement velche ne voit pas plus loin que ſon nez. Il devrait ſentir combien il eſt de ſon intérêt de favoriſer la liberté de la preſſe, et que plus les prêtres ſeront décrédités, plus il aura de conſidération. Le ſénat romain ſe garda bien de condamner le livre de *Lucrèce*, et le parlement d'Angleterre ne ſoutient la liberté d'écrire que pour affermir la ſienne.

Je

Je n'ai point vu les *Lettres de J. J.*; on ne les connaît point encore dans notre Suiſſe. On a auſſi imprimé, ſous mon nom, des Lettres ſecrètes. On dit que c'eſt un M. *Robinet* qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres ſont ſecrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour; mais on croit que ce ſecret reſtera entre M. *Robinet* et ſon imprimeur. On m'a mandé que c'eſt un recueil auſſi inſipide que ſi on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort, et qu'on vend tous mes effets à l'encan. *Robinet* s'eſt chargé de mon pot de chambre. 1764.

J'attends toujours des *Dumarſais*, des *Saint-Evremond*, des *Meſlier*; j'ai reçu des *Enoch*: cela n'eſt pas *publici ſaporis*. On ne trouve pas un ſeul Dictionnaire philoſophique actuellement dans toute la Suiſſe. Perſonne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis; il n'y a que des *Frérons* qui puiſſent m'en accuſer à Paris; mais je ne crains ni les *Frérons* ni les *Pompignans*: ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre.

Sur ce je vous embraſſe; je ris des Velches et je plains les philoſophes. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 de novembre.

Je vois, mon cher philoſophe, que vous avez perdu un adepte qui ſera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui, et le petit billet qu'il écrivit avant ſa mort, me donnent bien des regrets. On dit que vous avez auſſi perdu monſieur votre père; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus long-temps. Il n'aura pas, ſans doute, écrit un billet ſemblable à celui de votre ami. Les choſes ſe tournent bien différemment dans les têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit, et celui qui n'a rien lu : le premier foule à ſes pieds les préjugés, et le ſecond en eſt la victime. Songez à rétablir votre ſanté. Pour peu que vous joigniez la ſobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus beſoin des médecins du corps que de ceux de l'ame. Je vous embraſſe de tout mon cœur; je vous ſerai attaché pour le reſte de ma vie qui ne peut être bien longue. *V.*

LETTRE CCLXXXV. 1764.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre.

MADAME l'ange eſt ſuppliée d'être arbitre entre M. de *Foncemagne* et moi; ſi elle me condamne, je me tiens pour très-bien condamné. Je ſais bien que j'ai affaire à forte partie; car c'eſt plutôt contre madame la ducheſſe d'*Aiguillon* et M. le maréchal de *Richelieu*, que contre M. de *Foncemagne* que je plaide. Il me ſemble que le procès eſt aſſez curieux.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et je décline toute juridiction. Il eſt très-avéré que cet ouvrage (horriblement mal imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les *Cramer*) eſt fait depuis pluſieurs années; ce qui eſt très-aiſé à voir, puiſqu'à l'article *Chaîne des événemens*, page 70, il eſt parlé de ſoixante mille ruſſes en Poméranie.

Il n'eſt pas moins certain que la plupart des articles étaient deſtinés à l'*Encyclopédie*, par quelques gens de lettres, dont les originaux ſont encore entre les mains de *Briaſſon*. S'il y a quelques articles de moi, comme *Amitié*, *Amour*, *Anthropophages*, *Caractère*, *Chine*, *Fraude*, *Gloire*, *Guerre*, *Lois*, *Luxe*, *Vertu*, je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile; il détruit des erreurs ſuperſtitieuſes

1764. que j'ai en horreur, et il faut bénir le siècle où nous vivons, qu'il se soit trouvé une société de gens de lettres, et dans cette société des prêtres qui prêchent le sens commun. Mais enfin, je ne dois pas m'approprier ce qui n'est pas de moi. L'empressement très-inconsidéré de deux ou trois philosophes de Paris, de donner de la vogue à cet ouvrage, au lieu de ne le mettre qu'en des mains sûres, m'a beaucoup nui. Enfin, la chose a été jusqu'au roi qu'il fallait détromper; et vous n'imagineriez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de Mᵉ *Omer*, mon ennemi, qui me désigna indignement et très mal à propos, il y a quelques années, dans son réquisitoire contre *Helvétius*. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne, a fait venir le livre pour le lui remettre, et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement; c'est le sentiment de toute l'académie; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel. Quelques académiciens, qui avaient vu les originaux chez *Briasson*, ont certifié une vérité qui m'est si essentielle. Au reste, j'ai pris toutes mes mesures depuis long-temps pour vivre et pour mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander, comme M. d'*Argenson*, la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des *Omer* disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien perſuadée, Madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus mon repos que la lecture de l'*Alcoran* ou celle des pères de l'Egliſe, et ſoyez encore plus perſuadée de mon tendre et inviolable reſpect. 1764.

Voulez-vous bien, Madame, donner à M. de *Foncemagne* ma réponſe, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois.

Nota. je reçois la petite lettre de M. le duc de *Praſlin*. C'était, ne vous déplaiſe, monſieur l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé; mais je préfère la protection de M. le duc de *Praſlin* à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de *Choiſeul*, il m'a écrit: *Vieux ſuiſſe, vieille marmotte, vous vous agitez comme ſi vous étiez dans un bénitier, et vous vous tourmentez pour bien peu de choſe.*

Je ne ſuis pas tout-à-fait de ſon avis.

LETTRE CCLXXXVI.

A M. DE CHABANON,

Qui lui avait adreſſé l'Eloge de *Rameau.*

A Ferney, 9 de décembre.

Si l'on était sûr, Monſieur, d'avoir après ſa mort des panégyriſtes tels que vous, il y aurait bien du plaiſir à mourir. Vous faites de toutes façons honneur aux beaux arts. Je vois une belle ame dans tout ce que vous faites. Si tous les gens de lettres penſaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs perſécuteurs ſeraient dans la

1764. fange. Continuez à rendre honorable un mérite perſonnel que l'inſolence des pédans et la fureur des fanatiques voudront enfin avilir. Les grands artiſtes doivent être tous frères; et ſi la famille de ces frères eſt unie, la famille des ſots ſera confondue. Nos pères, ignorans, légers et barbares, ne connaiſſaient, avant *Lully*, que les vingt-quatre violons du roi; et, avant *Corneille*, le cardinal de *Richelieu* avait à ſes gages quatre poëtes du Pont-neuf, dignes de travailler ſous ſes ordres. Il n'y a que les cœurs ſenſibles et les eſprits philoſophes qui rendent juſtice aux vrais talens. Puiſſe cet eſprit philoſophique germer dans la nation! Après l'éloge que vous avez fait de *Rameau*, je ferai toujours le vôtre; vous m'inſpirez un ſentiment d'eſtime qui approche bien de l'amitié; j'oſe vous demander la vôtre; les ſentimens que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'eſt du meilleur de mon cœur, et ſans complimens, que j'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

LETTRE CCLXXXVII. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

Je vous écrivis, le ſamedi 8, par M. l'abbé *Arnaud*. De nouvelles proviſions pour les emplois comiques étaient dans ma lettre. Je ſoupçonne violemment monſieur l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être ſi occupé de ſes deux gazettes, et ſi entouré de paperaſſes, qu'on peut ſans injuſtice le ſoupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adreſſés pour moi. Je vous ſupplie de lui redemander non-ſeulement la lettre du 8 de décembre, mais celle de novembre qu'il pourra retrouver.

Vous ſavez, ſans doute, que vous avez perdu l'abbé de *Condillac*, mort de la petite vérole naturelle, et des médecins d'Italie, tandis que l'*Eſculape* de Genève aſſurait les jours du prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philoſophe, un bon ennemi de la ſuperſtition; l'abbé de *Condillac* meurt, et *Omer* eſt en vie. Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquiſitoires contre l'inoculation, après ce qui vient de ſe paſſer à Parme. La plupart de vos médecins ne ſavent que cabaler. Votre ſorbonne eſt toujours la ſorbonne; je ne dis rien de votre parlement, car je ſuis trop ſage.

J'ignore ce qui s'eſt fait à votre aſſemblée de

1764. pairs, s'il s'eſt agi des jéſuites dont perſonne ne ſe ſoucie, ou d'affaires d'argent après leſquelles tout le monde court, grands yeux ouverts, bouche béante.

Le marquis demande quelles feuilles il faut envoyer à M. *Pierre* pour le prince. Je vous ai déjà dit que cela eſt au-deſſous de lui; et *quod de minimis non curat princeps.*

On m'a envoyé un arbitrage fort honnête entre M. de *Foncemagne*, le défenſeur du préjugé, et moi pauvre avocat de la raiſon. Cet arbitrage me donne un peu gain de cauſe. Je ne ſerais pas fâché d'avoir caſſé quelques doigts à une idole qu'on admirait ſans ſavoir pourquoi.

Mes divins anges, conſervez-moi vos bontés qui font le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

CECI eſt une réponſe du 5 de décembre, reçue aujourd'hui. Il eſt bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéreſſant de votre lettre. Frère *Cramer* viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philoſophie. Je ne ſuis point ſurpris que les Velches faſſent des difficultés ſur cet ouvrage; il n'eſt plus

permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement. 1764.

Il eſt très-bon qu'on ſe ſoit défait des jéſuites, mais il ne faut pas auſſi perſécuter la raiſon, dans la crainte chimérique d'eſſuyer des reproches d'avoir ſacrifié les jéſuites à l'introduction de la raiſon en France. La fureur d'écraſer les jéſuites d'une main, et la philoſophie de l'autre, n'eſt plus l'ouvrage de la juſtice; c'eſt celui d'un parti violent, également ennemi des jéſuites et des gens raiſonnables.

Je ſais tout ce que les omériſtes projettent, et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites; mais celui que ces monſtres perſécutent, eſt et ſera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'eſt chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits recueils aſſez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raiſon eſt une étoffe étrangère et défendue qui ne peut entrer que par contrebande. Je me ſervirais de la voie que vous m'indiquez, ſi le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais, que vous verrez inceſſamment à Paris.

Vous ſavez que l'abbé de *Condillac*, un de nos frères, eſt mort de la petite vérole naturelle, immédiatement après que l'*Eſculape* de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme, en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite vérole en Italie; elle y eſt très-fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponſe aux ſottiſes de votre faculté, et au réquiſitoire d'*Omer* ! Ce malheureux

1764. veut-il donc que la famille royale périsse? L'abbé de *Condillac* revenait en France avec une pension de dix mille livres, et l'assurance d'une grosse abbaye (*); il allait jouir du repos et de la fortune; il meurt, et *Omer* est en vie! Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut.

Je voulais écrire à *Archimède-Protagoras* tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'histoire de la décadence, et sur le champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier, dans l'occasion, que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le philosophe *Archimède-Protagoras* de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur le *Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits m'ont conseillé; j'ai prévenu, par un antidote, le poison qu'on me préparait. Je sais très-bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines petites formalités qui ont fort déplu à *Jean-Jacques*, et qui l'ont conduit, par le plus court, à la petite vallée de Moutier-Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de *Louis XIV*. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique du cardinal de Richelieu*,

(*) Cette nouvelle était fausse.

aurait été chaſſé de l'académie, et aurait paſſé pour le deſcendant d'un laquais d'*Eroſtrate*. Nous avons fait quelques pas dans le veſtibule de la raiſon. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battans, et aſſommez les monſtres qui en défendent l'entrée. *Ecr. l'inf.* 1764.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

12 de décembre.

TOUT ce que vous me dites, mon cher Monſieur, ſur le *Teſtament du cardinal de Richelieu*, eſt d'un vrai philoſophe; et ceux qui ont pris parti pour ce *Teſtament* ne le ſont guère; ceux qui pourſuivent le *Portatif* le ſont encore moins. C'eſt aſſez, d'ailleurs, qu'on m'ait imputé cet ouvrage, pour que certaines gens le perſécutent. Il eſt de pluſieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liége, enſuite à Amſterdam, et ces deux éditions ſont très-différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me déſigne dans un réquiſitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je ſuis conſolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raiſon; il eſt digne d'eux de perſécuter un vieillard preſque aveugle, qui paſſe ſes derniers jours à défricher des déſerts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les ſervices qu'il a rendus à la famille de *Corneille*, méritait peut-être que ceux

qui veulent ſe piquer d'éloquence ne s'armaſſent pas
1764. ſi indignement contre lui : mais tel eſt le ſort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde eſt donc celui d'aimer la vérité ! encore s'ils étaient unis enſemble, ils impoſeraient ſilence aux méchans ! mais ils ſe dévorent les uns les autres, et les monſtres à réquiſitoire avalent les carcaſſes qui reſtent.

Ecrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous penſez. Vous m'apprendrez bien des ſottiſes, et je profiterai de vos bonnes réflexions. J'oſe compter ſur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

LETTRE CCXC.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

FRÈRE *Cramer* eſt d'accord, mon cher frère ; ainſi, envoyez au plutôt l'hiſtoire de meſſieurs de *Loyola ;* mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correſpondans me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une choſe bien intéreſſante : *Je ne vous la mande pas, car vous la ſavez.* Gardez-vous bien de les imiter ; dites-moi tout, car je ne ſais rien.

On parle de la ſuppreſſion de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi eſt à l'abri d'un nouveau règlement. Je vous prie de m'en

inſtruire; je ſuis un vrai frère; je m'intéreſſe à vous ſpirituellement et temporellement. 1764.

Je crois que, dans le moment préſent, on ne s'intéreſſera guère aux rêveries du *Teſtament du cardinal de Richelieu*. Les ſottiſes préſentes occupent toujours tout le monde, et les ſottiſes paſſées n'amuſent qu'un très-petit nombre de gens oiſifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'*Omer* prépare; s'il eſt encore aidé par *Chaumeix*, cela ſera divin. Continuez à échauffer le génie de *Protagoras;* DIEU le deſtine, ſans doute, à un grand apoſtolat; il faut qu'il écraſe le monſtre. N'eſt-ce pas une choſe honteuſe qu'on ait tant reproché aux philoſophes de s'unir pour faire triompher la raiſon, et qu'aucun d'eux n'écrive en ſa faveur? Il faudrait au moins qu'ils méritaſſent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je ſans avoir vu les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeſte et qui tue?

Je vous embraſſe bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

1764.

LETTRE CCXCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de décembre.

REMONTRE très-humblement *François de V.* l'aveugle, à ſon héros :

1°. Que ſon héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces ; qu'il daigna mander, le premier de ſeptembre, à ſon vieux courtiſan : *Vous êtes et ſerez toujours le maître des rôles de toutes vos pièces ; c'eſt un droit qui vous ſerait moins diſputé qu'à perſonne, et une loi où l'on obéira en vous battant des mains ; je le veux abſolument.*

Voilà les propres paroles de monſeigneur le maréchal.

2°. Que ces propres paroles étaient en réponſe d'un placet préſenté par l'aveugle, dans lequel ledit aveugle avait ſupplié ſon héros de lui permettre de faire une nouvelle diſtribution de ces rôles.

3°. Que ledit ſuppliant a été, depuis environ quarante ans en çà, berné par ſondit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaiement du monde.

4°. Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accuſé d'avoir entrepris quelque choſe de ſa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit, que muni de la permiſſion expreſſe de ſon héros, et de ſon ordre poſitif qu'il garde ſoigneuſement.

5°. Qu'il écrivit, en conſéquence, au graſſeyeur *Grandval;* qu'il inſtruiſit ledit graſſeyeur de la permiſſion de monſeigneur le maréchal, et que, partant, il eſt clair que le berné n'a manqué à aucun de ſes devoirs envers ſon héros le berneur. 1764.

6°. Qu'il n'a conſulté en aucune manière Parme et Plaiſance, ſur les acteurs et actrices du tripot de Paris; mais que, ſur le rapport de pluſieurs farceurs, grands connaiſſeurs, barbouilleurs de papier, et autres grands perſonnages, il a diſtribué ſes rôles, ſelon toute juſtice, ſous le bon plaiſir de monſeigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre; ce qu'il a expreſſément recommandé dans toutes ſes lettres aux connaiſſeurs repréſentant le parterre.

7°. Qu'il n'a envoyé au graſſeyeur ſes dernières diſpoſitions ſous une enveloppe parmeſane, que pour éviter les frais de la poſte au graſſeyeur, et pour faire parvenir la lettre plus ſurement, une première ayant été perdue.

Ces ſept raiſons péremptoires étant clairement expoſées, le ſuppliant eſpère en la miſéricorde de ſon héros, et en ſes plaiſanteries.

Il ſupplie ſon héros d'examiner la choſe un moment de ſang froid, ſans humeur et ſans bons mots, et de lui rendre juſtice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire venir quatre exemplaires de ce cher *Julien l'apoſtat*, pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambaſſadeur de madame d'*Egmont*. Je vois que votre voyage dans mon pays de neiges eſt aſſez éloigné

—— encore; mais, ſi jamais madame d'*Egmont* veut paſſer
1764. le mont Cénis, et aller à Naples, je me ferais prêtre pour l'accompagner en qualité de ſon aumônier pouſſatin.

Je ſuis honteux de mourir ſans avoir vu le tombeau de *Virgile*, la ville ſouterraine, Saint-Pierre de Rome, et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond reſpect, et un attachement ſans bornes. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Vous ſaurez, mes divins anges, que M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une lettre fulminante ſur la diſtribution des bénéfices du tripot. Il m'accuſe d'avoir conſpiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre par des raiſons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de ſa lettre, par laquelle il m'avait non-ſeulement permis de diſpoſer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'aſſurait que c'était mon droit, qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en uſaſſe.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux réſolutions que j'ai priſes, en conſéquence de ſes ordres. Je ne ſais ce qui arrivera de cette grande affaire ;

affaire ; mais je n'ai pas voulu que vous ſouffriſſiez pour ma cauſe. Il ſerait injuſte qu'on vous fît une affaire d'Etat, dans le temps préſent, pour les héros du temps paſſé. Je vous ſupplie de me mander en quel état eſt cette tracaſſerie théâtrale. 1764.

Je ſoupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement ; et, quand on voudra le mettre en *lumière*, après l'aventure des édits, ce ne ſera que du réchauffé. On ne ſaura pas ſeulement de quoi il eſt queſtion, et maître *Omer* en ſera pour ſon réquiſitoire.

On dit que quelques philoſophes ont ajouté pluſieurs chapitres inſolens au *Portatif*, qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions irréligieuſes, qu'il s'en eſt débité quatre mille en huit jours, et que la ſacro-ſainte baiſſe à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu béniſſe ces bonnes gens ! ils ont rendu un ſervice eſſentiel à l'eſprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la perſécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés, pour ne pas voir que l'Angleterre n'eſt heureuſe et triomphante que depuis que la philoſophie a pris le deſſus chez elle ; auparavant elle était auſſi ſotte et auſſi malheureuſe que nous.

Il fait un temps aſſez doux dans notre grand baſſin entre les Alpes et le mont Jura ; ſi cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, ſi l'on a reçu au tripot quelque héros qui ait une voix ſonore, la mine fière, la contenance aſſurée, la poitrine large et remplie de ſentiment, avec des yeux pleins de feu, qui ſachent parler plus d'un langage.

——— J'ai lu mes Lettres ſecrètes. Voilà de plaiſans ſecrets!
1764. Le poliſſon qui a fait ce recueil n'y fera pas une grande fortune.

Je baiſe le bout de vos ailes avec une effuſion de cœur, remplie d'onction et de la plus reſpectueuſe tendreſſe.

Comme cette lettre allait partir, je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponſe au ſujet de *Luc*, envoyée ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenans à *Luc;* il confirme ſa bonne ſanté; mais je crois qu'il ne ſait rien ni pour ni contre. J'eſpère ſavoir dans peu quelque choſe de plus poſitif.

Je ſuis très-fâché de la mort de madame de *la Marche*, car on dit qu'elle était très-aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La ſcène du troiſième acte, étant toute en mines et en geſtes, pourrait devenir comique, ſi les perſonnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs, je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'il faut des hommes à la comédie, et que nous en manquons.

LETTRE CCXCIII. 1764.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 de décembre.

J'AI reçu par la poſte, Monſieur, l'énorme poignée de verges de l'*Ariſtarque* où du *Zoïle* d'Italie; mais dans l'état où ſont mes yeux, il leur eſt impoſſible de lire cet ouvrage : mes fluxions me ſauvent de la *fruſta*. C'eſt une choſe prodigieuſe que le nombre de journaux dont l'Europe eſt inondée. La rage d'imprimer des livres, et d'imprimer ſon avis ſur les livres, eſt montée à un tel point qu'il faudrait une douzaine de bibliothéques du vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres ſont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre parti à prendre que d'en uſer avec les livres comme avec les hommes; de choiſir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de ſe ſoucier très-peu du reſte.

Mon malheur ſera toujours d'avoir vécu loin d'un ami auſſi reſpectable que vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'eſt de ne pouvoir plus lire l'*Arioſte;* mais je regrette votre ſociété bien davantage.

1764.

LETTRE CCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de décembre.

Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de reconnaiſſance. Nous vous demandons en grâce, madame *Denis* et moi, de répéter à M. le duc de *Praſlin* ce mot qui eſt gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des meſures politiques avec le tripot de la comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conſeillers ont voulu que je vous en prévinſſe, comptant que, dans l'occaſion, vous ſerez leur médiateur auprès de M. le duc de *Praſlin*. M. *Cromelin* doit vous en parler; mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais aſſez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en eſt exceſſivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer, en vous diſant de quoi il s'agit.

La république de Genève eſt un petit Etat, moitié démo, moitié ariſtocratique. Le conſeil du peuple, qu'on appelle le conſeil des Quinze-cents, eſt en droit de deſtituer les premiers magiſtrats, qu'on appelle ſyndics. *Jean-Jacques Rouſſeau* (afin que vous le ſachiez) était du conſeil des Quinze-cents. Les magiſtrats, qui exercent la juſtice, s'étant divertis à faire brûler les livres de *J. J.*, *J. J.* du haut de ſa montagne, ou du fond de ſa vallée, excita les chefs de

la populace à demander raiſon aux magiſtrats de l'inſolence qu'ils avaient eue d'incendier les penſées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent, deux à deux, au nombre d'environ ſix cents, repréſenter l'énormité du cas; et *J. J.* ne manqua pas de leur faire dire que, ſi on rôtiſſait les écrits d'un génevois, il était bien triſte qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un français. Un magiſtrat vint me demander poliment la permiſſion de brûler un certain *Portatif*; je lui dis que ſes confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlaſſent pas ma perſonne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif*. 1764.

Pendant ce temps, *J. J.* feſait imprimer dans Amſterdam un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des génevois; cela s'appelle les *Lettres de la montagne*. Il y ſouffle le feu de la diſcorde, il excite tous les petits ordres de ce petit Etat les uns contre les autres; et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocſin de *Rouſſeau* ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, ſoit pour vous amuſer, ſoit pour vous prier d'engager M. le duc de *Praſlin* à mettre le holà.

Je ne ſais quel miniſtre de je ne ſais quelle puiſſance ou quelle faibleſſe chrétienne à la Porte ottomane, demanda un jour audience au grand viſir pour lui apprendre que les troupes de ſon maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. Que m'importe, lui dit le viſir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien?

1764. Vous ne ſerez point le viſir, dans une occaſion pareille ; vous ſerez un médiateur bienfeſant.

Si M. *Cromelin* vous parle de toutes ces tracaſſeries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais,

Madame d'*Argental* m'inquiéte beaucoup plus que Genève. Je ne ſais rien de pis que de n'avoir point de ſanté. Ma mie *Fournier* n'a-t-elle pas d'elle un ſoin extrême ?

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXCV.

A M. DAMILAVILLE.

26 de décembre.

J'AI reçu, mon cher frère, l'*Hiſtoire de la deſtruction*, qui eſt l'ouvrage de la raiſon et de l'eſprit, mais qui ne ſera pas enregiſtré. J'ai reçu auſſi l'autre ouvrage qui l'a été, mais qui, ce me ſemble, ne vaut pas l'autre. *Cramer* va faire, avec grand plaiſir, tout ce que vous avez recommandé. Vous me paraiſſez juger auſſi bien de la déraiſon en finances que du galimatias en théologie. Une des grandes conſolations de ma vie, c'eſt que j'ai retrouvé toujours ma façon de penſer dans tout ce que vous m'avez écrit ; cela eſt aſſez à l'honneur de la philoſophie. Le bon ſens parle le même langage. Les géomètres ſont, dans tout l'univers, les mêmes démonſtrations, ſans s'être donné le mot,

Voici un petit mot de lettre pour *Archimède-Protagoras*, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que j'aime ſa préciſion, ſa force et ſa plaiſanterie ! qu'il eſt ſage et hardi ! qu'il eſt le contraire de *Jean-Jacques !* 1764.

Ce *J. J.* vient de traiter le conſeil de Genève comme il a traité *Chriſtophe de Beaumont*. Il veut mettre le feu dans ſa patrie avec les étincelles du bûcher ſur lequel on a brûlé ſon *Emile*. Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'eſt ni philoſophe ni honnête homme ; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands ſervices à la bonne cauſe.

Je ſuis étonné que le médecin anglais ne ſoit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet ; apparemment qu'il s'amuſe à tuer des français en chemin. Savez-vous que *Marc-Michel Rey*, imprimeur de *Jean-Jacques*, a eu l'abominable impudence de mettre ſous mon nom le *Jean Meſlier*, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre ; le *Sermon des cinquante*, de *la Métrie ;* l'*Examen de la religion*, attribué à *Saint-Evremond*, &c. Tout a été incendié à la Haie avec le *Portatif ;* voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les meſures néceſſaires pour détruire tant de calomnies ; mais j'ai grand'peur qu'*Omer* ne ſe réveille au bruit de la bombe. Il ſerait triſte qu'on vînt m'enfumer dans mon terrier à l'âge de ſoixante et onze ans. Madame *Denis*, ma nièce, a écrit à d'*Ornoi*, ſon neveu, conſeiller au parlement, et lui a inſinué d'elle-même qu'il devait aller, ſi cela était néceſſaire, parler à *Omer* au palais, et lui dire que, s'il fait une ſottiſe, il ne doit pas au moins me nommer dans ſa ſottiſe ; qu'il offenſerait,

1764. ſans raiſon, une famille nombreuſe qui ſert le roi dans la robe et dans l'épée; qu'il eſt sûr que le *Portatif* n'eſt point de moi, et que cet ouvrage eſt d'une ſociété de gens de lettres, très-connus dans les pays étrangers.

Vous avez vu mon d'*Ornoi* à l'occaſion d'une certaine Olimpie; ſeriez-vous homme à le voir à l'occaſion d'un certain *Portatif*? pourriez-vous l'encourager, s'il a beſoin qu'on l'encourage? Vous êtes un vrai frère qui ſecourez, dans l'occaſion, les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits; j'en ſuis curieux, comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, ſi cette pièce réuſſit, ou ſi elle eſt ſifflée. L'arbitrage ne fera pas une grande ſenſation, on eſt las de toutes ces diſputes; et, quand il s'agit de ſottiſes préſentes, on ſe ſoucie fort peu de celles qui ſont attribuées au cardinal de *Richelieu*.

Il y a d'autres ſottiſes qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères; partant, *écr. l'inf.*

LETTRE CCXCVI. 1764.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mémoire pour Pierre Corneille du Pont-Marie, au ſujet de Pierre Corneille, auteur de Cinna.

MES anges, protecteurs des deux *Pierre*, ſont priés humblement de conſidérer :

Que, le roi ayant ſouſcrit pour deux cents exemplaires, M. de *la Borde* ayant favoriſé cette entrepriſe avec toute la généroſité poſſible, et ayant payé d'avance la moitié de la ſouſcription de ſa Majeſté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il eſt certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes qui compoſent les deux cents exemplaires ſouſcrits par ſa Majeſté.

Si le roi en prend cinquante, c'eſt beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ſes ayans-cauſe, à faire préſent de ces cent cinquante exemplaires reſtans, à *Pierre Corneille* du Pont-Marie ? cela pourrait compoſer une ſomme de trois cents louis d'or pour ledit *Pierre*. Mais, pour lui procurer cet avantage, il ne faudrait pas baiſſer le prix. On pourrait dépoſer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidelle, qui, moyennant un profit honnête, ſe chargerait de la vente. On pourrait même, du produit, faire une petite rente ſur la tête de

1764. M. *Pierre* et de sa femme. Je soumets ma proposition aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires.

N. B. Les exemplaires sont en chemin.

LETTRE CCXCVII.

A M. GILLI,

Sur la compagnie des Indes.

MONSIEUR,

Je crois que le mot d'administration signifie manutention, gestion. Les directeurs de la compagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il est impossible qu'un conseil, qui donne des ordres de si loin, puisse être responsable à Paris des malversations, des négligences et des démarches inconsidérées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes, contre M. *Dupleix*, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives : D'*Almède; compte de ses friponneries.*

Je trouve à la page 153 : Compte des révérends pères jésuites pour 67490 livres; plus 6000 livres; et, si j'étais janséniste, je pourrais demander où St *Ignace* a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domeſtique d'un conſeiller de Pondichéri, qui était devenu receveur général de la province, a commis une infinité de *brigandages*. 1764.

Je me flatte que, quand je lirai le reſte du mémoire, je trouverai quelques autres articles auſſi délicats. En attendant, ſi vous ſavez l'anglais, je vous exhorte à lire, dans *Pope*, l'*Hiſtoire de ſir Balaam*. Le diable voulait abſolument acquérir l'ame de ſir *Balaam;* il ne trouva point de meilleur ſecret, pour s'en aſſurer, que de le faire ſupercargo de la compagnie dès Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on penſe lorſque l'on voit la faction de M. *Dupleix* accuſer le conquérant de Madraſs d'infames rapines, le faire enfermer à la baſtille avant qu'il ait été entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête ?

Enfin, il eſt évident que M. *Dupleix* lui-même eſt accuſé de malverſations dans le mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une ſomme de treize millions. Je ne connais point M. *Dupleix*, je n'ai point connu M. de *la Bourdonnaie*, je ſais ſeulement que l'un a pris Madraſs, et que l'autre a ſauvé Pondichéri.

Il eſt bien vrai, Monſieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéri, ni l'autre prendre Madraſs, ſi on ne leur avait fourni des forces ſuffiſantes ; mais, en vérité, aucun hiſtorien, depuis *Hérodote* juſqu'à *Hume*, ne s'eſt aviſé d'obſerver que ceux qui ont pris ou défendu des villes, aient reçu des ſoldats et des munitions des puiſſances pour leſquelles ils combattaient : la choſe parle d'elle-

1764. même; on ne fait ni on ne ſoutient de ſiége, ſans quelques dépenſes et quelques ſecours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et ſauver des villes et des provinces, et faire de très-grandes fautes. Vous en reprochez d'importantes à M. *Dupleix*, qui en a reproché à M. de *la Bourdonnaie*, lequel en a reproché à d'autres. Le ſieur *Amat* eſt accuſé de ne s'être pas oublié à Madraſs, et le ſieur *Amat* a accuſé pluſieurs perſonnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin, votre général eſt à la baſtille; c'eſt donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

Il y en a donc eu; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jéſuites font des lettres de change.

Il réſulte de tout cela que l'adminiſtration dans l'Inde a été extrêmement malheureuſe, et je penſe que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être néceſſairement une compagnie guerrière. C'eſt ainſi que les Européans y ont fait le commerce depuis les *Albuquerque*. Les Hollandais n'y ont été puiſſans que parce qu'ils ont été conquérans. Les Anglais, en dernier lieu, ont gagné, les armes à la main, des ſommes immenſes que nous avons perdues; et j'ai peur qu'on ne ſoit malheureuſement réduit à être oppreſſeur ou opprimé. Une des cauſes principales de nos déſaſtres, eſt encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts; de n'avoir jamais fait les choſes qu'à demi. Nous avons perdu nos

poſſeſſions et notre argent dans les deux Indes, préciſément de la même manière dont nous perdîmes autrefois Milan et Naples. 1764.

Nous avons été toujours infortunés au dehors. On nous a pris Pondichéri deux fois, Québec quatre; et je ne crois pas que de long-temps nous puiſſions tenir tête, en Aſie et en Amérique, aux nations nos rivales.

Je ne ſais, Monſieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler, a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la diſtance de Pondichéri à Madraſs. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents, nous ſerions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, Monſieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi, en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philoſophale. Je ſais qu'elle donna du papier; et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'aſſignation de neuf millions, que le roi nous donne par an, comme un bienfait. Je ne ſuis pas directeur, mais je ſuis intéreſſé à la choſe, et je dois au roi ma part de la reconnaiſſance.

Je ſuis fâché que nous ayons eu quatre cents cinquante canons à Pondichéri, puiſqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils proſpèrent, et leurs actionnaires ſont payés ſur le gain réel de la compagnie. Je ſouhaite que nous en faſſions beaucoup, que nous dépenſions moins, et que nous ne nous mêlions de faire des nababs que quand nous aurons aſſez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reſte, Monſieur, ne vous comparez point aux

1764. Juifs. On peut faire des complimens à un honnête et eſtimable juif, ſans être extrêmement attaché à la ſemence d'*Abraham ;* mais, quand je vous dirai que je ſuis très-attaché à votre perſonne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande conſidération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je ſais qu'on travaille actuellement à des recherches hiſtoriques aſſez curieuſes. On doit y inſérer un chapitre ſur la compagnie des Indes. On m'aſſure que vous en ſerez content ; et, ſi vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même perſonne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire uſage. Celui qui y travaille n'a pour objet que la vérité et ſon plaiſir ; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCXCVIII.

A M. DAMILAVILLE.

31 de décembre.

Les gens de bien, et ſurtout mon cher frère, doivent ſavoir que *Jean-Jacques* a fait un gros libelle contre la parvuliſſime république de Genève, dans l'intention de ſoulever le peuple contre les magiſtrats. Le conſeil de Genève eſt occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, *J. J.*, fâché qu'on ait brûlé *Emile*, m'accuſe d'être l'auteur du Sermon des cinquante. Ce procédé n'eſt pas aſſurément d'un philoſophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien ſavoir ce qu'en penſe M. *Diderot*, et s'il ne ſe repent pas un peu des louanges prodiguées à *Jean-Jacques* dans l'*Encyclopédie*. Vous remarquerez que, pendant que *J. J.* feſait cette belle manœuvre à Genève, il feſait imprimer le Sermon des cinquante, et d'autres brochures, par ſon libraire d'Amſterdam, *Marc-Michel Rey*, ſous le titre de *Collection complète des œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'eſt pas honnête. 1764.

Mon cher frère avait bien raiſon de me dire, quand *Jean-Jacques* maltraita ſi fort les philoſophes dans ſon roman d'*Emile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfuſion à *J. J.*, et lui mettre d'autre ſang dans les veines ; celui qu'il a eſt un compoſé de vitriol et d'arſenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui ſoient au monde, parce qu'il eſt un des plus méchans.

Omer travaille à un réquiſitoire pour le Dictionnaire philoſophique. On continue toujours à m'attribuer cet ouvrage auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui eſt conſeiller au parlement, l'empêchera de me déſigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je ſais. La philoſophie eſt comme l'ancienne Egliſe, il faut qu'elle ſache ſouffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

1764. Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de *la Deſtruction*. C'eſt un livre qui ne ſera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embraſſe tendrement mon cher frère, et je me recommande à ſes prières, dans les tribulations où les méchans m'ont mis. Les orages ſont venus des quatre coins du monde, et ont fondu ſur ma petite barque que j'ai bien de la peine à ſauver.

Fin du Tome ſeptième.

TABLE

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis)

LETTRE I. Page 56
LETTRE II. 118
LETTRE III. 237
LETTRE IV. 274
LETTRE V. 485
LETTRE VI. 531

ALGAROTTI. (M. le comte) 19

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 74
LETTRE II. 110
LETTRE III. 198
LETTRE IV. 258
LETTRE V. 297
LETTRE VI. 469
LETTRE VII. 493
LETTRE VIII. 514

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d')

LETTRE I. 3

LETTRE II. 44
LETTRE III. 164
LETTRE IV. 429
LETTRE V. 474
LETTRE VI. 515

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 10
LETTRE II. 14
LETTRE III. 17
LETTRE IV. 21
LETTRE V. 23
LETTRE VI. 30
LETTRE VII. 34
LETTRE VIII. 39
LETTRE IX. 58
LETTRE X. 61
LETTRE XI. 64
LETTRE XII. 67
LETTRE XIII. 77
LETTRE XIV. 80
LETTRE XV. 89
LETTRE XVI. 95
LETTRE XVII. 102
LETTRE XVIII. 104
LETTRE XIX. 107
LETTRE XX. 111
LETTRE XXI. 120
LETTRE XXII. 125
LETTRE XXIII. 127

LETTRE XXIV. 129
LETTRE XXV. 131
LETTRE XXVI. 141
LETTRE XXVII. 144
LETTRE XXVIII. 150
LETTRE XXIX. 152
LETTRE XXX. 154
LETTRE XXXI. 158
LETTRE XXXII. 159
LETTRE XXXIII. 161
LETTRE XXXIV. 162
LETTRE XXXV. 165
LETTRE XXXVI. 167
LETTRE XXXVII. 169
LETTRE XXXVIII. 174
LETTRE XXXIX. 183
LETTRE XL. 187
LETTRE XLI. 201
LETTRE XLII. 206
LETTRE XLIII. 208
LETTRE XLIV. 210
LETTRE XLV. 214
LETTRE XLVI. 215
LETTRE XLVII. 217
LETTRE XLVIII. 232
LETTRE XLIX. 234
LETTRE L. 235
LETTRE LI. 236
LETTRE LII. 238

LETTRE LIII. 243
LETTRE LIV. 246
LETTRE LV. 253
LETTRE LVI. 262
LETTRE LVII. 270
LETTRE LVIII. 278
LETTRE LIX. 285
LETTRE LX. 289
LETTRE LXI. 294
LETTRE LXII. 301
LETTRE LXIII. 312
LETTRE LXIV. 318
LETTRE LXV. 320
LETTRE LXVI. 328
LETTRE LXVII. 335
LETTRE LXVIII. 336
LETTRE LXIX. 338
LETTRE LXX. 339
LETTRE LXXI. 350
LETTRE LXXII. 357
LETTRE LXXIII. 376
LETTRE LXXIV. 379
LETTRE LXXV. 383
LETTRE LXXVI. 388
LETTRE LXXVII. 390
LETTRE LXXVIII. 395
LETTRE LXXIX. 396
LETTRE LXXX. 402
LETTRE LXXXI. 405

LETTRE LXXXII. 408
LETTRE LXXXIII. 409
LETTRE LXXXIV. 422
LETTRE LXXXV. 431
LETTRE LXXXVI. 433
LETTRE LXXXVII. 438
LETTRE LXXXVIII. 441
LETTRE LXXXIX. 442
LETTRE XC. 450
LETTRE XCI. 456
LETTRE XCII. 458
LETTRE XCIII. 475
LETTRE XCIV. 481
LETTRE XCV. 484
LETTRE XCVI. 486
LETTRE XCVII. 488
LETTRE XCVIII. 494
LETTRE XCIX. 500
LETTRE C. 505
LETTRE CI. 509
LETTRE CII. 519
LETTRE CIII. 528
LETTRE CIV. 532
LETTRE CV. 537

AUDIBERT. (M.) 139

B.

BIANCHI. (M. le docteur) 220
BOCAGE. (Madame du) 444
BORDES. (M. de) 461

C.

CIDEVILLE. (M. de)
LETTRE I. 12
LETTRE II. 29
LETTRE III. 136
LETTRE IV. 280
LETTRE V. 346
CHABANON, (M. de) *qui lui avait adreſſé* l'Eloge de *Rameau*. 517
CHALOTAIS. (M. de la) *procureur général du parlement de Bretagne*.
LETTRE I. 70
LETTRE II. 91
LETTRE III. 138
LETTRE IV. 149
LETTRE V. 452
CHAMPBONIN. (Madame de) 497
CHAMPFORT. (M. de)
LETTRE I. 257
LETTRE II. 367

CHAUVELIN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 54
LETTRE II. 175
LETTRE III. 185
LETTRE IV. 194
LETTRE V. 203
LETTRE VI. 204
LETTRE VII. 314
LETTRE VIII. 370
LETTRE IX. 385
LETTRE X. 448
LETTRE XI. 467

CLAIRON. (Mademoiselle)

LETTRE I. 86
LETTRE II. 415
LETTRE III. 440

D.

DAMILAVILLE. (M.)

LETTRE I. 6
LETTRE II. 26
LETTRE III. 33
LETTRE IV. 37
LETTRE V. 46
LETTRE VI. 48
LETTRE VII. 51
LETTRE VIII. 72

LETTRE IX. 75
LETTRE X. 83
LETTRE XI. 85
LETTRE XII. 94
LETTRE XIII. 225
LETTRE XIV. 231
LETTRE XV. 241
LETTRE XVI. 249
LETTRE XVII. 255
LETTRE XVIII. 260
LETTRE XIX. 265
LETTRE XX. 267
LETTRE XXI. 275
LETTRE XXII. 282
LETTRE XXIII. 287
LETTRE XXIV. 293
LETTRE XXV. 299
LETTRE XXVI. 303
LETTRE XXVII. 309
LETTRE XXVIII. 311
LETTRE XXIX. 316
LETTRE XXX. 322
LETTRE XXXI. 325
LETTRE XXXII. 326
LETTRE XXXIII. 334
LETTRE XXXIV. 341
LETTRE XXXV. 348
LETTRE XXXVI. 353
LETTRE XXXVII. 360

LETTRE XXXVIII. 370
LETTRE XXXIX. 380
LETTRE XL. 384
LETTRE XLI. 394
LETTRE XLII. 403
LETTRE XLIII. 406
LETTRE XLIV. 410
LETTRE XLV. 419
LETTRE XLVI. 424
LETTRE XLVII. 434
LETTRE XLVIII. 443
LETTRE XLIX. 454
LETTRE L. 463
LETTRE LI. 470
LETTRE LII. 472
LETTRE LIII. 490
LETTRE LIV. 501
LETTRE LV. 512
LETTRE LVI. 520
LETTRE LVII. 524
LETTRE LVIII. 534
LETTRE LIX. 542

DEFFANT. (Madame la marquise DU)

LETTRE I. 172
LETTRE II. 195
LETTRE III. 213
LETTRE IV. 228
LETTRE V. 292
LETTRE VI. 306

LETTRE VII. 330
LETTRE VIII. 343
LETTRE IX. 362
LETTRE X. 374
LETTRE XI. 392
LETTRE XII. 399
LETTRE XIII. 416
LETTRE XIV. 435
LETTRE XV. 446
LETTRE XVI. 459
LETTRE XVII. 466

DUPONT, (M.) *de la société royale d'agriculture.* 168

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.) 22

F.

FLORIAN. (Madame de)
LETTRE I. 28
LETTRE II. 507

FONTAINE. (Madame de) 305

G.

GEOFFRIN. (Madame) 355
GILLI. (M.) *Sur la compagnie des Indes.* 538

GOLDONI. (M.)
LETTRE I. 63
LETTRE II. 124
LETTRE III. 209
GUY DUCHESNE, (M.) *libraire à Paris.* 227

H.

HARPE. (M. de la)
LETTRE I. 219
LETTRE II. 368
LETTRE III. 397
HELVETIUS. (M.)
LETTRE I. 99
LETTRE II. 117
LETTRE III. 177
LETTRE IV. 180
LETTRE V. 192
LETTRE VI. 426
HENAULT. (M. le préſident) 478

L.

LE CLERC DE MONTMERCI, (M.) *avocat au parlement de Paris, qui lui avait envoyé le poëme intitulé :* Voltaire.
LETTRE I. 296
LETTRE II. 352
LETTRE III. 464
LETTRE IV. 523

LE KAIN. (M.)
LETTRE I. 223
LETTRE II. 224
LETTRE III. 382
LETTRE IV. 420
LIGNE. (Madame la princeſſe de) 378
LIGNE. (M. le prince de)
LETTRE I. 212
LETTRE II. 277

M.

MARIN. (M.) 503
MARMONTEL. (M.)
LETTRE I. 133
LETTRE II. 145
LETTRE III. 213
LETTRE IV. 251
LETTRE V. 323
LETTRE VI. 356
MICHODIERE, (M. de la) *intendant de Rouen.* 53
MOTTE-GEFRARD. (M. le chevalier de la)
LETTRE I. 88
LETTRE II. 116

P.

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.* 365
PICTET. (M.) 189
PROST DE ROYER, (M.) *avocat à Lyon.* 190

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)
LETTRE I. 97
LETTRE II. 147
LETTRE III. 157
LETTRE IV. 245
LETTRE V. 268
LETTRE VI. 413
LETTRE VII. 437
LETTRE VIII. 480
LETTRE IX. 526
ROBERT, (M.) *professeur émérite de philosophie, à Paris.* 281
ROUSSEAU, (M. *Pierre*) *auteur du Journal encyclopédique.* 498

S.

SADE, (M. le comte de) *qui lui avait envoyé le premier volume in-4° des Mémoires sur la vie de Pétrarque.* 272
SAURIN. (M.) 284